

Site patrimonial remarquable (SPR) de Lisle-sur-Tarn et de Puech-du-Taur (commune de Montans), Tarn

Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) de Lisle-sur-Tarn et de
Puech-du-Taur (commune de Montans), Tarn

Rapport de présentation

Inventaire des patrimoines - paysager, urbain et architectural

DIAGNOSTIC ET OBJECTIFS

Mai 2025

Atelier d'Architecture Rémi Papillault (mandataire)

Architecte dplg, architecte du patrimoine, Urbaniste IFU Historien EHESS

11 rue Pargaminières - 31000 TOULOUSE

T : 09 53 75 76 59 / M : aarp@atelier-rp.org

Studio Maureen Certain (co-traitant)

Architecte D.E, Docteur en architecture Université de Toulouse
et Université CEPT Ahmedabad

48 Rue de Rémusat - 31 000 Toulouse

T : 06 89 56 14 74 / M : studiomaurencertain@gmail.com

Natacha Issot (sous-traitant)

Architecte D.E, Docteur en architecture Université de
Toulouse

69 grande rue Saint Michel - 31 400 Toulouse

T : 06 71 13 28 67 / M : natacha.issot@gmail.com

Sommaire

1. LE SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR)	9
1.1. Le site patrimonial remarquable de Lisle-sur-Tarn et Puech-du-Taur (montans)	11
1.2. Les servitudes patrimoniales	15
A. Les protections au titre des monuments historiques	15
B. Les protections au titre des sites	17
C. Les protections au titre des sites archéologiques	19
D. Le Patrimoine environnemental : ZNIEFF	23
1.3. Le plan local d'urbanisme (plu)	25
2. MORPHOLOGIE URBAINE DU GRAND TERRITOIRE VERS LA VILLE	27
2.1. Le territoire communal	29
A. Les entités paysagères	29
B. Le patrimoine bâti communal	33
2.2. La formation et le développement de la ville	37
A. Un site façonné par les cours d'eau	37
B. La fondation de la bastide	43
C. La transformation et le développement de la bastide au XIX ^{ème} siècle	47
2.3. Le patrimoine urbain de la ville	49
A. La forme urbaine	49
B. Le patrimoine lié à l'eau	57
3. TYPOLOGIES ARCHITECTURALES	65
3.1. La maison de ville	69
3.2. L'hôtel particulier	77
3.3. Les chais et granges urbaines	83
A. Les typologies	85
B. La caractérisation en façade	87

3.4. Les maisons de faubourgs	89
3.5. Les pavillons du XXe siècle.....	91
3.6. Les grands équipements	93
3.7. Les pigeonniers urbains	95
3.8. Les jardins	99
4. MODES DE BÂTIR.....	103
4.1. Un très bel ensemble de maisons à pans de bois.....	107
A. Le vocabulaire du pan de bois.....	109
B. Le pan de bois à Lisle-sur-Tarn : chronologie.....	115
C. Les spécificités de Lisle-sur-Tarn	125
4.2. L'architecture maçonnée	157
A. Quelques édifices des XIIIème et XIVème siècle	157
B. Les XVIIe et XVIIIe siècles : une importante période de reconstruction.....	159
C. L'architecture maçonnée au XIXe : les édifices les plus nombreux dans la bastide et ses faubourgs.....	167
D. Le plan de façade	171
4.3. Les menuiseries	181
A. Les menuiseries des portes.....	183
B. Les menuiseries des baies des étages.....	187
C. Les menuiseries des vitrines des ateliers ou boutiques	193
D. Les éléments de ferronneries	195
E. La palette de couleur	197
4.4. Les toitures.....	203
A. La réfection de couverture en tuiles canal s'inspirant de la pose traditionnelle.....	205
5. LES OBJECTIFS DU PVAP	215
5.1. Les objectifs du PVAP	217

5.2. Les objectifs de développement durable du PVAP.....	219
A. Quelques points à étudier face à la transition climatique	219
B. La restauration des dispositifs patrimoniaux d'économie d'énergie	220
C. L'isolation thermique du bâti ancien en briques.....	220
5.3. Les études et réunions de travail et de présentation.....	225
5.4. Les moyens de préservation	227
A. Le Plan de protection.....	227
B. Les catégories de bâti.....	228
5.4. Les quatre zones du pvap et leur orientations.....	233
A. La zone 1 - La bastide, Le centre ancien.....	234
B. La zone 2 - Les faubourgs	235
C. La zone 3 - Les extensions pavillonnaires.....	236
D. La zone 4 - Les paysages de ripisylves et le chemin de l'eau.....	237
5.5. Le contexte réglementaire	239
PRÉSENTATION DES ANNEXES : LES FICHES INVENTAIRES.....	241
A. Méthodologie de l'inventaire	243
B. Organisation du document d'annexe	244
C. Exemples de fiches	245
LES SOURCES	249

Sauf mention contraire l'ensemble des photos et des documents graphiques sont des productions de l'Atelier d'Architecture Rémi Papillault



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



La Ville de Lisle-sur-Tarn est située dans le département du Tarn, entre Toulouse et Albi, en pays de bastides au cœur du vignoble de Gaillac. Elle se situe en bord du Tarn avec une forte covisibilité avec le Hameau de Puech-du-Taur qui dépend de la commune de Montans.

Installée en bord de rivière, Lisle-sur-Tarn est une ville de fondation dite bastide créée au début du XIII^e siècle. Cette ville nouvelle occupe un site défensif naturel : méandre du Tarn à l'est, ruisseaux « le Vignal » et « le Rabisteau » à l'ouest. L'Isle d'Alby, devenue Lisle-sur-Tarn, connaît rapidement une activité économique importante : commerce du vin (dès le XIII^e siècle) puis du pastel stimulé par l'activité de deux ports fluviaux. Le vin fera donc la richesse de la ville avec un lien via le Tarn vers la plaine toulousaine et montalbanaise. Cette période est essentiellement marquée par la construction de la ville. Un riche patrimoine civil des X^e au XVI^e siècles s'est constitué, majoritairement fait de pan de bois et pour le XVIII^e et XIX^e d'architecture de brique souvent enduite, qui s'est maintenu dans le tissu urbain actuel.

La commune, consciente du patrimoine naturel, culturel, historique et archéologique de son centre-ville (bourg ancien, principaux faubourgs), poursuit une démarche de protection et de valorisation engagée depuis la validation de la ZPPAUP en 2007.

Pour renforcer la protection et la mise en valeur de ces patrimoines paysager, urbain, architectural et archéologique, la commune a souhaité se doter d'un outil d'urbanisme adapté. Le Site Patrimonial Remarquable (SPR) de la ville de Lisle-sur-Tarn et le hameau de Puech-du-Taur a été créé par arrêté ministériel du 15 Mars 2023.

En 2023, Lisle-sur-Tarn a été retenu dans le dispositif Petites villes de demain. L'aide apportée par l'État à la commune interviendra en matière de soutien à l'ingénierie, d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, de développement des services et des activités, de valorisation des qualités architecturales et patrimoniales, d'implication des habitants dans les projets.

Par la suite, la ville entame en 2024, la dernière étape dans la finalisation du projet de SPR avec l'élaboration de son document de gestion, le PVAP. Ce dossier, permettant d'en assurer la conservation et la mise en valeur, est destiné à préciser les modalités réglementaires, graphiques et écrites s'appliquant au SPR. Il comprend un rapport de présentation, deux documents graphiques (le plan général du PVAP et de ses zones et le plan de protection du PVAP) et un règlement.

Le présent dossier, appelé rapport de présentation, est constitué de deux parties. La première consiste en un inventaire des patrimoines sur le périmètre couvert par le plan du SPR. Ce diagnostic associé à un inventaire doit permettre d'identifier et de caractériser les différents patrimoines qu'ils soient paysagers, urbains, architecturaux et archéologiques. Il doit également définir les grandes familles d'immeubles en présentant les caractéristiques typologique, constructive et décorative de chacune. Dans le présent rapport ce classement a été élaboré par époques de constructions et modes de bâtir.

La seconde partie permet de définir les objectifs du PVAP et d'expliquer le choix des différentes zones et les enjeux les concernant. Le diagnostic et la définition des objectifs du PVAP doivent permettre de justifier les prescriptions qui seront énoncées dans le règlement.

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



1. Le Site Patrimonial Remarquable (SPR)



La ville de Lisle-sur-Tarn et le hameau de Puech-du-Taur (commune de Montans)

1.1. LE SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE LISLE-SUR-TARN ET PUECH-DU-TAUR (MONTANS)

La Ville de Lisle-sur-Tarn est située dans le département du Tarn, entre Toulouse et Albi, en pays de bastides au cœur du vignoble de Gaillac. Elle fait partie de la Communauté de Communes de Gaillac-Graulhet qui représente 61 communes et comprend 74 203 habitants (2018). C'est une commune importante du gaillacois avec 4 682 habitants (recensement 2018). Sa superficie est de 86.56 km². Elle se situe en bord du Tarn avec une forte visibilité avec le Hameau de Puech-du-Taur qui dépend de la commune de Montans.

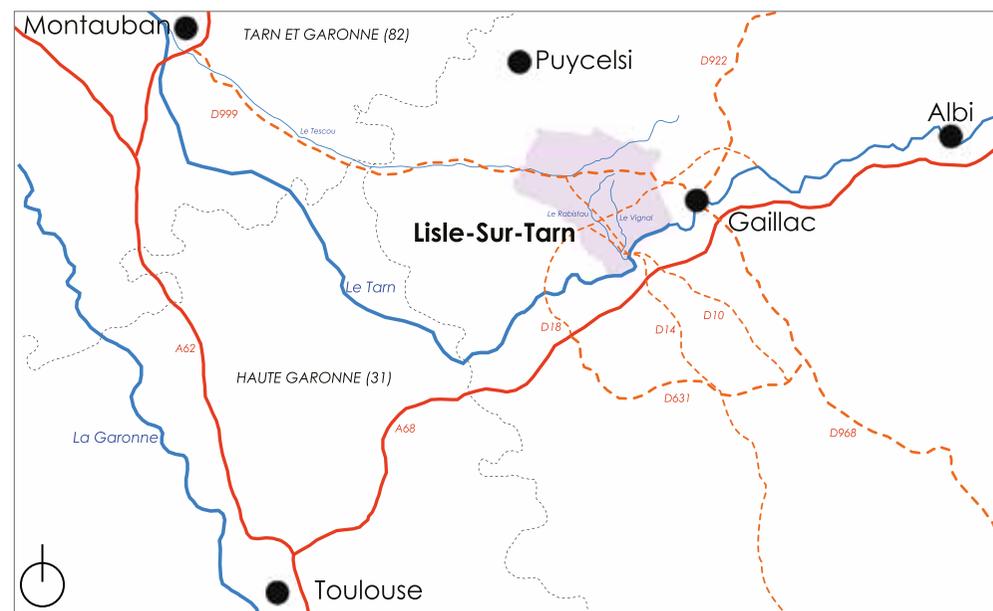
Implantée à l'origine sur la rive gauche du Tarn, la bastide s'est progressivement développée et compte aujourd'hui un ensemble bâti remarquable qui témoigne des ses grandes époques de construction. Autrefois vouée aux activités de commercialisation de vin et du pastel, l'activité vinicole et le tourisme sont les deux fers de lance du développement de la ville actuelle renforcé par l'installation des familles issues du bassin d'emploi de la métropole toulousaine. La qualité des structures urbaines et paysagères, la diversité et la densité des patrimoines confèrent à la ville de Lisle-sur-Tarn une richesse patrimoniale de grande valeur. Au vu de la densité et de la valeur d'ensemble de son patrimoine, la conservation, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur de Lisle-sur-Tarn et le hameau de Puech-du-Taur présentent un intérêt public du point de vue historique, architectural et paysager.

L'arrêté ministériel du 15 Mars 2023 a procédé au classement du site patrimonial remarquable de Lisle-sur-Tarn et le Puech-du-Taur. Cette décision fait suite à une concertation engagée avec l'ensemble des acteurs concernés. Le classement du site patrimonial remarquable et l'élaboration à venir d'un plan de gestion permettront d'assurer dans les meilleures conditions la conservation et la mise en valeur du patrimoine de la ville de Rabastens en lien notamment avec les services de l'État (en particulier la DRAC Occitanie et l'architecte des Bâtiments de France). »

Le tracé du SPR permet de protéger la bastide et ses faubourgs, pour leur valeur patrimoniale. Côté Lisle-sur-Tarn, il découle de la volonté de protéger les différents éléments patrimoniaux de la ville que sont :

- Les traces topographiques, paysagères et construites des anciens lits de ruisseaux du Rabistou et du Vignal qui donne avec le Tarn la forme d'île à l'ensemble :

- le Tarn : la rivière et ses berges arborées sur ces deux rives, les traces des anciens ports, l'élévation urbaine sur le Tarn avec ses jardins en terrasse, le patri-



Situation de Lisle-sur-Tarn dans le grand territoire

moine architectural et industriel en co-visibilité avec la bastide (le château de Belbèze et l'ancien moulin d'Arpaud) ;

- les tracés du Vignal et du Rabisteau constitués de différentes séquences urbaines et paysagères : l'Allée des Promenades, les grands parcs des mystérieuses demeures, la friche paysagère ;
- le végétal associé aux cours d'eau, aléatoire ou domestiqué, qui constitue les nouvelles limites de la bastide ;
- le petit patrimoine lié à l'eau.

- La bastide pour sa valeur historique : fondation du début du XIII^{ème} siècle appartenant à l'ensemble patrimonial des bastides du Sud-Ouest.

- Le patrimoine urbain et architectural de la ville médiévale : le tracé régulier du plan de la bastide avec ses îlots et parcelles, les espaces publics (places à couverts, hiérarchie des rues, pontets), l'église Notre-Dame de la Jonquièrre, les vestiges du couvent des Cordeliers, les maisons à pan de bois de la fin du XV^{ème} et début du XVI^{ème} siècles.



Gymnase communal visible depuis le pont



Maisons au-dessus de l'ancien moulin d'Arpaud, visibles depuis le pont



- Le patrimoine architectural témoin de la densification de la bastide mais aussi de la reconstruction de la ville sur elle-même : maisons de ville, hôtels particuliers et demeures des XVIIème, XVIIIème et XIXème siècles.

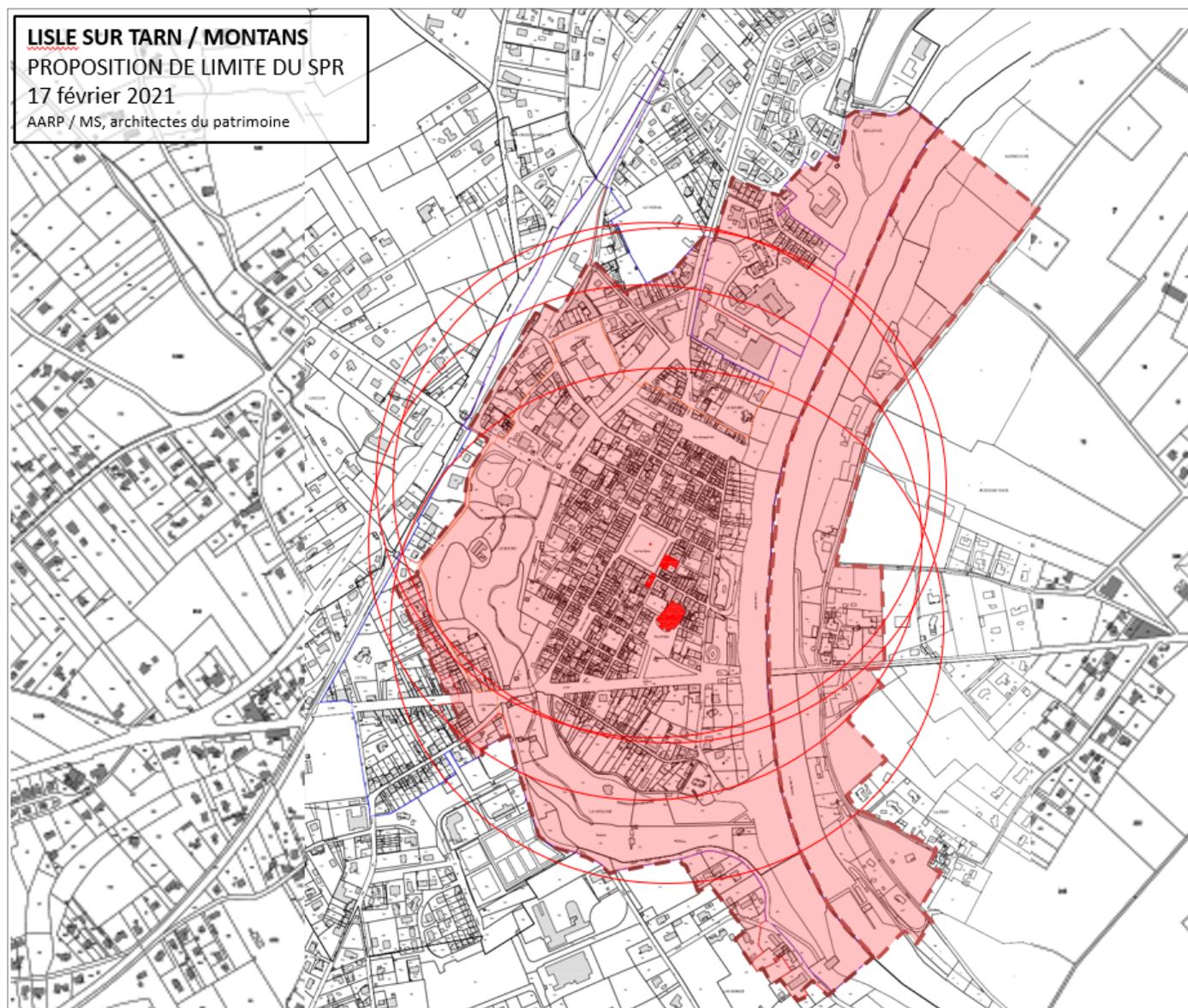
- Le patrimoine architectural et urbain du XIXème siècle : les faubourgs nés des nouvelles infrastructures (la gare, le pont sur le Tarn, le comblement du fossé et de la brèche) et d'un ensemble bâti homogène caractéristique de cette période.

- Le patrimoine architectural lié au territoire viticole, présents dans la bastide et les faubourgs.

- L'ensemble du site du château de Belbèze avec les vues sur le Tarn

Sur la rive gauche, le périmètre s'étend pour protéger les espaces paysagers sauvages ou agricoles, l'ancienne demeure agricole et son parc, le hameau XIXème de Puech-du-Taur se développant le long du Tarn.

Le classement au titre du site patrimonial remarquable (SPR) rend obligatoire l'expertise de l'architecte des Bâtiments de France pour les travaux sur les immeubles bâtis ou non bâtis, les constructions neuves et les espaces publics situés dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable.



Périmètre du Site patrimonial remarquable de Lisle-sur-Tarn et Puech-du-Taur

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



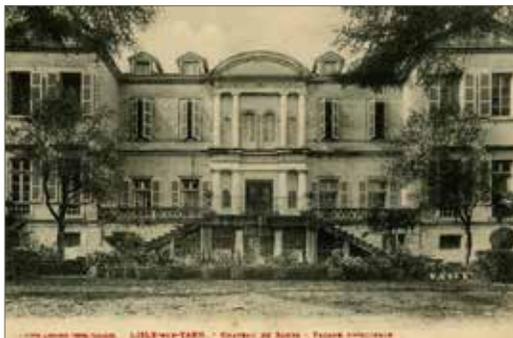
1.2. LES SERVITUDES PATRIMONIALES

A. Les protections au titre des monuments historiques

La commune comprend six monuments historiques classés ou inscrits. La majorité est située dans la ville. Seul le château de Sours et le pigeonnier du château de Lastours se trouvent au nord-ouest de la commune au milieu du vignoble.

Château de Gineste (appellation courante château de Sours)

Inscription partielle par arrêté du 23 décembre 1992.
Éléments protégés : façades et toitures, caves (sous-sol), chai et écurie.
Propriété privée. (cad. 000E01)



Source : Patrimoine en Occitanie, Château viticole dit château Gineste ou château de Sours



Crédit photo : Philippe Poitou dans «Le Gaillac, vin de ville vin des champs, Une histoire du patrimoine du vignoble (XVIe-XXe siècles)»

Pigeonnier du château de Lastours

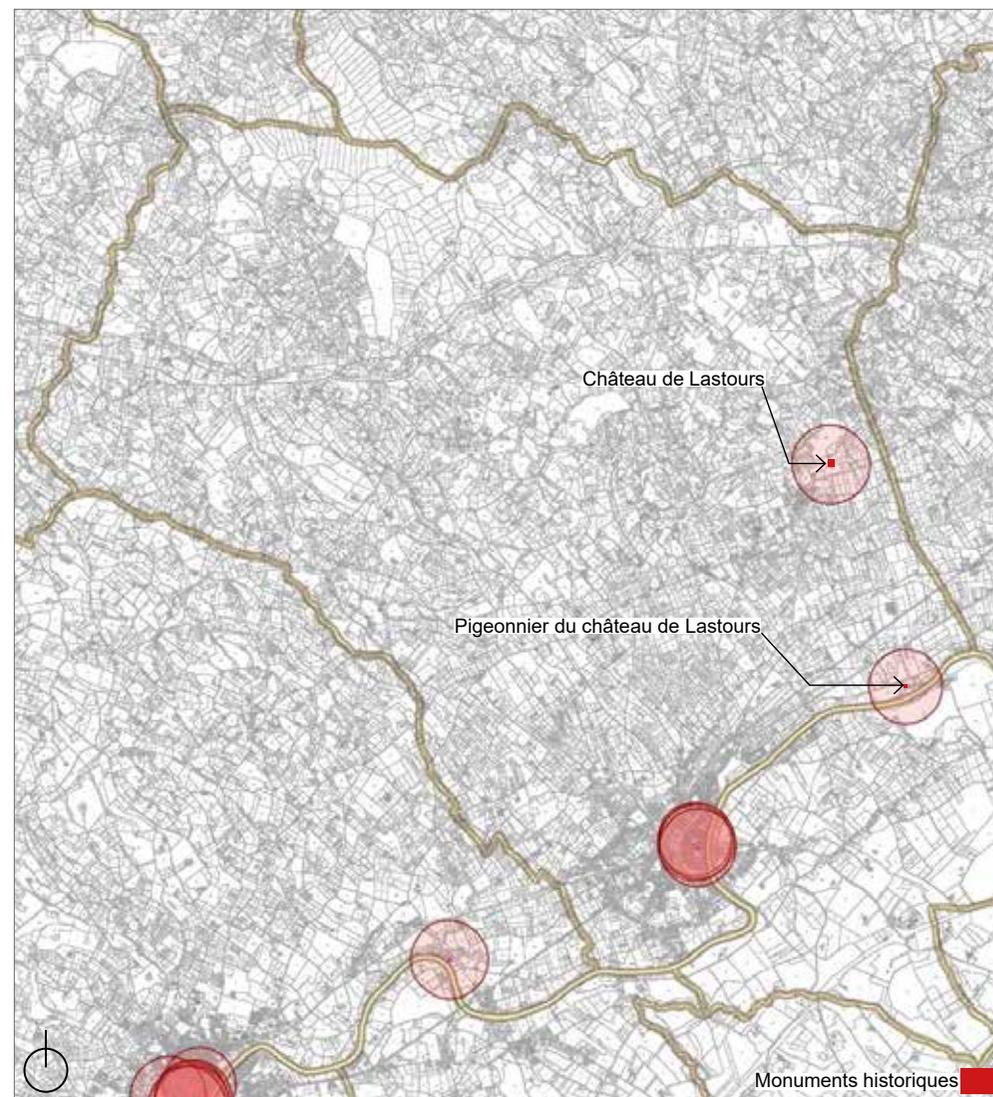
Inscription par arrêté du 7 avril 2015.
Éléments protégés : en totalité
Propriété privée. (cad. 000F02)



Source : Pigeonniers en Midi-Pyrénées, Pigeonnier à Lisle-sur-Tarn (avant restauration)



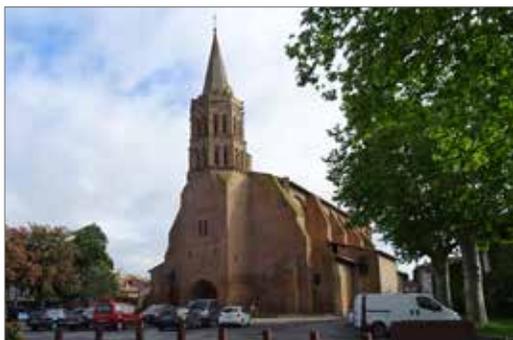
Source : Wikipédia, Pigeonnier de Lastours (après restauration)



Source : Atlas des Patrimoines

Eglise Notre-Dame de la Joncquière

Classement par arrêté du 12 juillet 1886.
Éléments protégés : en totalité
Propriété de la commune. (cad. 000H02)

**Maison sise au coin sud de la place**

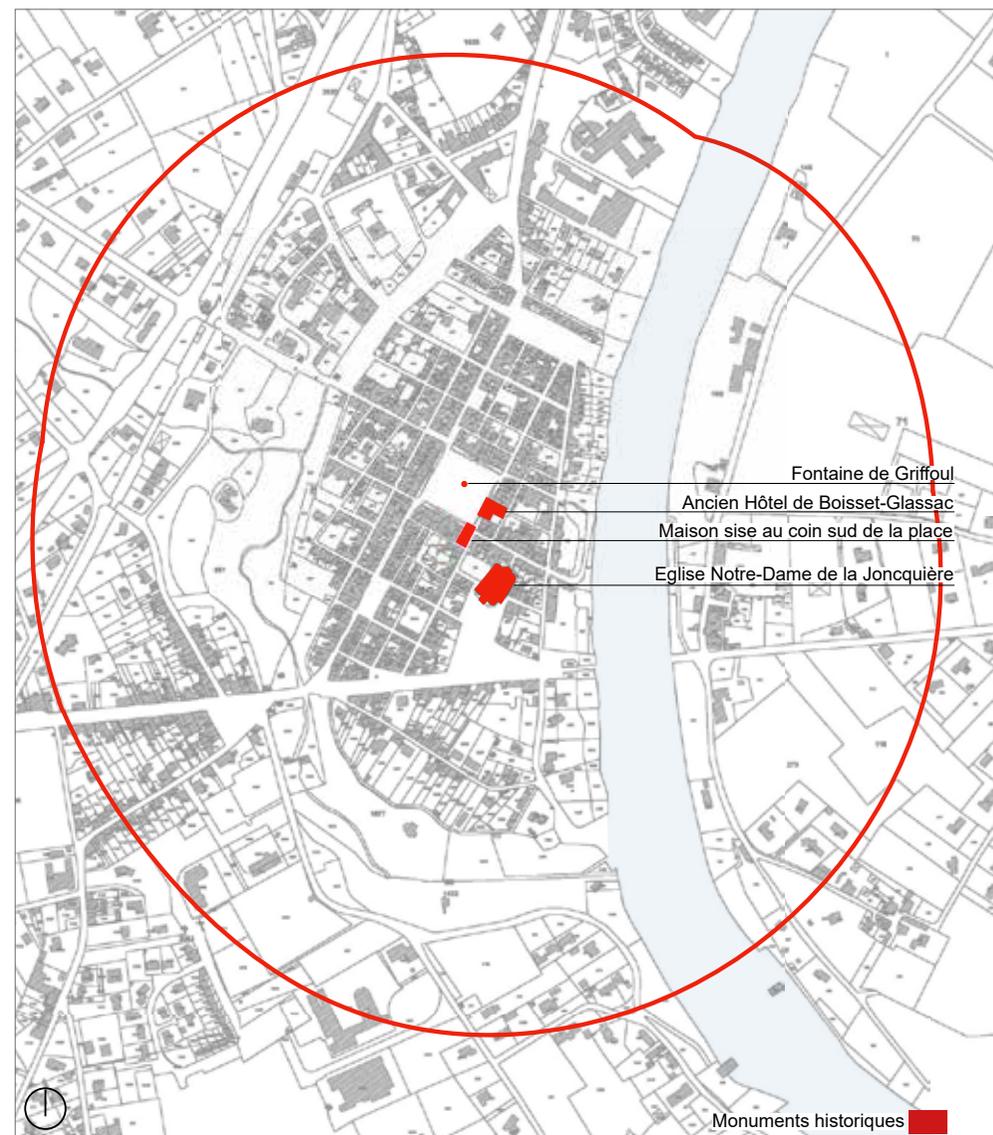
Inscription partielle par arrêté du 17 septembre 1937.
Éléments protégés : élévation et toiture de l'édifice.
Propriété privée. (cad. H)

**Fontaine du Griffoul**

Classement par arrêté du 18 avril 1914, puis par arrêté du 10 décembre 2001.
Éléments protégés : Statue.
Objets mobiliers protégés : vasque en plomb, groupe d'enfants et dauphins en bronze.
Propriété de la commune. (non cadastré, domaine public)

**Ancien Hôtel de Boisset-Glassac**

Inscription et classement partiel.
Éléments protégés : cage d'escalier, ensemble des façades et des toitures, grand salon, petit salon et bureau du maire comportant un décor de boiseries et de toiles peintes du XVIIIème siècle.
Propriété de la commune. (cad. H)



Source : Atlas des Patrimoines, <http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>

Crédit photo : Thérèse Gaigé pour Monumentum, Carte des monuments historiques français

B. Les protections au titre des sites

Le territoire communal comprend trois sites inscrits : Les Vieux Quartiers qui composent le centre-ville de Lisle-Sur-Tarn, la Place Centrale appelée Place Paul Saissac située au centre des vieux quartiers et la Chapelle d'Avens et ses abords (au nord-ouest de la ville).

Les Vieux Quartiers (1)

Inscription par arrêté du 1er octobre 1970.

Superficie : 15ha.

La Place Centrale (2)

Inscription par arrêté du 11 juin 1942.

Éléments protégés : fontaine, arbres, galeries, façades, élévations, toitures des immeubles.

Superficie : 0,030ha.

La chapelle d'Avens et ses abords

Inscription par arrêté du 3 février 1944.

Superficie : 0,30haS.



Crédit photo : Gindou AK pour FilmFrance, www.filmfrance.net



Source : Atlas des Patrimoines, <http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



C. Les protections au titre des sites archéologiques

Le Paléolithique

AGE DE LA PIERRE TAILLÉE OU DE LA PIERRE ANCIENNE

L'apparition de l'homme dans le canton de Lisle-sur-Tarn, remontait à plus de 400 000 ans. Nos lointains ancêtres utilisaient la pierre pour fabriquer les premiers outils, on les appelle galets taillés. Ces outillages de pierre s'affinent et se diversifient durant toute la période du Paléolithique.



Chopper
C'est le premier outillage lithique du paléolithique, il est taillé sur une face de la pierre, il est utilisé pour décaper le sol, frapper les ossements.



Bifide
comme son nom l'indique, il est taillé sur les deux faces et présente une double symétrie. C'est un outil très efficace, il est utilisé pour décaper, découper et parfois pour racher.

Racloir : ce sont des éclats dont un bord est armé, par retouche de façon très régulière. Ils sont utilisés pour racher, ils sont utilisés pour racher, ils sont utilisés pour racher.

LA CHASSE, LA PECHE, LA CUEILLETTE ET LA DECOUVERTE DU FEU

L'économie paléolithique est fondée sur l'exploitation naturelle des ressources animales, végétales, l'homme chasse et pêche, il recueille des baies et ramasse des plantes. Il se déplace selon ses besoins. C'est durant cette période qu'il domestique le feu. Les matières premières sélectionnées pour la fabrication des outils impliquent les différents déplacements liés à leur acquisition. Dans le collection du musée Raymond Lafage, on trouve des galets de la Garonne.



Bifide
C'est le premier outillage lithique du paléolithique, il est taillé sur une face de la pierre, il est utilisé pour décaper le sol, frapper les ossements.



Racloir
ce sont des éclats dont un bord est armé, par retouche de façon très régulière. Ils sont utilisés pour racher, ils sont utilisés pour racher.

Le Néolithique «âge de la pierre polie»

LE NÉOLITHIQUE

Il y a 7500 ans, une nouvelle commença : le Néolithique. La sédentarisation du peuplement humain et la mise en culture progressive des terres, modifiaient peu à peu le paysage. L'homme ne vit plus simplement de chasse, pêche et cueillette. Il va construire un habitat, domestiquer les animaux et cultiver des plantes. L'outillage lithique et osseux se modifie, des objets nouveaux en pierre dure et plus apparemment : haches, faucilles, etc. Le néolithique est une innovation capitale, elle facilite considérablement le stockage (grains, laine, légumes), ainsi que le culton à l'abri.

LES INNOVATIONS



Hache polie
C'est le premier outillage lithique du néolithique, il est utilisé pour abattre les arbres, il est utilisé pour abattre les arbres.



Couteau
C'est le premier outillage lithique du néolithique, il est utilisé pour abattre les arbres, il est utilisé pour abattre les arbres.

OCCUPATION DES SOLS

Au 8^{ème} siècle, seuls les objets de pierre ont été les protagonistes, au début de la poterie tout a fait absente des collections du musée de nombreux haches polies ont été ramassées et plusieurs sites d'habitat ont pu être localisés.

Les sites d'habitat ont été plus ou moins nombreux, ils sont plus ou moins nombreux, ils sont plus ou moins nombreux.

LES VARIÉTÉS DE ROCHES

Il y a de nombreux types de roches ont été utilisées, très tôt les hommes néolithiques ont sélectionné celles les plus aptes à la taille et à l'obtention d'un bon tranchant : quartzite, schiste, métabasite, cristine, jaspé, cristine calcaree, roches éruptives. Il est possible que tout cela ait pu, en partie, conditionner les installations et les déplacements des populations.

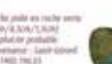
Malgré les incertitudes inhérentes aux caractéristiques des roches effectuées à la fin du 8^{ème} siècle, les quarante et une lames de pierre polie du musée Raymond Lafage offrent un potentiel d'information d'un site inhabituel, notamment au travers de la matière première qui les constitue.

Pour la moitié de la série, ces objets sont façonnés sur des galets d'origine garonnaise : conglomères, schistes tarbais, quartzites. Les productions de l'extrême sud-ouest du Massif Central représentent le tiers de la série : cristines calcarees du Rouergue, métabasites et métabasites de l'Aquaine, amphibolites. Les roches d'origine locale sont plus rares (cinq pièces) : eclogites et roches vertes alpines anciennes.

Outillage lithique du Néolithique



Hache polie
C'est le premier outillage lithique du néolithique, il est utilisé pour abattre les arbres, il est utilisé pour abattre les arbres.



Couteau
C'est le premier outillage lithique du néolithique, il est utilisé pour abattre les arbres, il est utilisé pour abattre les arbres.



Bifide
C'est le premier outillage lithique du néolithique, il est utilisé pour abattre les arbres, il est utilisé pour abattre les arbres.

Source : Ouvrage collectif (Brigitte BENNETEU, Véronique LASSERE, Jeannie CADEILHAN, Francis FUNK), Catalogue d'exposition, Voyage archéologique dans le canton de Lisle-sur-Tarn, collection du musée Raymond Lafage



Source : Ouvrage collectif (Brigitte BENNETEU, Véronique LASSERE, Jeannie CADEILHAN, Francis FUNK), Catalogue d'exposition, Voyage archéologique dans le canton de Lisle-sur-Tarn, collection du musée Raymond Lafage

L'Antiquité

LA ROMANISATION

Dès le 1^{er} et le 2^e siècles avant notre ère, des agglomérations se développent au bord du Tarn. À l'époque Gallo-romaine, le canton est peuplé, mais aucun vestige de moment important n'a perduré. En revanche, il a été découvert de nombreux signes d'occupation romaine, dans l'art de la céramique dans les ateliers de Montans, à 7 kilomètres en amont de Lisle-sur-Tarn.

Sur le sol du canton, la collecte de tasses plates à rebord, huiles courbes, potes basses de formes différentes, fragments de marbre, poids de terre cuite, débris de poterie et de restes d'amphores, témoigne d'une forte densité d'occupation humaine à cette époque.



Fragment
(7 cm x 4,5 cm x 2,3 cm)
Provenance : Montans
Inv.1910.171.25

LA CÉRAMIQUE SIGILLÉE

Au 1^{er} et 2^e siècles, plus de deux cents potiers à Montans fabriquent des vases exportés dans tout le bassin inférieur du Tarn et de la Garonne, jusque vers la façade atlantique. Les productions de céramique imitent les productions italiques de sigillée. C'est une vaisselle de table au vernis rouge que l'on fabrique à des milliers d'exemplaires.



Fragment de sigillée (frag. 37)
Provenance : Montans
Inv.2003.171.012

TECHNIQUE DE FABRICATION

La glaise locale est préparée. Des vases, au tour ou au moule, sont façonnés. Les pièces sont enduites d'un engobe argileux très soigneusement affiné. Après une semaine de séchage, la cuisson est réalisée à 950° dans des fours à flamme isolée. La pâte devient rosée ou beige, dure, sonore et la surface prend une couleur uniformément rouge.

Des poinçons d'argile (en latin sigilla, d'où le nom de céramique sigillée) servent à imprimer les décors dans le creux des moules. D'autres poinçons, en os, marquent sur les vases les noms des fabricants.



Copie d'une sigillée
Famille sigillée
Provenance : Montans
Inv.2003.171.01

Le fonds archéologique antique comprend plus de 100 pièces, fragments de céramique sigillée dans 14 fragments de moules.

Il s'agit principalement de formes courantes (coupes (frag.37 et frag.39) décorées d'oves et d'éléments floraux.

Moule en céramique sigillée (frag. 37)
Provenance : Montans
Inv.2003.171.027
Le décor des os est obtenu à l'aide de trous qui structurent le nom à la fin du vase.

LA CULTURE DE LA VIGNE

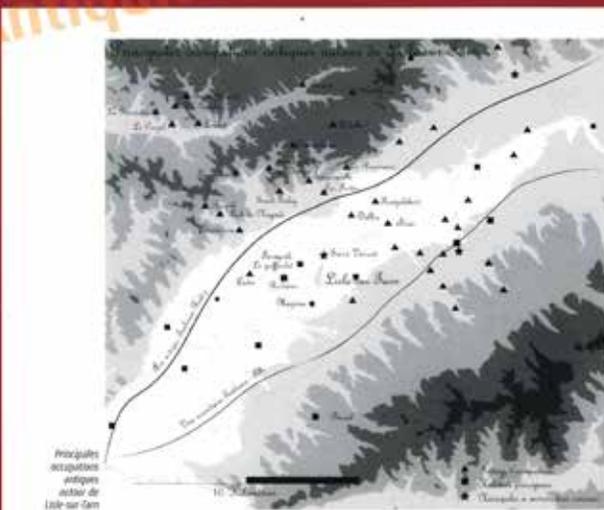
Parmi les nombreuses activités économiques gallo-romaines de ce canton, on peut retenir la culture de la vigne. La culture antique dans la basse vallée du Tarn a longtemps été discutée, mais la preuve de son développement a été attestée par la découverte d'un four d'amphores pour le vin à Montans, daté du 1^{er} siècle de notre ère.

Deux fragments d'amphores conservés au Musée Raymond Lafage, proviennent des Galaberts et de la Saboterie.



Amphore (fragment) CA

L'Antiquité



Provinces acquises antiques autour de Lisle-sur-Tarn

LES VILLAE GALLO-ROMAINES

Cette période est marquée par l'existence de villae gallo-romaines. Achille Gallac en dénombre une quarantaine : villae ou habitats plus modestes près de cours d'eau. Pendant la seconde moitié du 1^{er} siècle, les fermes - souvent en bois - se transforment, sous l'influence romaine, en villae maçonnées. De nombreux vestiges de sols décorés ont été trouvés dès la fin du XIX^e siècle. Peu ont été conservés.

De la céramique antique provient de la villa de Rodières ou du Griffoulet. Dans ce dernier site, ont été trouvés de nombreux fragments de céramique : un antéfixe, un poids en terre cuite, des morceaux de revêtements, des tessons de verre, quelques rares monnaies. Le reste du fonds de collection de la période antique du musée Raymond Lafage provient de Montans ou de ses environs. Il se compose de quelques amphores, de lampes à huile, d'un vase grec, de fusaïoles et de fragments de poteries sigillées.



Antefix
Décor antéfixionnel
Provenance : Montans
Inv.2003.171.01



Fusaïole
Décor de lampes
Provenance : Montans
Inv.1910.171.27

Source : Ouvrage collectif (Brigitte BENNETEU, Véronique LASSERE, Jeannie CADEILHAN, Francis FUNK), Catalogue d'exposition, Voyage archéologique dans le canton de Lisle-sur-Tarn, collection du musée Raymond Lafage

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



D. Le Patrimoine environnemental : ZNIEFF

Les ZNIEFF constituent un outil de connaissance du patrimoine naturel national de la France. La présence d'une ZNIEFF ne confère au territoire aucune protection réglementaire ; il s'agit simplement d'un instrument d'appréciation et de sensibilisation destiné à éclairer les décisions publiques ou privées.

Le territoire de Lisle-sur-Tarn comporte deux zones de ZNIEFF.

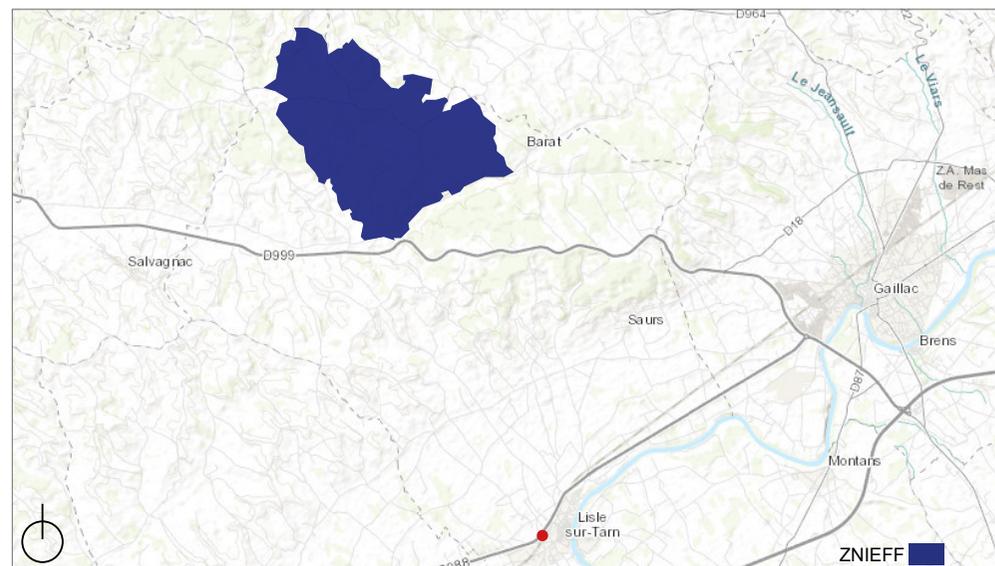
La forêt de Sivens

Située au nord du territoire communal, sur les coteaux, la forêt de Sivens (ZNIEFF de type 1) d'une superficie de 1186 ha dont 802 sur la commune, a été retenue comme Espace Naturel Sensible par le Conseil Général du Tarn.

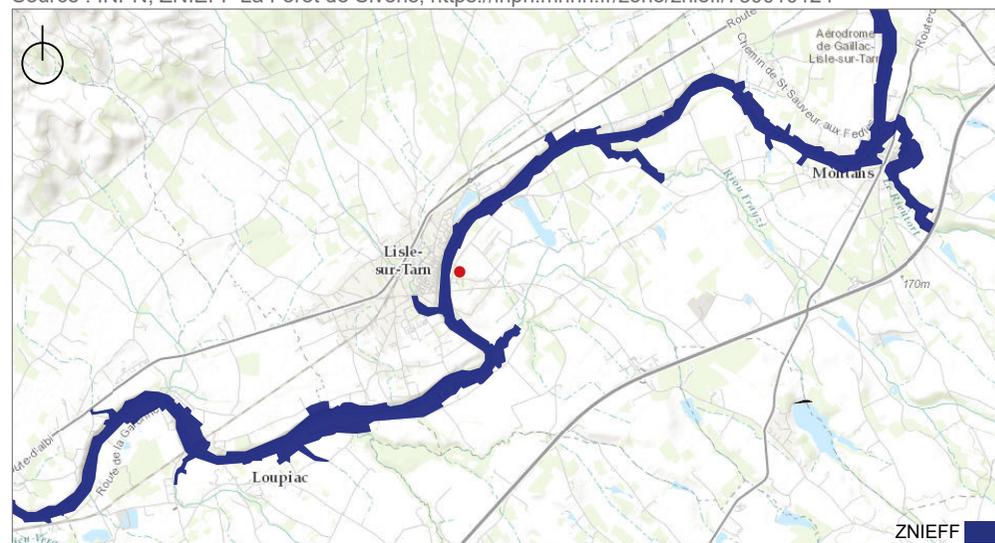
Les critères d'intérêt sont surtout liés à l'importante biodiversité faunistique et notamment ornithologique: site de nidification de nombreux rapaces tels que l'Aigle botté, le Circaète, l'Autour, l'Épervier, le Hibou moyen-duc et le Busard. La Bécasse, le Pic mar, l'Engoulevent et la Pie-grièche écorcheur sont également présents au sein de ce massif forestier qui abrite des mammifères tels que la Genette, la Martre et l'Écureuil. D'un point de vue floristique, la forêt de Sivens présente un intérêt particulier de par la présence du Chêne tauzin, du Ciste à feuille de sauge et du Chêne liège de la Jasse qui constitue une curiosité botanique. Cette ZNIEFF présente aussi un intérêt mycologique avec une grande diversité de champignons forestiers.

La Basse Vallée du Tarn

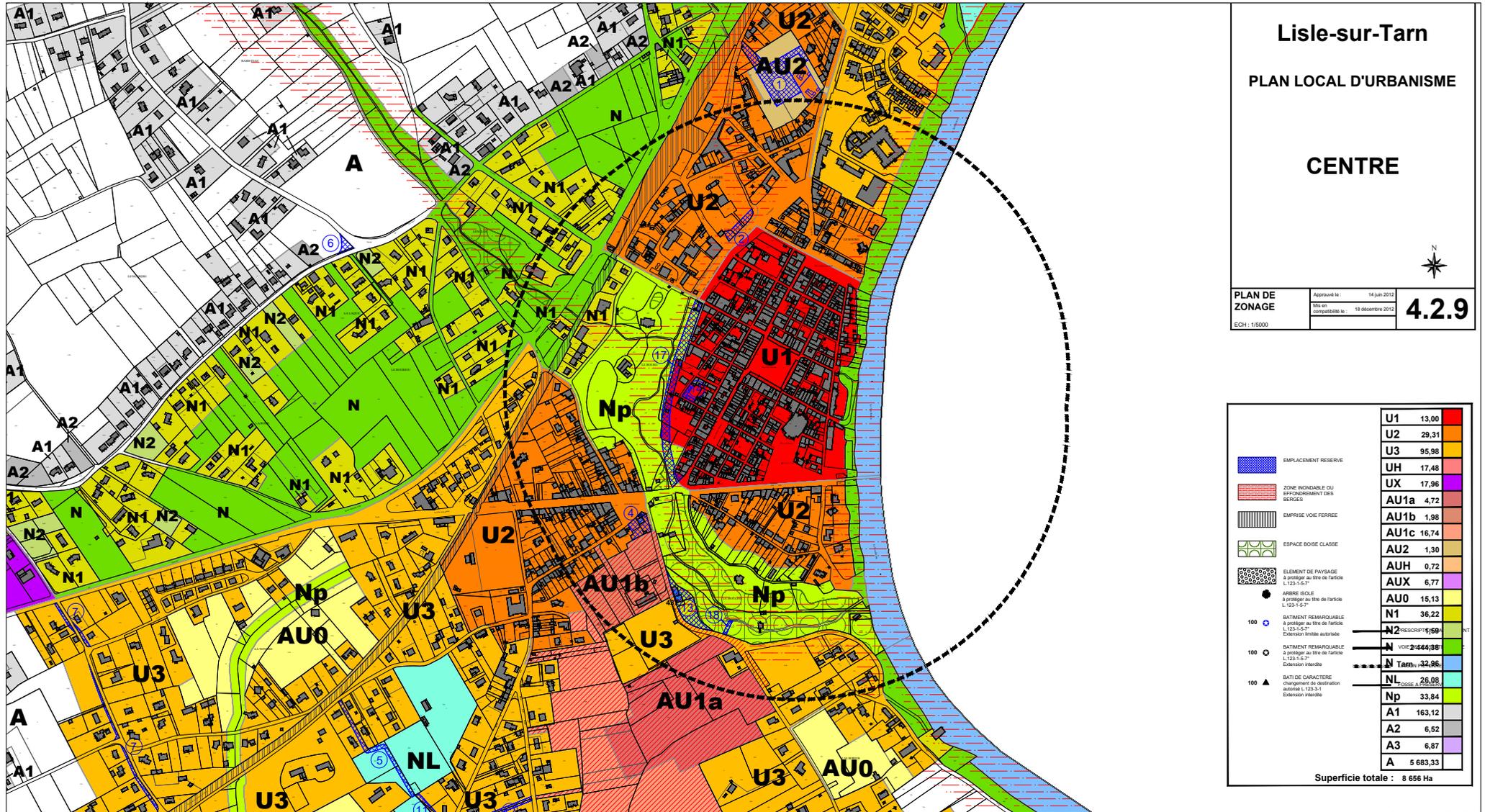
Cette ZNIEFF occupe une portion de la rivière Tarn à cheval sur trois départements (Tarn, Haute-Garonne et Tarn-et-Garonne), sur un linéaire d'environ 3628ha. L'altitude moyenne est de 108m. à son extrême est, elle débute au niveau de la commune de Saint-Juéry (à proximité immédiate d'Albi) pour se terminer à sa confluence avec la Garonne au niveau de la base de loisirs de Saint-Nicolas-de-la-Grave. Les composantes paysagères sont le lit mineur de la rivière et sa ripisylve, des portions d'affluents ainsi que des zones boisées et agricoles. La zone héberge une flore riche. Une grande partie des espèces appartient aux communautés annuelles thermophiles des pentes abruptes surplombant la rivière. La ripisylve, les falaises suintantes et les sables des bords de la rivière portent localement des espèces végétales ayant une grande valeur patrimoniale d'un point de vue faunistique, plusieurs groupes taxonomiques ont été recensés dont les plus représentatifs sont les oiseaux et les poissons pour les vertébrés, les orthoptères et les crustacés pour les invertébrés.



Source : INPN, ZNIEFF La Forêt de Sivens, <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/730010124>



Source : INPN, La Basse Vallée du Tarn, <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/730030121>



Extrait du PLU : plan de zonage, règlement graphique

1.3. LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le PLU, établi par le bureau d'étude « Paysage, études & aménagements urbains » a été publié le 20 Octobre 2023 par la collectivité. Les choix retenus dans le PADD s'inscrivent dans une préservation des patrimoines, paysager, urbain et bâti du territoire communal.

Préserver les espaces agricoles qui occupent une grande partie de la commune – classer en zone A.

Préserver les espaces naturels situés majoritairement au nord de la commune – classer en zone N :

- la ZNIEFF de type I « Forêt de Sivens » ;
- aux masses boisées des coteaux.

Certains boisements ont été protégés en espaces boisés classés – EBC :

- boisements associés à la forêt de Sivens ;
- divers petits boisements situés au sein de la zone agricole, plus particulièrement sur la partie ouest du territoire et qui constituent des marqueurs paysagers identitaires.

Préserver des éléments du paysage :

Le plan de zonage fait ainsi apparaître divers éléments paysagers à préserver et notamment des arbres isolés à conserver en raison de leur caractère de marqueurs identitaires dans le paysage communal.

Préserver le bâti remarquable présent sur le territoire communal :

- maisons d'habitation sans lien avec l'activité agricole ;
- habitations ou bâtiments présents sur un site à vocation agricole ;
- dépendances ou annexes sans lien avec l'agriculture et non habitées mais présentant des contraintes agricoles jugées incompatibles pour autoriser un changement de destination.

Un numéro est associé à chacun des bâtiments repérés et renvoie au document « Inventaire du bâti de caractère de la commune de Lisle-sur-Tarn » annexé au rapport de présentation. Celui-ci contient une fiche de description du site et du paysage et de l'architecture du bâtiment, ainsi qu'une fiche de prescriptions architecturales et paysagères. Une distinction a été réalisée entre les bâtiments pour lesquels une extension est autorisée (les deux premiers cas) et ceux pour lesquels elle ne l'est pas. (le dernier cas)

Préserver de bâti remarquable au titre de l'article L123-3-1 du code de l'urbanisme :

Le document graphique identifie 15 bâtiments, repérés par la chambre d'agriculture comme « dépendances ou annexes sans lien avec l'agriculture et non habitées » et pouvant faire l'objet d'un changement de destination en habitation, puisqu'ils ne présentent pas de contraintes agricoles jugées incompatibles. Comme pour les bâtiments remarquables à préserver au titre de l'article L123-1-5-7° du code de l'urbanisme, le bâti de caractère pouvant changer de destination est repéré par un numéro renvoyant au document « Inventaire du bâti de caractère de la commune de Lisle-sur-Tarn.

Contre l'étalement résidentiel en milieu rural :

L'objectif est de préserver l'urbanisation compacte en privilégiant la densification des espaces déjà urbanisés – zone UH (habitat uniquement) :

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025



ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



2. Morphologie urbaine du grand territoire vers la ville

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



2.1. LE TERRITOIRE COMMUNAL

A. Les entités paysagères

La commune de Lisle-sur-Tarn, située dans la vallée du Tarn, fait partie du vignoble de Gaillac, appellation contrôlée depuis 1938. Implantée sur la rive droite de la rivière, ce vaste territoire rural, étroit et allongé, se développe vers le nord embrassant quatre entités paysagères.

La plaine du Tarn

La plaine alluviale du Tarn s'organise depuis la rivière en deux terrasses majeures permettant de relier les coteaux. C'est un territoire agricole fertile qui s'organise en polyculture alliant céréaliculture et élevage, mais aussi la viticulture notamment dans les secteurs les plus proches des coteaux.

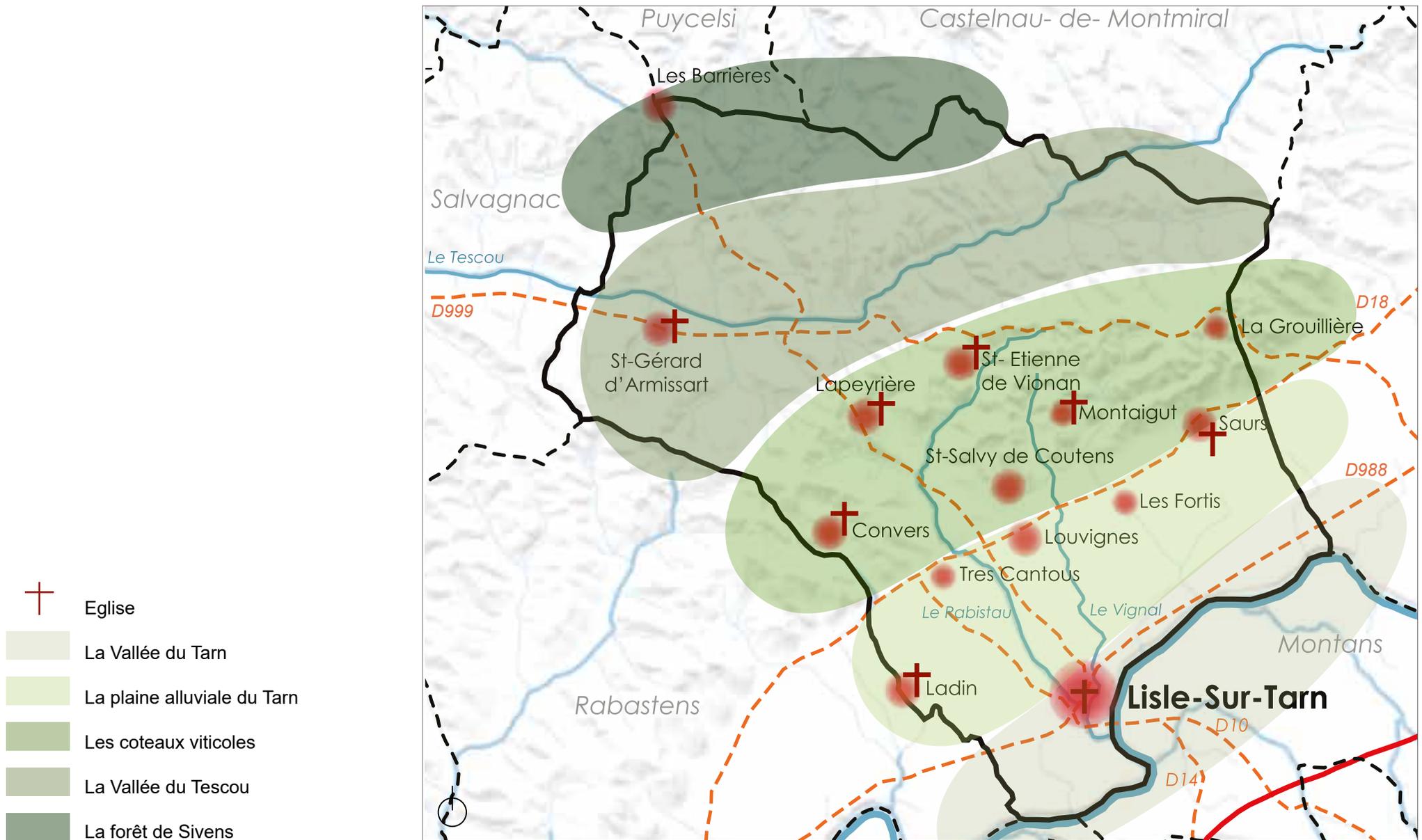
C'est dans cet espace plat que se sont implantées depuis le moyen âge les principales voies de communication longeant le Tarn : la route nationale avec ces majestueux alignements de platane, la voie ferrée et l'actuelle D18 reliant les différents hameaux : les Tres Cantous, Louvignes, Les Fortis, Ménerque, et, au pied des collines, Saur.



La plaine depuis les coteaux, vers Montaigut



Le domaine viticole d'Escabes, implanté à la jonction des terrasses et des coteaux



Les coteaux

Ici, le relief est vallonné, les collines sont soulignées par de nombreux ruisseaux qui s'écoulent vers la vallée du Tarn. Les guides touristiques présentent ce territoire comme "la Toscane Lilloise".

Les coteaux viticoles

Les premiers coteaux jouxtant la terrasse haute sont majoritairement plantés de vignes. Les anciennes paroisses rurales implantées au sommet de mamelons se succèdent de loin en loin : Saint Salvy-de-Coutens, Lapeyrière, Convers, Montaigut. Ce dernier hameau constitue le premier lieu d'urbanisation de la commune. Le castrum édifié sur un piton dominant la vallée du Tarn a été assiégé par Simon de Montfort, puis démantelé. Le château détruit, les habitants de Montaigut se sont placés sous la protection des chevaliers de L'Isle. C'est à leur intention que fut créé par Raymond VII la bastide de Lisle-sur-Tarn.



Le hameau de Montaigut

Les collines boisées et les vallons agricoles

Au nord des coteaux viticoles « s'étend un secteur caractérisé par des reliefs collinaires modérés, généralement boisés, tout au moins sur leur partie sommitale. Sur le flanc ou au sommet de certains mamelons, on peut observer une structure de bocage tout à fait intéressante, tant d'un point de vue du paysage que des conditions environnementales. » (1) Entre ces boisements, des vallons sont dédiés à l'agriculture, essentiellement de la polyculture et de l'élevage. Les hameaux de Saint-Etienne de Vionan, Lapeyrière et Convers sont implantés dans ce secteur.

(1) extrait du rapport de la ZPPAUP – Isabelle Moulis et Jean-François Lamour



Le hameau de Saint-Etienne-de-Vionan

La Vallée du Tescou

Le Tescou traverse le Nord de la commune selon un axe est ouest parallèle au Tarn. La départementale 999 inscrit son tracé dans le cours de la vallée. Le paysage est constitué de collines allongées avec des forêts sur les plus fortes pentes, des terres agricoles (polyculture), des pâturages et prairies. L'ancienne paroisse rurale de Saint-Gérard d'Armissard est le seul groupement d'habitat de de la vallée.

La forêt du Sivens (ZNIEFF)

Cet ensemble forestier de coteaux est essentiellement composé de taillis sous futaie, de futaies de chêne et de plantations de résineux. L'essentiel des plantations appartient au conseil général du Tarn (forêt départementale gérée par l'ONF) et possède une vocation touristique de découverte de la nature. Cette forêt est proche de par sa structure et ses intérêts faunistiques de la forêt de Grésigne voisine. Saint-Gérard d'Armissard est le seul groupement d'habitat de de la vallée.



Eglise de Saint-Gérard d'Armissard

B. Le patrimoine bâti communal

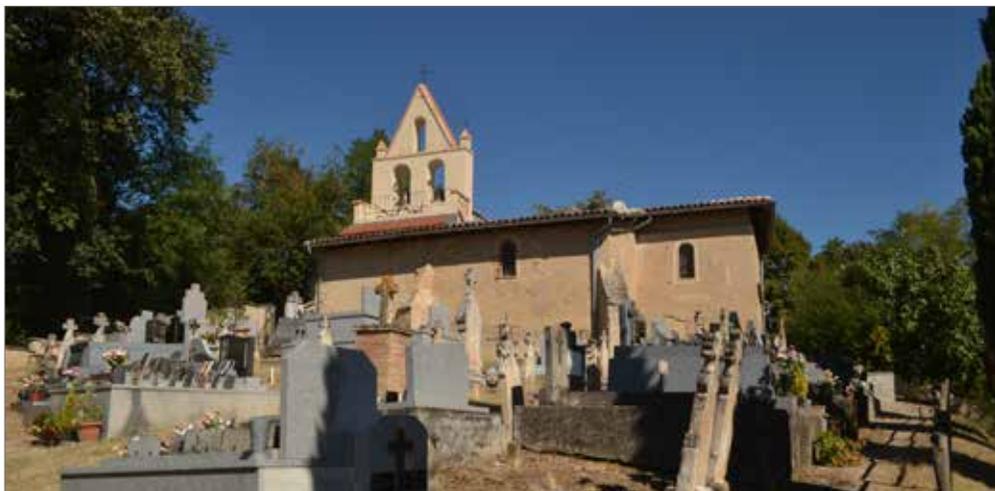
Les anciennes paroisses rurales sont nombreuses sur la commune. Situées à la jonction de la plaine et des collines ou au sommet des coteaux, se sont des lieux discrets dissimulés par des haies champêtres. Seuls les clochers des chapelles et les cyprès des cimetières révèlent leurs présences.



Eglise de Montaignut



Chapelle Saint-Salvy de Couvens



Chapelle Saint-Pierre de Convers



Chapelle de Saur

Dans la plaine du Tarn et sur les coteaux, le patrimoine bâti est lié à l'agriculture et la viticulture. Les fermes et les domaines, avec demeure ou château, témoignent de la culture de la vigne depuis l'époque médiévale et de son développement au cours du XIX^{ème} siècle. Les grands arbres sont des marqueurs de ce paysage : arbres d'alignement le long des allées des domaines et des chemins ruraux, parc des demeures et châteaux, arbres roi marquant l'entrée d'une ferme ou un carrefour. Ces sujets remarquables composés de platanes, cèdres, séquoïa et pins parasol signalent, mettent en scène et accompagnent le patrimoine bâti.

Les nombreux pigeonniers isolés dans les champs ou à proximité des exploitations sont d'autres éléments-repères de ces terres agricoles et viticoles.



Pigeonnier à Louvignes



Pigeonnier à Sauris



Allées de platanes château de Lastours



Le long de la D18



Cèdre le long de la D18



En allant vers Sauris



La maison forte des Cassagnols - XVIIe siècle



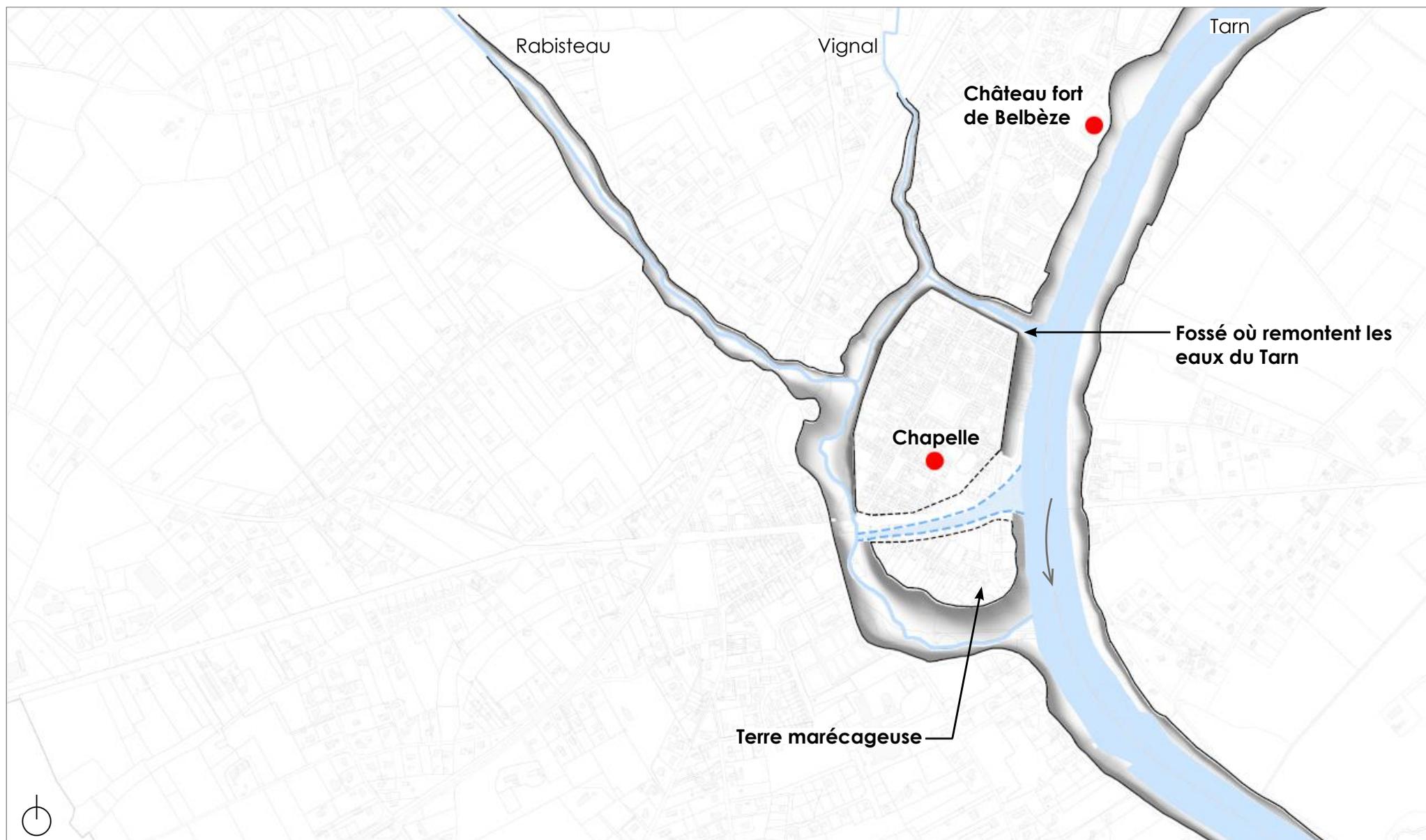
La demeure des Lormières à Louvignes - XVIIIe siècle



La ferme de Borie Vieille et son chai - XIXe et XXe siècles
Crédit photo : Philippe Poitou dans «Le Gaillac, vin de ville, vin des champs»



Le château des Fortis - XIXe siècle
Crédit photo : Philippe Poitou, patrimoine.larégion.fr



2.2. LA FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

A. Un site façonné par les cours d'eau

L'île / L'isle / Lisle-sur-Tarn

Dans la plaine alluviale du Tarn, implantée sur la rive droite comme Gaillac en amont et Rabastens en aval, Lisle-sur-Tarn tire sa dénomination de son milieu naturel originel en île ou en presqu'île, évoluant de Yla, à Isla d'Albigeois, à Isla d'Alby, à Lisle-sur-Tarn.

Cette « île » est dessinée d'une part par les berges abruptes, d'une quinzaine de mètres de haut, façonnées par la rivière, et d'autre part, par les ruisseaux sinueux, provenant des coteaux. Le Vignal rejoint le Rabisteau et tous deux sont affluents du Tarn. A leurs confluences, les terres sont marécageuses. Au nord, un fossé où remontent les eaux du Tarn constitue la dernière limite de « l'île ».



Le château de Belbèze et en aval la bastide

Mémoire du château fort, le château de Belbèze

Le château de Belbèze, ou Bellevue, est situé à 400m en amont du bourg, en bordure du Tarn. L'édifice actuel date à la fin du XVIIIe siècle dans un style néoclassique sobre, attribué à Charles Pie du Puget. Selon un plan en U, la cour d'arrivée est desservie par une allée. Le corps de logis principal s'élève sur un léger soubassement et sur trois niveaux, et est pourvu de deux ailes latérales sur un niveau. L'étage de soubassement voûte accueillait les activités de vinification.

Il a été reconstruit sur l'emplacement d'un château fort médiéval qui, selon les historiens, contrôlait et sécurisait le passage sur le Tarn. Le ruisseau des Cassarous rejoint le Tarn à cet endroit-là, complété par des fossés qui défendaient le château fort.



Château de Belbèze ou Bellevue - XVIIIème siècle, façade d'entrée

Vestiges de la chapelle romane

Du vestige de la chapelle romane subsiste le portail enchassé dans l'élévation nord de l'église paroissiale Notre-Dame de la Joncquière.

Il combine des éléments issus de la tradition antique tels que l'ouverture en plein cintre à forte connotation triomphale, la présence de colonnes recevant l'arc et garnissant les piédroits, mais aussi le développement en profondeur avec la multiplication des voussures insérées dans un avant-corps.



Vestige de la chapelle romane

Tarn

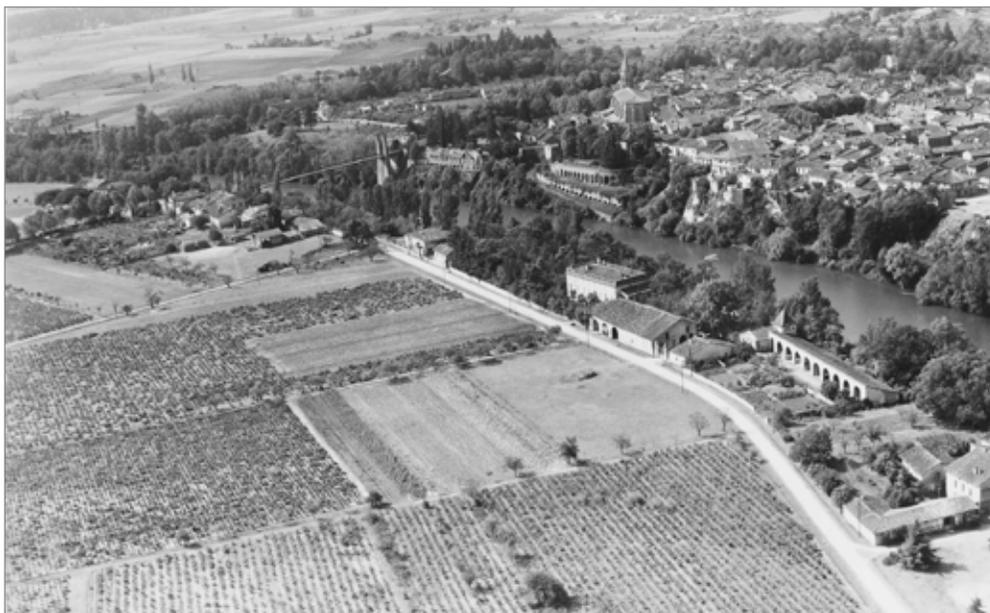
Le franchissement de la rivière

Le bourg s'est développé uniquement sur la rive droite. Au fil des siècles, plusieurs dispositifs ont permis la traversée pour rejoindre la berge opposée.

Un bac positionné à hauteur du port inférieur assurait le passage vers l'autre rive, tel que le cadastre napoléonien le représente (1831).

Alors que le pont d'Albi est le plus ancien construit au XI^{ème} et élargi en 1820 et le pont de Marssac construit en pierre en 1777, la traversée du Tarn n'est devenue une chose importante qu'au XIX^{ème} et de nombreux ponts, pour la plupart suspendus, sont construits.

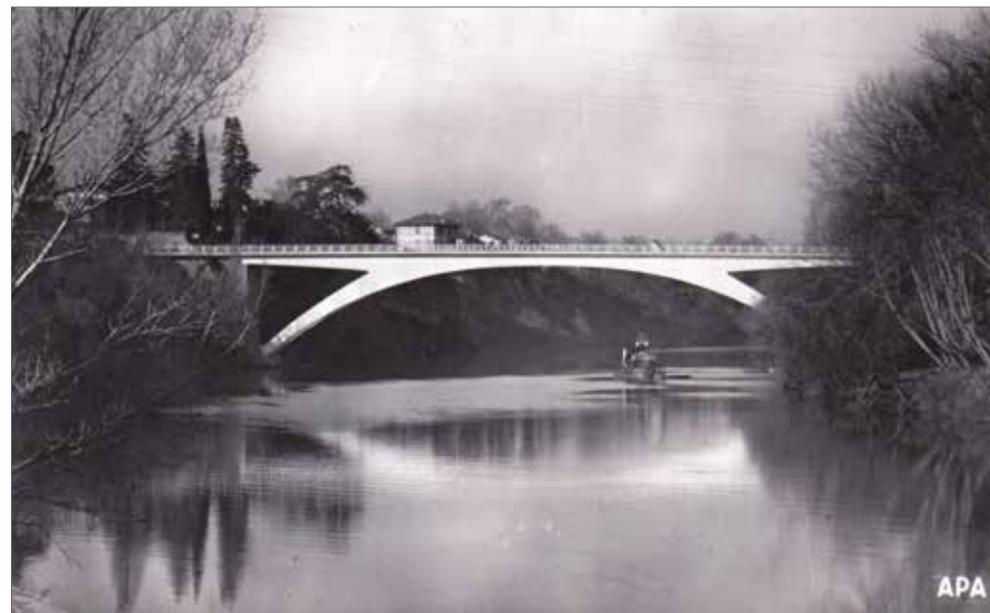
Celui de Lisle-sur-Tarn est construit en 1838 et mis en service en 1839. Il est remplacé en 1955-56 par le pont actuel à arc unique avec tablier supérieur en béton armé de l'ingénieur Jean Courbon dont le dessin fin et élancé s'inscrit remarquablement dans le cadre paysager des rives du Tarn.



Pont Haubané reliant Lisle-sur-Tarn à Puech du Taur, photo aérienne entre 1945 et 1956 Henrard Roger, médiathèque du patrimoine et de l'architecture, ministère de la culture



Un bac permet de relier Lisle-sur-Tarn au hameau de Puech-du-Taur, cadastre Napoléonien (1831)



Pont en arc avec tablier supérieur construit en 1955-56 par Jean Courbon, professeur à l'école des Ponts et Chaussées du cours de résistance des matériaux

Le retournement de la ville au XIX^{ème} siècle, la façade emblématique sur le Tarn

La bastide médiévale s'est installée sur cette « île », protégée derrière ses remparts (complétés des fossés dans lesquels coulaient les ruisseaux affluents du Tarn). Côté Tarn, seule la porte du Port permettait les échanges. Les périodes de paix s'installant, l'enceinte devenant obsolète, la ville s'est progressivement ouverte et retournée sur la rivière. Les grandes demeures ont aménagé les espaces disponibles en créant des terrasses jardinées étagées pour s'installer sur ces berges abruptes. Elles sont construites par des murs de soutènement en briques doublés d'arcades, à proximité du quai du port inférieur et de la culée du pont. Cette intervention humaine est entourée par la ripisylve qui se développe librement sur les rives. Depuis le XIX^{ème} siècle, cette façade sur le Tarn est devenue emblématique et forme une des représentations de Lisle-sur-Tarn les plus reprises, en cartes postales notamment. Cette vue pittoresque est appréciable en venant de Montans. Aujourd'hui, le développement de la ripisylve sur les berges tend à faire disparaître les constructions étagées. Un équilibre est à trouver en lien également avec la gestion du secteur qui est zone inondable ou effondrement des berges au PPRi.



Élévation sur le Tarn au début du XX^{ème} siècle



Même vue aujourd'hui, la masse boisée des ripisylves et l'invasion des bambous masquent les murs de soutènement des jardins en terrasse.

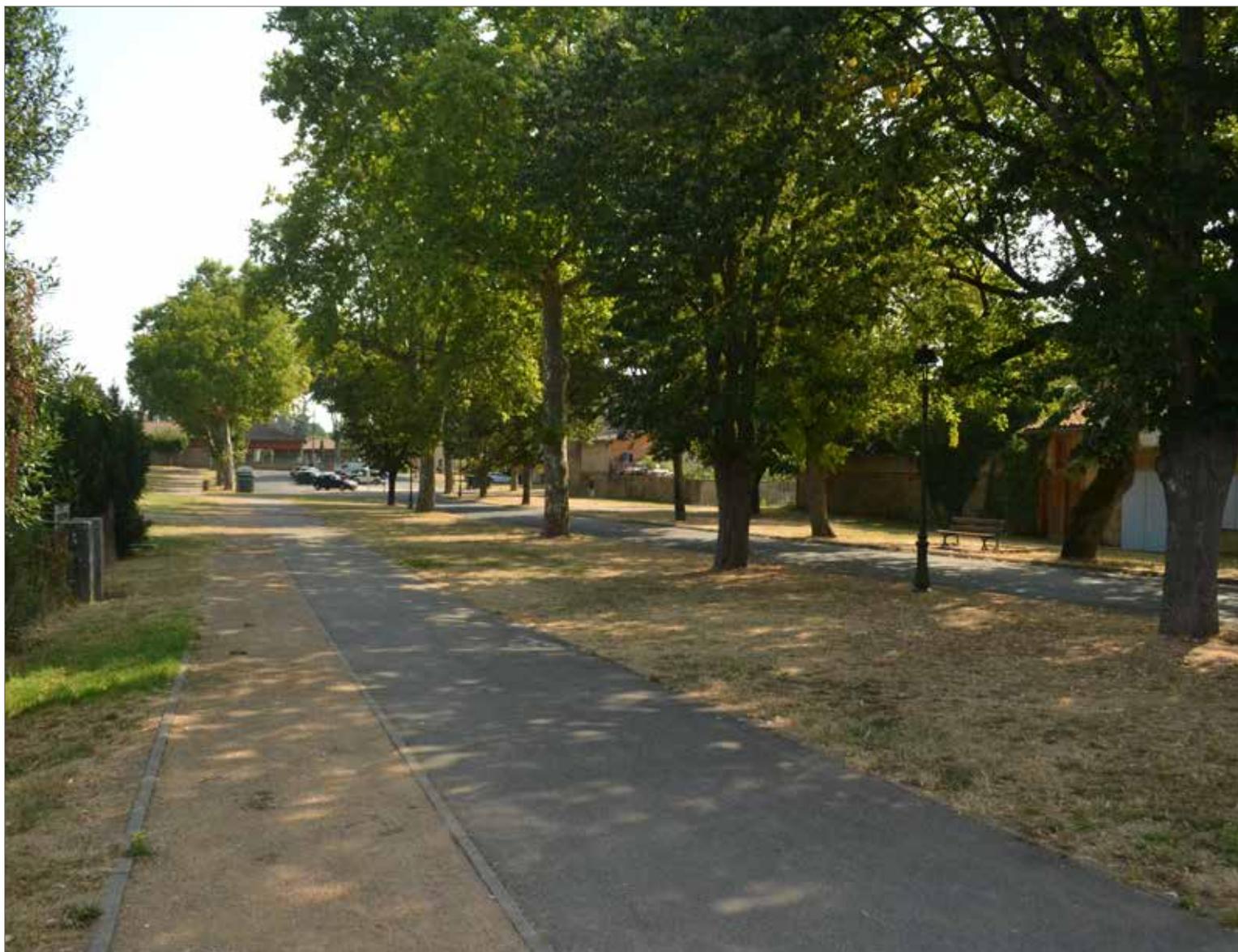
Le Vignal et le Rabisteau

L'allée des promenades

Les deux ruisseaux, le Vignal affluent du Rabisteau, et ce dernier affluent du Tarn, alimentent en eau les fossés de l'enceinte défensive de la bastide. Durant le XIX^{ème} siècle, la ville s'ouvre progressivement sur l'extérieur. Les jardins périphériques intérieurs de la bastide sont progressivement densifiés et les faubourgs se développent sur d'anciennes terres cultivées. Des travaux sont ainsi entrepris pour aménager les fossés naturels alimentés en eau et faciliter les liaisons avec la bastide. Le fossé du Vignal est comblé pour créer un foiral planté d'un double alignement d'arbres sur lequel se tient plusieurs fois par an un marché aux bestiaux. Le lit du Vignal est déplacé vers l'ouest et canalisé le long de ce foiral.

Dans les années 1960, la municipalité entreprend le busage du ruisseau pour une préoccupation sanitaire, une partie des eaux usées y étant déversées.

L'allée des promenades fait l'objet de travaux d'aménagement dans les années 1990 avec le remplacement de la terre battue par du bitume et la disparition d'une partie des arbres d'alignement pour stationner des voitures. Cet espace public est actuellement un parking qui pourrait être valorisé de par ses qualités paysagères et de son intérêt historique. On retrouve également des éléments du « petit patrimoine », lavoirs et pigeoniers.



L'Allée des Promenades aujourd'hui, le Vignal a été busé mais une partie des alignements d'arbres sont conservés



L'Allée des Promenades à la fin du XIXème siècle ou début du XXème siècle, le Vignal est visible

P1 : porte du Pal

P2 : porte de Peyrole

P3 : porte St-Louis

P4 : porte du Port

E : église paroissiale Notre-Dame de la Joncquière

C : couvent des Augustins (XIV^{ème} siècle)

† Cimetière

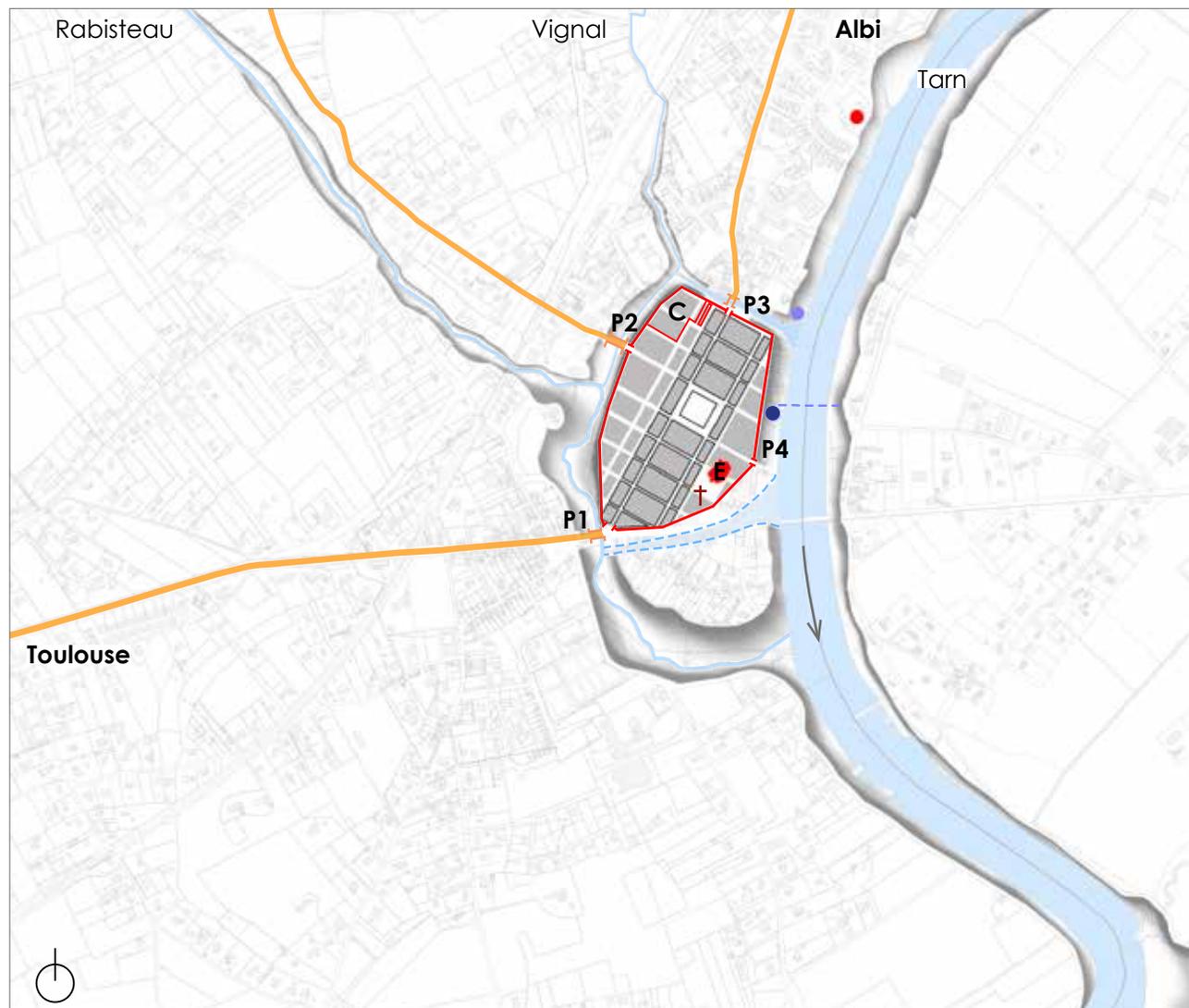
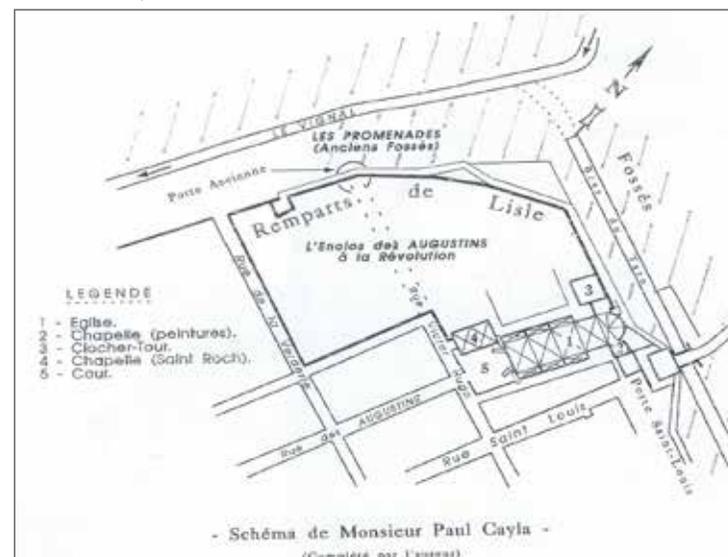
● Port haut

● Port bas

● Premier château fort de Belbèze

— Bac

Gérard Veyres, Histoire d'une Bastide, Lisle-sur-Tarn, édité par la mairie de Lisle-sur-Tarn, édition 1998



Gérard Veyres, Histoire d'une Bastide, Lisle-sur-Tarn, édité par la mairie de Lisle-sur-Tarn, édition 1998

B. La fondation de la bastide

L'histoire

D'après les sites et vestiges archéologiques mis à jour, le site est occupé depuis le Néolithique. A l'époque gallo-romaine, les potentialités agronomiques ont favorisé l'installation de fermes, le développement viticole et le développement économique et humain, de par la proximité du site de production céramique de Montans.

Au Xème siècle, un castrum est installé sur les hauteurs, dénommé Montaigut. Place forte au XIIème siècle, un château en pierre et des fortifications sont ensuite édifiés.

Au XIIIème siècle, lors de la croisade des Albigeois, Montaigut se rend à Simon de Monfort en 1221 et l'ensemble est détruit.

Une nouvelle ville est alors fondée par le comte de Toulouse Raymond VII dans la plaine, au bord du Tarn, sur le chemin de Toulouse à Rodez (cami Toulze). Il existait sur cette presqu'île une chapelle romane et quelques maisons d'habitations appartenant aux chevaliers de Montaigut. La bastide de Lisle-sur-Tarn est édifiée selon deux dates retenues : 1229, le traité de Paris actant la destruction du château de Montaigut et 1249, la signature de la charte de fondation.

C'est une bastide, qui prend part au mouvement des villes neuves construites dans le Sud-ouest aux XIIIème et XIVème siècles. Les premières construites sont Cordes-sur-Ciel et Castelnau-de-Montmiral en 1222.



Source : extrait du reportage sur les bastides "Des racines et des ailes", France 3, diffusion septembre 2021

Le tracé

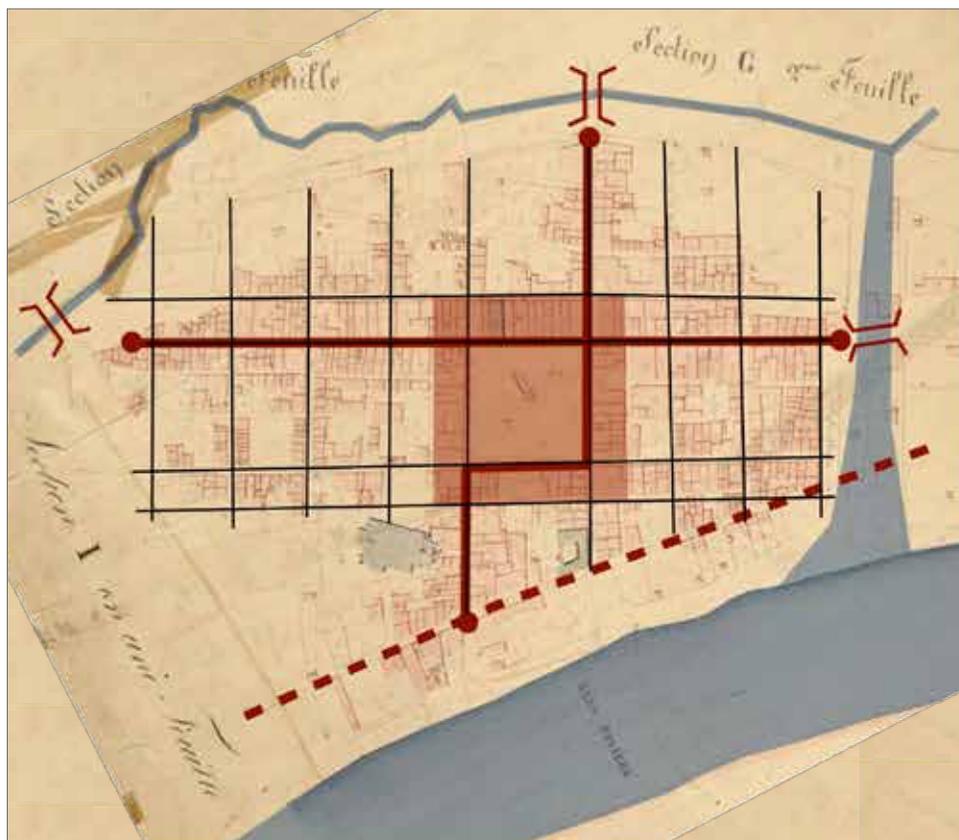
La bastide est ainsi fondée sur « l'Yla », presqu'île en bordure du Tarn. Une bastide est caractérisée par un plan orthogonal, une place centrale carrée ou rectangulaire, une régularité dans son tracé et un découpage égalitaire du territoire. A Lisle-sur-Tarn, on retrouve l'ensemble de ces caractéristiques en étudiant le cadastre napoléonien et le tissu urbain actuel remarquablement préservé.

La trame s'oriente sud-est/sud-ouest, avec une place centrale carrée de 42 brasses de côté. Les îlots rectangulaires sont ensuite tracés à partir de ce carré central : 42 x 28 brasses pour les îlots dans la trame de la place et 28 x 17 brasses pour les îlots des deux trames secondaires adjointes à la trame centrale selon le schéma présenté. Les parcelles sont ensuite divisées de manière égale dans chaque îlot. La ville obtenue est dense et régulière. Dans ce schéma régulateur, les périphéries conservent une certaine régularité mise à l'épreuve des obstacles naturels, la rivière et les ruisseaux notamment.

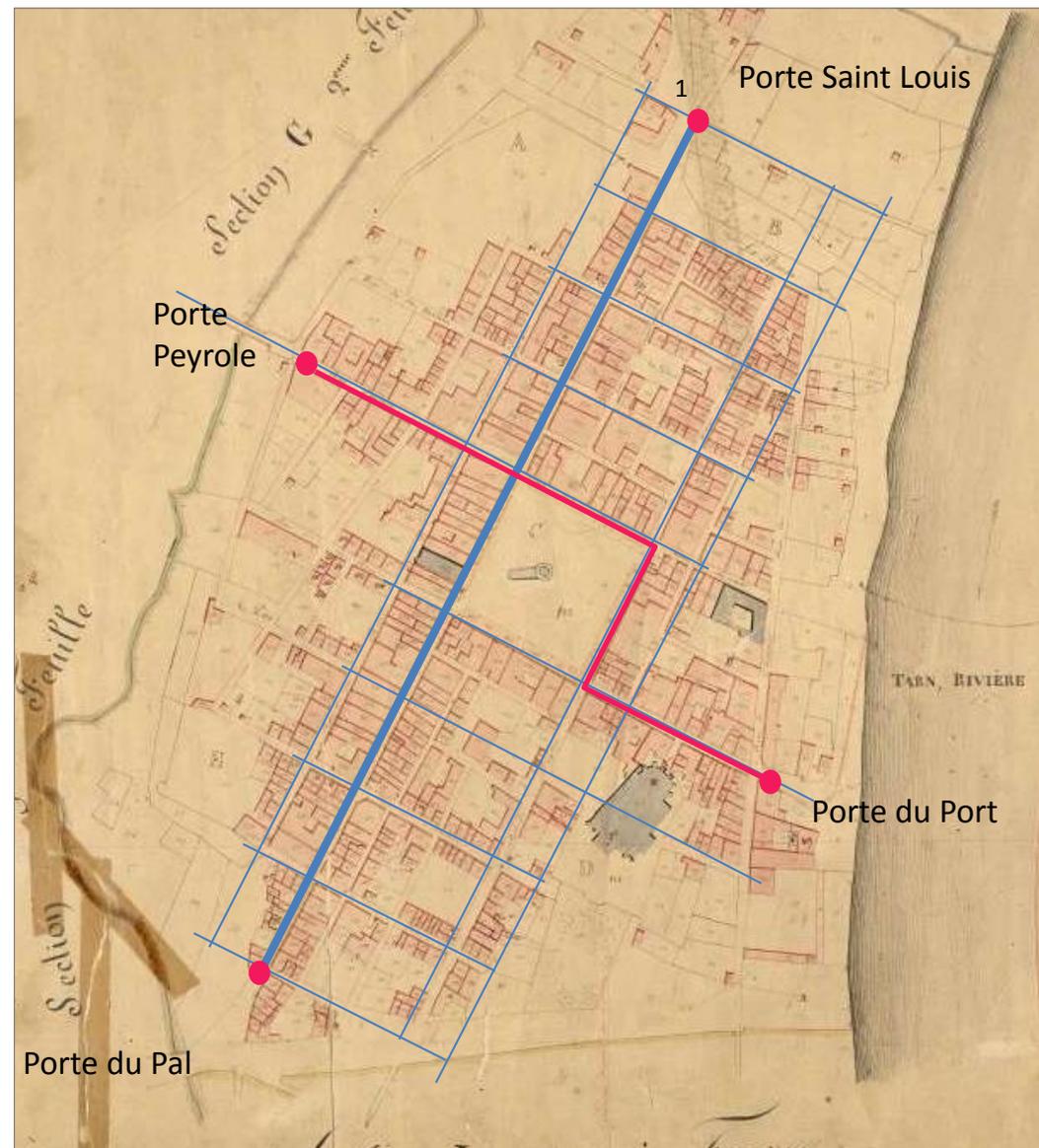
La ville ainsi obtenue est protégée par des fortifications ouvertes par quatre portes, donnant leur nom au quartier adjacent. De la porte du Pal à la porte Saint Louis, il s'agit de la traversée de la route de Toulouse à Albi. La porte du Port donne accès au port inférieur et la porte Peyrole donne accès aux coteaux. Ces voies majeures se croisent sur la place centrale.



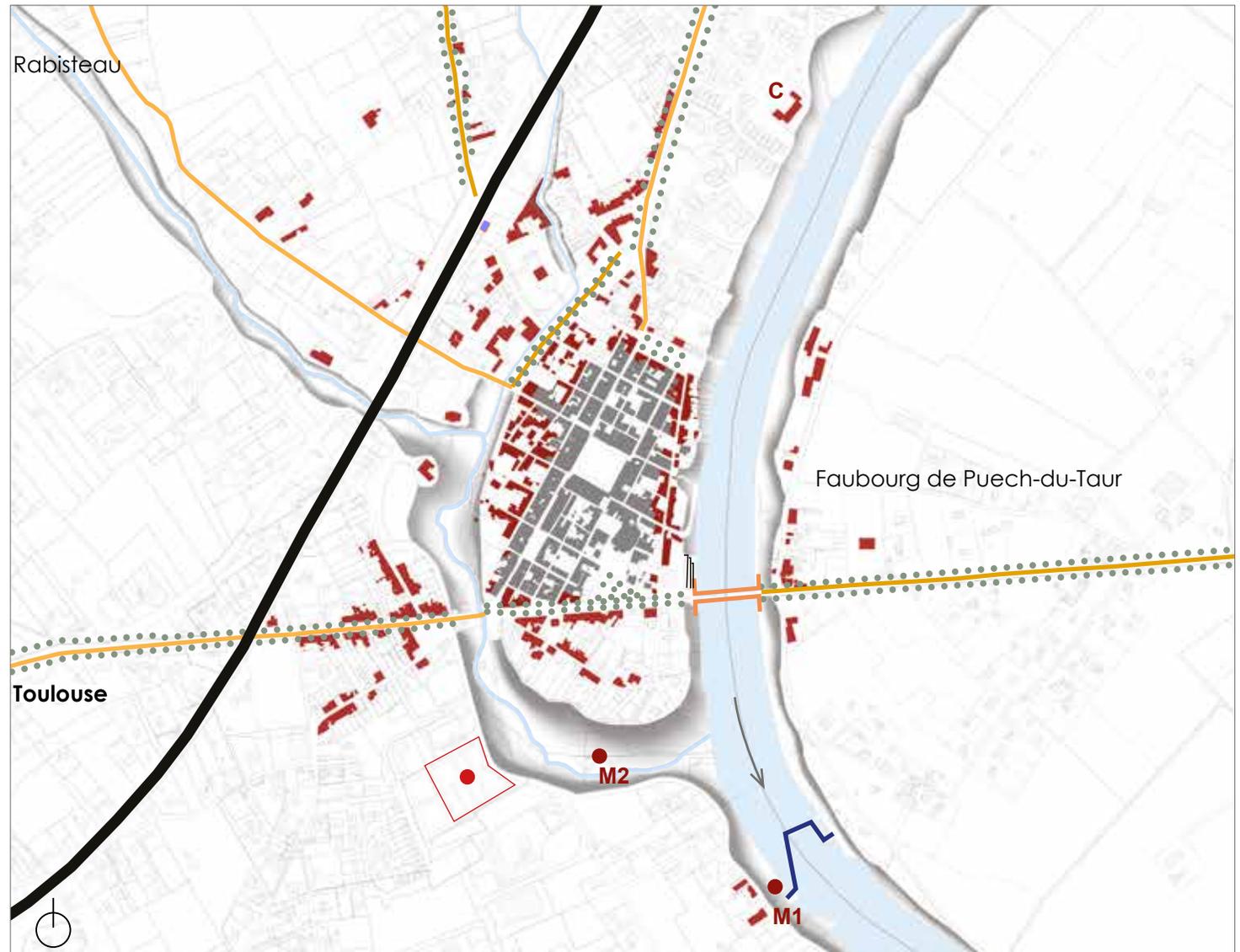
L'église Notre-Dame de La Jonquière est en périphérie de la place centrale, comme dans de nombreuses bastides, son orientation indépendante du tracé régulateur, du fait peut être de sa construction sur les fondations de la chapelle romane pré existante.



Hypothèse de tracé régulateur sur le cadastre Napoléonien de 1831



Hypothèse de tracé régulateur sur cadastre Napoléonien de 1831, d'après Séraphin et Lauret le tracé ne daterait pas de 1229 mais serait plutôt un « remodelage » contemporain d'Alphonse de Poitiers. Les 4 portes de la ville donne leur nom à 4 « gâches » (quartiers) dont il est difficile de tracer les limites. L'église ND datée de 1230, soit à la fondation de la ville, a la même orientation Nord-Est que ND du Bourg à Rabastens 1229. Les églises de Gaillac (St Michel), Puycelis et Castelnau, sont orientées elles, plus à l'Est. Il y aurait donc prévalence du tracé sur l'orientation.



Le développement de la ville au XIXème siècle

C. La transformation et le développement de la bastide au XIX^{ème} siècle

Jusqu'au le XIX^{ème} siècle, la bastide se transforme à l'intérieur des remparts et entame progressivement son extension avec la constitution des faubourgs.

A l'intérieur des remparts, la bastide poursuit sa densification sur l'emprise des anciens jardins vivriers et des remparts devenant ressource foncière. A l'est, la ville se tourne vers la rivière par la construction de terrasses jardinées associées à de grandes demeures.

Cette période est marquée par l'embellissement et la régularisation du tissu urbain de la bastide. De nombreux encorbellements de maisons à pan de bois sont supprimés, ainsi que trois cornières sur la place centrale. La quatrième cornière sur l'angle sud a ainsi conservé un passage couvert jusqu'à aujourd'hui. La place fait l'objet d'aménagements successifs : plantations d'arbres, accès à l'eau, etc. Les maisons poursuivent au gré de leurs propriétaires, leurs transformations et remise au goût du jour.

Progressivement, la ville se développe hors l'emprise médiévale originelle. Les promenades sont aménagées en canalisant les ruisseaux. Les faubourgs se forment aux entrées de la ville : le long des routes de Toulouse et d'Albi ; à proximité de la gare. En effet, l'arrivée du chemin de fer Toulouse-Albi et de la gare, inaugurée en 1864, contribue à la formation du faubourg associé.

De plus, la construction du pont suspendu mis en service en 1839 assure la traversée pérenne de la rivière et favorise le développement le long de la route de Graulhet, avec notamment la formation hameau du Pech-du-Taur sur la commune de Montans, sur l'autre rive, face à la bastide.

Dans ces faubourgs, plusieurs équipements sont construits : les écoles publiques et privées, la gendarmerie...



Qualité des ambiances urbaines des faubourg : avenues et places plantées, homogénéité des fronts bâtis, édifices publics ou privé, les fontaines... A gauche : Avenue Gambetta menant au nouveau pont. A droite : Place de la République



Photographie historique de la gare

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

Plans du PVAP



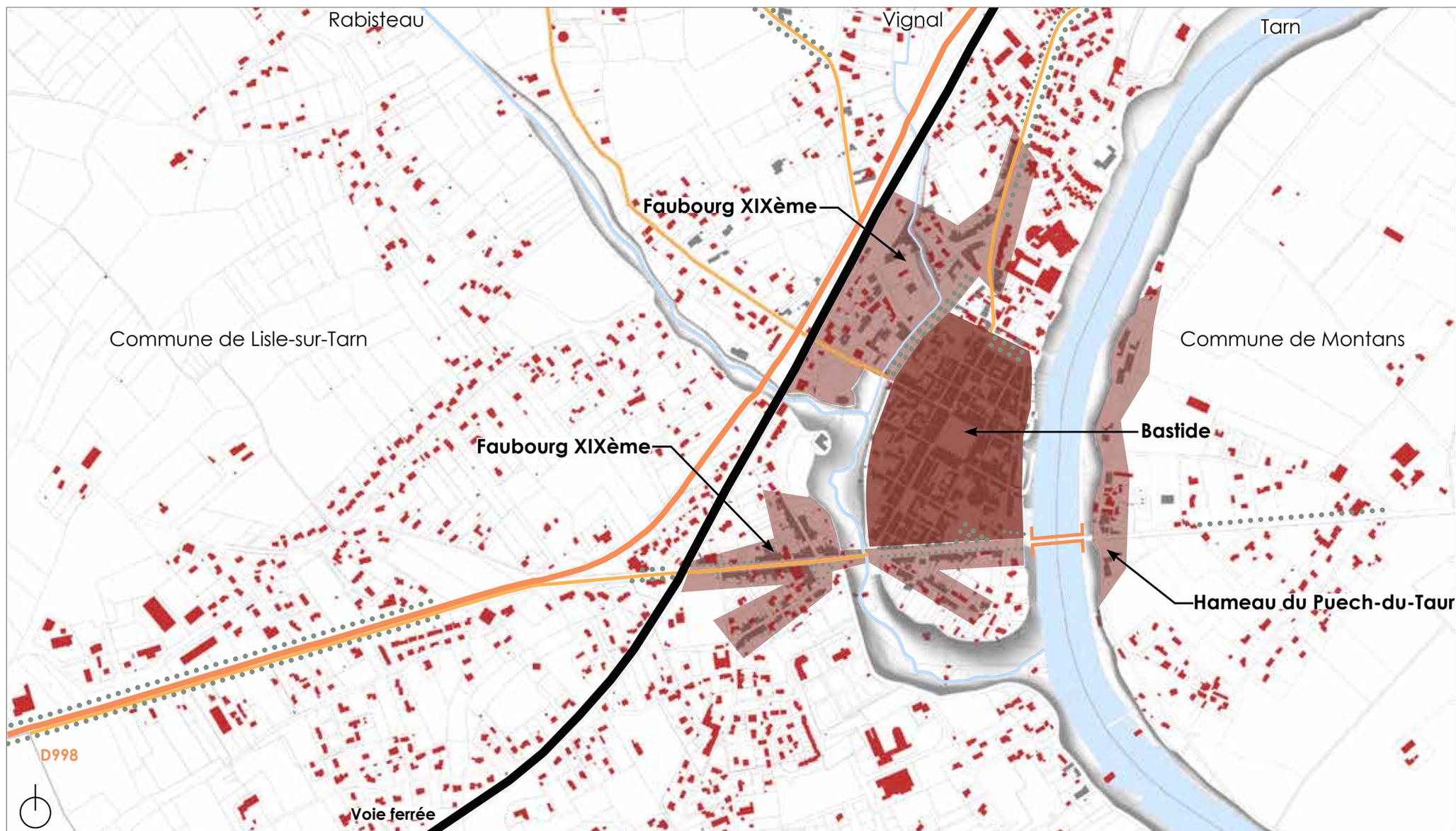
ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE

2.3. LE PATRIMOINE URBAIN DE LA VILLE

A. La forme urbaine

La synthèse historique de l'évolution urbaine constitue la base préalable à toute démarche d'évaluation patrimoniale. Elle a permis la lecture du tissu urbain et de son évolution, l'identification des différentes entités qui la constituent : le noyau historique médiéval, les extensions du XIXe siècle et le développement récent de la ville au XXe siècle. Le caractère patrimonial de la forme urbaine de Lisle-sur-Tarn se perçoit à travers le tracé quadrillé de la bastide qui perdure encore aujourd'hui. Son rythme parcellaire et ses espaces publics typique d'une bastide médiévale.

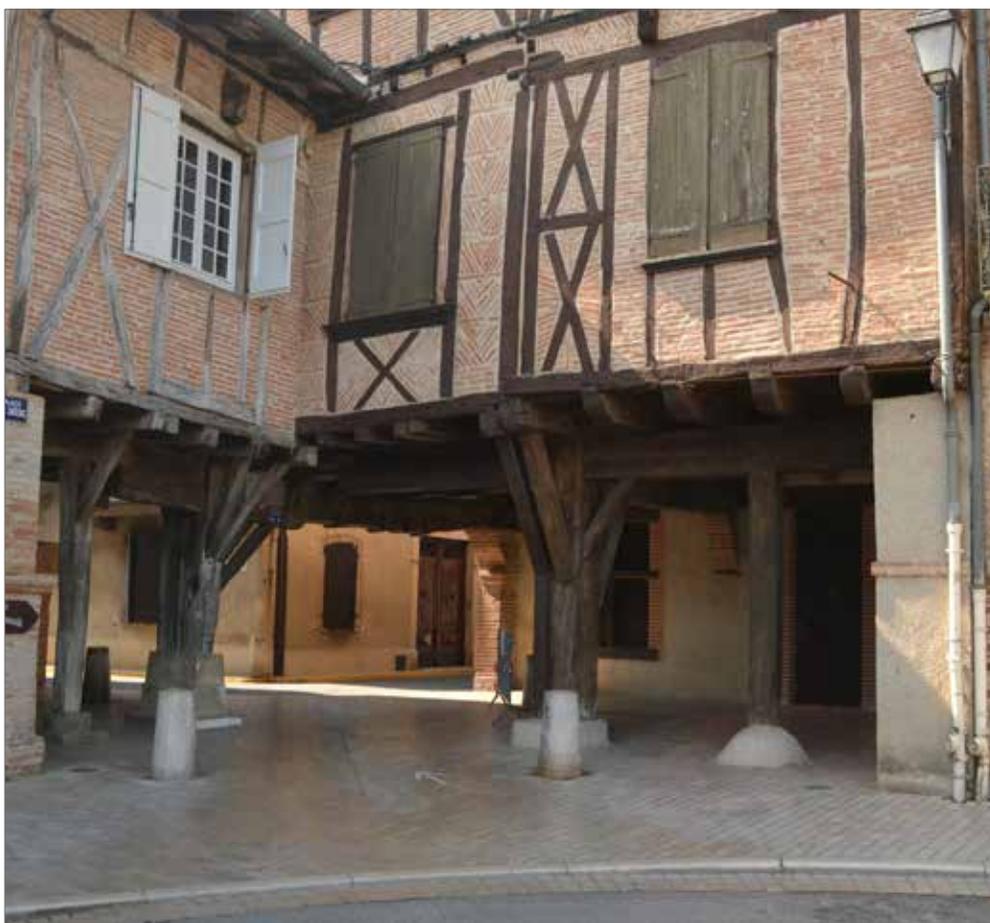




La ville de Lisle-sur-Tarn et le hameau de Puech-du-Taur (commune de Montans)

Des espaces publics caractéristiques de la bastide : la Place Paul Saissac avec ses maisons à couverts

L'espace public le plus important et remarquable d'une bastide est la place centrale, point de départ du tracé régulateur. Ce vaste espace ouvert carré est entouré de maisons à couverts, d'abord en pans de bois, remplacés par des arcades en briques. Ces espaces couverts servaient aux artisans et commerçants pour exposer leurs marchandises. Bien que les maisons à couverts aient été reconstruites au fil du temps offrant une variété stylistique et constructive et que seule une cornière ait gardé un passage couvert, la place conserve la lisibilité de la régularité initiale ainsi que son homogénéité. La place sert de lieu de marché, carrefour commercial de la cité médiévale. On y trouvait également un accès à l'eau, qui s'est transformé au fil du temps avec la mise en place d'une fontaine avec son abreuvoir et des bornes périphériques. La place a également été plantée d'ormeaux, remplacés par des tilleuls puis des platanes et agrémentée de bancs.



Couvert d'angle de la fin du XVème siècle



La place avec la fontaine des Griffouls (MH)



Élévation avec maisons à couverts



Couverts mêlant structure bois médiévale et arcades classiques



Les typologies de rues

On retrouve plusieurs typologies de rues, héritières de la bastide : les rues les plus importantes, celles allant de portes en portes, commerçantes ; les rues secondaires étroites desservant les maisons. Elles ont fait l'objet d'un plan d'alignement pour les régulariser, quelques encorbellements subsistent. Plusieurs rues profitent d'une ambiance jardinée, avec des murs de clôture maçonnés hauts d'environ deux mètres desquels émergent les arbres et débordent la végétation des jardins privés.



Rue principale, actuelle rue E. Compayre



Rue secondaire, actuelle rue Cendrée

Les pontets : ouvrages maçonnés ou en bois

Un pontet est un espace bâti en encorbellement en pan de bois ou en maçonnerie qui permet d'enjamber une rue sans entraver son passage. Ils permettaient d'agrandir le logis, de rejoindre la parcelle ou le jardin situé de l'autre côté de la rue. En général, ce type de construction était combattu parce que nuisant à la salubrité de la rue. Lisle-sur-Tarn conserve un ensemble remarquable de pontets, qui appartiennent aujourd'hui au paysage urbain du centre médiéval.

Les pontets en maçonnerie

Dans l'architecture maçonnée, ces ouvrages enjambant la rue, sont souvent portés par des consoles intégrés aux murs parallèles à la rue. Ces façades peuvent également faire l'objet d'un épaississement pour renforcer la portée du plancher. Ces passages à couvert sont souvent marqués par une arcade en briques.



Pontet en maçonnerie au niveau de la rue Achille Gaillac Consoles en briques portant le plancher

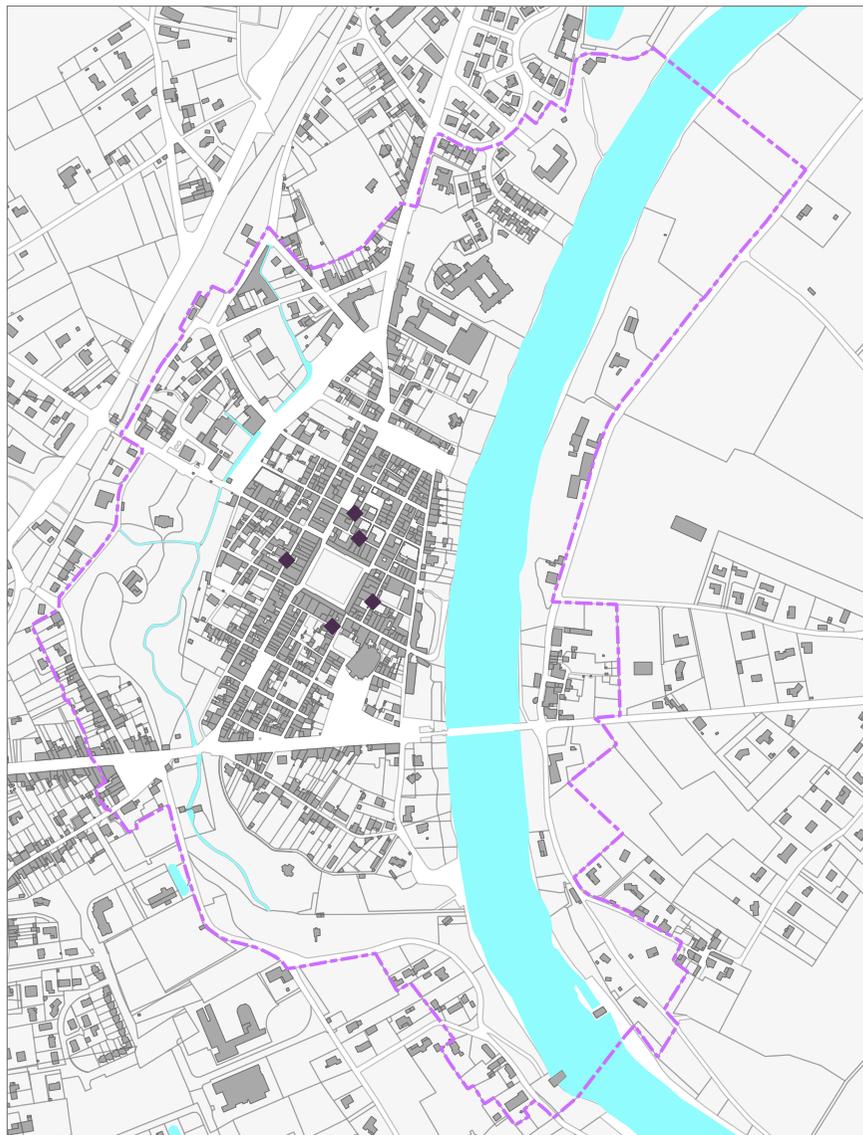
Les pontets en pan de bois

Les pontets en pan de bois ont une structure similaire à ceux construits en maçonnerie. Ils sont portés soit par une superposition des sablières et des solives de plancher, soit par des aisseliers en bois encastrés dans la maçonnerie du rez-de-chaussée.



Pontet en pan de bois porté par des aisseliers en bois appuyés sur les murs du RDC maçonné

Pontet en pan de bois. Les solives du plancher sont reprises par une sablière de chambrée posée sur une série de solives en encorbellement sur le RDC



 PÉRIMÈTRE SPR/PVAP
 PONTET

Plan de repérage des pontets dans la bastide

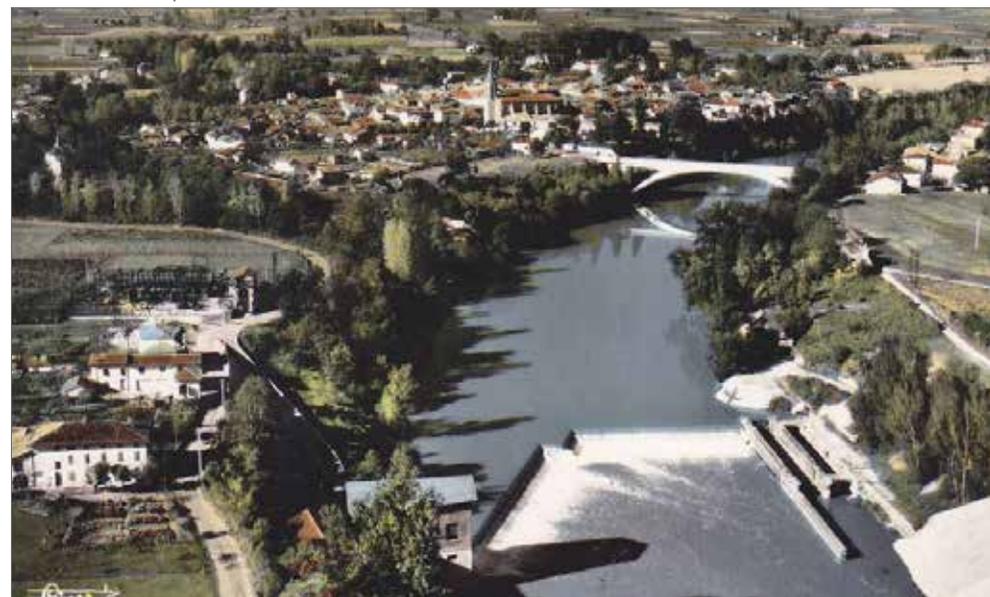




Gérard Veyres, Histoire d'une Bastide, Lisle-sur-Tarn, édité par la mairie de Lisle-sur-Tarn, édition 1998



Descente vers le port



Ancien moulin d'Arpaud, chaussée et écluse

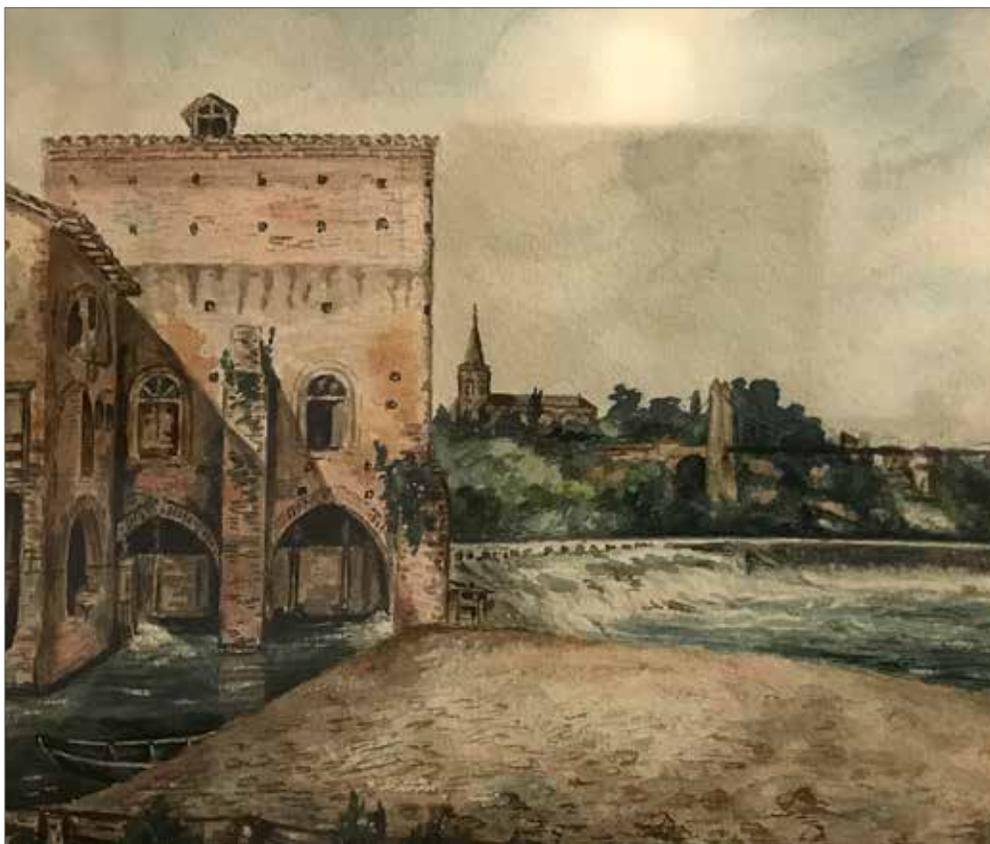
B. Le patrimoine lié à l'eau

Le Tarn, lieu d'activité historique

Le Tarn a longtemps été une voie de communication importante dans les échanges commerciaux. Les vins de Gaillac y ont transité, ainsi que le pastel, le blé et les autres céréales. La voie d'eau était alors une solution efficace à la fois sûre et moins onéreuse. La rivière a permis le développement économique et humain de Lisle-sur-Tarn.

Deux ports sont les vestiges du passé commercial fluvial : le port supérieur et le port inférieur. Ce dernier est pourvu d'une rampe servant de quai pour le chargement et déchargement des marchandises et l'embarcation des voyageurs. Ce quai menait à la porte du port pour entrer dans la bastide. Ils sont mentionnés en 1258.

La force hydromotrice du Tarn, dont le débit est important et irrégulier, a été mobilisée par les habitants. Plusieurs moulins, chaussées et écluses ont été installés sur la rive droite et sur le Rabistau. Un des moulins les plus importants a aujourd'hui disparu, installé au lieu-dit actuel La Mouline. Un second moulin, transformé en petite centrale hydroélectrique aujourd'hui, est positionnée en aval. Il est associé à une chaussée et une écluse, côté Montans.



Le moulin d'Arpaud à la fin du XIXe siècle ou début du XXe, co-visibilité avec la bastide



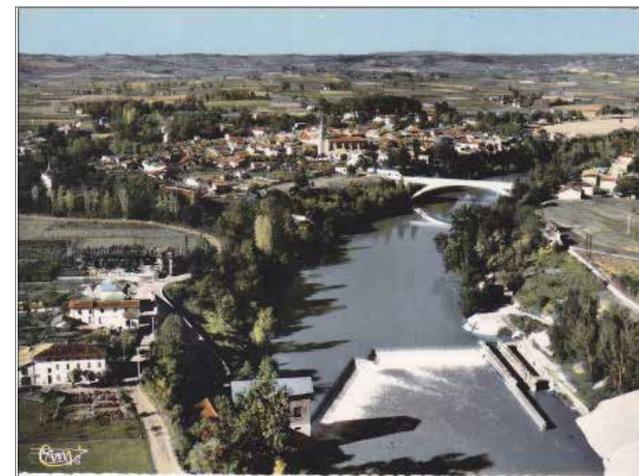
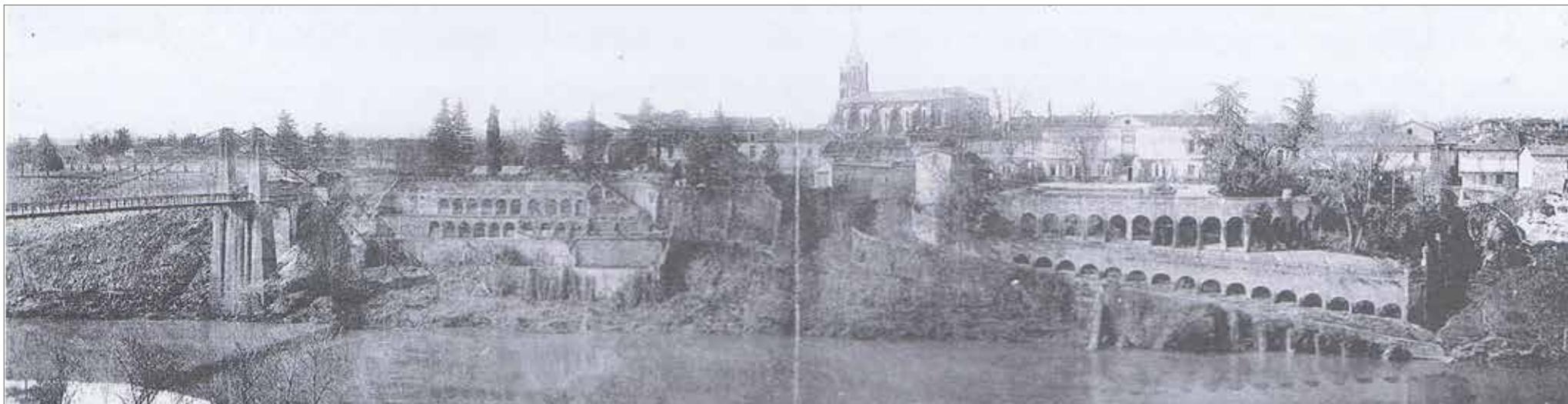
Le moulin d'Arpaud transformé en centrale hydroélectrique aujourd'hui, co-visibilité avec la bastide



La bastide vue depuis le pont

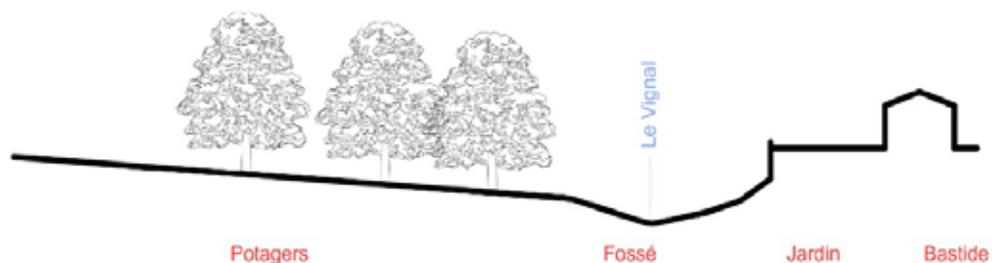
L'élévation urbaine sur le Tarn, vue emblématique de la ville

La façade urbaine de Lisle-sur-Tarn, s'étendant le long du Tarn, constitue une vue emblématique de la ville, représentant son patrimoine architectural et historique. Cette rangée de bâtiments harmonieux aux terrasses gradinées sous des murs de soutènements à arcades en briques, a souvent été immortalisée dans des tableaux, cartes postales et vues aériennes. Cela témoigne de la qualité de cet ensemble urbain. Ce panorama pittoresque tend à disparaître aujourd'hui du fait du développement de la végétation.

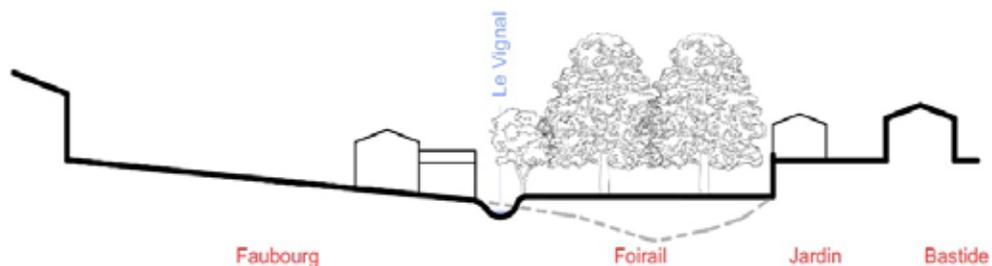


La mémoire des fossés : les promenades

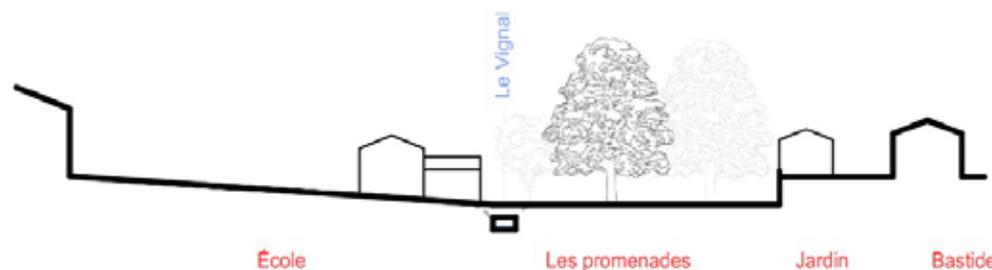
Le développement de la ville médiévale au delà de son enceinte, a amené dès le XIXe siècle, une série de transformations des fossés. Progressivement, ces derniers ont été comblés puis aménagés en promenades. Il s'agit aujourd'hui d'un ensemble urbain de grande qualité et un lieu de devenir au grand potentiel.



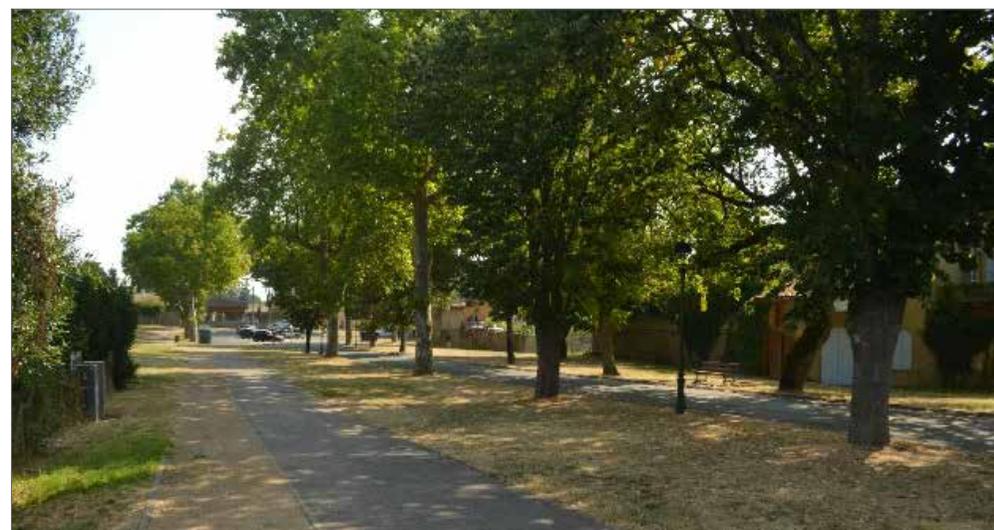
Coupe schématique du XIVe siècle



Coupe schématique du XIXe siècle



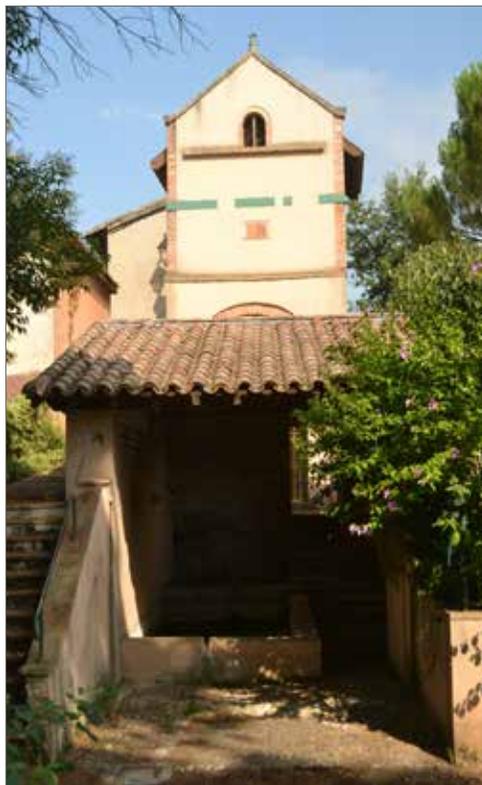
Coupe schématique actuelle



Promenade sur les anciens fossés

Les lavoirs

Plusieurs lavoirs sont également construits le long des ruisseaux, quatre sont toujours présents aujourd'hui à proximité de l'Allée des Promenades : le lavoir du Sacré cœur situé sur la parcelle de l'école privée, le lavoir municipal situé à proximité de l'ancienne ferme, un lavoir privatif et un lavoir communal situé sous le pont de la Porte Peyrole (actuelle place de la République).



Lavoir avec pigeonnier, Allée des Promenades



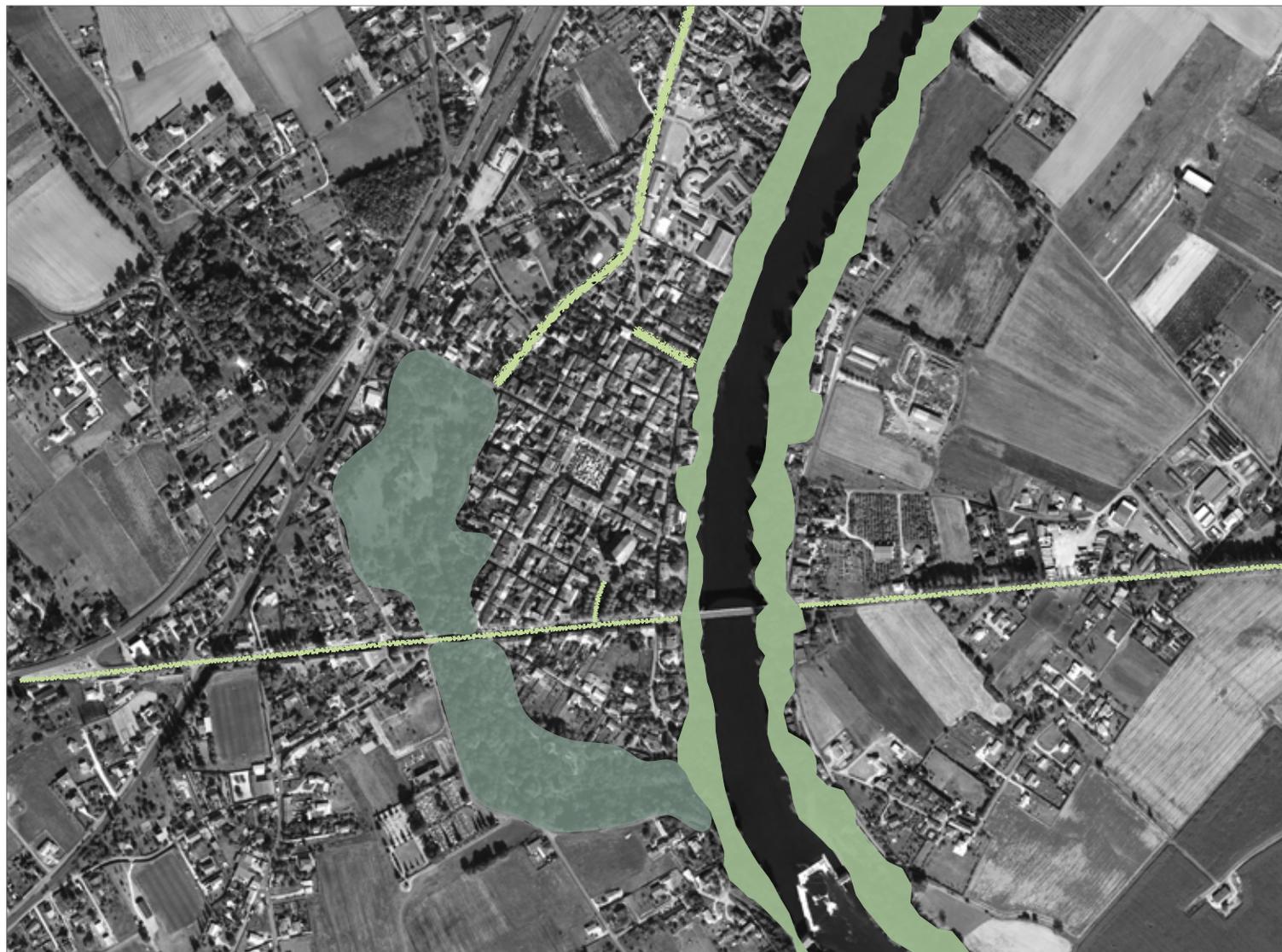
Lavoir du Sacré cœur, Allée des Promenades



Lavoir communal, Place de la République



- Parcs et friches paysagères le long du Rabisteau
- Ripisylves sur les berges du Tarn
- Alignements de platanes



Parcs et friches paysagères témoignant du lien entre la ville ancienne et les cours d'eau
Source : Géoportail

Parcs et friches paysagères jusqu'à la confluence

Si dans la partie nord et ouest, les ruisseaux ont été comblés et transformés en promenade, la partie sud du ruisseau est perceptible partiellement dans les parcs arborés de trois grandes parcelles pourvues de mystérieuses demeures. Leur présence et leur pérennité dans le temps a permis de préserver la lisibilité de la bastide, dans ses limites médiévales, et d'éviter les extensions contemporaines perturbatrices, comme c'est le cas au nord.



Les tracés du Vignal et du Rabisteau sont signalés par les masses et cordons boisés, il en est de même pour le Tarn.



Photo Henrard Roger, photo aérienne entre 1945 et 1956 (médiathèque du patrimoine et de l'architecture, ministère de la culture)

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



3. Typologies architecturales



Lisle-sur-Tarn se distingue par la richesse et la diversité de son patrimoine bâti. De l'architecture civile aux ouvrages publiques, la ville abrite de nombreuses maisons traditionnelles, demeures, hôtels particuliers, pigeonniers pittoresques et église, chacun racontant une part de son histoire. Ces différentes typologies architecturales observées dans la ville, sont directement induites par son parcellaire et les mutations qu'il a connu au fil du temps depuis la création de la bastide sur plan quadrillé, jusqu'à son développement et son extension actuelle.

Ainsi, l'évolution du parcellaire fit émerger de nouvelles typologies qui constituent aujourd'hui, la richesse patrimoniale de la ville. Une analyse de ces typologies permet dans un premier de temps, de comprendre l'évolution de la ville au travers des mutations du bâti et dans un second temps, d'en saisir la valeur patrimoniale en vue de sa préservation. L'inventaire mené au moyen de fiches (733 édifices) dans le cadre du PVAP a permis de relever diverses composantes majeures de l'identité patrimoniale de Lisle-sur-Tarn et du hameau de Puech-du-Taur (commune de Montans).

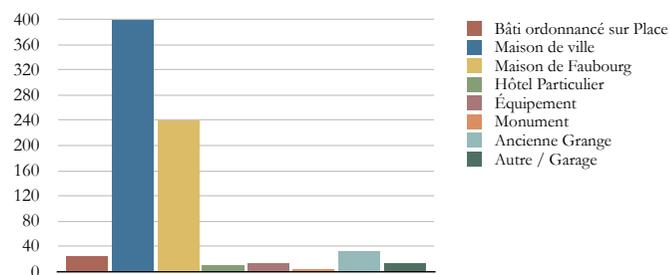
L'identité de la ville se compose tout d'abord au travers des typologies présentes. Celles-ci sont dominées par la maison de ville (399 édifices) et la maison de faubourg (240 édifices). La ville se compose également d'un patrimoine de chais et de granges urbaines (32) caractéristiques de son histoire et de ses activités agricoles et viticoles passées. Le bâti ordonnancé sur place, correspondant au tissu particulier mis en place autour de la Place Paul Saissac représente 23 édifices. On note enfin que la ville ne compte que très peu d'hôtels particuliers (10).

Nous avons pu mettre en lumière la répétition d'éléments architecturaux avec notamment un bâti majoritairement à 1, 2 ou 3 travées. Le bâti à une 1 (253 façades), 2 (354 façades) ou 3 travées (278 façades) compose ainsi la majeure partie du tissu du centre-bourg. Le bâti à 4 travées est un peu plus rare (95 façades) et on trouve épisodiquement un bâti allant de 5 à 8 travées (69 façades au total).

Les gabarits présents sont majoritairement le R+1 (505 façades) et le R+2 (300 façades). On note également la récurrence d'un bâti en rez-de-chaussée simple (100 façades), en R+1 avec combles (125 façades) mais très peu de R+2 avec combles (4) ou de R+3 (6).

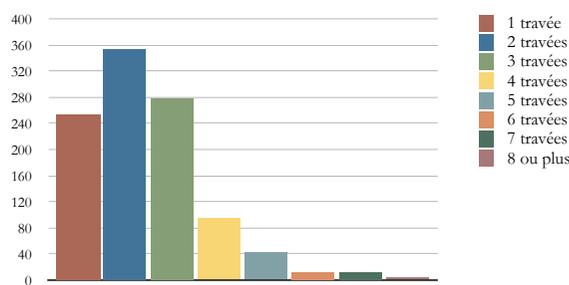
Typologies

Bâti ordonnancé sur Place	Maison de ville	Maison de Faubourg	Hôtel Particulier	Équipement	Monument	Ancienne Grange	Autre / Garage
23	399	240	10	13	3	32	13



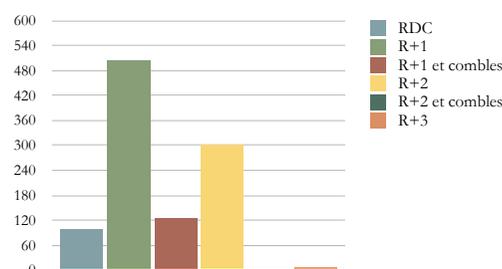
Nombre de travées

1 travée	2 travées	3 travées	4 travées	5 travées	6 travées	7 travées	8 ou plus
253	354	278	95	42	13	11	3



Nombre de niveaux

RDC	R+1	R+1 et combles	R+2	R+2 et combles	R+3
100	505	125	300	4	6



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



3.1. LA MAISON DE VILLE

Au sens étymologique, la maison de ville est une construction en milieu urbain destinée à l'habitation et occupée par un seul logement. Elle se trouve selon sa position dans l'îlot, généralement entre deux mitoyens, solidaire de ces voisins. Ensemble, elles sont alignées sur une voie avec des possibles encorbellements. Elle se présente sous de multiples profils qui varient selon son implantation, la condition sociale de son propriétaire, la mixité liée à son utilisation, les matériaux et l'époque de construction. A Lisle-sur-Tarn, elles constituent une grande partie des édifices du centre ancien implantés sur le parcellaire serré de la bastide (Parcelle 1/3, 5,2x15,6 brasses. 9,28 x 27,86 m). Ces maisons se déploient sur deux ou trois niveaux sous une toiture à double pente. Le rez-de-chaussée peut abriter un usage commercial. Le premier étage a une vocation d'habitation avec des pièces de vie disposant d'une ou plusieurs ouvertures sur la rue. Le second étage s'il y en a, abrite une galerie ouverte (soleilhou ou mirande selon le mode de bâtir) servant de lieu de stockage. Selon sa situation dans l'îlot, ce type architectural peut avoir plusieurs déclinaisons...



Maison de ville maçonnée à RDC commercial



Maison de ville maçonnée avec une pièce de l'habitation au RDC



Maison de ville en pan de bois



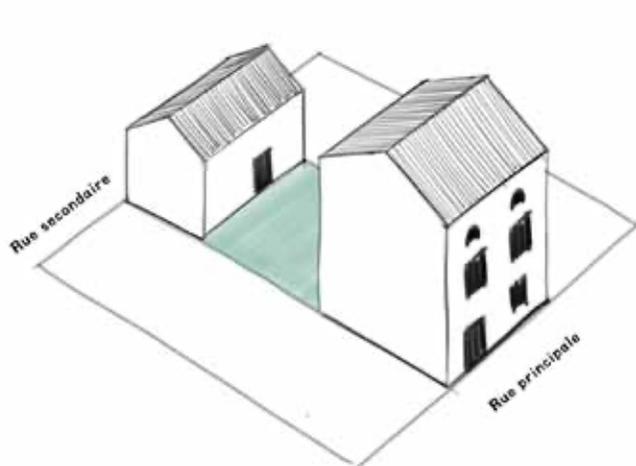
Voies principales et voies secondaires sur le cadastre Napoléonien de 1831, Parcelle 1/3, 5,2*15,6 brasses. 9,28 x 27,86 m

Maison de ville sur parcelle traversante

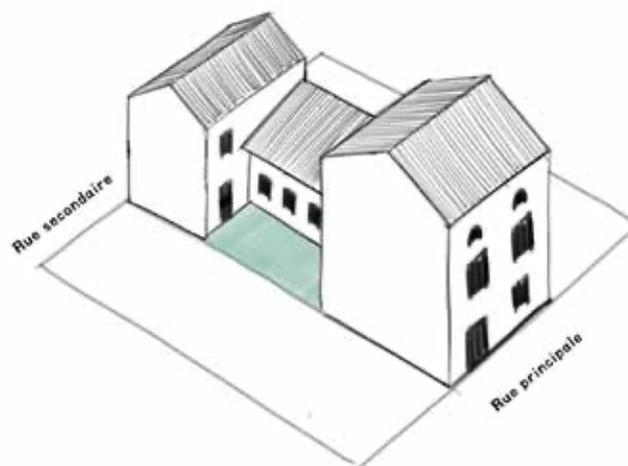
Cette première typologie était sûrement la plus courante à l'origine. Elle s'implante sur une parcelle traversante de proportion 1/3 directement héritée du parcellaire de la bastide. Accessible d'un côté depuis une rue principale et de l'autre, depuis une rue secondaire. Dans la disposition la plus classique (A), la maison est implantée en alignement de la rue principale. Elle se déploie sur deux ou trois niveaux, est couverte par une toiture à double pente avec des murs gouttereaux parallèles à la rue et s'ouvre sur une cour intérieure. En alignement de la rue secondaire, un autre édifice est bâti pour un usage agricole ou professionnel (chais, grange, atelier...). Avec la densification progressive de la ville, des mutations de cette typologie sont relevées avec un édifice secondaire qui prend plus ampleur et devient un prolongement de la bâtisse principale (B). On retrouve aujourd'hui dans la bastide, de nombreux exemples illustrant une troisième disposition avec des maisons de ville se déployant sur toute la profondeur de la parcelle (C). Certaines conservant encore la présence d'une cour intérieure qui relie deux corps de bâti.



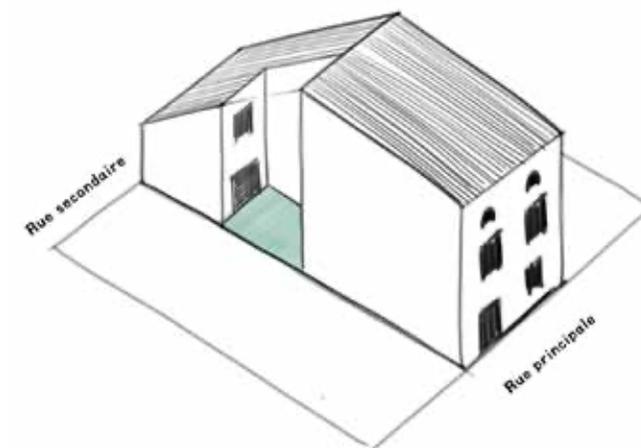
Exemple de variation des typologies de maisons de ville sur parcelle traversante



A - Type de base



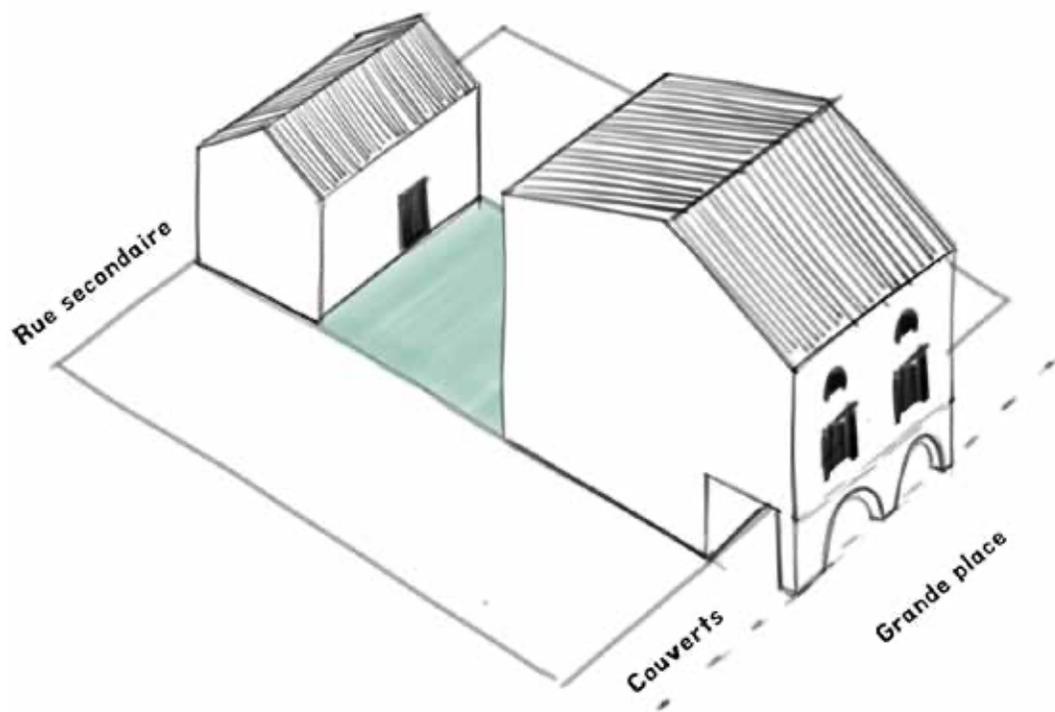
B - Densification 1



C - Densification 2

Maison de ville sur la grande place

Plusieurs éléments distinguent les maisons de ville sur la grande place des autres typologies. Le premier étant le tracé parcellaire. Au niveau de la grande place, la présence des couverts entraîne une profondeur plus importante de la parcelle. L'implantation du bâti est presque similaire à la maison de ville sur parcelle traversante. La différence se situe au niveau du corps de bâti principal donnant sur la grande place. Ce dernier intègre au rez-de-chaussée, la présence d'un portique couvert. Les pièces de ce niveau sont alors dédiées à des activités commerciales tandis que l'habitation se développe aux étages, au dessus de l'espace des couverts. Cette typologie va également évoluer avec une densification de la parcelle : des bâtiments secondaires (chais/granges) plus importants avec conservation ou non de la cour intérieure.



Maison de ville sur la grande place



Édifice donnant sur la grande place présentant encore des dispositions de maison de ville

Maison de ville sur parcelle d'angle

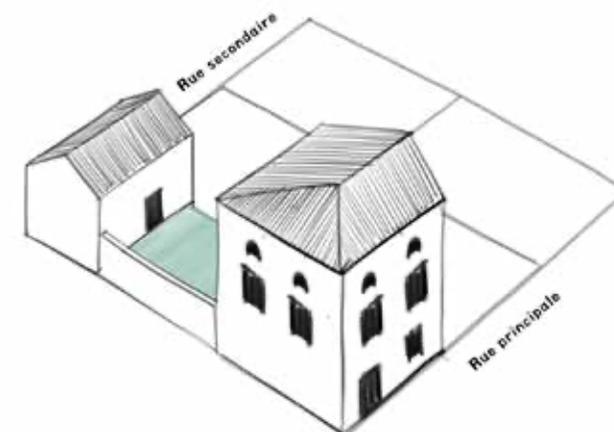
Sur les parcelles situées à l'angle des îlots plusieurs dispositions sont relevées dans la ville actuelle héritées des différentes étapes de densification qu'elle a connu. On suppose une typologie d'origine similaire à la maison de ville sur parcelle traversante (A). Avec une maison principale d'un côté et un bâtiment secondaire de l'autre à la différence que la parcelle d'angle permet un retournement des façades qui s'ouvrent sur plusieurs rues. La toiture à double pente est ici remplacée par une toiture à croupe avec des murs gouttereaux parallèles à chaque rue. Face à la densification urbaine, cette typologie va évoluer (B) avec des bâtiments secondaires plus grands voire la construction d'une seule maison occupant l'ensemble de la parcelle et disposant d'ouvertures sur les trois rues.



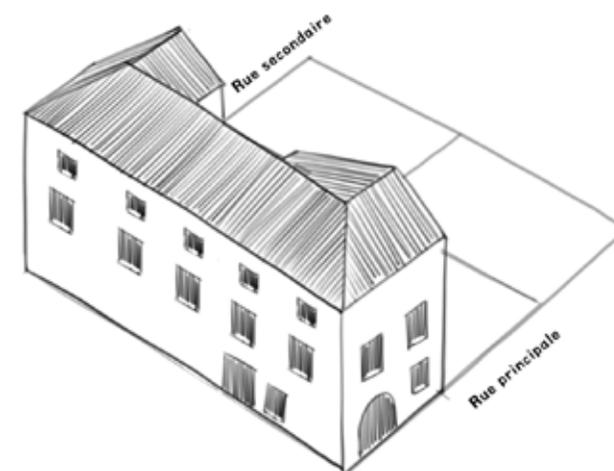
Exemple de parcelle d'angle à plusieurs volumes bâtis mitoyens



Exemple de parcelle d'angle entièrement bâtie d'un tenant



A - Type de base



B - Densification

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

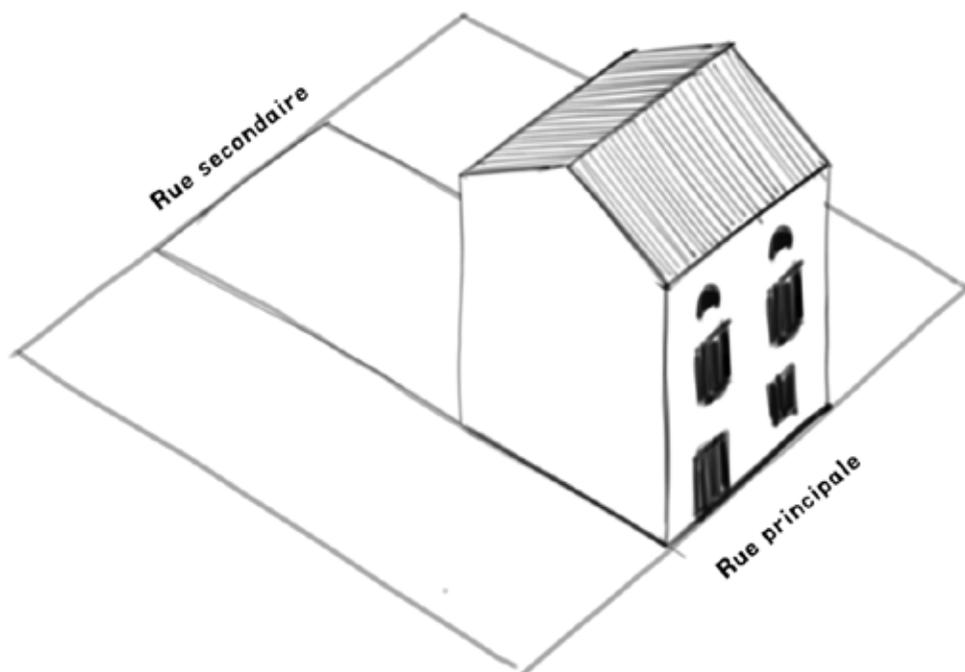
Plans du PVAP



ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE

Maison de ville sur parcelle mono-orientée

Ce second type de maison de ville s'organise sur une parcelle mono-orientée issue de la division d'une parcelle traversante. Selon sa situation, elle peut être desservie par une rue principale ou une rue secondaire. Sur une parcelle mono-orientée, l'habitation se développe en un seul volume entre rue et jardin avec le même principe de couverture que sur les parcelles traversantes. Le rez-de-chaussée peut être occupé par une pièce de l'habitation ou dédié à un usage professionnel ou agricole. Tout comme sur une parcelle traversante, la maison se développe sur deux ou trois niveaux en alignement sur la rue qui la dessert.



Maison de ville sur parcelle mono-orientée

Les encoignures

Les encoignures désignent le croisement de deux bâtiments situés à l'angle de la grande place de la bastide ; elles marquent la jonction de deux rues. Elles fermaient à l'origine les quatre angles droits des couverts. Ces dispositifs ont pour la plupart été détruits, supprimant ainsi les passages couverts aux coins de la grande place. Un seul perdure encore aujourd'hui à l'entrée Sud de la place. Les rez-de-chaussées sont occupés par les portiques des habitations qui se développent à l'étage. Ces espaces sont le croisement de deux maisons aux volumes intérieurs dissociés. Toutefois la nature des rapports structurels qu'elles entretiennent sont à vérifier.



Passage couvert au coin Sud de la Place de Saissac

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



3.2. L'HÔTEL PARTICULIER

L'hôtel particulier est un type de résidence urbaine qui s'est principalement développé aux XVII^e et XVIII^e siècles. Ce terme désigne une imposante maison de ville, occupée par un unique propriétaire. Contrairement à la maison de ville, ce type de demeure se déploie sur plusieurs unités parcellaires de la bastide. Il dispose d'un linéaire de façade sur rue plus important et s'organise autour de plusieurs grands espaces extérieurs. Le plan classique d'un hôtel particulier comprend un corps de logis principal, souvent précédé d'une cour, avec des ailes latérales et un jardin à l'arrière. Mais on retrouve dans la bastide de Lisle-sur-Tarn, de plusieurs déclinaisons de cette typologie architecturale.



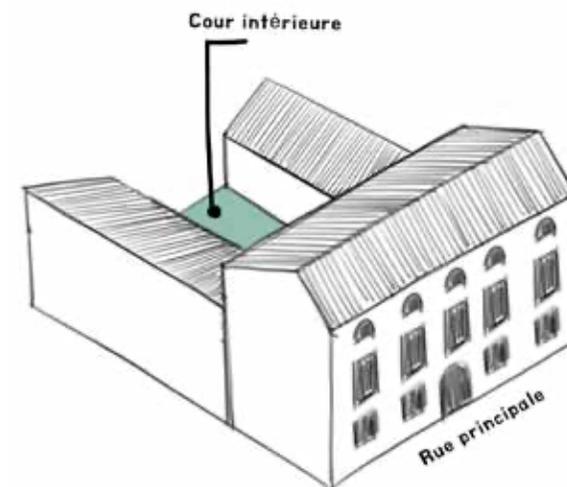
Ancien hôtel de Boisset-Glassac, actuellement mairie à Lisle-sur-Tarn



Exemples des bâtisse regroupant plusieurs parcelles sur le cadastre Napoléonien de 1831

Entre rue / place et cour

A Lisle-sur-Tarn, plusieurs hôtels particuliers de la ville s'organisent entre rue ou place et cour. On retrouve dans ce cas, un corps de logis principal qui se développe sur deux ou trois niveaux en alignement sur la rue (A). Formés par l'acquisition de plusieurs unités parcellaires mitoyennes, ils disposent d'un linéaire de façade plus important avec plusieurs travées d'ouvertures. La façade de l'hôtel particulier, donnant directement sur la rue, est souvent l'élément le plus orné et le plus représentatif. Elle affiche le statut social du propriétaire à travers l'utilisation de matériaux nobles, des éléments décoratifs élaborés comme des frontons, des balcons en fer forgé, des corniches sculptées... Lorsqu'ils donnent sur la grande place (B), le rez-de-chaussée comprend un portique. Le corps principal peut être prolongé à l'arrière par des ailes latérales encadrant une cour intérieure. Les pièces majeures de l'habitation sont alors traversantes donnant d'un côté sur l'espace public de la rue ou de la place, et de l'autre côté sur espace extérieur privé de la cour. L'hôtel situé 9 Allée des Promenades présente une organisation différente avec un corps de logis principal situé au fond de la cour qui elle, s'ouvre directement sur la rue.

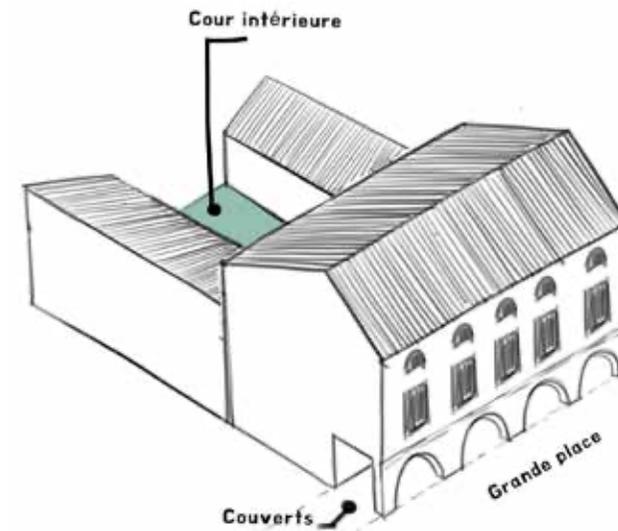


A - Hôtel particulier entre rue et cour arrière

Hôtel particulier donnant sur la place de Saissac, avec une cour à l'arrière et un porche au rez-de-chaussée



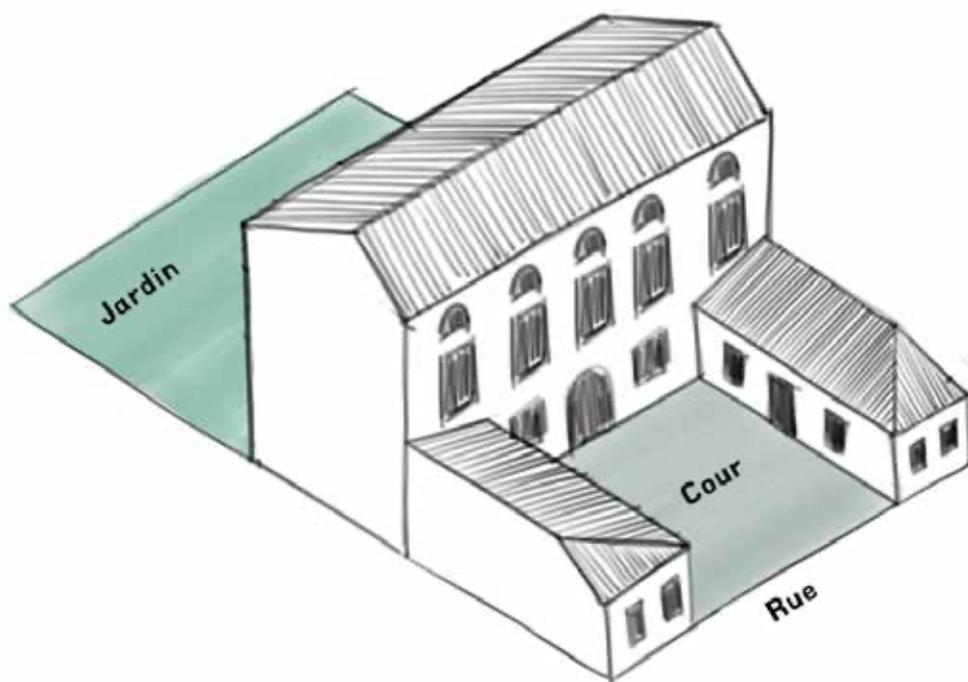
Hôtel particulier situé 9 Allée des Promenades, le corps de logis est implanté au fond de la cour encadrée des ailes latérales



B - Hôtel particulier entre grande place et cour arrière

Entre cour et jardin

A Lisle-sur-Tarn, il existe très peu d'exemples d'hôtels particuliers organisés entre cour et jardin. Localisés en périphérie de la bastide, sur des ensembles parcellaires plus grands, qui permettent une telle disposition. Dans cette typologie, le corps principal de l'habitation abritant les pièces nobles se situe au fond de la cour et est flanqué d'ailes latérales dédiées au service. La cour, en contact avec la rue, devient un espace transitoire entre la sphère publique et la partie privée de l'habitation. Le jardin quant à lui se déploie dans la partie arrière de la parcelle. Sur l'un des exemples situé 18 Avenue Gambetta, le corps de logis principal ne dispose pas d'ailes latérales effaçant ainsi la nette séparation entre la cour et le jardin.



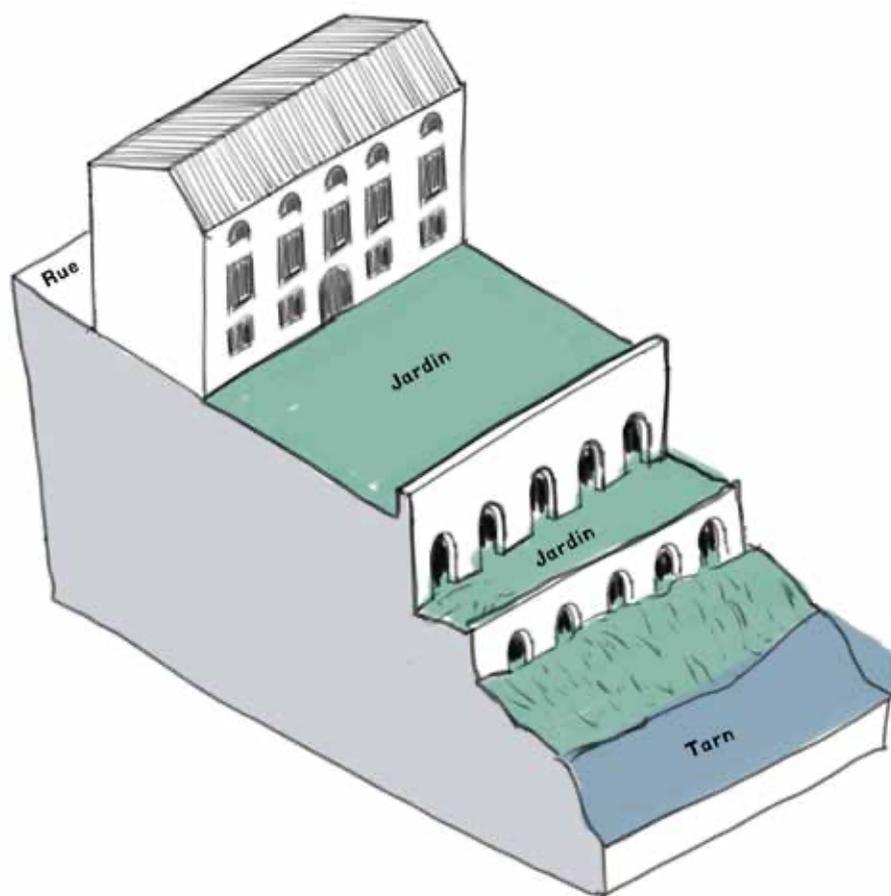
Hôtel particulier entre cour et jardin



Le château de Bellevue situé en périphérie de la bastide présente une organisation entre cour et jardin. La cour est encadrée d'ailes latérales qui accentuent la monumentalité du corps de bâti principal qui s'ouvre à l'arrière sur un jardin en balcon sur le Tarn

Entre rue / place et jardin en balcon

Avec le développement de la ville, plusieurs hôtels particuliers ont été construits le long de la Rue Chambre de l'Edit qui borde le Tarn. Situées à proximité du port, ces grandes demeures disposent d'un corps de logis principal implanté en alignement à la rue. Ses façades à plusieurs travées s'ouvrent d'un côté sur la rue et de l'autre sur de grands jardins en balcon sur le Tarn. Les espaces disponibles de la ripisylve furent aménagés en créant des terrasses jardinées étagées permettant de s'installer sur ces berges abruptes. Elles sont tenues par des murs de soutènement en briques doublés d'arcades, à proximité du quai du port inférieur et de la culée du pont. Une variante de cette disposition est relevée 21 Place Paul Saissac et 7-9 Rue Achille Gaillac où le rapport rue - maison - jardin est créé par l'aménagement d'un jardin suspendu sur une parcelle voisine connectée au corps principal par un pontet.



Hôtel particulier entre rue et jardin en balcon sur le Tarn



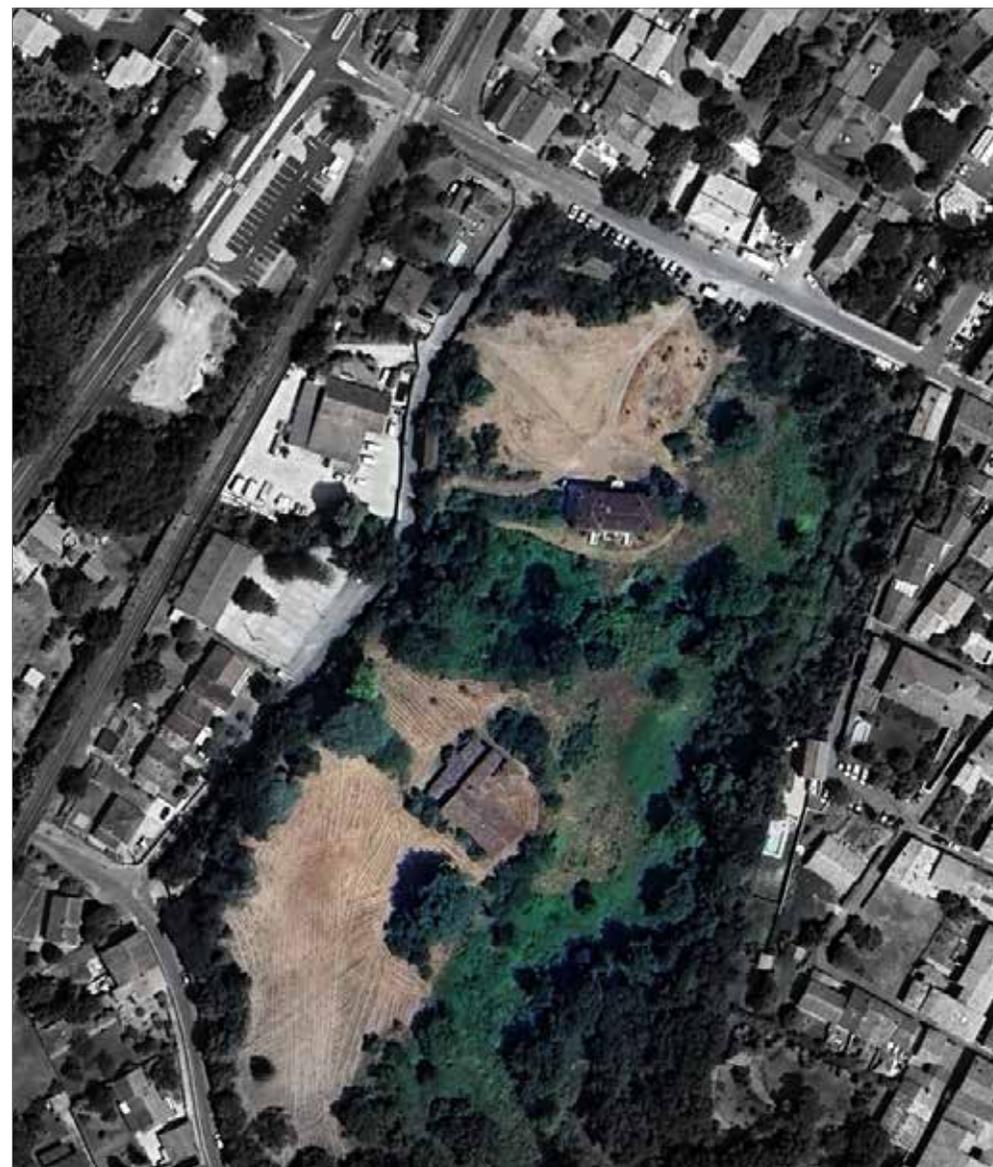
21 Place Paul Saissac, l'hôtel particulier s'ouvrent sur deux jardins suspendus; l'un des deux situé sur une parcelle de l'autre côté de la rue, est relié à l'ensemble par un pontet



Rue Chambre de l'Edit, hôtel particulier entre rue et jardin en balcon sur le Tarn. Situé sur une parcelle d'angle, le corps principal est prolongé d'une aile s'ouvrant ponctuellement sur la route vers le quai

Château urbain sur parc

Certaines demeures bénéficient d'une situation privilégiée au cœur de grands ensembles de verdure dans un contexte presque rural pourtant situé à proximité de la bastide. C'est une typologie proche de celle du château s'ouvrant sur une grande étendue de parc. On dénombre quelques exemples de ce type à proximité des zones de ripisylves du Vignal et du Rabisteau.



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



3.3. LES CHAIS ET GRANGES URBAINES

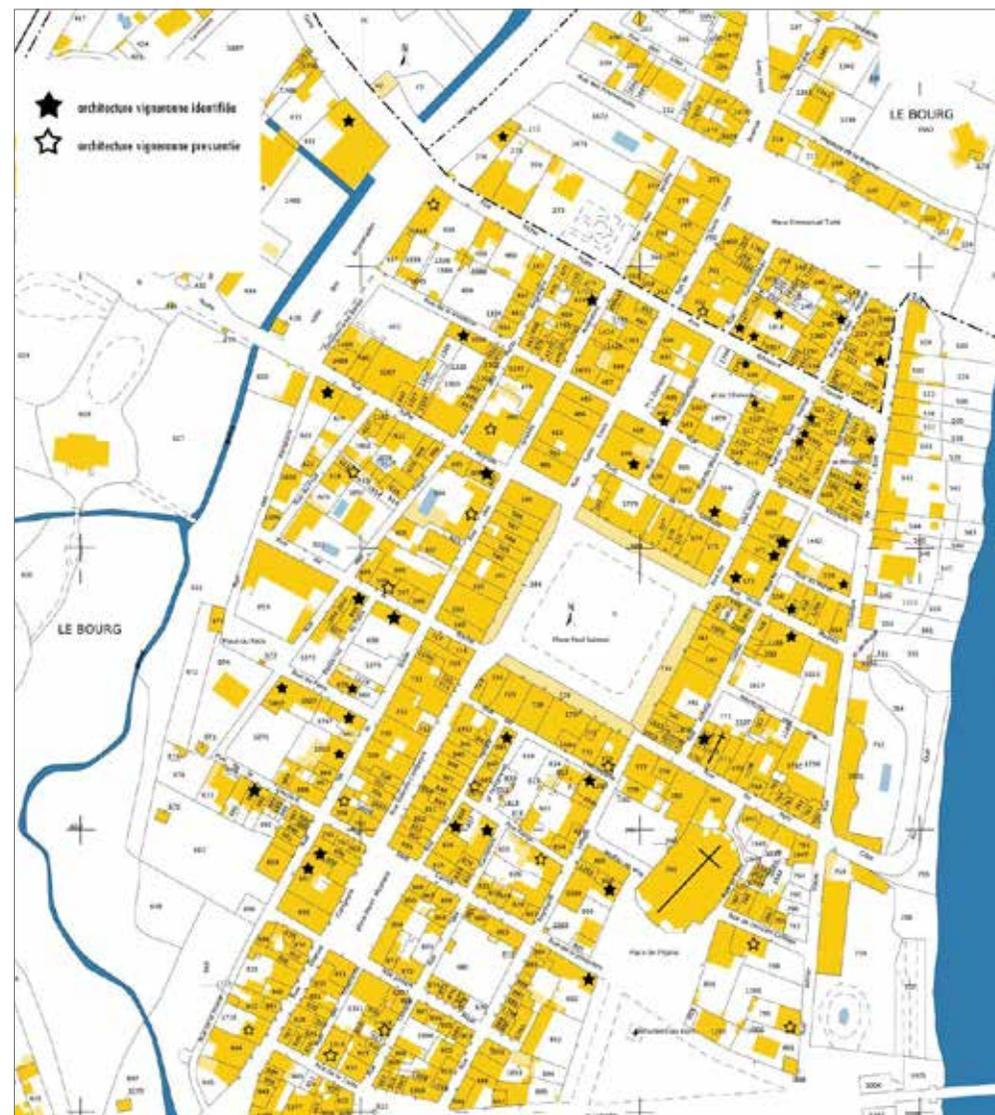
Les chais font partie intégrante de l'histoire urbaine de la ville de Lisle-sur-Tarn. Ils sont liés à l'activité agricole qui a développé la ville jusqu'à la seconde moitié du XXe siècle. Le chai est un bâtiment dédié au stockage et à la vinification. Il offre des conditions de température et d'humidité optimales. Leur présence au sein du paysage urbain de la bastide s'explique par l'importance historique de la viticulture dans cette région. En tant que bastide, Lisle-sur-Tarn a été conçue pour favoriser le commerce en devenant un point de transit important grâce à son port sur le Tarn.

Les chais étaient alors situés à proximité des habitations des négociants ou des producteurs, permettant une gestion efficace de la production et du commerce du vin. Leur architecture est fonctionnelle, avec des murs épais pour maintenir une température stable, des ouvertures spécifiques pour protéger le vin et assurer une manipulation efficace des outils agricoles.

Du fait de leur situation dans le tissu urbain actuel, on peut les qualifier de "granges urbaines" spécifique à l'activité viticole. Aujourd'hui, les chais urbains ont majoritairement changé de vocation, étant convertis en garage, atelier, commerce ou habitation. Et ceux qui subsistent ont, dans la plupart des cas, perdu leurs aménagements intérieurs.

Un inventaire thématique de l'architecture vigneronne du vignoble gaillacois a été effectué à Lisle-sur-Tarn en 2012 par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Tarn (CAUE). Étude largement détaillée, qui sert aujourd'hui de base essentielle à l'analyse de cette typologie architecturale dans le cadre du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine de la ville.

Le dossier se base sur un repérage des chais ou caves vinaires de la ville depuis l'extérieur par la caractérisation des ouvertures en façade. Il s'appuie également sur quelques visites effectuées à l'intérieur de certaines caves, sur des plans de cadastre anciens, et sur le compoix de 1646 qui fait mention de "tinayral" au sein de la bastide. Au final, dans la bastide une cinquantaine de chais ont pu être repérés, tandis que dans les faubourgs, l'étude en a dénombrés une vingtaine. Ce repérage étant principalement basé sur une analyse de l'extérieur des bâtiments, l'étude évoque des réserves quant à certaines maisons qui disposent d'ouvertures similaires à celles des chais mais dont les caves avaient plutôt une vocation marchande.



Repérage des chais dans la bastide de Lisle-sur-Tarn, (c) CAUE Tarn, La ville de Lisle-sur-Tarn dossier d'étude sur l'architecture vigneronne 2012



Exemple de chai transformé
en maison d'habitation (17
Rue Porte Peyrole) (c) CAUE
Tarn

A. Les typologies

Les chais sont le plus souvent associés à une habitation soit en y lui étant directement contigus, soit en étant implantés non loin, de l'autre côté de la rue, par exemple (hotel 16 rue Porte de Peyrole dont le chai est implanté en face, au n°17). D'autres dispositions dans la ville font néanmoins exception à cette règle avec des habitations n'étant pas directement reliées au chai. D'un point de vue architectural, plusieurs typologies de chai ont été repérées dans la ville.

Un corps de bâtiment indépendant à un seul niveau

Ce type de chai s'organise comme un espace quadrangulaire sur un seul niveau couvert par un toit à longs pans. Au moins un des murs gouttereaux est percé de petites baies d'aération.

Exemples repérés : 3 rue du Canard, à l'angle de la rue du Canard et de la rue de l'Hirondelle, 16 avenue Gambetta.



Angle de la rue du Canard et de la rue Fontgravet (c) étude CAUE 2012

Un corps de bâtiment en longueur indépendant et surmonté d'un étage

L'étage qui surmonte les chais ne servait pas directement à l'activité viticole mais il recouvrait la fonction de lieu de stockage de matériel utilisé dans la vigne ou de matériel de vendange. On pouvait également y stocker du grain ou d'autres denrées.

Quelques fois, ce niveau pouvait être aménagé très sommairement en logement secondaire.

Exemples repérés : 1 rue du Patis, rue de la Verderie, le chai Gardès dans l'impasse perpendiculaire à la rue de Fontainebleau (parcelle 1818), 5 rue de la Roche, 9 rue de la Chambre de l'Édit, 17 rue Porte Peyrole, 7 rue du Port, 13 rue de la Caille, 40 avenue Gambetta.



Chai 18 rue du Vieil Hôpital et chai 9 rue Chambre de l'Édit (c) étude CAUE 2012

Le chai en partie basse de l'habitation

Dans bien des cas, la cave vinaire occupe le rez-de-chaussée de la maison d'habitation. L'accès au logement peut être dissocié ou non de celui de la cave. On repère quelques cas seulement à Lisle-sur-Tarn de maison construite sur la pente qui permettent ainsi d'installer la cave en partie basse et ménager l'accès à la cave du côté le plus bas, la façade de la maison est ainsi aménagée sur le côté haut et la cave et la maison sont ainsi indépendantes. Mais la ville étant construite sur un terrain globalement plat, rares sont les cas où cette configuration a pu être exploitée.

Exemples repérés : 4 rue Lafage, 14 rue Lafage ?, 10 rue Cendrée, 7 rue de la Roche, 23 rue de la Biade, 1 rue Porte Peyrole, 9 rue des Grands Augustins ?, 6 rue du Vieil Hôpital, rue E. Crouzet (parcelle 506), 5 rue Maziès (si fonction originelle ?), 2 rue de Fontainebleau, rue de Fontainebleau, 1 rue Villenouvelle.



5 rue V. Maziès, le chai au RDC et accès à l'habitation à l'étage dissocié de l'accès à la cave. (c) étude CAUE 2012



Maisons construites sur la pente et dont les RDC étaient occupés par des chais (faubourg) (c) étude CAUE 2012

La petite cave vinaire à côté de la maison d'habitation

Quelques cas de toutes petites caves associées à de petites habitations se retrouvent dans la ville. On ne devait pas pouvoir y stocker plus que quelques barriques et peut être une petite cuve. Deux organisations se repèrent : la cave est contiguë à l'habitation et toutes deux s'alignent sur la rue ou bien la cave est établie à l'arrière de la maison, sur une parcelle traversante.

Exemples repérés : 4 rue du Patis, 32 rue du Vieil Hôpital, 3 place Mirabel, 1 place de l'Ormeau



Petite cave située à côté de la maison d'habitation, 4 rue du Patis. (c) étude CAUE 2012

B. La caractérisation en façade

Plusieurs éléments permettent de distinguer la présence d'anciens chais au sein de la ville. Il s'agit essentiellement de dispositifs relevés en façades et liés à l'usage de cet espace.

La porte

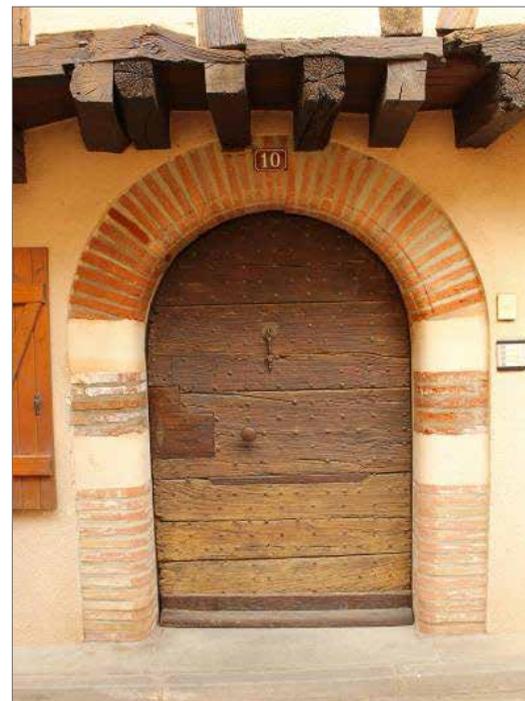
L'accès à la cave est toujours assez large pour laisser passer une barrique. En revanche, les caves les plus récentes (de la première moitié du XX^e siècle) sont percées de porte charretière qui permettait de faire entrer la charrette dans le chai.

La baie de déchargement de la vendange

Pour rentrer la vendange contenue dans des comportes il était pratique de ménager une ouverture propre à cet effet en façade. Généralement percée à quelques dizaines de centimètres de la base du mur, ces ouvertures sont larges et hautes pour permettre une manipulation aisée des lourdes comportes. Des vantaux de bois simples ferment ces baies de déchargement. Si ces ouvertures sont fréquemment mise en œuvre elles ne sont pourtant pas systématiques ; la vendange pouvant être rentrée par la porte charretière.

Les baies d'aération

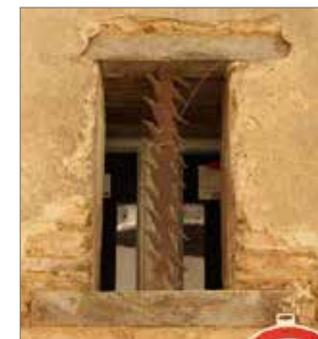
Le chai nécessitant une ventilation correcte sans trop augmenter la température intérieure, les caves sont pour la plupart, percées de fentes verticales plus ou moins régulières. Elles sont situées à 1.5m ou 2m du sol. D'autres moyens d'aérations sont aussi relevés comme la mise en place de d'ouvertures plus larges, fermées ou non par des grilles. Ces baies disposent d'un encadrement en briques ou en bois selon le mode constructif du bâtiment. Les grilles elles, sont forgées en métal et se terminent souvent en pointes de flèches ou adoptent un motif en triangle. Les encadrements les plus anciens présentent un angle abattu par un chanfrein. D'autres petites ouvertures peuvent aussi être percées en façade qui ont pour vocation de ventiler la cuve de fermentation. Elles se situent à la base du mur et ont une forme horizontale.



Porte large (environ 1,30 m) d'un ancien chai



Baies de déchargement de la vendange



Exemples de baies d'aération des chais avec leurs systèmes de protections.

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



3.4. LES MAISONS DE FAUBOURGS

On retrouve dans les faubourgs de la bastide qui se sont développés au XIXe siècle, de nouvelles typologies d'habitation. Il s'agit pour la plupart de constructions caractéristiques du XIXe siècle, proches de celles du centre ancien avec un bâti modeste en R+1 et combles ou R+2. En s'éloignant de la bastide, on retrouve des maisons à rez-de-chaussée à vocation agricole ou viticole ou bien de maisons bourgeoises avec des parcelles arborées. Les bâtiments des faubourgs sont souvent mitoyens et alignés sur la rue. Ils possèdent généralement un jardin en fond de parcelle ou quelques fois avec une partie devant et derrière. Les maisons de faubourgs présentent les caractéristiques constructives de leur époque : des façades maçonnées et ordonnancées, avec des encadrements de baies soignés en briques ou en pierre. Elles conservent le principe d'alignement sur la rue. Le jardin occupe une place plus importante.



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

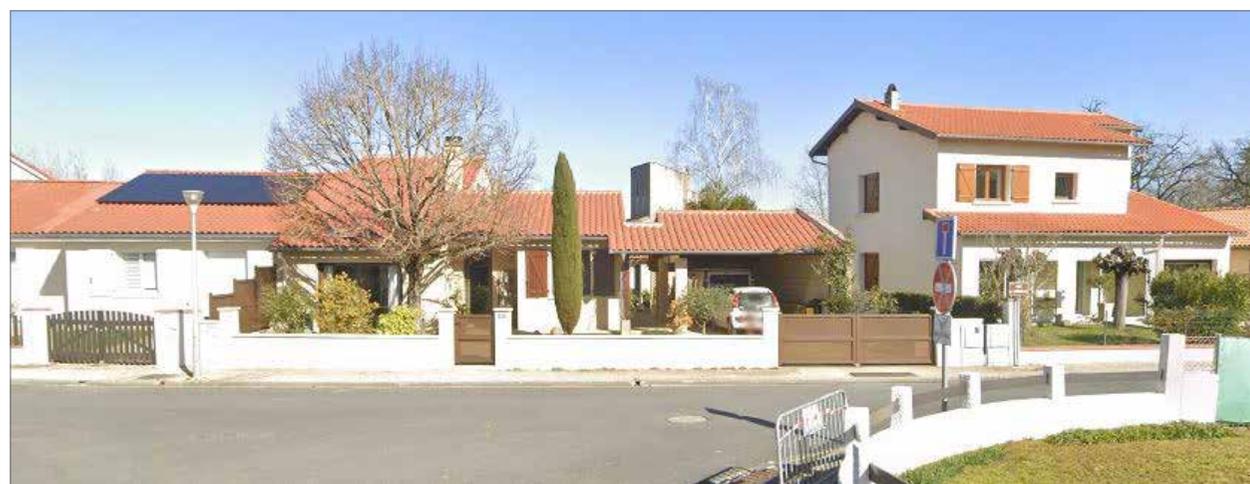
Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



3.5. LES PAVILLONS DU XXE SIÈCLE

Au XXe siècle, l'extension de la bastide se fait par la constitution de quartiers pavillonnaires avec le développement d'une nouvelle typologie : celle du pavillon individuel. Les pavillons de cette époque sont généralement bâtis sur un ou deux niveaux couverts par une toiture en tuile canal à double pente dont les murs gouttereaux sont généralement parallèles à la rue. Construites sur des parcelles plus importantes, les maisons sont implantées en retrait par rapport à la rue. La continuité sur l'espace public est assurée par un mur bahut maçonné surmonté d'une grille en bois, en métal ou de haies végétales. La bâtisse principale est mise à distance des limites latérales du terrain, et est entourée d'un jardin.



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



3.6. LES GRANDS ÉQUIPEMENTS

Les grands équipements publics forment l'armature de la ville en lien avec les principaux espaces publics. Ils se situent à différents endroits de la ville entre la bastide et ses extensions périphériques. Leur disposition géographique correspond aux différentes périodes d'aménagement de la ville. On retrouve par exemple dans la bastide historique, l'ancien hôtel de Boisset-Glassac, actuellement mairie de la ville situé sur la grande place. D'autres équipements plutôt touristiques et privés sont aussi relevés tels que le musée du chocolat et le musée Raymond Lafage, tous les deux donnant également sur la grande place. Du côté du Tarn, se dresse l'ancien Moulin d'Arpaud. Dans les faubourgs, les principaux équipements publics sont la gare de Lisle-sur-Tarn et les quatre écoles de la ville. Une salle polyvalente est également présente dans la zone de faubourg.



Actuelle mairie



La gare de Lisle-sur-Tarn



L'ancien moulin d'Arpaud transformé en centrale hydroélectrique



Ecole du Sacré coeur



Ecole publique maternelle



Ecole maternelle le petit prince



Musée Raymond Lafage

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

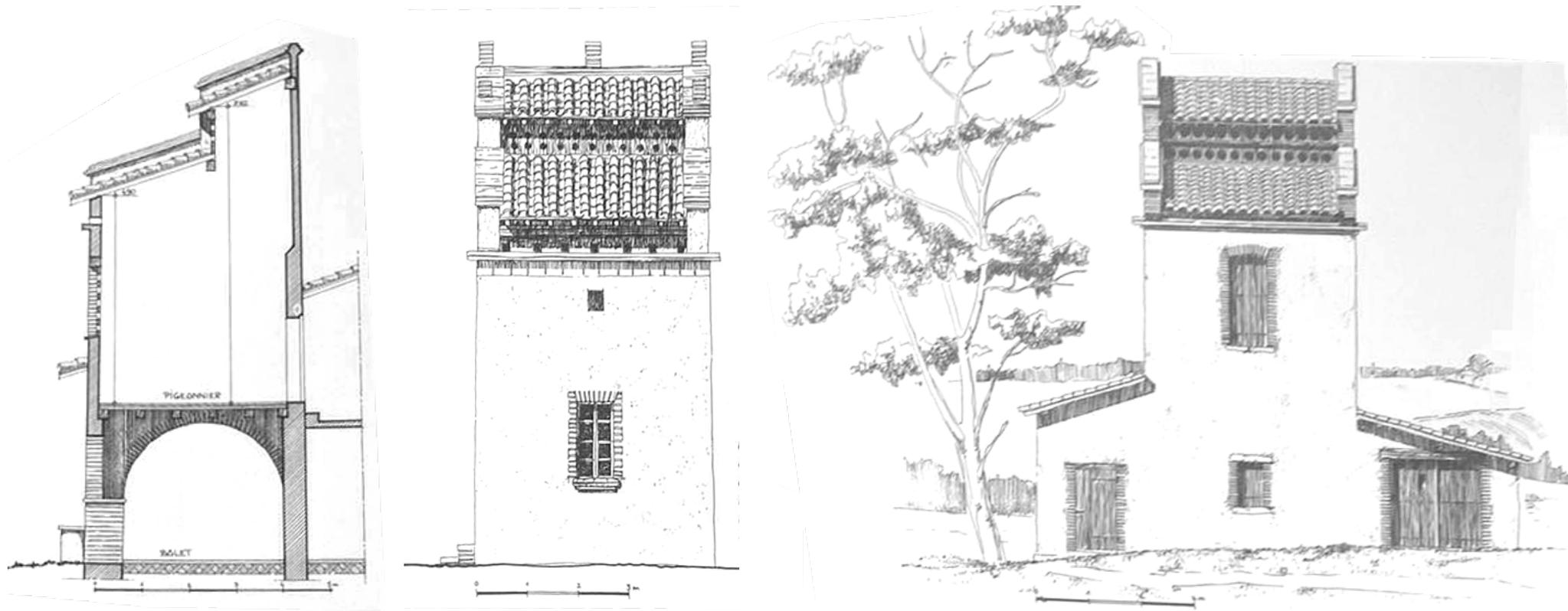
ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



3.7. LES PIGEONNIERS URBAINS

Les pigeonniers sont des marqueurs du paysage rural de la commune. Ils sont également nombreux dans la bastide et ses faubourgs. Intégrés dans l'étage de combles ou édicules isolés dans un jardin, beaucoup témoignent du soin apporté à ces bâtiments utilitaires destinés également à montrer l'aisance financière des propriétaires. De styles différents, le plus répandu à Lisle-sur-Tarn est le « Pied de mulet ».

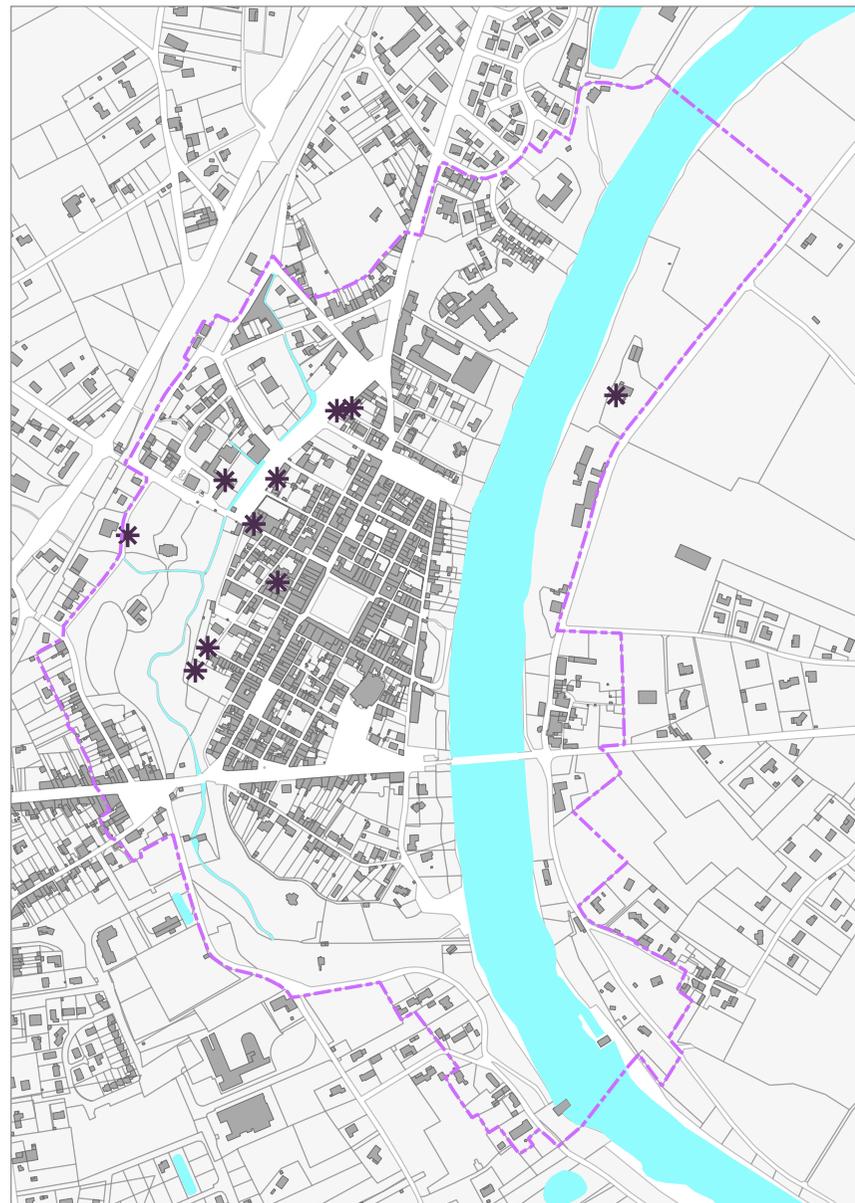
Il se caractérise par une toiture en tuile canal présentant une pente interrompue par un ressaut où sont ouverts les trous d'envol, généralement percés par une planche en bois. La pente lui confère une orientation privilégiée Est ou Sud. Les murs sont généralement en briques foraines, avec des ouvertures pour les oiseaux. Les murs-pignons, réalisés en escalier, sont souvent décorés. La randière de carreaux est à la fois décorative et fonctionnelle. Cette corniche ou cordon en briques ceinture le pigeonnier : sa saillie constitue un obstacle en principe infranchissable. Ces pigeonniers sont généralement isolés mais avec le temps, on leur a adjoint divers bâtiments tels que grange, étable ou même des habitations.



Coupe et façades de pigeonniers « pied-de-mulet », extrait du livre *Pigeonniers de France* (c) Dominique Letellier, Patrick Riou



Pigonier construit en maçonnerie mixte de briques et galets avec claustras en tuiles canal, Rue de l'Enclos



 PÉRIMÈTRE SPR/PVAP
 PIGEONNIER



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE

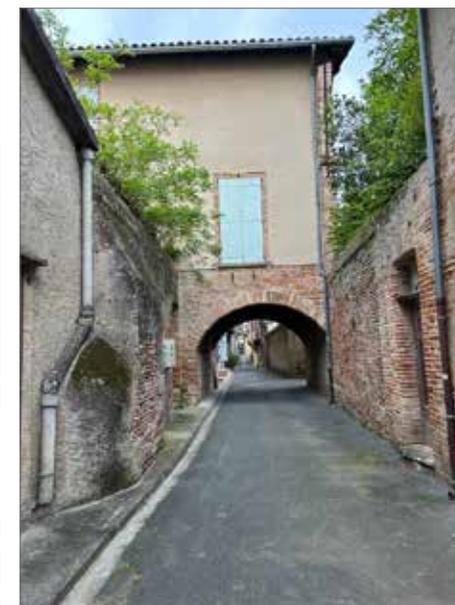


3.8. LES JARDINS

Les espaces non construits tels que les parcs et les jardins ainsi que tous les éléments paysagers de la ville, font aussi partie de son patrimoine. On en retrouve plusieurs ayant accueilli différents usages dans le temps. Jusqu'au XIII^{ème} siècle la partie Nord-Ouest de la bastide était dédiée aux jardins vivriers. Les jardins des maisons au cœur de la bastide étaient sûrement pour la plupart maraîchers, voués à un usage domestique. Le retournement de la ville vers le Tarn au XIX^e se fit avec la création de nombreux jardins d'apparat en balcon sur le fleuve soutenus par de grandes arcades en briques. En plus de ces jardins privés, des espaces publics à forte dominance végétale sont présents autour de la bastide. Aujourd'hui, la densité végétale de la bastide est donnée tant par ces jardins publics que par les jardins privés des maisons et les coeurs d'îlots très profonds qui sont souvent plantés et participent au rafraîchissement de l'espace public.



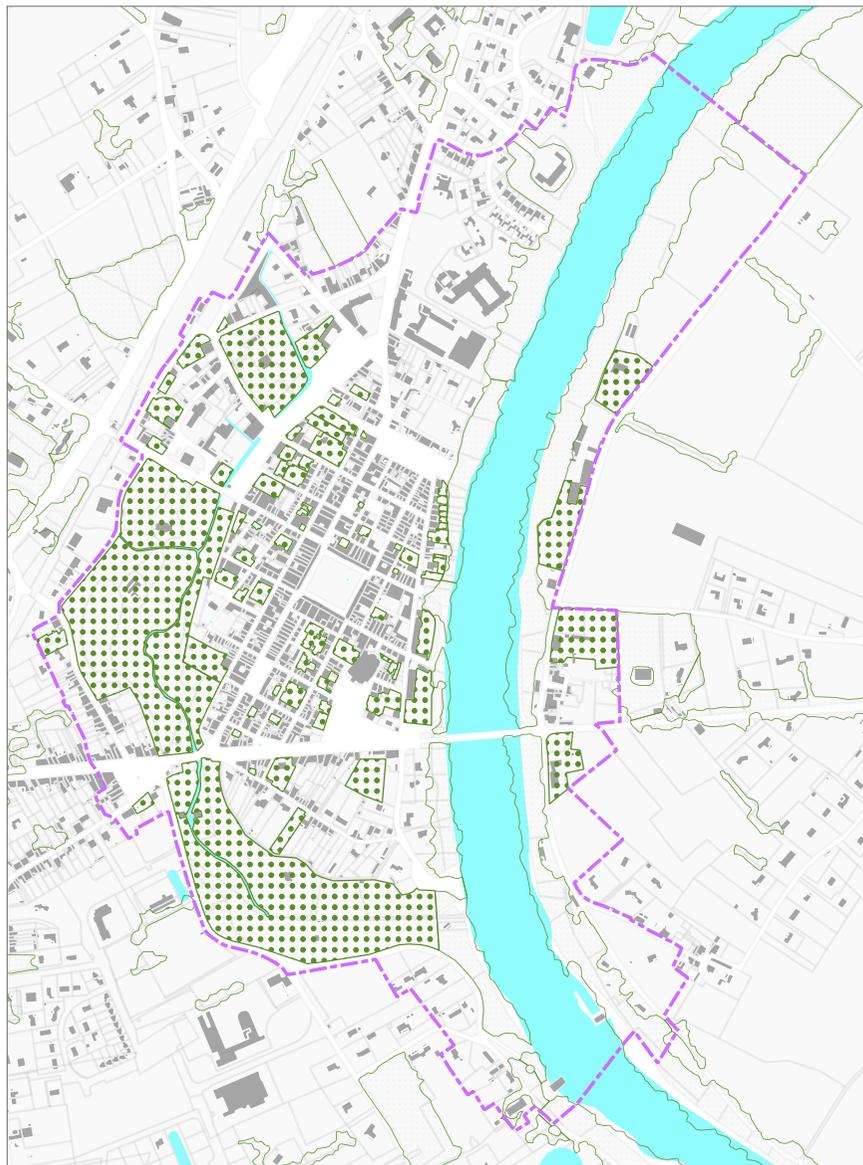
Terrasses jardinées en bord du Tarn



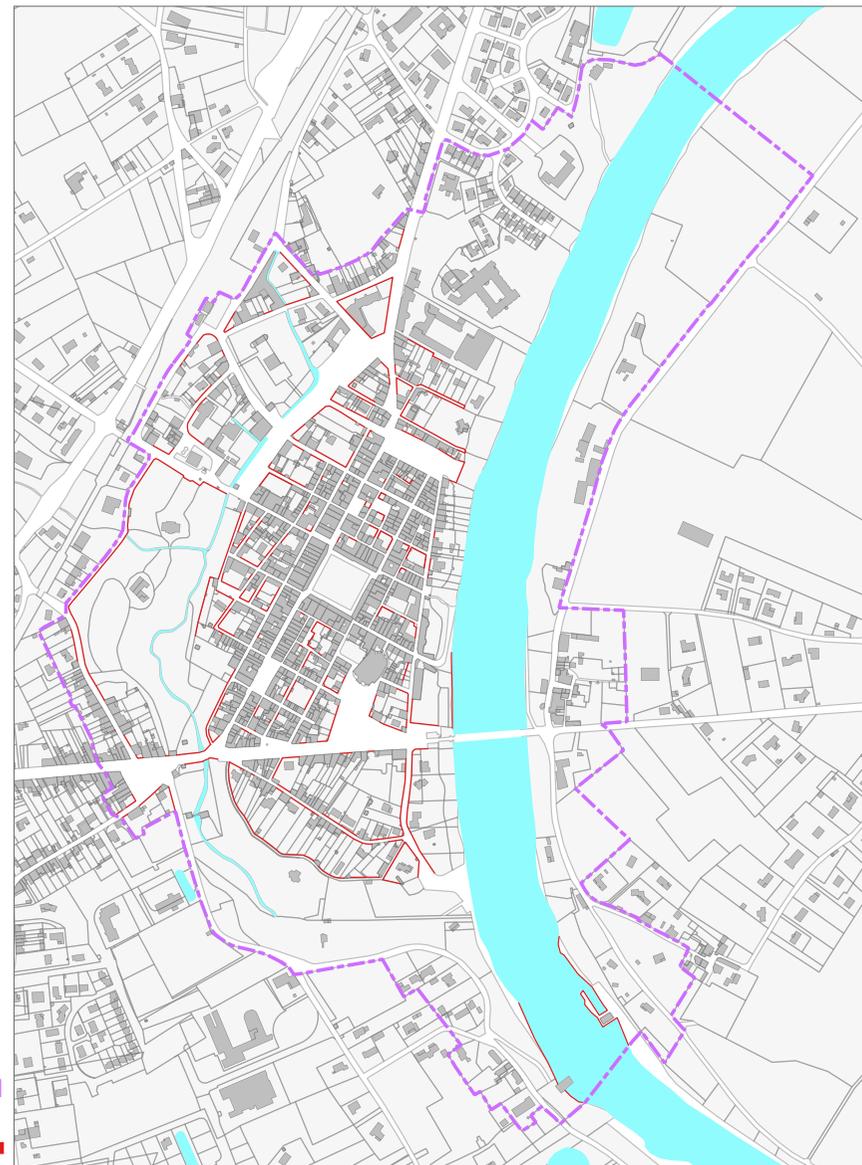
Jardins suspendus vus depuis la rue



Jardin suspendu de l'hôtel de ville



- Périmètre SPR / PVAP
- Parc ou jardin de pleine terre
- Espace libre à dominante végétale



- Périmètre SPR / PVAP
- Mur de soutènement, rempart, mur de clôture

Délimités par de hauts murs, les jardins privés constituent des éléments patrimoniaux du paysage urbain de la bastide et des faubourgs. Il s'agit souvent de murs maçonnés en briques destinés à recevoir un enduit. Les têtes de murs sont souvent en tuiles canal mono-pente. Quelques murs observés emploient des dispositifs différents avec des corniches briques et un couronnement à 2 pans symétriques en briques ou en tuiles. L'encadrement des ouvertures lui, varie.



Chaperon en briques à 2 pans

Corniche à 2 rangées de briques

chaperon en tuile canal mono-pente

Couvrement en arc segmentaire briques taillé en biseau

Restes d'enduit

Mur de clôture en brique à couronnements différents



Mur de clôture en briques avec chaperon à deux rangs de briques en débord. La porte d'entrée a un encadrement brique / pierre et linteau en bois. Elle est couverte d'un chaperon en tuile à deux pans symétriques



Mur en briques et galets à chaperon en tuile canal mono-pente



Mur en briques à chaperon en en briques à deux pans symétriques



Mur en briques enduit avec couronnement en tuile canal mono-pente

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE





4. Modes de bâtir

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



Lisle-sur-Tarn se distingue par la richesse et la diversité de son patrimoine bâti tant en termes de typologies que de modes de bâtir.

En effet, deux principaux modes de construction se côtoient et s'harmonisent dans ce paysage urbain : les maisons en pans de bois, qui évoquent le charme médiéval de la bastide, et l'architecture maçonnée, florissante au XVIIIe et XIXe siècle, symbole d'une époque de modernisation et de développement.

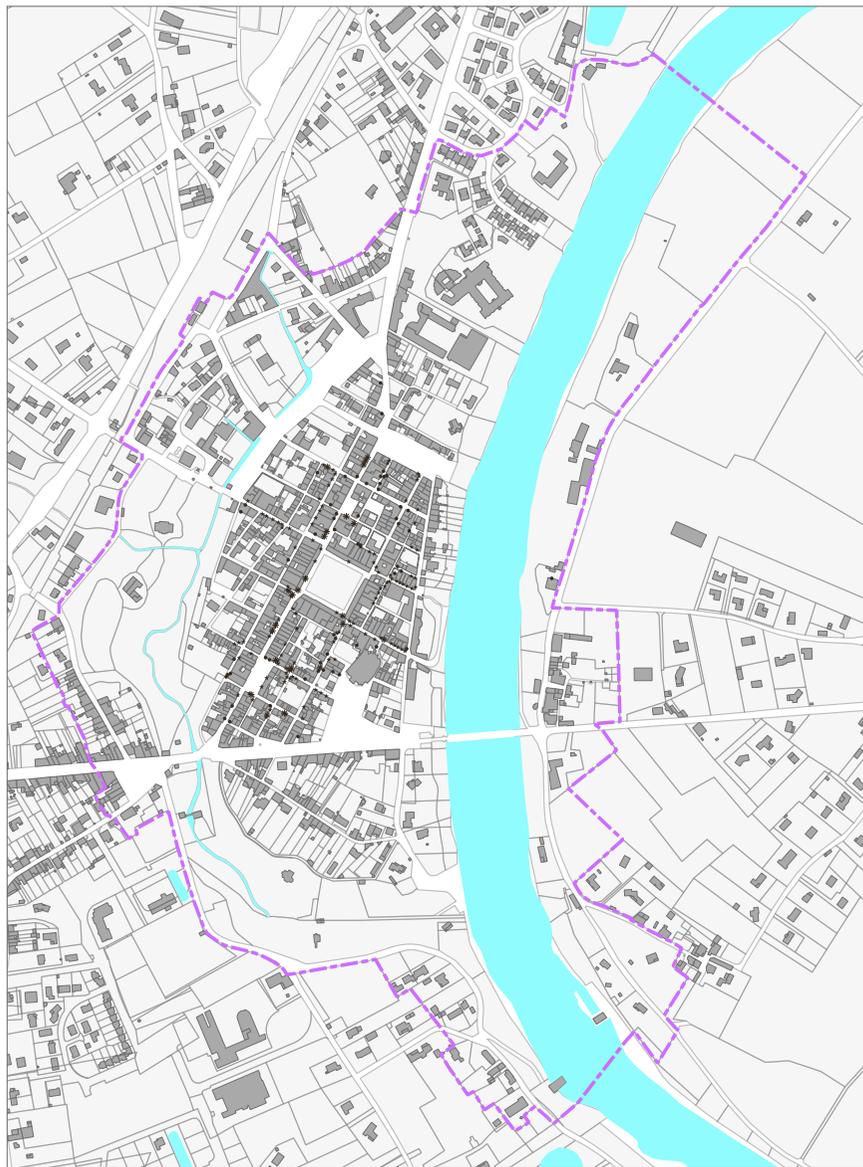
Ces deux styles de construction, bien que distincts, partagent des caractéristiques communes dans la composition des façades, telles que l'alignement soigné des bâtiments, la présence de mirandes (galeries couvertes dans l'architecture maçonnée) ou de soleilhos (greniers à claire-voie des maisons à pan de bois), et les pontets.

Le traitement des toitures, souvent en tuiles canal, et les enduits aux couleurs terreuses et ocres, confèrent à l'ensemble une unité visuelle et une identité forte.

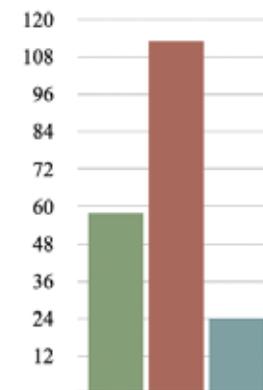
Par ailleurs, certains éléments d'architecture, comme les menuiseries et les devantures anciennes, possèdent une valeur patrimoniale incontestable et méritent une attention particulière pour leur préservation. Ces éléments, témoins du savoir-faire artisanal et de l'esthétique d'autrefois, enrichissent le patrimoine de Lisle-sur-Tarn et contribuent à son caractère unique.

Ainsi, l'analyse du patrimoine architectural de la ville révèle non seulement une diversité remarquable, mais aussi une cohérence et une harmonie qui racontent une histoire commune à travers les siècles.





- PAN DE BOIS SIMPLE
- ★ PAN DE BOIS AVEC ENCORBELLEMENT
- * PAN DE BOIS AVEC ENCORBELLEMENT ET TRACES DE DOUBLE ENCORBELLEMENT



- Pan de bois simple
- Pan de bois à encorbellement
- Pan de bois à double encorbellement ou trace de double encorbellement

4.1. UN TRÈS BEL ENSEMBLE DE MAISONS À PANS DE BOIS

On trouve à Lisle-su-Tarn un très bel ensemble de maisons à pans de bois comme dans quelques villages de la région du midi-toulousain jusqu'en Ariège. Nous avons essayé ici de bien comprendre leur spécificités pour pouvoir les restaurer au mieux. Une seule est protégée au titre des MH II s'agit de la maison au coin Sud de la place.

La proximité de la forêt de la Grésigne, de Lisle sur Tarn, a favorisé le développement de la construction à pan de bois à la fin de l'époque médiévale. Elle est une des principales caractéristiques de l'architecture civile de la ville. On note un nombre important de ces édifices dont certains sont très bien conservés. Ces maisons constituent également des ensembles urbains à l'échelle d'une rue, ce qui est plus rare. Elles sont le reflet des techniques de construction et des styles architecturaux qui ont évolué au fil des siècles.

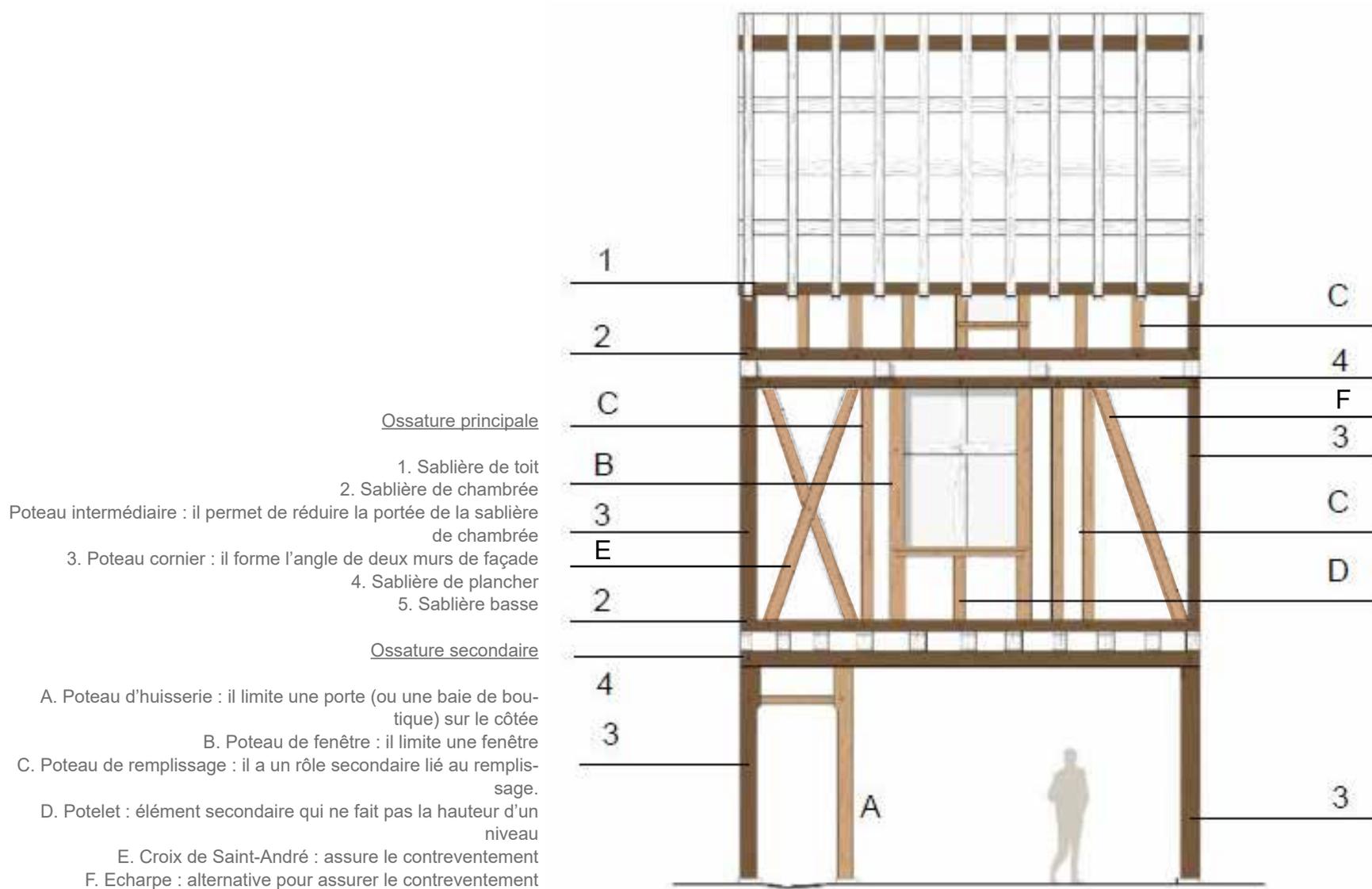
Ces maisons à pan de bois sont des demeures polyvalentes avec une fonction résidentielle à l'étage et un lieu de travail au rez-de-chaussée. La nature des ouvertures de la façade indique la vocation des différents niveaux. Au rez-de-chaussée, voué aux activités commerciales ou artisanales, s'ouvrent la baie de l'échoppe et la porte d'entrée donnant accès à l'escalier qui dessert les étages. L'étage ou les étages abritent l'habitation composée au moins d'une salle, que signalent en façade une ou plusieurs croisées en fonction de l'étendue de la parcelle. Le niveau de combles a souvent fonction de stockage avec des ouvertures de dimensions plus modestes (jours ou demi-croisées) ou une galerie (soleilho).

Chaque bâtiment porte les traces de son époque de construction, des ajouts et des modifications apportés par les générations successives.

Cette étude se donne pour objectifs de documenter et analyser le vocabulaire spécifique au pan de bois, explorer l'évolution et les caractéristiques de ces maisons à Lisle-sur-Tarn afin de formuler des préconisations de restauration et de conservation de ces édifices.



Lisle-sur-Tarn, Place Saissac et ses maisons à pan de bois



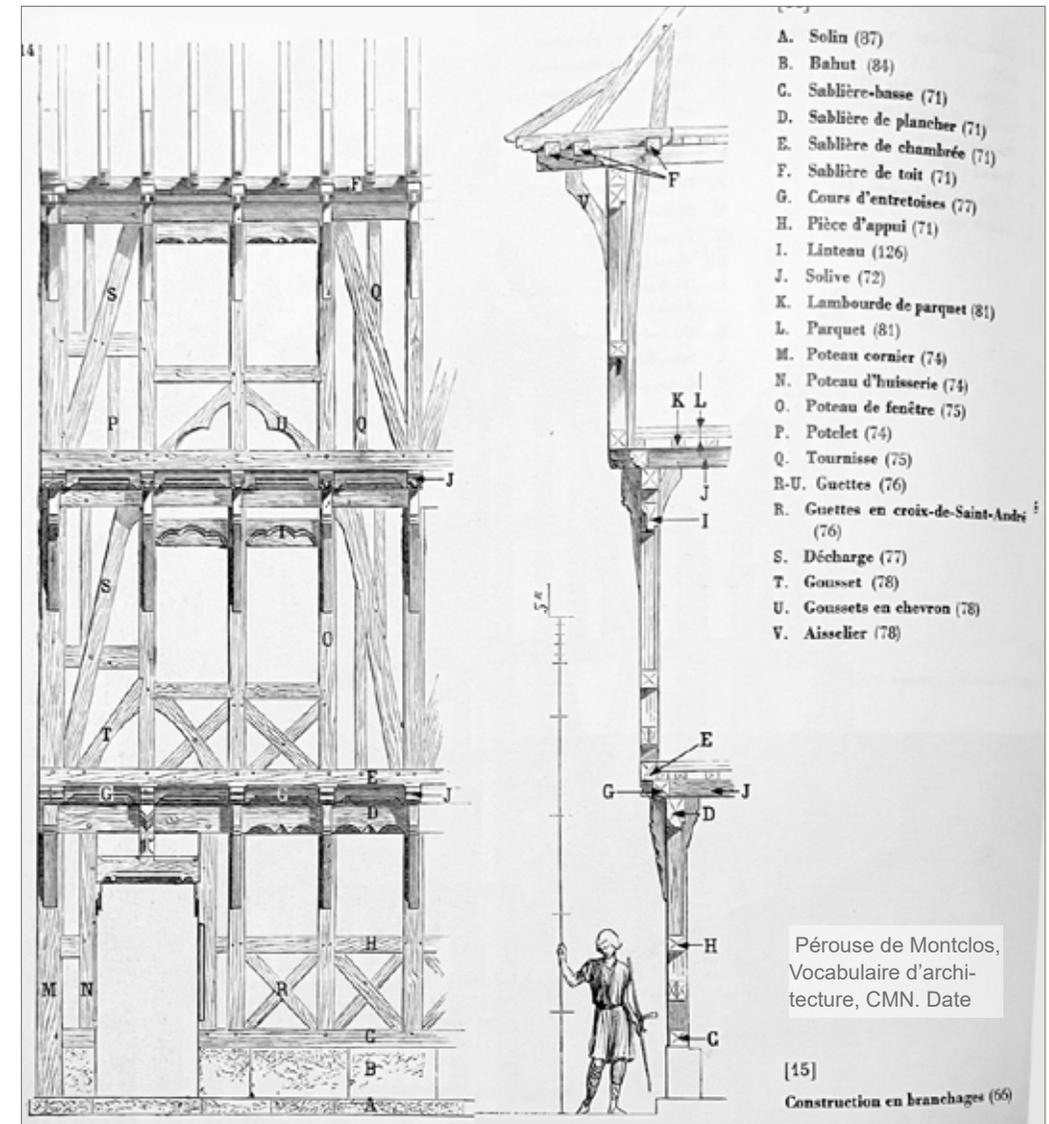
A. Le vocabulaire du pan de bois

A.1. Généralités

Le pan de bois est une technique constructive qui s'est développée au Moyen Age du fait de ses nombreux avantages :

- Économie de matériau
- Légèreté de la construction
- Facilité de mise en œuvre.
- Possibilité de gain de place sur les étages
- Possibilité de rattrapage géométrique sur les parcelles irrégulières.

Le bois n'est utilisé que pour la structure : c'est un ouvrage remarquable de charpente avec des pièces de bois assemblées. Le remplissage entre ces pièces est assuré par une maçonnerie dont la nature varie selon les époques. Chacune des pièces de cet ensemble a un rôle particulier dans la structure mais les assemblages, la forme des pièces, leur nombre, leur position les uns par rapport aux autres, peuvent varier, créant ainsi une richesse typologique dans le paysage bâti du village. C'est une technique qui a beaucoup évolué au fil des siècles pour être finalement abandonnée vers le XIXe voir début XXe, notamment à cause de sa vulnérabilité vis-à-vis du feu.



[16]

16

- A. Chapeau (74)
- B. Sablière de plancher (71)
- C, D. Solives formant encorbellement (72)
- D. Solive de rive (72)
- E. Sablière de chambrée (71)
- F. Hourdis de brique (69)
- G. Hourdis enduit (69)
- H, I. Poteau (74)
- I. Poteau cornier (74)
- J. Potelet (74)
- K. Aisselier (78)
- L. Décharges en croix-de-Saint-André (77)

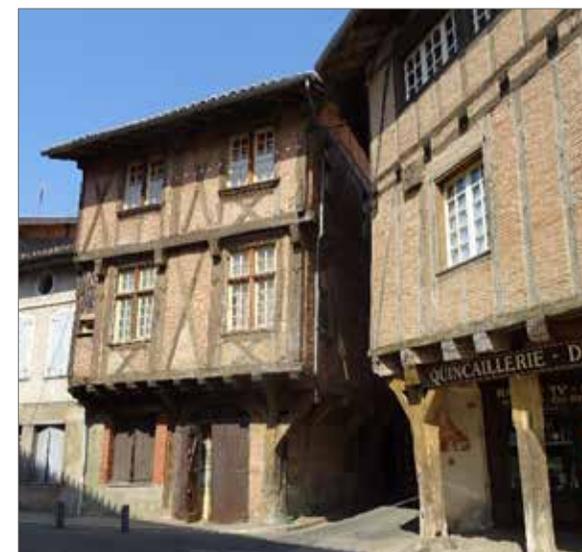


[17]

Étalement (70)

- A. Poitrail (71)
- B. Patin (74)
- C. Étai (70)
- D. Longrine (74)
- E. Étrésillon (77)

[18]

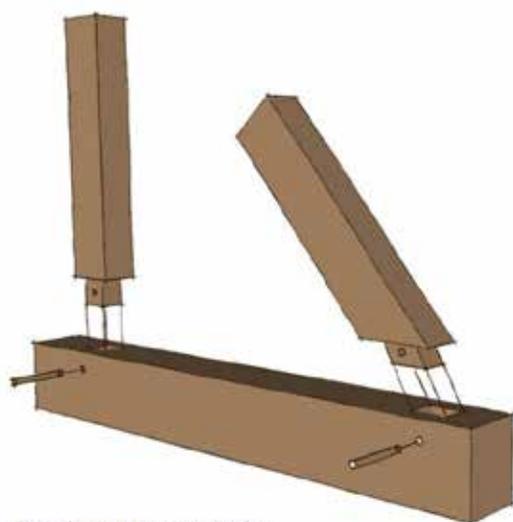


Maison 1, rue de la Roche

La façade de cette maison a été choisie par Jean-Marie Pérouse de Montclos dans son ouvrage « Architecture. Méthode et vocabulaire » pour présenter le vocabulaire lié à l'architecture à pan de bois. Cette façade, photographiée et peinte de nombreuses fois est représentative des maisons à colombage de la fin du XV^{ème} et début du XVI^{ème} siècles.

A.2. Les assemblages

Dans la construction en pans de bois, les pièces peuvent être assemblées entre elles de différentes manières. Chaque assemblage donne une certaine souplesse à la structure et permet sa déformation. L'assemblage le plus courant à Lisle-sur-Tarn est à tenon-mortaise permettant de lier les pièces horizontales aux pièces verticales et obliques. On retrouve également sur certaines constructions, des assemblages à mi-bois soit pour lier les pièces horizontales et assurer leur continuité, soit pour encasturer des pièces perpendiculaires entre elles (exemple des solives et des sablières de chambrée).

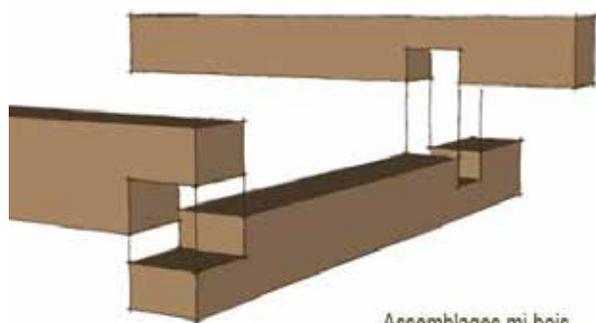


Assemblage à tenon et mortaise

Mortaise d'aisselier de l'ancien poteau bois avant son remplacement par un poteau briques



Assemblage à tenon et mortaise laissant apparaître les chevilles. A gauche : liaison entre le poteau cornier et les aisseliers. A droite : liaison entre la sablière de plancher et un potelet et décharge à écharpe



Assemblages mi-bois



Assemblage à mi-bois de deux sablières de plancher



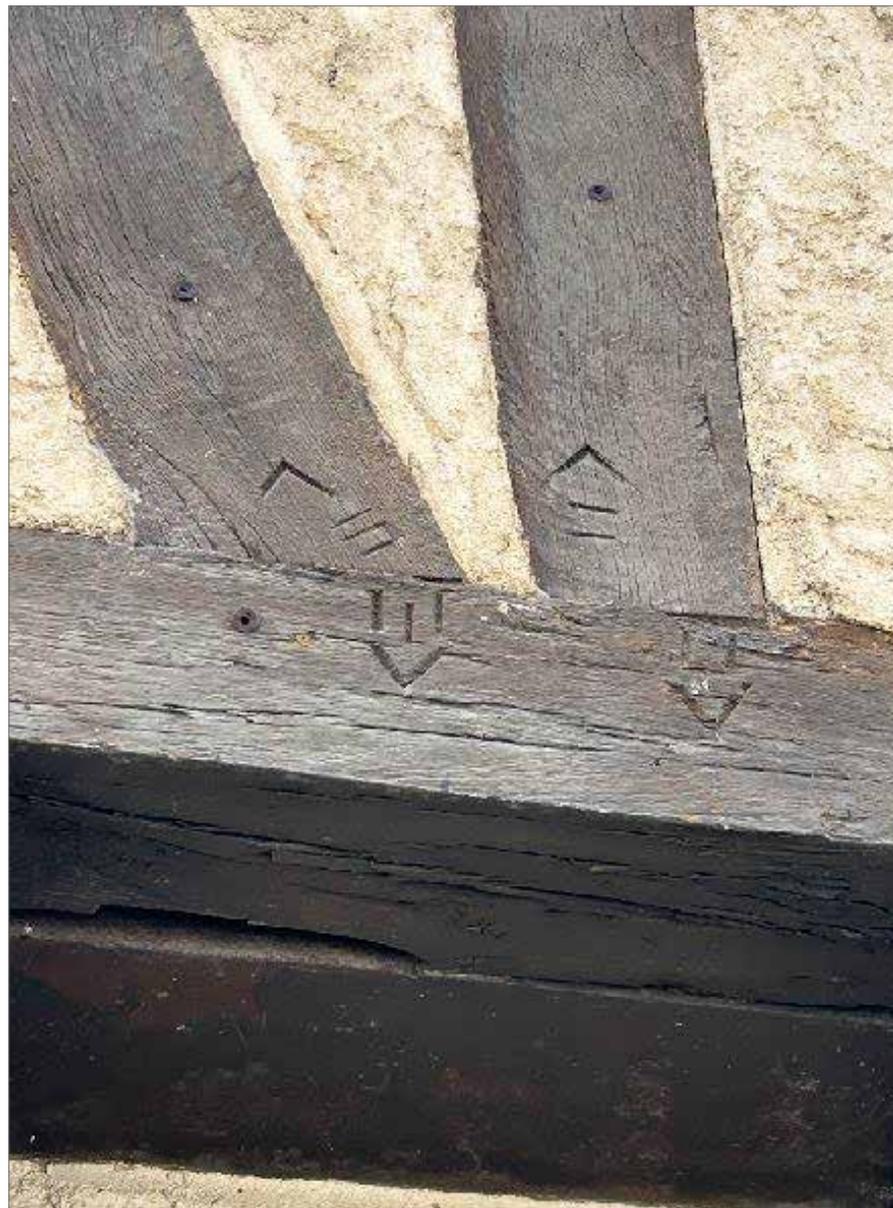
Assemblage à mi-bois de deux sablières de chambrée

D'autres moyens de liaison sont aussi employés notamment pour la mise en continuité de certaines pièces : superposition simple et liaison par des chevilles, assemblage de bouts... Dans le cas des structures mixtes dont les socles sont maçonnés en briques, la liaison avec les pièces du pan de bois se fait généralement par un encastrement de ces dernières dans la maçonnerie. On note qu'à Lisle-sur-Tarn, le plus souvent sur les rdc, il y a remplacement des aisseliers bois par des consoles en briques.

Cas de superposition de deux solives, la liaison est assurée par une cheville traversant des deux pièces. Exemple d'assemblage permettant de renforcer la portée des solives sur les couverts

Exemple d'un encastrement de la solive dans une console en briques





Exemple de numérotation de pièces d'ossature en préparation de leur assemblage

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



B. Le pan de bois à Lisle-sur-Tarn : chronologie

B.1. Les maisons et structures en pan de bois de la fin du XVe et début XVIe siècle

Il existe encore dans le centre bourg, des maisons que nous supposons de l'époque médiévale entre la fin du XVe et le début du XVIème siècle.

Les particularités de la composition des façades permettent généralement de les distinguer : typologie de structure, forme des ouvertures décors... Elles présentent souvent une irrégularité d'entraxe entre les poteaux avec des pièces de bois soigneusement équarries et des sections importantes. Le contreventement est généralement assuré par des décharges en croix de Saint-André, une seule par hauteur d'étage ou deux à trois superposées. Les maisons possèdent toutes au moins un premier étage en encorbellement saillant du nu du mur du rez-de-chaussée de cinquante à quatre-vingt-dix centimètres. Quand elles sont pourvues d'un second, l'encorbellement est de plus faible débord, de dix à trente centimètres environ de saillie.

Le hourdis est constitué majoritairement de maçonnerie en briques fines disposées en assises régulières ou formant des motifs : chevrons, épis, losanges.

La majeure partie des ouvertures d'origine sont rectangulaires, ou à croisées / demi-croisées avec des poteaux d'huisseries et des pièces d'appui parfois sculptées. Plusieurs de ces ouvertures ont été reprises au XVIIe et XVIIIe siècle.

La plupart de ces maisons ayant subi des modifications importantes, des datations précises sont difficiles à émettre. Certaines ont, semble-t-il été démontées puis remontées en conservant tout ou partie de la structure médiévale notamment lors du plan d'ali-



Maison médiévale à couverts : façade intégrale en pan de bois dont les ouvertures ont été modifiées au XVIIIe



Solives sculptées et arcs en accolade, éléments décoratifs caractéristiques de cette époque de construction



Fenêtre à croisée en bois à meneaux et poteaux de fenêtres moulurés. Pièce d'appui en bois sculpté

gnement de 1842. On retrouve également sur des maisons d'autres époques, le réemploi d'éléments d'ossatures de bâtiments plus anciens, médiévaux.

Cette époque est aussi caractérisée par une richesse ornementale des façades et des éléments qui la composent : poteaux corniers, solives, motifs donnés par la répétition des pièces de décharges... Des éléments de décors particuliers tels que les arcs en accolade, les poteaux de fenêtres ou d'huisseries sculptés permettent de les reconnaître à travers le village.

Il existe encore sur des façades fortement remaniées, des vestiges de ces maisons en pan de bois de l'époque médiévale. La facilité de montage / démontage qu'offre ce mode de bâtir a permis toutes ces modifications observées tout en conservant à certains endroits des éléments architectoniques qui sont aujourd'hui des vestiges des maisons en pan de bois de l'époque médiévale.



Maison en pan de bois remontée entre XV et XVIème siècle : double encorbellement, motif répétitif des croix de saint André, soleilho aujourd'hui vitré



Maisons médiévales à décor architectural des éléments de charpenterie : croix de Saint-André et hourdis de briques en motif de chevron



Maison 25 rue des Grands Augustins (p 473)

Maison d'angle en encorbellement sur deux rues avec empilement de la sablière de chambrée, des solives de rive. On note un débordement des solives pour venir soutenir la sablière de débord de toiture. Pour soutenir l'angle du débord de toiture, les chevrons sont disposés de manière rayonnante. L'angle de l'encorbellement lui, n'est pas aussi savant.



Maison place Paul Saissac (p 585)

Cette maison dont la façade traduit une composition XVIIIe, est issue d'un remaniement d'une maison médiévale en pan de bois dont certains éléments sont encore visibles : poteaux d'huissierie sculptés et de section importante, mélange entre des abouts de solives sculptés et des abouts de sections carrée avec une forme en volute, sablière de plancher massive avec moulurations médiévales

B.2. Les rares maisons du XVIIe

Très peu de maisons semblent être construites en pan de bois au XVIIe. C'est un mode de bâtir qui commence peu à peu à être abandonné au profit de la maçonnerie en raison de sa faible résistance au feu.

Il s'agit plutôt d'une période de transformation des bâtisses existantes avec des remaniements des façades, des réaménagements intérieurs, des extensions.

Les maisons à pans de bois de cette période sont alors peu nombreuses. Elles se signalent par :

L'emploi plus important de la brique foraine,
Une sophistication de l'encadrement des baies : arc en briques à plate-bande ou en anse de panier, encadrement chanfreinés ou moulurés

La modification de la forme des baies : d'une proportion carrée, continuité de l'époque médiévale, elles passent à celle d'un rectangle allongé. Les ouvertures sont plus grandes, mais encore proches des croisées ou demi-croisées des maisons médiévales.

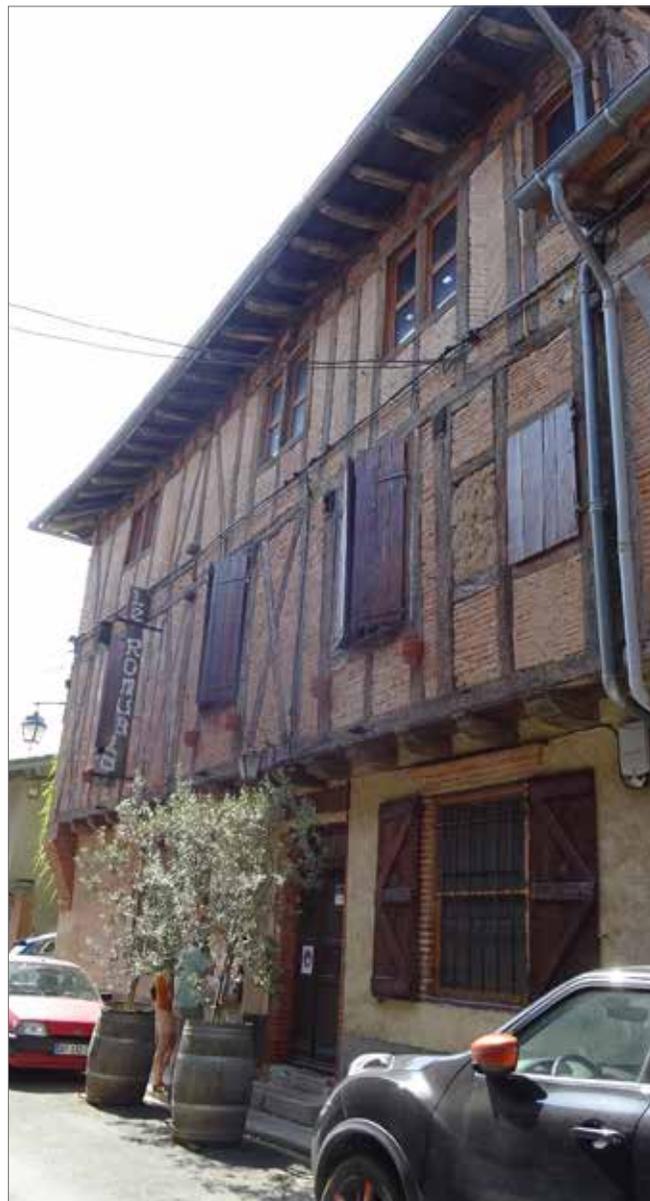
L'encorbellement limité au premier étage des maisons

La régularité de l'ossature : début d'une ossature à grille avec une limitation du nombre de décharges.

Maison 6 rue du Port (p 784)

Maison dont la façade sur rue a été fortement remaniée. Elle conserve au moins une croisée de l'époque médiévale et peu d'éléments de décharge.

Le RDC paraît maçonné avec des baies dont l'encadrement est en briques et surmonté d'une corniche moulurée





Maison à colombage du XVIIe siècle.
Maison 18 rue de la porte Peyrole (p
1488 partie de droite)

Cette maison à colombage semble dater du XVIIe siècle. Son socle maçonné reprend une composition proche de l'architecture maçonnée de cette époque avec une grande porte couverte d'un arc maçonné en anse de panier à encadrement chanfreiné. La porte bâtarde elle, dispose également d'un encadrement chanfreiné en briques et est surmonté d'un petit jour : dispositif récurrent de l'architecture du XVIIe. L'encorbellement est limité au premier niveau.

La façade des étages en pan de bois présente une structure régulière avec des dispositions proches des maisons médiévales (croix de Saint-André à chaque étage, soleilho). La baie du premier étage, de forme allongée semble quant à elle avoir été modifiée au XVIIIe siècle.

B.3. Le pan de bois au XVIIIe siècle

Bien qu'il s'agisse une grande période de reconstruction de la bastide, le pan de bois à cette époque n'est plus la technique dominante. Les maisons existantes en pan de bois subissent alors d'importants remaniement au XVIIIe siècle. Les travaux ont pour objet la reconstruction de la structure de la façade en remployant souvent les pièces de bois et la réfection des hourdis soit en briques de terre cuite soit en torchis.

Les façades sont également mises au goût du jour avec un remaniement des percements. Les fenêtres reprennent les motifs décoratifs de l'architecture maçonnée, notamment celui de la corniche moulurée suivant le tracé en arc segmentaire du linteau. Il se développe également la mise en œuvre de porte-fenêtre s'ouvrant sur un balconnet ou un simple garde corps rapporté à la façade.

Les façades remaniées ou créées à cette époque, présentent une structure à grille, plus régulières et disposent de très peu, voire pas, de décharges. Les bois employés sont souvent tors, grossièrement équarris et les sections moins importantes. Les encorbellements sont peu à peu supprimés.



Façade Rue Porte Peyrole

Cet édifice a connu plusieurs modifications de ses façades à différentes époques. Celle donnant sur la rue Porte Peyrole semble dater du XVIIIe siècle. Elle présente une ossature à grille avec très peu d'éléments obliques. Entre le 1er et le 2e étage, on perçoit une rangée d'abouts de solives qui semblent avoir été sciées.

B.4. Le pan de bois au XIXe siècle

Ce mode de bâtir n'est plus utilisé au XIXème siècle à Lisle-sur-Tarn si ce n'est pour la construction de façades secondaires ou de dépendances. Comme au siècle précédent, on assiste à une transformation des maisons de la fin du moyen-âge.

Le plan d'alignement début 19e a entraîné en de nombreux endroits, soit la disparition des encorbellements soit leur démolition et mise à l'alignement de la parcelle. Plusieurs types de transformations de façades ont été identifiés. La première préserve l'encorbellement du premier étage. Le rez-de-chaussée est rebâti en maçonnerie, avec parfois le maintien des anciens poteaux et sablière de chambrée qui sont alors enchâssés dans le nouveau mur.

Aux étages, la structure bois est modifiée, les hourdis reconstruits (brique foraine, adobe, torchis), et les fenêtres modifiées. Sur certains bâtiments, l'encorbellement est réduit. Les abouts des solives sont sciés et le colombage remonté avec un remploi des bois anciens complétés par de nouveaux éléments, des bois tors dont les sections sont de moindre importance. Le système de pan de bois à grille est majoritaire.



Maison place Paul Saissac (p 585)

Maison à pan de bois dont les étages semblent avoir été reconstruits au XIXe siècle sur un socle médiéval (poteau, sablière de plancher, porte et poteaux d'huisserie seraient du moyen âge). Aux étages, la façade reconstruite est à grille dont l'espacement rythme celui des ouvertures. L'encorbellement du second étage semble avoir été supprimé laissant apparaître en façade certaines solives sectionnées. Le traitement des abouts de solives traduit la différence d'époque de construction (abouts de solives à section carrée / abouts de solives sculptés). La modénature des baies ressemble à celles du XVIIIe siècle : porte-fenêtre à petit carreaux et imposte vitrée fixe, s'ouvrant sur un garde-corps en fer forgé en arcades. Le couvrement des fenêtres est une corniche la forme du linteau en arc segmentaire.



Maison rue Raymond Lafage : la façade a été reconstruite en réutilisant pour partie les bois de l'ancien colombage. Dans ce cas de figure, il semblerait que l'on soit sur une reconstruction complète de la façade avec édification d'un rez-de-chaussée maçonné et remontage du pan de bois.



Maisons à couvert du XIXème siècle de la Place Paul Saissac.

Les façades étaient destinées à recevoir un enduit. L'étage de galerie, spécificité de l'architecture de la ville depuis la fin du moyen âge perdue



Maisons remontées au XIXème siècle. La façade des étages alignée au rez-de-chaussée maçonné semble avoir été remaniée à cette époque avec la suppression des encorbellements probablement par sciage des solives et reconstruction en retrait d'une façade à ossature à grille

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



C. Les spécificités de Lisle-sur-Tarn

C.1. Le rez-de-chaussée

Le pan de bois intégral

Cette typologie d'ossature concerne en général les maisons les plus anciennes (médiévales) dont très peu ont gardé tout ou partie de cette ossature en bois au rez-de-chaussée.

Dans ce type de structure, la façade en pan de bois des étages repose au rez-de-chaussée sur de grands poteaux posés sur des bases en pierre.

Un bahut maçonné assure le sous-bassement et une ossature secondaire en bois permet le remplissage entre poteaux soit par de la maçonnerie, soit par des menuiseries de devantures.

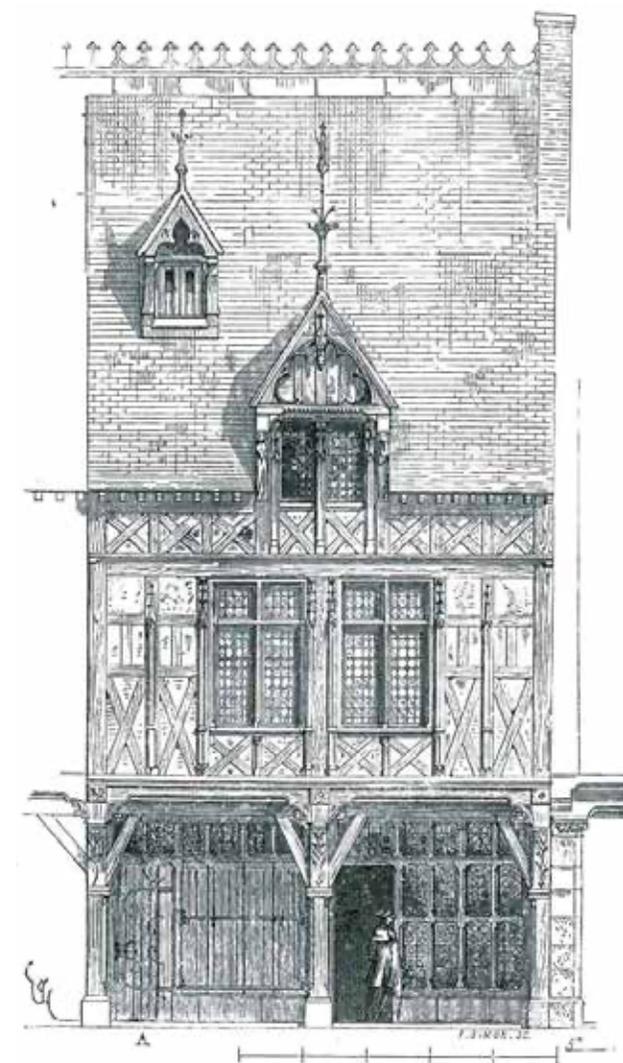
A Lisle-sur-Tarn, la plupart des maisons concernées par cette ossature intégrale en pan de bois, présentent aujourd'hui un remplissage maçonné en briques entre les éléments verticaux de la structure. Plusieurs d'entre elles ont également été enduites masquant ainsi l'ossature en bois du rez-de-chaussée.

Certains rez-de-chaussée en bois ont aussi probablement été reconstruits en maçonnerie au XIXe pour les adapter aux principes d'alignement des façades de cette époque.



Vestige d'une ossature entièrement en pan de bois : poteaux d'huisseries à embrasure sculptée et une devanture en applique en bois. Les poteaux semblent directement posés au sol

Structure entièrement en bois, les poteaux reposent sur des bases en pierre, Maison Médiévale, Reims, Marne Viollet-le-Duc (E.), Dictionnaire raisonné de l'architecture Française, 1859, t. VI, p.264



Maison 1, rue de la Roche

Cette façade, choisie à plusieurs reprises comme exemple de l'architecture à pan de bois de la ville, laisse encore apparaître sa structure intégrale à pan de bois.

Le rez-de-chaussée soutient les niveaux supérieurs par plusieurs poteaux corniers complétés d'aisseillers et posés contre des socles maçonnés en pierre d'environ 35cm de hauteur. Les travées entre les porteurs reçoivent un remplissage en briques. On retrouve en sous-bassement, les restes d'un solin au mortier.

Le traitement de l'angle en encorbellement par empilage croisé sur aisselier est typique de Lisle où l'on ne trouve jamais de solive en « coyer » c'est-à-dire à 45° par rapport à l'angle.





Maison à pan de bois intégrale
(Rue des grands Augustins)

Cette maison de par la composition de sa façade, semble remonter à l'époque médiévale. Elle présente une structure intégrale en pan de bois avec un remplissage en briques fines de terre cuite formant aux étages un motif de chevron entre les potelets. Le contreventement est assuré par des décharges en croix de Saint-André faisant une hauteur d'étage. Les ouvertures, de formes rectangulaires, semblent être des vestiges de demi-croisées. Au RDC, les poteaux corniers et poteaux d'huissierie sont de section importante et reposent directement au sol. Une sablière en béton a été réalisée dans la deuxième moitié du XXe, sans pour autant redresser la déformation de la façade à pan de bois. On note de nombreux réemplois.

Maison à pan de bois, angle de la Rue de l'Eglise – Rue Raymond Lafage

Cette maison présente une ossature à pan de bois intégral qui semble avoir été remaniée au XVII^e ou XVIII^e siècle avec une modification des percements et de la maçonnerie du rez-de-chaussée. Sa façade du côté de la rue Raymond Lafage elle, semble plus ancienne (médiévale peut-être) avec plusieurs décharges en croix de Saint-André, une ouverture plus petite à l'étage. Au rez-de-chaussée, l'encadrement de la porte d'entrée semble dater du Moyen-âge. Les poteaux d'huissierie sont sculptés formant une accolade. On retrouve sur ce rez-de-chaussée, une lecture plus claire de la structure intégrale en pan de bois. Trois poteaux corniers complétés d'aiseliers, sont posés sur des socles maçonnés en briques.

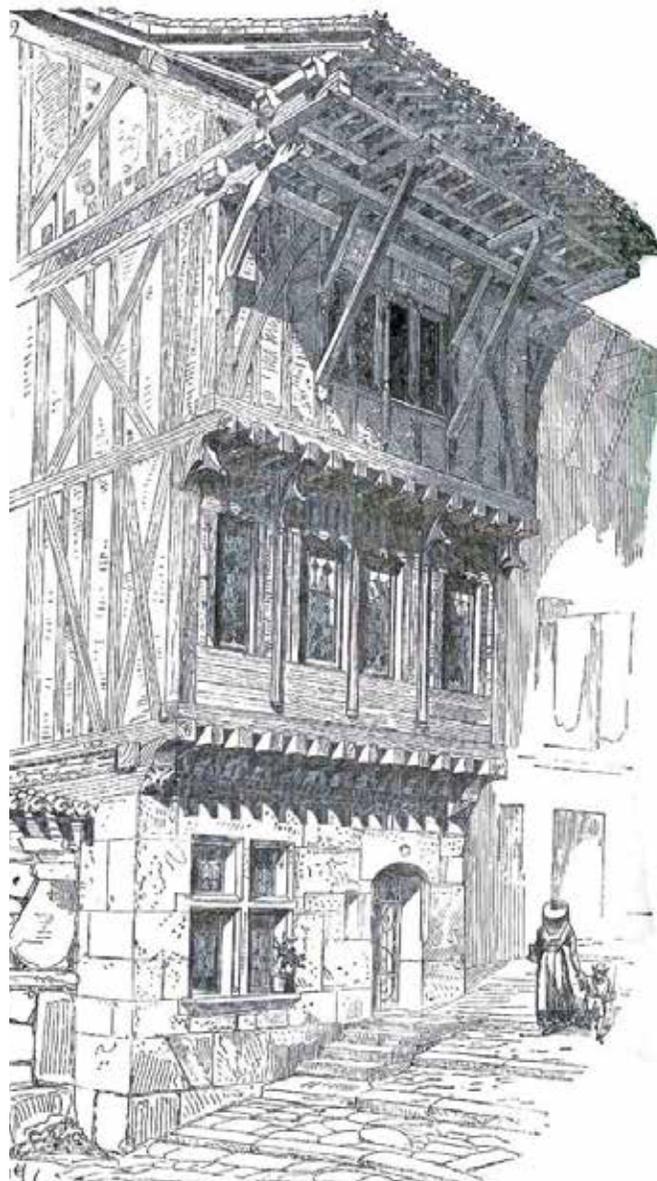


L'ossature mixte à rez-de-chaussée maçonné

Plusieurs maisons en pan de bois de la bastide présentent une structure mixte associant un rez-de-chaussée maçonné à des étages en ossature bois. Il s'agit dans ces cas, de murs ou de piliers reprenant les charges de la structure en pan de bois des étages. Dans certains exemples, l'emploi de la maçonnerie peut se limiter au mur pignon de la bâtisse.

Cette technique a l'avantage de protéger le bois du pourrissement dû au contact direct avec le sol et les eaux de ruissellement.

On retrouve dans la ville, plusieurs exemples de ce type de structure, notamment à partir des XVII^e et XVIII^e siècles. Le principal matériau employé est la brique. La composition de ces façades reprend les principes de l'architecture maçonnée relevée dans la ville avec différents types de couvertures des ouvertures selon les époques : arc en anse de panier, linteau à plate bandes, encadrements et appuis de baies maçonnés à décors moulurés... Certains socles maçonnés observés aujourd'hui sont issus de modifications apportées ultérieurement aux rez-de-chaussée de certaines maisons médiévales.



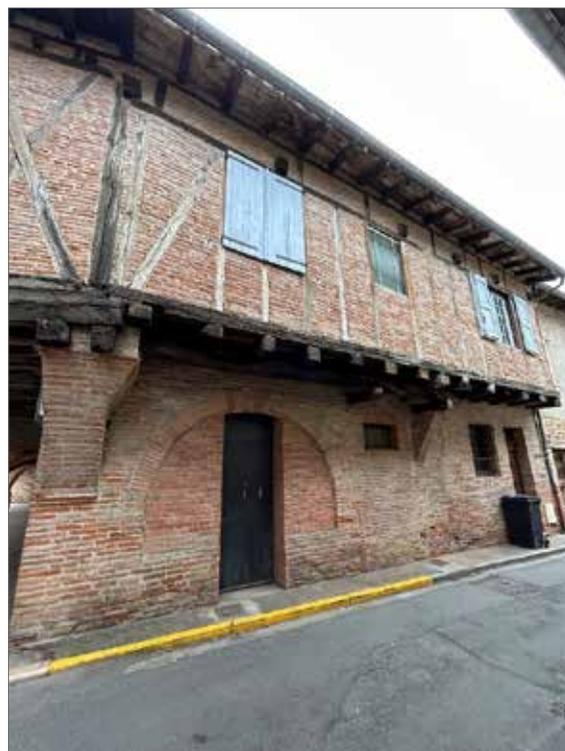
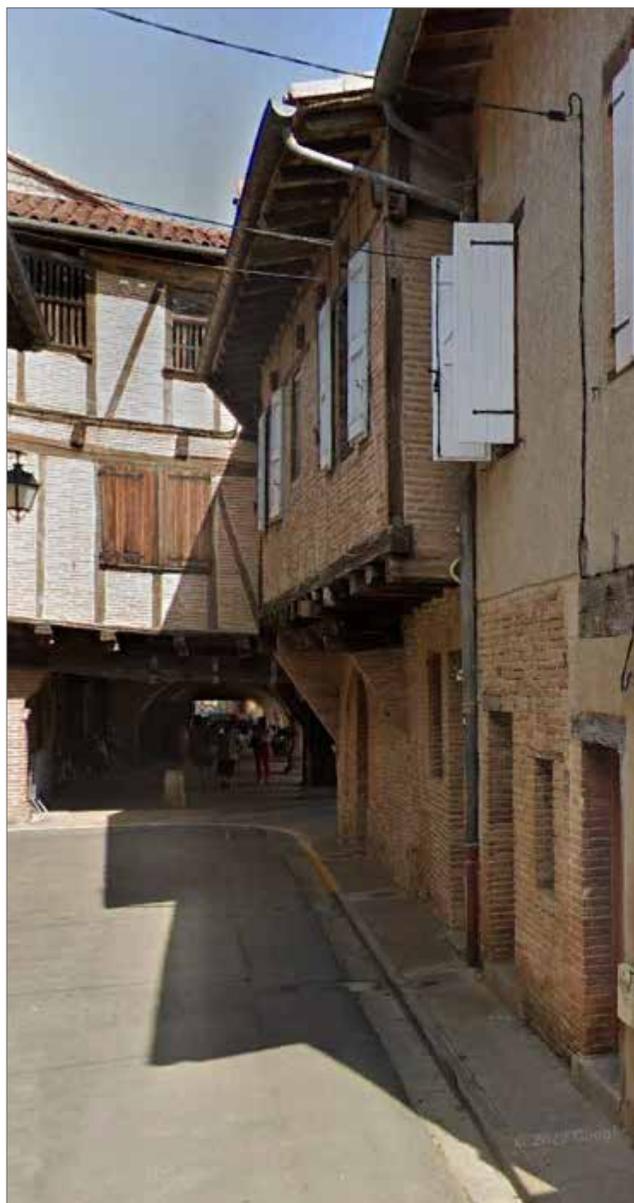
Maison du XIV^e siècle. Annonay, Ardèche
Viollet-le-Duc (E.), Dictionnaire raisonné de l'architecture Française, 1859, t. VI, p.256



Maisons à structure mixte

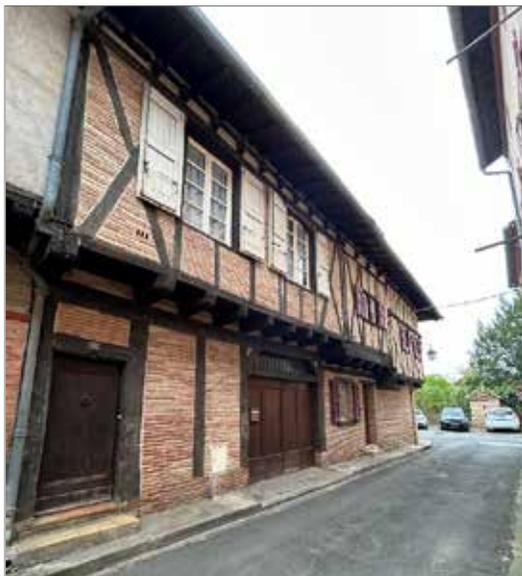
Cette maison semble avoir fait l'objet de plusieurs modifications parmi lesquelles la suppression de l'encorbellement du deuxième étage.

Située à l'angle de la rue, l'une de ses façades présente une ossature entière en pan de bois avec la présence au rez-de-chaussée de poteaux d'huisseries, poteaux intermédiaires... Le mur pignon quant à lui est construit sur ses deux premiers niveaux, en maçonneries de briques avec des ouvertures en arcades au rez-de-chaussée. Le premier niveau d'encorbellement est porté par des consoles en briques intégrées au mur.



Maison à structure mixte : pan de bois sur socle maçonné. Rue du Port

Maison dont la façade à pan de bois de l'étage repose sur un socle maçonné en briques foraines. Les poteaux cornier sont remplacés par des corbeaux en briques. On retrouve sur cette façade, les vestiges d'une grande ouverture (porte bâtarde ? Passage cocher ?) recouverte d'un arc plein cintre en briques.



Maisons rue Victor Mazies

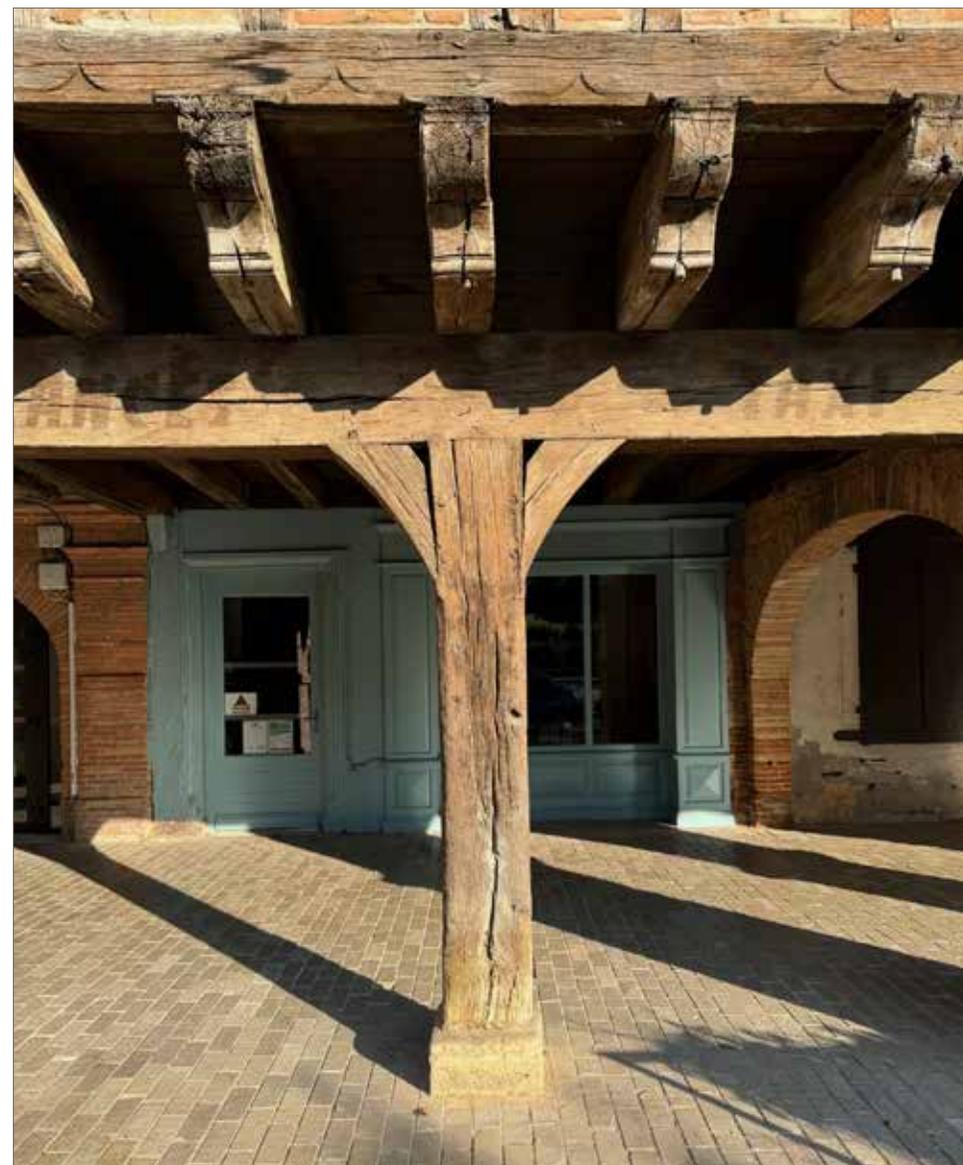
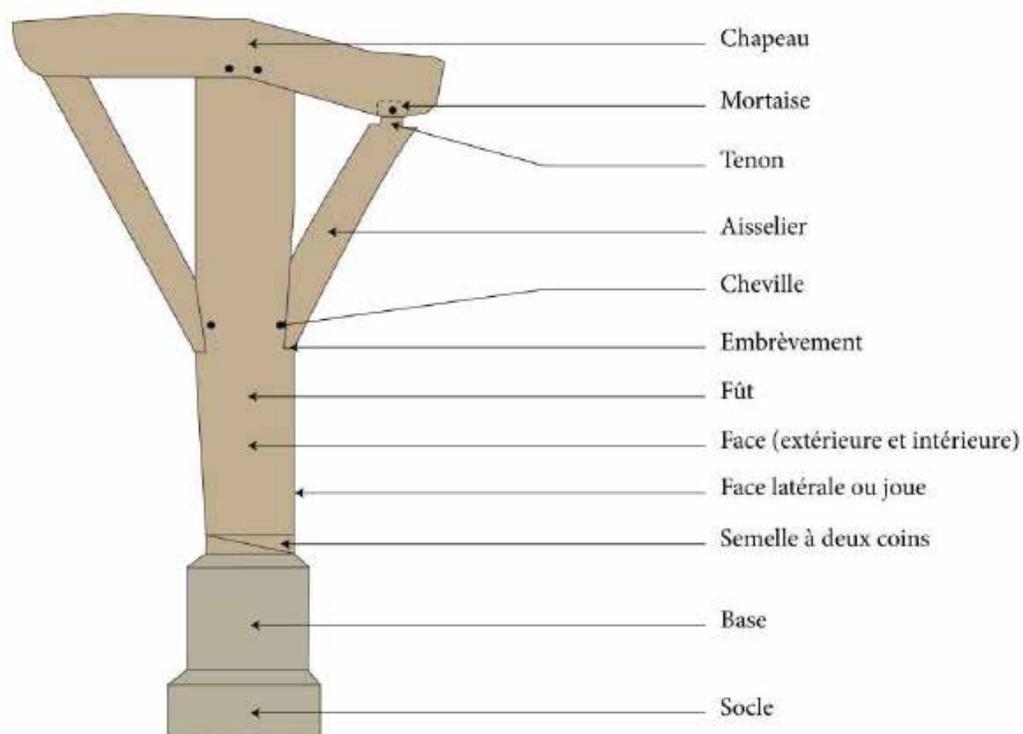
Cet ensemble bâti se compose de plusieurs maisons en pan de bois posées sur un socle maçonné. Il pourrait s'agir de maçonneries construites ultérieurement dans le cadre de la modification de maisons en pan de bois intégral puisque la première bâtisse semble avoir conservé une partie de sa structure bois au rez-de-chaussée. Sur cette première partie du bâtiment, la façade de l'étage repose sur des poteaux corniers et poteaux d'huisseries posés sur un socle maçonné. Le traitement de l'angle se fait sur un simple empilage des poutres de plancher et de chambrée.

Les couverts : poteaux et le plafond de portique

Les poteaux

Les poteaux sont les éléments verticaux de la façade en pans de bois. Ils sont généralement de section importante et servent de points d'appui aux pièces horizontales (sablières). Selon leur position dans la façade, ils font partie soit de l'ossature principale : c'est le cas des poteaux cornier et des poteaux intermédiaires qui limitent la portée des sablières. Soit ils appartiennent à l'ossature secondaire : poteaux d'huissierie, poteau de fenêtre, poteau de remplissage, poteaux cornier. Les poteaux corniers et les poteaux intermédiaires jouent un rôle majeur dans la structure et se composent de différents éléments. Certains sont déportés de la façade principale pour assurer la portée des couverts par exemple.

Référence études sur le pan de bois à Mirepoix, AARP, 2019





Exemple de poteaux cornier, Place de Saissac

Exemples de poteaux délimitant les couverts de la place Saissac et qui se composent d'un fût posé directement sur un socle en pierre et flanqué de deux aisseliers reprenant la charge de la sablière de plancher. Ces poteaux ne disposent pas de chapeau et portent directement sur les poutres de plancher .

Doublage de poteaux corniers pour assurer l'angle du portique, Place de Saissac.

A l'un des angle de la place, on retrouve un doublage du poteau cornier dont le fût repose sur une base en pierre, elle-même posée sur un socle. Pour le poteaux situé du côté extérieur des couverts, l'assemblage avec la sablière de plancher est à mi-bois. Deux aisseliers supplémentaires viennent renforcer la portée des solives.

Le plafond des portiques

La sous-face des portiques ainsi que celle des planchers en encorbellement est généralement composée de quatre éléments : une sablière de plancher, des solives formant l'encorbellement ou la longueur du couvert, une sablière de chambrée, un platelage constitué d'ais d'entrevous parfois équipées de couvre-joints. Ces éléments sont généralement laissés apparents et leur dimension varie selon les édifices. Des dispositions particulières sont mises en œuvre aux emplacements des cheminées des étages supérieurs. On retrouve dans la plupart des cas, un chevêtre associé à un remplissage maçonné en briques ou en pierre.



Sous-face de portique et d'encorbellement en platelage bois à lames perpendiculaires aux solives



Deux exemples de traitement des dessous de chevêtre de cheminée : mise en œuvre d'un remplissage maçonné en briques / en pierre.



Exemple de maisons à couverts où la sous-face du portique est recouvert par un lattis plâtre de sorte à masquer la structure du plancher de l'étage et à donner une isolation à la pièce vie principale au dessus du portique



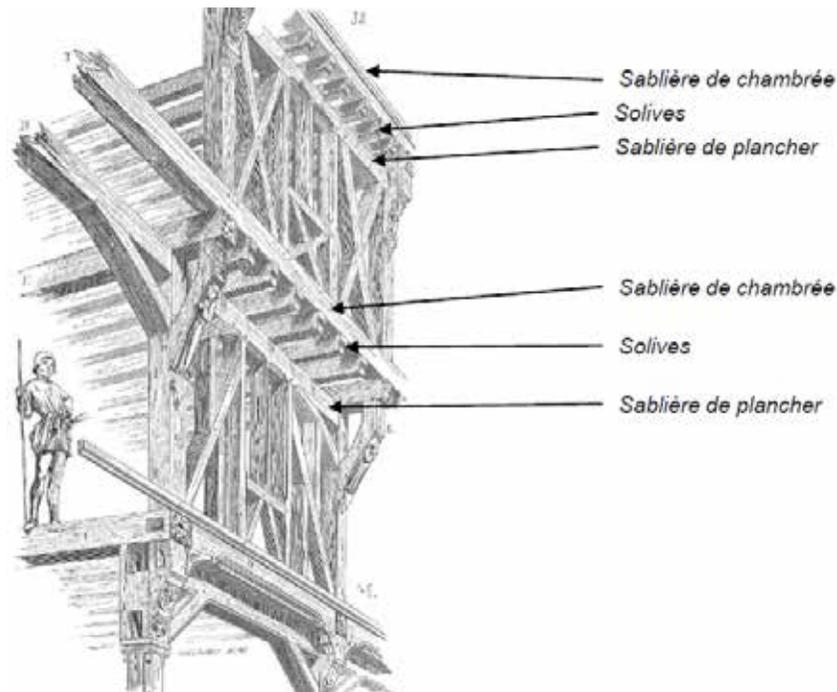
La sous-face de l'encorbellement est habillé d'un lambris couvrant les solives et masquant partiellement la lecture de la structure de l'encorbellement

C.2. L'encorbellement

L'encorbellement est un dispositif d'architecture typique de la construction en pans de bois. Il désigne l'étage d'une bâtisse qui s'avance sur une rue ou une place, de sorte que le rez-de-chaussée a une surface inférieure à l'étage. Ce dispositif peut être mis en œuvre de deux manières : l'encorbellement avec entretoises et l'encorbellement sur solives, technique couramment utilisée à Lisle-sur-Tarn. Selon les époques de construction des bâtiments, on peut observer un ou plusieurs niveaux d'encorbellement, voire aucun. Car à partir du XIXe siècle, prend place une politique d'alignement des fronts bâtis sur la rue, entraînant ainsi l'arrêt de la construction en encorbellement. A cette époque également, de nombreuses façades en encorbellement sont démontées puis remontées en alignement sur la rue. Certains conservent encore des abouts de solives sciés apparents.



Carte postale de Lisle-sur-Tarn présentant des maisons à plusieurs niveaux d'encorbellement

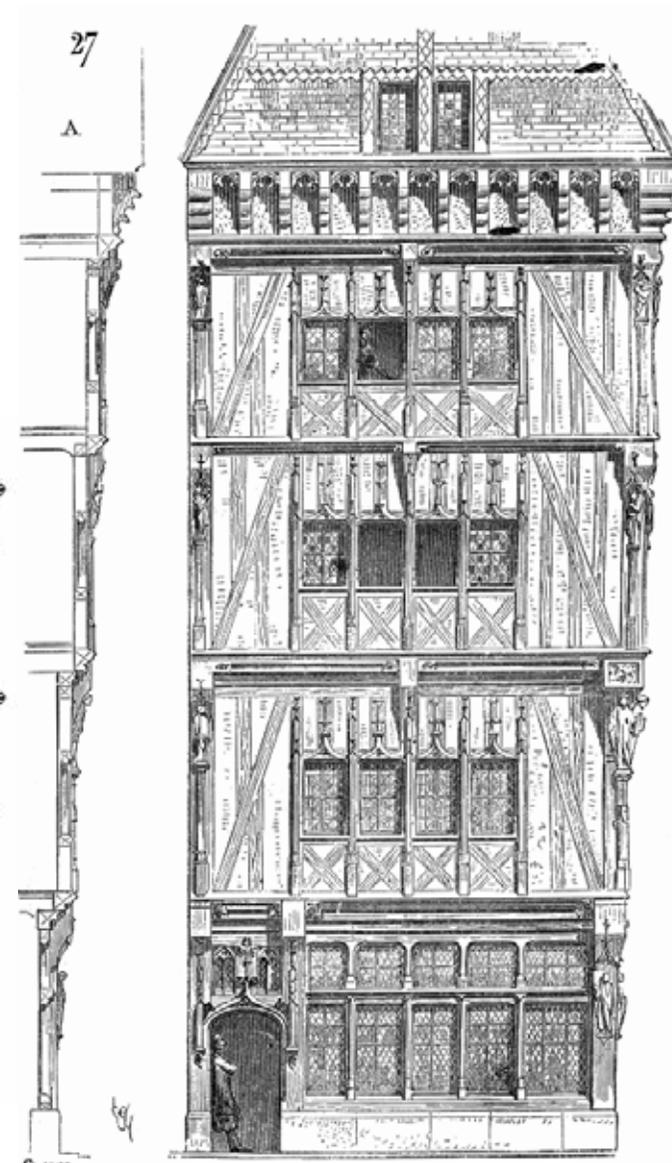


Pan de bois médiéval, Viollet-le-Duc (E.), Dictionnaire raisonné de l'architecture Française, 1859, t.III, p.55

L'encorbellement sur solives

Les solives en débord sont posées sur la sablière de plancher et maintenues par la sablière de chambre.

Rouen, maison du Xve siècle à quadruple encorbellement, Eugène Viollet le Duc – Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe siècle





Exemples de rues à Lisle-sur-Tarn où sont encore présentes plusieurs maisons en pans de bois en encorbellement sur la rue.

Imitation avec un faux encorbellement du milieu XXe sur maçonnerie béton

On retrouve dans la ville, des maisons disposant d'un deuxième niveau d'encorbellement sur la rue. Il s'agit d'un encorbellement sur solives avec parfois, une variation de l'entraxe entre les solives du premier et du second niveau. Les campagnes de reconstructions successives et d'alignement des façades sur la rue ont entraîné la suppression d'un grand nombre de ces doubles encorbellement. On peut percevoir sur plusieurs maisons disposant de deux étages, une série de solives sciées entre le premier niveau et le second. Les intervalles sont alors maçonnes en briques.



Maison 1 Rue de la Roche,

Cette maison dispose d'un double encorbellement sur solives. Au 1er étage, les solives aux abouts sculptés en bec de flûte sont plus nombreuses avec un entraxe resserré. Au second étage, ces dernières, moins nombreuses, sont directement posées sur les poteaux corniers et les poteaux intermédiaires du 1er étage. Il n'y a alors pas de sablière de plancher mais on porte sur des poteaux. Il semble que la solive du deuxième encorbellement ait été sciée. On ne voit plus de trace de décor



Maison 30 place de Saissac

L'encorbellement ici n'est maintenu qu'au dernier étage de la bâtisse. Il est porté par un ensemble de solives de section carrée posées sur la sablière de plancher. Le premier étage était probablement lui aussi en encorbellement sur le rez-de-chaussée. Le portique en bois de l'époque à été reconstruit en maçonnerie probablement au XVIIIe siècle. Les poteaux corniers en bois d'origine ont été remplacés par des arcades en briques comme il est relevé sur plusieurs maisons de la place.



Maison 2 Rue Fontainebleau

Cette maison qui semble remonter à l'époque médiévale dispose aujourd'hui d'un niveau d'encorbellement sur solive. La présence au second étage d'about de solives qui semblent avoir été sciées laissent penser que ce dernier étage ait été à l'origine en encorbellement sur le premier. Lors de cette reprise de la façade, l'espace entre les solives du second étage fit alors l'objet d'un remplissage en maçonnerie de briques de terre cuite.

C.3. Le débord de toiture

Le débord de toiture est un élément important de la maison à pan de bois, son objectif premier étant de protéger la façade des intempéries, d'où la mise en œuvre de débords de toit conséquents.

A Lisle-sur-Tarn, le principal dispositif employé est un simple débord de toiture sur chevrons posés sur la panne sablière.

Sur certaines façades, on note la présence d'une rangée de solives sciées en dessous de la panne sablière laissant supposer un ancien encorbellement. Sur ces exemples, on relève notamment un léger désaffleure de la panne sablière par rapport au nu du mur.

Nous faisons l'hypothèse que les débords de toiture à ces niveaux aient été remaniés soit pour supprimer l'encorbellement de la panne sablière sur les solives soit dans le cadre de la suppression d'un étage en encorbellement. Il s'agit d'un motif important du SPR.



Simple débord de toiture sur chevrons posés sur panne sablière



Simple débord de toiture sur chevrons posés sur panne sablière avec remplissage à entrevous



Exemple de sablière en encorbellement sur solive, Revel



Exemple de façades présentant une rangée de solives sciées en dessous de la panne sablière légèrement en désaffleure de la façade, Lisle-sur-Tarn



C.4. Cas particuliers des façades d'angles

Pour les bâtiments en pan de bois situés à l'angle de l'îlot on observe dans la bastide, différents types de traitements apportés à ces façades et à la continuité de la structure entre les deux faces du bâti. Certaines maisons d'angle ont leur deux façades en pan de bois avec un retournement à l'angle, de la structure maçonnée ou bois du rez-de-chaussée. D'autres ont plutôt une façade pignon maçonnée qui participe à la rigidité et au contreventement de l'ensemble structurel.



Le retournement des porteurs verticaux
Maison 10 Place Saissac

Construite entièrement en pan de bois, la maison fait l'angle d'un îlot de la place Saissac. Ses façades, non perpendiculaires entre elles, sont continues avec un retournement de l'ossature à bois courts. Ces dernières s'appuient sur des poteaux implantés en retrait, aux angles de la façade et portant des sablières de plancher parallèles aux façades. Les solives sont disposées dans les deux orientations, perpendiculaires entre elles. Celles situées à l'angle, sont disposées de manière radiale.

Il s'agit d'un remontage postérieur au plan d'alignement puisque comme à Revel ou Mirepoix les maisons à l'angle de la place se touchaient refermant l'espace.



Maison à l'angle de la Rue des Couteliers et de la rue Carnot

Maison à structure intégrale en pan de bois implantée à l'angle d'une rue sur un plan rectangulaire avec un simple encorbellement de chaque façade. Cette continuité de l'encorbellement de la façade est permis par la transformation de la dernière solive, en sablière de chambrée de la seconde façade. Cette sablière de chambrée / solive est portée d'un côté par la sablière de plancher et de l'autre côté par des poteaux corniers supportés aisseliers. Cet empilage de poutre de plancher et poutre de chambrée avec le plus souvent un aisselier est caractéristique de la ville.



Maison à l'angle de la Rue du vieil hôpital et l'angle de la rue de la solitude

Cette maison à l'angle dispose d'une structure mixte avec un RDC maçonné enduit portant des façades en pan de bois en encorbellement sur chaque rue. Ici encore, la dernière solive située à l'angle devient la sablière de chambrée de la seconde façade. Cette fois, cette dernière est portée par une série de consoles maçonnées recouverts ici d'un enduit disgracieux.



Poteau cornier d'angle, Rue E Compayre

Pour cette maison située à l'angle d'un îlot, les poteaux se composent d'un fût posé sur un socle maçonné. Sur ce fût repose un chapeau soutenu de part et d'autre par des aisseliers. Le poteau cornier à l'angle de la maison dispose d'un aisselier supplémentaire aidant à porter l'une des solive en encorbellement

C.5. Le plan de façade

Le contreventement

La façade en pan de bois comprend une ossature composée d'éléments verticaux et horizontaux formant une grille plus ou moins régulière selon les époques de construction. Des pièces obliques peuvent être ajoutées à la structure pour assurer le contreventement de l'ensemble : elles sont appelées **décharges**. A Lisle-sur-Tarn, selon les époques on retrouve plusieurs types de décharges : les décharges en croix de Saint-André principalement sur les édifices médiévaux et du XVIIIe, les décharges à pièces obliques avec des tournisses que l'on retrouve plus souvent dans les ossatures à grilles à partir du XVIIIe. Sur certaines façades du XIXe, on peut relever des absences de décharges. Au delà de la question structurelle, la répétition de ces pièces obliques à la période médiévale génèrait des motifs décoratifs caractéristiques.



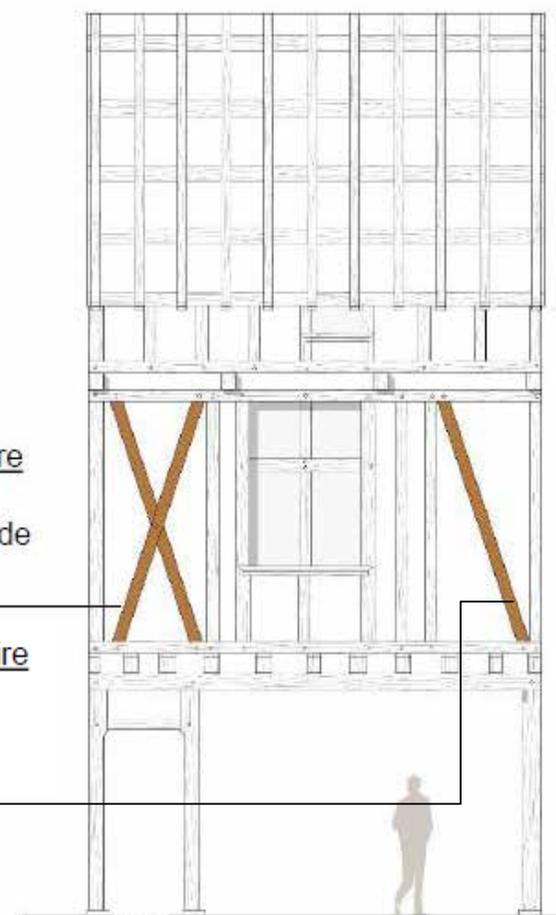
Contreventement à croix de Saint-André, contreventement caractéristique du Moyen Âge et du début de la Renaissance. Selon les bâtiments, on peut avoir verticalement, une ou deux croix de Saint-André par étage. Dans certains cas, ces éléments obliques répétés constituent des motifs sur la façade.

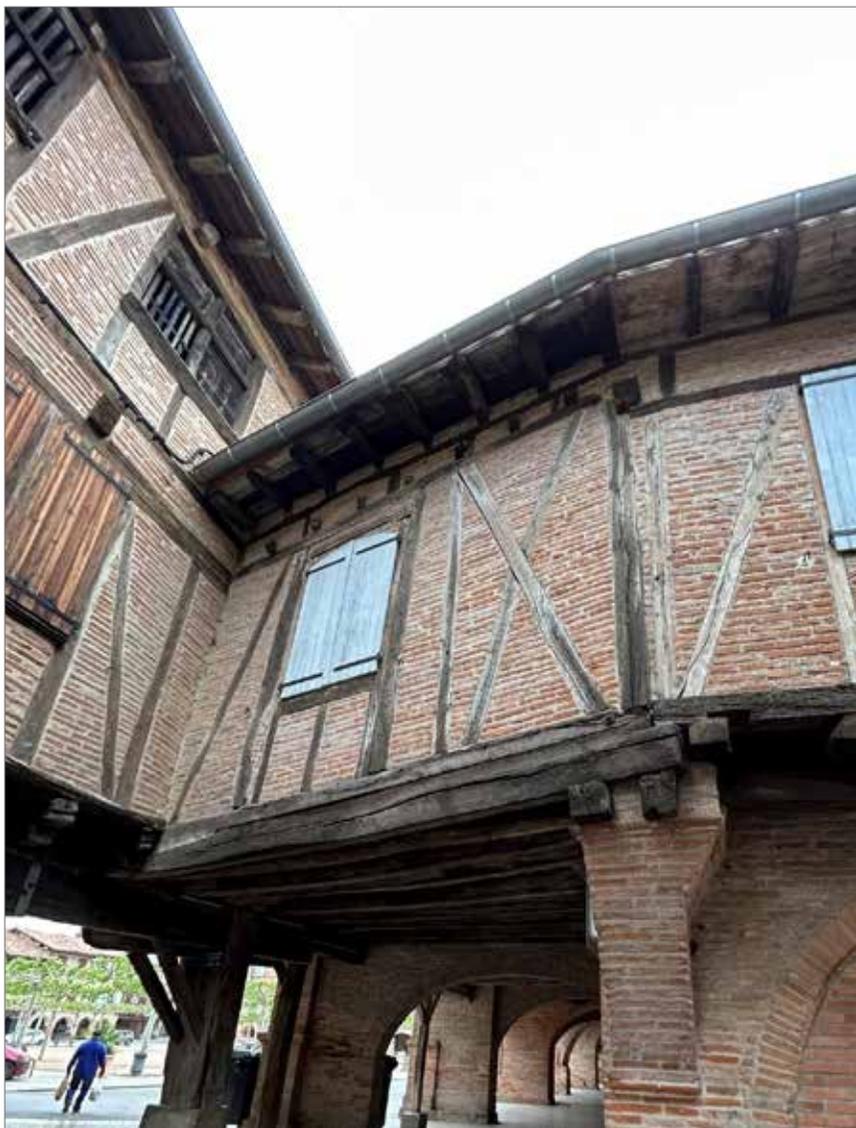
Ossature secondaire

Décharge en croix de Saint-André

Ossature secondaire

Décharge : pièce oblique





Les deux images ci-contre :
Contreventement à décharges avec tournisses, C'est un système employé du Moyen-âge au XIXe siècle où le contreventement de l'ossature secondaire est assurée par des éléments obliques associés à des « potelets » nommés tournisses

Ci-dessous :
La quasi absence de décharges : la structure à grille, A partir du des XVIIIe et XIXe, se développe l'ossature à grille en pans de bois. Les poteaux de remplissage, plus rapprochés les uns des autres, assurent avec la maçonnerie, le contreventement de la structure. Ce qui permet de limiter le nombre d'éléments obliques de la structure.



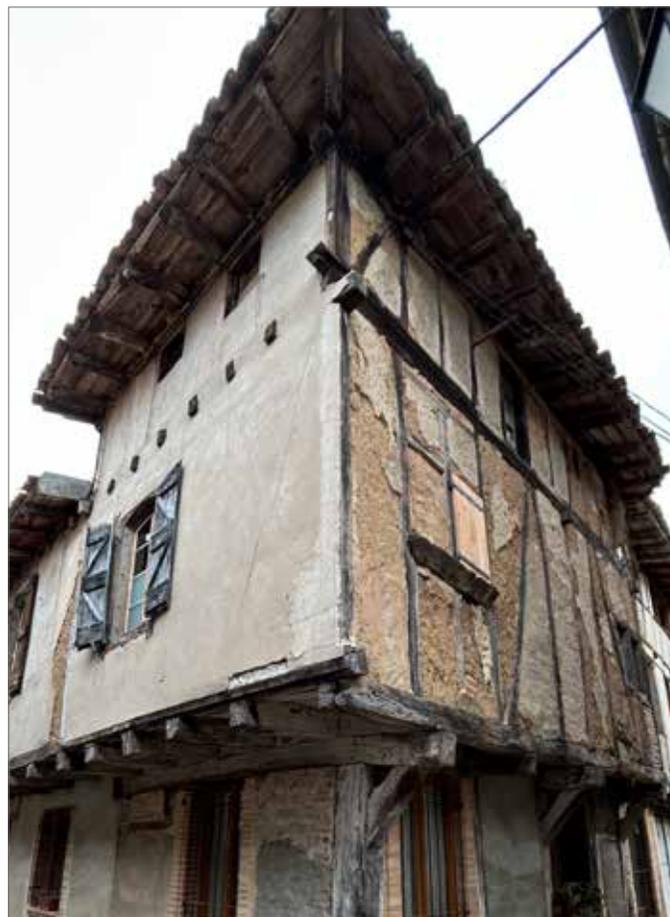
Les poteaux corniers

Les poteaux corniers qui délimitent l'ossature primaire de la façade sont souvent à "bois court" dans la bastide c'est-à-dire qu'ils font chacun, une hauteur d'étage. Cette technique courante dès le XIVe siècle, rend le bâti indépendant à chaque niveau. Adaptée à l'habitat urbain, elle permet une construction en hauteur plus aisée et facilite la mise en oeuvre de plusieurs encorbellements pour un gain de surface.



Rue Lafage

Système à "bois court" avec des poteaux corniers faisant une hauteur d'étage. L'encorbellement du second niveau semble avoir été supprimé et une rangée de solives sciées séparent verticalement les poteaux.



2 Rue des couteliers

Poteaux corniers à l'angle de la rue des couteliers et de la rue Carnot. La superposition des sablières de chambrées de chaque façade sépare les poteaux corniers de chaque niveau.



4 Place de Saissac

Exemple montrant un encastrement partiel plutôt d'une superposition des éléments d'ossature. La solive portant la sablière de chambrée est à moitié encastree dans le poteau cornier.

La galerie ouverte du dernier étage : le Soleilhou

Les maisons anciennes de Lisle-sur-Tarn présentent une caractéristique architecturale unique au dernier étage : une galerie ouverte. Ce principe de galerie ouverte est essentiel à la fois pour des raisons esthétiques et fonctionnelles, notamment pour l'éclairage et la ventilation. Aujourd'hui, plusieurs vestiges de ces galeries ouvertes subsistent à Lisle-sur-Tarn. Cependant, beaucoup de ces galeries ont été fermées et vitrées, altérant leur aspect d'origine. Le maintien de leur aspect ouvert représente un véritable enjeu patrimonial. Il est essentiel de préserver ces caractéristiques uniques pour conserver l'authenticité et l'histoire architecturale de la région.

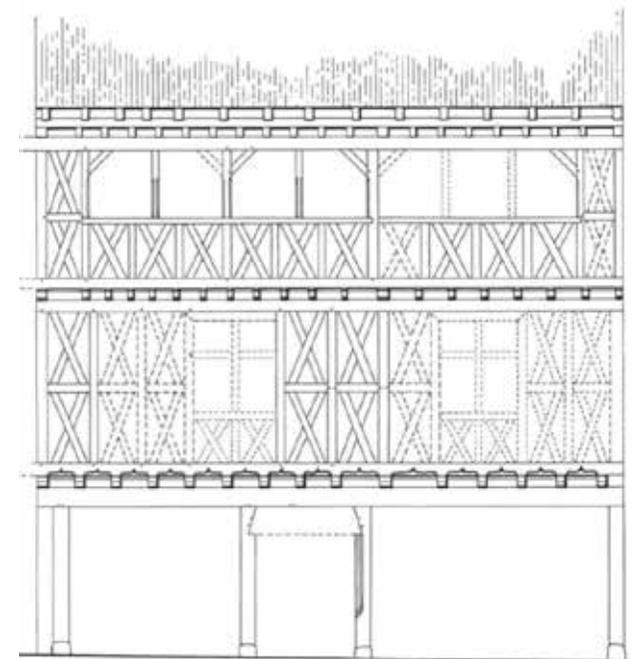


Maison 1B Rue Saint Louis

Exemple de maison médiévale dont l'ancien Soleilhou est transformé en espace intérieur vitré. L'ossature bois et la forme des ouvertures est conservée avec une surface vitrée placée en arrière plan de la structure.

Place Saissac

Photo historique d'une des maisons de la place montrant le Soleilhou dans sa disposition d'origine



Restitution de la façade, 10-12 rue Rastoul, Sorèze (Dessin O. Jouve, architecte, CAUE du Tarn Inventaire général région Midi-Pyrénées)

Un soleilhou est un élément architectural typique des maisons à pans de bois, particulièrement dans le Sud-Ouest de la France. Le soleilhou se trouve au dernier niveau des maisons à pans de bois, souvent au deuxième étage. C'est un niveau qui sert principalement de stockage. Le soleilhou est alors une galerie ouverte assurant l'éclairage et la ventilation de ce niveau de stockage souvent aussi utilisé comme séchoir. On retrouve aujourd'hui à Lisle-sur-Tarn plusieurs vestiges de ces galeries dont certains conservent encore leur aspect d'origine



Maisons Rue E Compayre,

Deux rares exemples de Soleilhou encore ouverts. La structure semble d'origine et traduit un modèle classique de l'époque médiévale. Les ouvertures sont définies par des poteaux flanqués d'aiseliers portant la panne sablière de la charpente.



Maisons 4 Place Saissac,

Cette maison montre un exemple particulier de Soleilhou. Ici, la galerie est fermée par un dispositif de claire voie en bois pour se protéger des volatiles.

Le remplissage et l'enduit

Le remplissage, encore appelé hourdis est la maçonnerie réalisée entre les différentes pièces de l'ossature. Les maisons en pans de bois à Lisle-sur-Tarn présentent plusieurs techniques de remplissage dont le principal matériau est la terre. Au fil des époques, sont utilisés en remplissage : les briques de terre crue ou adobe, les briques de terre cuite et le remplissage en torchis.

Les façades des bâtiments ayant été remaniées, des interrogations demeurent sur le traitement de l'épiderme. Le bois est un matériau fragile qui s'altère sous les effets des ultraviolets et de la pluie. La structure du pan de bois devait donc recevoir pour sa conservation une protection, soit par un enduit la masquant, soit par un produit moins couvrant tel qu'une huile. Il faut noter que très peu de traces de badigeon sont relevées sur les bois laissés apparents. Les hourdis recevaient probablement un enduit qui assurait une protection de la maçonnerie et l'isolation du bâti. A ce niveau, deux approches sont relevées : une première avec l'application d'un enduit couvrant la totalité de la façade (y compris la structure bois) et une seconde avec plutôt une application de l'enduit uniquement sur le remplissage, laissant ainsi apparent l'ossature en bois. Toutefois, certains détails soignés de mise en œuvre de briques en remplissage (motifs en chevron) laissent penser que les façades de ces bâtiments n'étaient pas enduites.



Remplissage en adobe, briques de terre crue, mis à mal par un enduit ciment projeté à la tyrolienne



Remplissage entre poteaux en briques de terre cuite destinées à être enduite or recevant un badigeon, construction remontée au XVIIIe



Paillebart : remplissage en torchis composé d'un mélange de terre et de paille sur une ossature à traverses bois, reste d'un enduit ciment



Remplissage en adobe, briques de terre crue



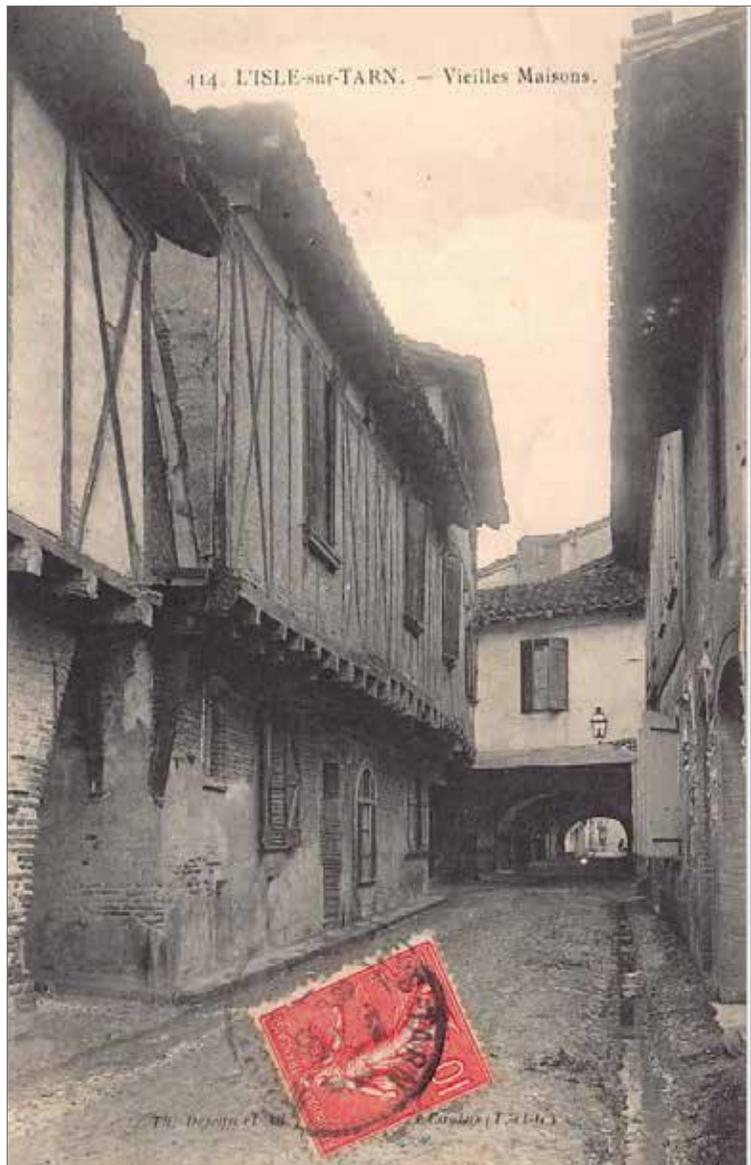
Remplissage mixte en briques de terre cuite et de moellons de galets. Les assises semblent régulières avec une alternance de briques et de galets.



Autre remplissage en terre crue employant la technique du torchis avec un mélange de terre et de petits galets.



Remplissage torchis



Restauration pan de bois trop marqué noir et rouge

Photo historique de Lisle-sur-Tarn montrant deux modes d'enduit des façades en pan de bois



Exemples de constructions avec un remplissage soigné en briques de terre cuite formant des motifs de chevrons, façades n'étant pas destinées à être enduites



Façade en pans de bois totalement enduite avec une différence de traitement entre le remplissage et l'ossature. Le remplissage entre les éléments de structure reçoit un enduit couvrant tandis que l'ossature en bois semble avoir été badigeonnée dans la même teinte ou recouvert d'une épaisseur moins importante d'enduit



Façades totalement enduites (RDC et étages en pans de bois), l'enduit est appliqué à l'étage uniquement sur le remplissage entre les éléments de l'ossature en bois.



Badigeon clair non couvrant sur la surface maçonnée du rez-de-chaussée de la façade

Décor d'enduit granito avec faux appareil de toiture et faux appareil de pierre en façade. L'ossature en pan de bois de l'époque médiévale est totalement recouverte. L'enduit semble remonter à la première moitié du XXe siècle. Il s'agit d'un magnifique exemple de maison à pan de bois médiévale avec encorbellement, décor médiéval et soleil-ho le tout masqué par un enduit ciment tellement étonnant qu'il fait en lui-même patrimoine.



Incrustation de petites pierres dans un enduit à la chaux sur le socle maçonné de la maison.



La façade en pans de bois de l'étage est totalement enduite avec un recouvrement de l'ossature en bois



C.6. Le décor

Les éléments de décor font partie des spécificités du pan de bois à Lisle-sur-Tarn. On en retrouve à la fois au niveau de l'épiderme et sur l'ossature en bois des maisons. L'ossature des façades à pans de bois constitue le support privilégié des décors sculptés. On note dans la bastide, une variété de décors sculptés au niveau des solives formant les encorbellements. Les décors d'about de solive les plus récurrents étant la forme en quart de rond et celle en bec de flûte. Cela s'étend parfois aux sablières de chambrée où sont souvent sculptés des arcs en accolade de la période médiévale. Les poteaux et chambranles d'huissierie, de fenêtres, meneaux et appuis de baies, font aussi souvent l'objet de décors relevés sur plusieurs maisons de la ville. Au niveau des poteaux et linteaux de d'huissieries, les formes les plus récurrentes sont des moulures en accolades. Par ailleurs, des motifs réguliers en façade sont aussi générés par la disposition des éléments d'architecture entre eux et leur répétition. Les exemples les plus courants rencontrés à Lisle-sur-Tarn montrent des motifs créés par le remplissage en briques de l'ossature ou encore la répétition des pièces de décharges notamment les croix de Saint-André.

Exemple de répétition de décharges en croix de Saint-André sur tout ou une partie de la façade, créant ainsi un motif. Cette répétition peut être aussi associée à un quadrillage de la façade par alignement des éléments verticaux. Maisons remontées entre le XVe et le XVIe siècle.

Mise en œuvre soignée des briques de remplissage créant des motifs de chevron aléatoires entre les éléments d'ossature. Façade n'étant pas destinée à être enduite



Abouts de solives / de chevrons

Abouts de solives sculptés en bec de flûte



Abouts de solives / chevrons sculptés en quart de rond



Autres motifs



Chambranle de portes

Chambranle de porte piétonne médiévale bois avec décor mouluré et linteau avec arc en accolade.

Devanture en applique XIXe. Modèle sculpté à pilastre avec entablement et corniche mouluré. Imposte à cadre en bois avec motif de losanges

Poteaux d'huissérie de grande section sculptés et peints. Moulures croisées avec le décor de la sablière de plancher. Fin XVe, début XVIe



Sablières et poteaux sculptés

Abouts de solives et sablières de chambrée sculptés de motifs en accolade



Sablière de plancher à décor mouluré



Poteau sculpté passant par dessus la sablière



Panneaux sculptés en bois en applique sur sablière de chambrée



Décor sculpté sur le poteau corner du premier étage



Encadrement de fenêtres

Chambranle sculpté bois cintré en couverture de baie



Encadrement de fenêtre de demi-croisée avec moulures à bagues de section circulaire, appui mouluré taillé en biseau



Fenêtre à croisée avec à moulures croisées, restaurés récemment. Me-neau et traverse sculptés en bois et pièce d'appui moulurée. Les poteaux ont un décor sculpté en applique de la fin de la période médiévale



Soleilho à pièce d'appui moulurée



Pièce d'appui moulurée taillée en biseau



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE

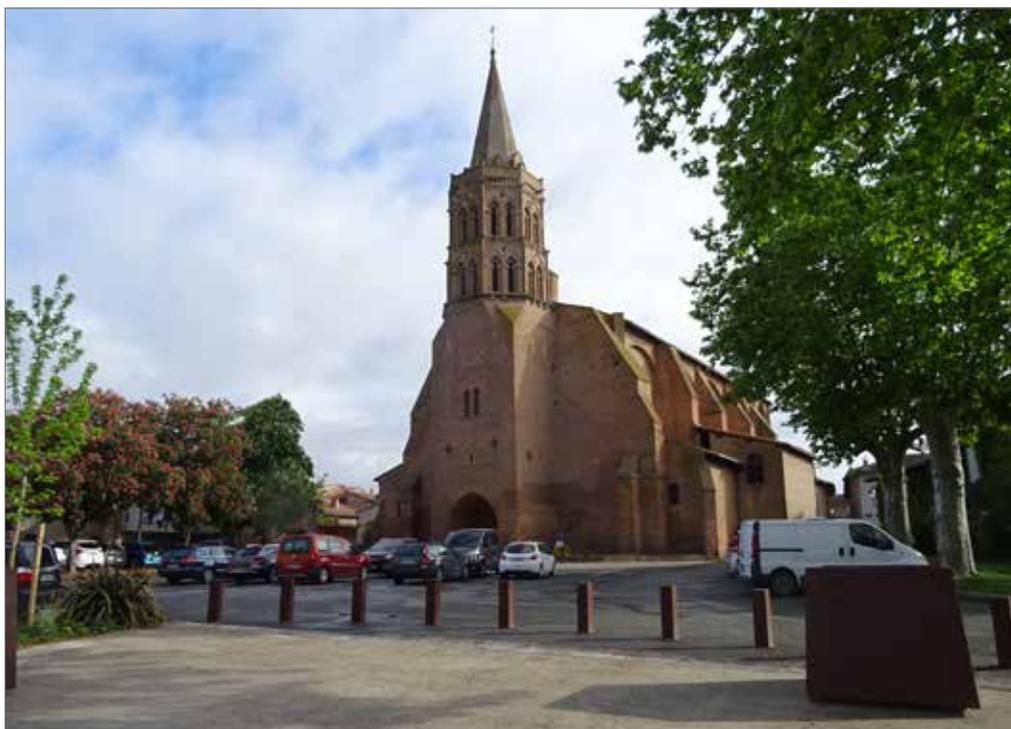


4.2. L'ARCHITECTURE MAÇONNÉE

A. Quelques édifices des XIIIème et XIVème siècle

L'église Notre-Dame de La Jonquière demeure le seul bâtiment de l'époque de la fondation de la Bastide. L'église a été bâtie à l'emplacement d'une première chapelle. Le portail de style roman, situé sur la façade latérale nord, semble être le dernier élément de cet édifice primitif. Imposante construction de brique foraine, l'église est caractéristique du gothique méridional avec son clocher à souche surmonté d'une flèche et ses baies à arcatures en mitres. La construction de l'église est terminée au XIVème siècle mais elle est régulièrement embellie tout au long des XVIIème et XVIIIème siècles. Notre-Dame de la Jonquière a été classée Monument Historique le 12 juillet 1886.

La ville conserve toutefois les vestiges d'autres bâtiments médiévaux. Ceux de l'ancien couvent des Augustins et de son église, dont des pans de murs et l'arrachement d'une voûte, sont enchâssés dans l'ancienne gendarmerie bâtie au XIXème siècle. Les rez-de-chaussée de certaines maisons datent de cette période. Ils sont identifiables grâce au matériau de construction, une brique de terre cuite épaisse, et à la nature des percements : portes et arcades en arc brisé à double rouleau, jours en lancettes. Une de ces maisons possède un étage à pan de bois en encorbellement qui pourrait attester d'un mode de bâtir alliant rez-de-chaussée maçonné et étages à colombage.



L'Eglise Notre-Dame de la Jonquière avec son clocher caractéristique du gothique méridional



Les vestiges de l'église du couvent des Augustins depuis la rue des Jardins



RDC d'une maison du XIVème siècle surélevée au XVIIIème siècle, 10 rue Victor Maziès (Musée Raymond Lafage)

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



B. Les XVIIe et XVIIIe siècles : une importante période de reconstruction

Ces deux siècles marquent un temps d'extension de la ville à l'intérieur des remparts, sur l'emprise des anciens jardins vivriers mais aussi une période de reconstruction avec des regroupements parcellaires pour édifier de vastes demeures. Durant les XVIIème et XVIIIème siècles, les maisons de l'époque médiévale sont remises au goût du jour : transformations de la façade, réaménagements intérieurs, extensions. D'autres sont construites avec un emploi de plus en plus important de la maçonnerie.

De rares maisons maçonnées du XVIIème siècle

Les maisons du XVIIème siècle sont peu nombreuses, mais ces édifices présentent une grande qualité architecturale. Les élévations des demeures et maisons du XVIIème siècle se signalent par :

- un mode de bâtir, la maçonnerie de brique foraine ;
- la bichromie pierre et brique des encadrements des baies, réelle ou factice (réalisation de décor d'enduit beige pour imiter la pierre) ;
- une recherche décorative pour les portes : arc à plate-bande ou en anse de panier, encadrement chanfreiné ou mouluré, porte bordée par des pilastres portant une corniche ;
- le goût pour l'ornement qui gagne également les baies : tables au niveau des allèges, appuis moulurés ;
- la mirande qui éclaire l'étage de combles servant au stockage ;
- le couronnement des élévations par des corniches pour certaines à modillons – souvent des chevrons en débord sont associés à ce couronnement ;
- l'utilisation de motifs particuliers : clé en pointe de diamant, oculus ovale ;
- un soin apporté au revêtement des façades : joints rubanés lorsque la brique est apparente ou des décors d'enduit avec pour certains des ornements en relief très sophistiqués.

Durant le XVIIème siècle, la forme des baies se modifie. D'une proportion carrée, continuité de l'époque médiévale, elle passe à celle d'un rectangle allongé. A la fin du siècle, les premières porte-fenêtres apparaissent. Elles s'ouvrent sur des balconnets ou des balcons supportés par de lourdes consoles.



Encadrement saillant surmonté d'une corniche, clé en pointe de diamant en pierre de taille, rue Etienne Compayre



Porte bordée de pilastres supportant une corniche, alternance brique et pierre, rue Raymond Lafage



Porte bordée de pilastres supportant une corniche, au centre un oculus ovale, rue Victor Hugo



Porte à encadrement mouluré en brique et pierre avec oculus et corniche, rue Porte Peyrolle

Maison 25 rue du Vieil Hôpital

Dans cette maison appartenant à un propriétaire-vigneron, le rez-de-chaussée abritait la cave viticole. Le décor sculpté de la porte, une main tenant une grappe de raisin et le motif de pampres sur la baguette, évoque cette activité.

La façade est caractéristique du XVII^e siècle :

- une maçonnerie en brique foraine qui recevait un enduit (aujourd'hui piqué) et un décor peint polychrome (brique et pierre) pour les encadrements des baies (toujours visible sur les arcs de la mirande) ;
- la porte avec un encadrement rectangulaire chanfreiné bordé de pilastres et surmonté d'un oculus,
- les cordons de plancher qui marquent les différents niveaux ;
- la mirande du comble avec ces trois baies en arc plein cintre ;
- le débord de toit avec corniche et chevrons en débord.



Façades sur cour de la maison 6 rue du Port

Cette façade est intéressante car elle conserve les traces du revêtement originel :

- des joints rubanés qui viennent animer le parement de brique foraine ;
- un décor sur les encadrements des baies avec l'emploi d'un enduit imitant des blocs de pierre alterné avec des assises de brique.

Sur cette façade, la proportion de la baie de l'étage noble s'allonge alors que celle de l'étage de comble conserve sa proportion carrée. Elle est couronnée d'un entablement que rejoint le cordon d'étage.

Le couronnement est constitué d'une très belle corniche à modillons associée à un débord de toit charpenté.

Maison 16 rue Porte de Peyrol

Le dessin de la façade révèle une recherche de régularité avec une composition en trois travées. L'axe abrite une très belle porte d'entrée, les travées latérales de l'étage noble des porte-fenêtres ouvrant sur des balcons.

Le quadrillage donné par les cordons et pilastres des baies renforce l'ordonnance de la façade.

Le décor d'enduit en relief des pleins de travées témoigne du soin apporté à la conception de cette façade.



Ancien hôtel de Bloisset-Glassac

L'ancien hôtel de Bloisset-Glassac, actuelle mairie est un édifice de transition entre les deux siècles. Le jeu de la pierre et de la brique des encadrements des baies et la corniche à modillons évoquent le XVIIème siècle alors que la proportion des baies, la composition régulière de la façade, l'emploi du fronton triangulaire pour renforcer l'axialité annoncent le XVIIIème siècle.

Maison 04, rue Porte Peyrole

Ce bâtiment médiéval a été partiellement reconstruit à la fin du XVIIème siècle puis au début du XVIIIème siècle. Les façades ont une composition régulière, le rythme vertical des travées est redécoupé par des cordons d'étage. Le couronnement est constitué d'une très belle corniche à modillons.

Les baies ont une proportion carrée, proche de celle de la croisée médiévale. L'ornementation de la fenêtre comprend une corniche, un appui mouluré et une table au niveau de l'allège. Le tracé segmentaire de la baie interroge car ce type d'arc est majoritairement utilisé au XVIIIème siècle à Lisle-sur-Tarn. Mais à Toulouse, les fenêtres de la façade sur rue de l'Hôtel Marvéjol (1634) ont ce type de couverture.



De nombreuses maisons du XVIIIème siècle

On constate une importante campagne de reconstruction dans la bastide, notamment sur le pourtour de la Place Paul Saissac et les rues principales comme la rue Saint Louis. Au XVIIIème siècle, on bâtit toujours en maçonnerie de brique foraine à Lisle-sur-Tarn, mais la construction en brique de terre crue (adobe) apparaît. Ces matériaux de construction étaient à l'origine recouverts d'un enduit ton sable sur lequel se détachait les ornements de la façade laissés en brique foraine. Certaines maisons conservent des enduits anciens, avec comme au XVIIème siècle, des décors d'enduits sophistiqués.

Au début du siècle, les façades sont conçues dans la continuité stylistique de celles du siècle précédent avec un quadrillage de l'élévation formé par les cordons et les pilastres bordant les baies. A la fin du siècle le décor architectural de la façade devient plus sobre. Le couronnement est constitué d'une corniche parfois doublée par des chevrons en débord, là aussi une façon de faire héritée du XVIIème siècle.

L'emploi de l'arc segmentaire pour les couvrements des fenêtres se systématise, même si les fenêtres des demeures peuvent recevoir des arcs à plate-bande ou en anse de panier. Place Paul Saissac, les arcades des couverts sont à arc plein cintre.

Les menuiseries des fenêtres et portes-fenêtres ont des ouvrants à la française avec des petits carreaux. L'occultation se fait par des persiennes, des contrevents à écharpes ou à cadres (systèmes de protection qui peuvent avoir été ajoutés au XIXème siècle).



Maisons rue Saint Louis et Place Paul Saissac : au type de composition à quadrillage succède un modèle de façade ordonné en travées redécoupées par les lignes horizontales des cordons d'étage

La composition des façades de ces deux demeures de la place Paul Saissac reprend le principe de quadrillage. Ici le mode de couverture des baies diffère avec l'emploi d'arcs à plate-bande ou en anse de panier. Les fenêtres de l'étage noble très hautes s'ouvrent sur des balconnets en ferronnerie.



Le dessin de la façade de cette maison rue Saint Louis est plus sobre mais l'utilisation de bossages pour la porte et les pilastres apporte une certaine monumentalité à l'élévation. Les encadrements des baies saillants par rapport à l'enduit ont un tracé en arc segmentaire. L'appui mouluré est souligné par deux crossettes.





Musée Lafage : Le parement en brique est couvert d'un enduit ton sable rehaussé d'un badigeon crème pour marquer le bandeau, les chaînes d'angle et les encadrements des baies. Ce traitement avec un premier cadre laissé en brique et un second tracé au badigeon est caractéristique de la ville



Demeure des Lormières à Louvignes : enduit ton sable et décor architectural laissé en brique foraine (encadrements des baies, cordons d'étage, corniche)



Les traces d'un décor d'enduit en relief avec un motif en quart de rond aux angles des pleins de travées sur la demeure Place Paul Saissac. Un badigeon gris venait masquer l'enduit et les parements en brique



Maison rue Saint Louis : sur cette façade, l'enduit ton pierre fait ressortir la modénature en brique badigeonnée en rouge. Au-dessus des fenêtres l'enduit forme des motifs en demi-rond



Maison viticole (?) sur l'Allée des Promenades : enduit ton sable et badigeon teinté à la poudre de brique sur les encadrements (unification de la teinte des briques et des joints)

L'hôtel de ville

L'édifice daté de 1789 est l'hôtel de ville de la commune jusqu'au déplacement de la mairie dans l'hôtel particulier de Boisset-Glassac. Le style de la façade est classique avec un décor rappelant certaines élévations de l'architecture civile toulousaine - par exemple l'ordonnance Saget à la Daurade. L'ornementation de la partie haute des fenêtres (chapiteau des pilastres et corniche) est quant à elle assez originale.

Sur une carte postale ancienne est visible une bichromie, enduit clair et brique, qui semble donc être également une particularité des façades XVIIIème de la ville.



C. L'architecture maçonnée au XIXe : les édifices les plus nombreux dans la bastide et ses faubourgs

La construction maçonnée devient le principal mode de bâtir à Lisle-sur-Tarn au XIXe siècle. Elle se déploie de manière importante à l'intérieur de la bastide et principalement au niveau des faubourgs où est elle représentée aujourd'hui la majeure partie du patrimoine bâti. La maçonnerie est utilisée dans l'architecture civile mais aussi pour la construction d'équipements publics.



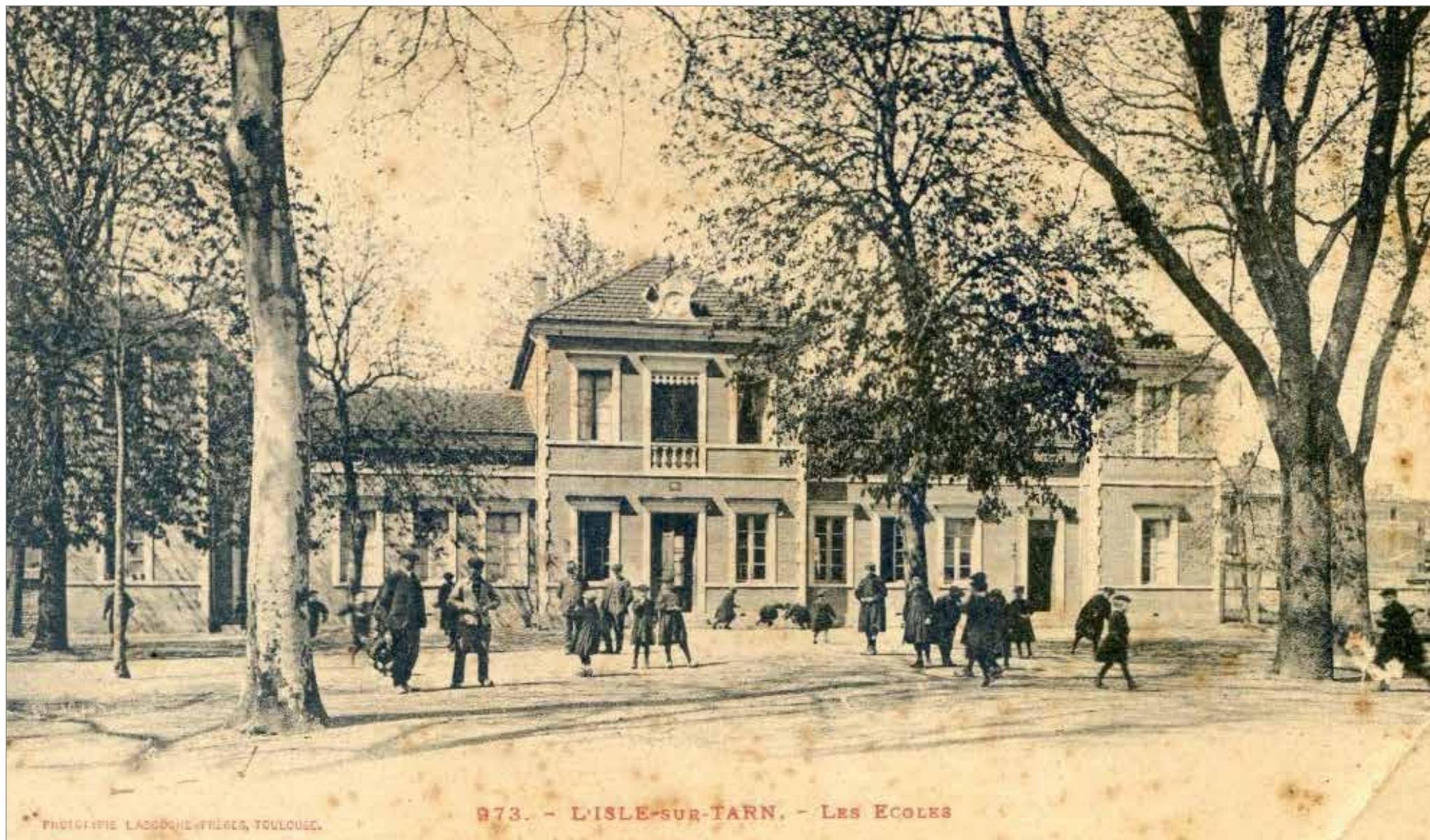
Maisons des faubourgs : elles sont soit implantées à l'alignement de la rue et mitoyennes soit isolées dans leur jardin.



Ecole publique et école privée proche de l'Allée des Promenades.



Espaces publics caractéristiques des faubourgs avec notamment les alignements de platanes.



L'architecture civile : différentes typologies

Les maisons du XIX^{ème} siècle sont majoritaires dans la ville, bien sûr aussi dans les faubourgs qui se constituent durant ce siècle et aussi dans la bastide qui continue à s'étendre sur l'emprise des anciens jardins et à se reconstruire sur elle-même. L'architecture civile comprend différentes typologies de maisons : bâti modeste, maison dont une partie du rez-de-chaussée accueille une activité à vocation agricole ou viticole, maisons « bourgeoises » ou demeures implantées sur les espaces publics majeurs de la ville, sur le Tarn ou dans de grandes parcelles arborées.

Photos ci-dessous :

Maisons de ville de la place Paul Saissac avec petites arcades couvertes en arc plein cintre ou grande ouverture en anse de panier faisant la largeur de la parcelle. Le balcon filant sur consoles avec garde-corps en ferronnerie est aussi une spécificité du XIX^{ème} siècle

Photos ci-contre :

Ensemble de maisons modestes de la rue Saint Louis avec des façades très simples, rythmées par les travées d'ouverture. Elles conservent des devantures en applique caractéristiques du XIX^{ème} siècle.



Maison bourgeoise avec une composition symétrique des percements par rapport à la travée axiale de la porte d'entrée. Des cordons d'étage viennent redécouper la façade. Le décor architectural de la porte reprend le modèle courant à Lisle-sur-Tarn pour ce type de maison, celui d'une baie encadrée de pilastres supportant un entablement. La porte conserve sa menuiserie d'origine.



Demeure de la rue de la Roche, là également la façade est d'une grande sobriété. Seule la porte d'entrée est mise en valeur par un décor architectural : un encadrement mouluré en arc plein cintre bordé de pilastres supportant une corniche. Sur cette façade les éléments de second œuvre d'origine sont en place : menuiseries de la porte et des fenêtres, ferronneries du rez-de-chaussée. Elle conserve un badigeon blanc qui venait unifier la brique et l'enduit. Cette mode de « peindre » en blanc les façades apparaît au XVIIIème siècle et perdure au XIXème siècle. Plusieurs façades de la ville ont ce traitement de badigeon blanc ou jaune clair.



D. Le plan de façade

D.1. La maçonnerie

Le style des façades s'inscrit dans la continuité de celui de la fin du XVIII^{ème} siècle avec une composition régulière des percements en travées redécoupées par des cordons d'étage. Le couronnement est toujours constitué de corniches en brique avec ou sans débord de chevrons. A la fin du siècle, de nouveaux modèles apparaissent avec des appareillages de brique plus sophistiqués. Les fenêtres et porte-fenêtres conservent un tracé en arc segmentaire, mais le type d'arc à plate-bande semble majoritairement adopté. D'une manière générale, l'ornementation est limitée au traitement de l'encadrement des portes d'entrée des maisons bourgeoises et demeures. Les châssis vitrés des fenêtres et porte-fenêtres ont des ouvrants à la française avec de plus grands carreaux. Le système d'occultation est identique à celui du XVIII^{ème} siècle : volets, persiennes, contrevents à écharpes ou à cadres. La grande particularité de l'architecture maçonnée du XIX^{ème} siècle concerne la variété de la transformation de la terre en matériaux pour bâtir. Toujours utilisée cuite ou crue comme au XVIII^{ème} siècle de nouveaux formats et teintes apparaissent. Des associations avec d'autres matériaux, notamment des galets provenant du Tarn, sont effectuées pour créer des maçonneries mixtes des plus esthétiques.



Brique foraine de couleur rouge, utilisée depuis l'époque médiévale : elle recevait à l'origine un enduit



Brique foraine de couleur jaune ou crème caractéristique de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Ici utilisée pour l'ensemble de la façade comme rue d'Alsace Lorraine à Toulouse. Elle est surtout employée pour réaliser les encadrements des baies



Maçonnerie associant assises de galets du Tarn et briques de terre cuite dont le format 11 x 22 cm diffère de la foraine



L'adobe apparaît à Lisle-sur-Tarn comme dans le midi Toulousain au XVIII^{ème} siècle, exemple de construction savante en adobe avec structure mixte



Dans la seconde moitié du XIX^{ème}, un module plus épais est fabriqué, parfois la terre est mélangée avec des graviers



Maçonnerie en briques de béton de chaux redécouverte dans le Tarn dans le 2^{ème} quart du XIX^{ème} siècle



Maçonnerie mixte associant en partie basse au contact du sol en briques de terre cuite et galets, en partie haute de l'adobe

D.2. Des parements en briques apparents

Certaines façades des maisons conservent un parement en briques apparent. Sont parfois visibles des vestiges de bandeaux d'enduit qui venaient souligner les cordons, la corniche et les encadrements des percements. Le tracé de l'enduit peut être droit ou former des festons. Les hourdis des maisons à pan de bois recevaient peut-être ce même type de rejointoiement. Une grande majorité de ces façades sont destinées à être enduites ou on fait l'objet d'un piquetage des enduits préexistants.



Façade début 19e maçonnerie briques destinée à être enduite



Façade destinée à être enduite

D.3. Les façades enduites

Les élévations des constructions maçonnées étaient pour la plupart, destinées à être enduites. Les enduits conservés datant peut-être du XIXème sont des enduits à la chaux teintés ton sable blond. La finition peut être lissée ou texturée. Autour de l'encadrement l'arrêt de l'enduit est droit. La brique à ce niveau peut-être apparente ou recouverte d'un enduit fin, lissé et de même teinte.

Des façades conservent un badigeon ocre jaune passé sur un enduit à la chaux lissé. Sur ces exemples, les encadrements, cordons et corniches sont également enduits souvent d'une épaisseur plus fine. Le badigeon peut-être monochrome sur toute la façade ou il peut y avoir une teinte différente pour les encadrements, cordons et corniches avec un badigeon dont la teinte est légèrement plus claire ou plus foncée. A la fin du XIXème siècle, les éléments de décor (chaîne droite, encadrements, cordons, corniche) peuvent recevoir un enduit badigeonné à l'ocre rouge.

La palette de couleur



Les enduits lisses ton sable



Badigeon ocre jaune sur enduit lissé à la chaux. Enduit de l'encadrement plus fin et de la même teinte



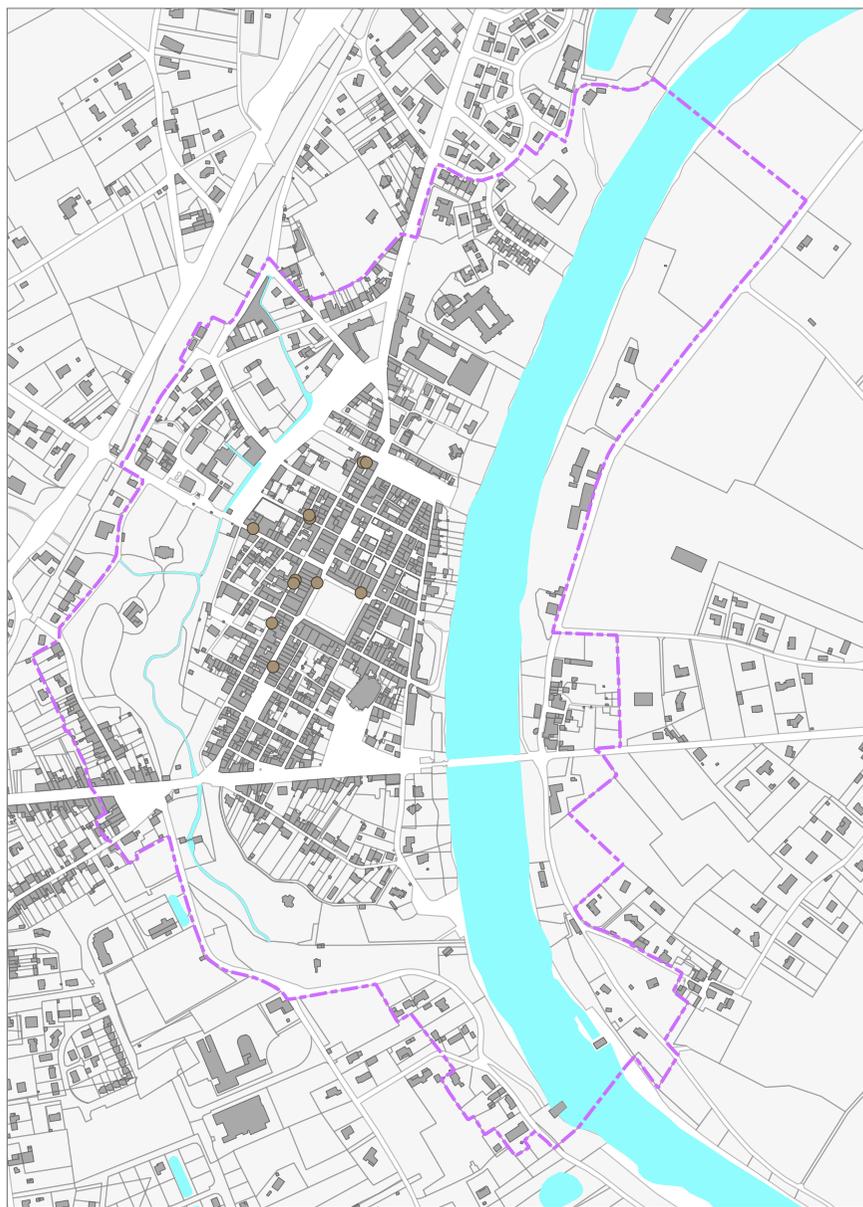
Enduit à la chaux ton sable. Les éléments en relief ont un badigeon plus foncé



Restes de décor d'enduit en relief des pleins de travée. Arrêt droit de l'enduit autour de l'encadrement



Badigeon ocre jaune sur toute la façade sans différenciation de l'encadrement des baies



PÉRIMÈTRE SPR/PVAP



ENDUIT PIQUETÉ AU SARMENT DE VIGNE

Les enduits granuleux ton sable / ocre rouge



Enduit à la chaux ton sable à finition granuleuse. A gauche : arrêt droit de l'enduit avec mortier de finition de la même couleur que l'enduit. A droite : arrêt droit de l'enduit autour des chambranles en bois de l'étage



Enduit granuleux avec arrêt droit à l'angle du mur. Le mortier et l'enduit sont de la même teinte



Enduit passé sur les éléments de décor architectural est badigeonné à l'ocre rouge.

Les enduits ton sable piquetés au sarment de vigne



Enduit crème des travées et motifs de table réalisés avec un enduit ton sable texturé avec des sarments de vigne se détachant sur un enduit lissé plus clair.

Arrêt d'enduit 18e sur chambranle brique



Motifs de table avec enduit texturé avec des sarments de vigne de même teinte que les travées



Décor d'enduit avec sarment de vigne en relief sur les pleins de travée avec endacrement lisse

D.4. La mirande comme dispositif équivalent du soleilhou

Dans l'architecture maçonnerie, l'ouverture du dernier étage se définit par la présence de mirandes. Les mirandes sont des galeries ouvertes qui permettent de maximiser la luminosité naturelle et la circulation de l'air. A Lisle-sur-Tarn, beaucoup sont de forme carrée situées en partie haute de l'édifice. Leur disposition suit l'ordonnancement de la façade. Ce sont à l'origine, des ouvertures à encadrement maçonnerie non fermées par une fenêtre ou une grille. Aujourd'hui, très peu conservent encore ce caractère d'ouverture.



Maison rue E Compayer

Trois petites ouvertures carrées en dessous de la toiture suivant l'ordonnancement de la façade. La proportion de ces baies par rapport aux autres laisse supposer une ancienne mirande



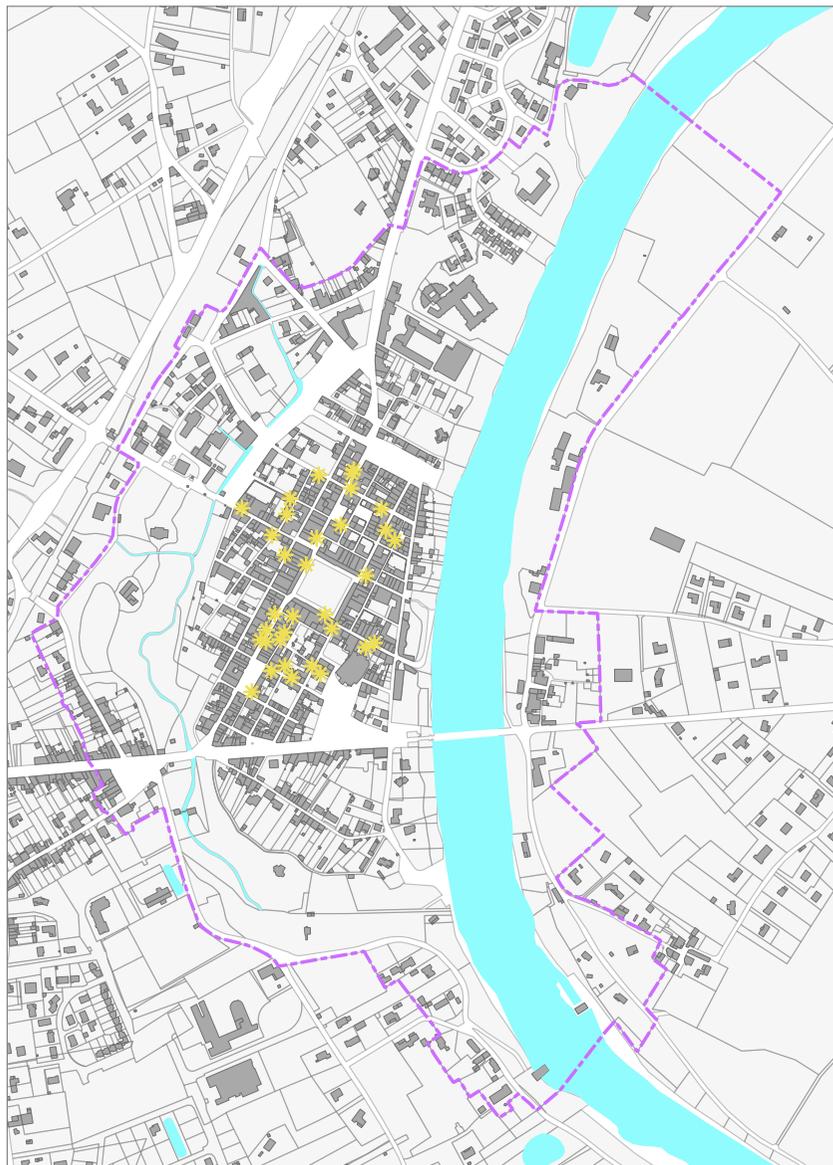
Maison 13 rue Carnot

Une seule ouverture carrée au dernier étage de l'habitation. Elle servait probablement à aérer le dernier niveau de faible hauteur, destiné au stockage



Maison 25 rue du Vieil Hôpital

Au dernier étage une ancienne mirande avec ses trois baies à couverture en arc plein cintre. Ces ouvertures sont aujourd'hui des fenêtres



 PÉRIMÈTRE SPR/PVAP

 SOLEILHO OU MIRANDE

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



D.5. Couronnement et débord de toiture

Plusieurs édifices maçonnés montrent un travail particulier du couronnement associé à un débord de toiture plus ou moins important selon les bâtisses. Ces débords de toit se font généralement sur chevrons encastrés à la maçonnerie ou posés sur une panne sablière. On retrouve également à plusieurs endroits de la bastide, des débords de toiture portés par des éléments saillants en briques telles que des corniches ; ces dernières pouvant faire l'objet de décors. Pour ces deux premiers dispositifs le débord peut atteindre 40cm. D'autres exemples observés associent l'encorbellement maçonné à un débord de toiture sur chevrons. Ce dispositif génère un débord plus important pouvant atteindre 80cm.



avancée de toiture à chevrons rayonnants début 18e sur corniche à mutules avec trace de badigeon sang de boeuf



Corniche brique ocre deuxième moitié du XIXe



Corniche brique



Débord de toiture sur façade maçonnée avec corniche à cinq rangs de briques



Simple débord de toiture sur chevrons posés sur panne sablière ou encastrés dans le mur maçonné



Chevrons en débord portés par une corniche briques à plusieurs rangs de briques



Débord de toiture sur façade maçonnée avec généoise à un rang

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

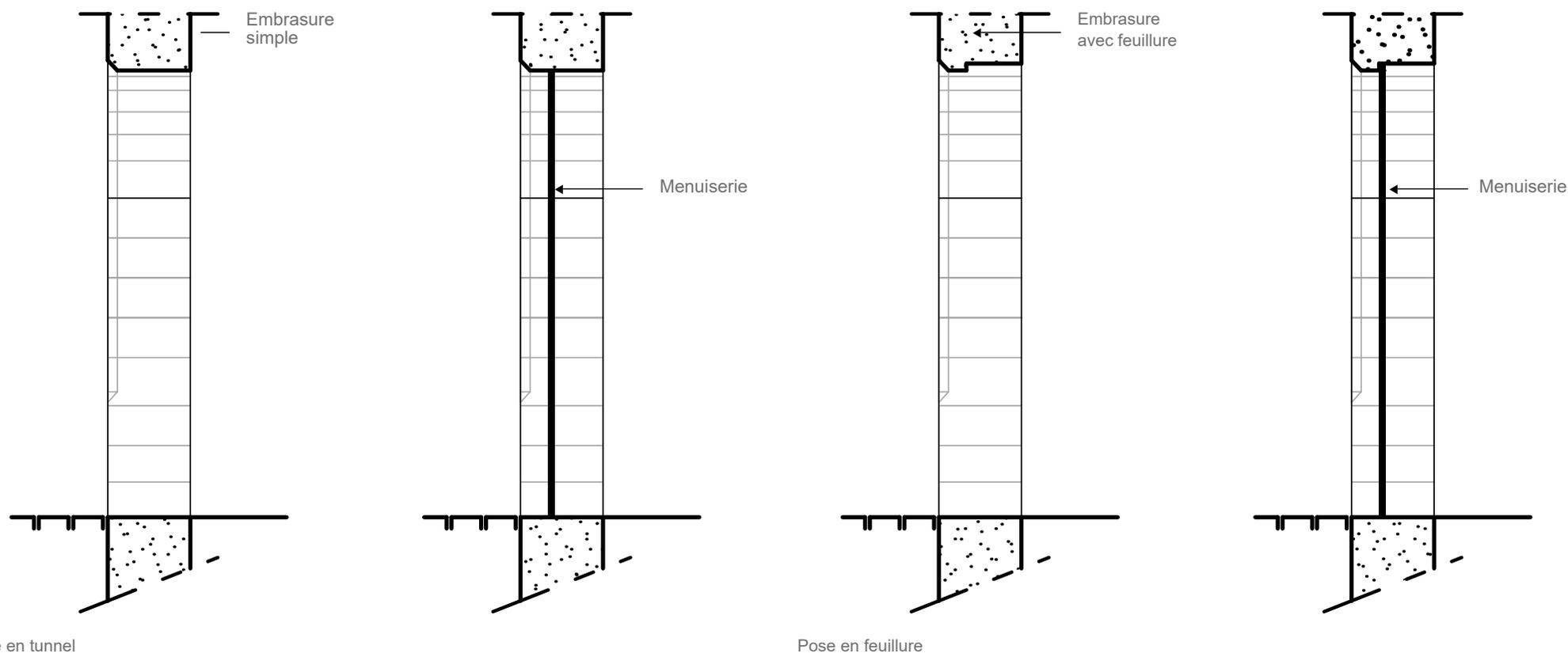
Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



4.3. LES MENUISERIES

Le patrimoine des menuiseries est riche à Lisle-sur-Tarn. Elles traduisent les différentes périodes de construction de la bastide et sont de ce fait, des témoins du patrimoine urbain et architectural. Ils s'agit également d'ouvrages reflétant l'évolution des techniques et procédés de fabrication de la porte, de la fenêtre, porte-fenêtres et volets. Le type de pose employé, les couleurs et éléments de décor... en font des éléments identitaires du paysage urbain. Comme dans beaucoup de villes, ces menuiseries disparaissent pour des versions PVC ou aluminium qui mettent à mal l'intégrité patrimoniale des édifices.



Pose en tunnel

Pose en feuillure

Les différents types de pose de menuiseries

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



A. Les menuiseries des portes

A.1. Les portes du Moyen-âge

Il ne reste aucune menuiserie de cette période. Des exemples d'autres villes permettront de présenter la nature des menuiseries des maisons du Moyen-âge. A l'époque médiévale, la menuiserie des portes et des baies commerciales ou artisanales est posée en tunnel ou en feuillure, jamais en applique. Celles des fenêtres (jour, baie géminée, baie réticulée, croisée) est toujours positionnée en feuillure. Il existait deux manières d'assembler les bois pour réaliser le vantail d'une porte.



Vantail à lames croisées :

Un panneau extérieur à lames horizontales assemblées par des clous forgés à un panneau à lames verticales.

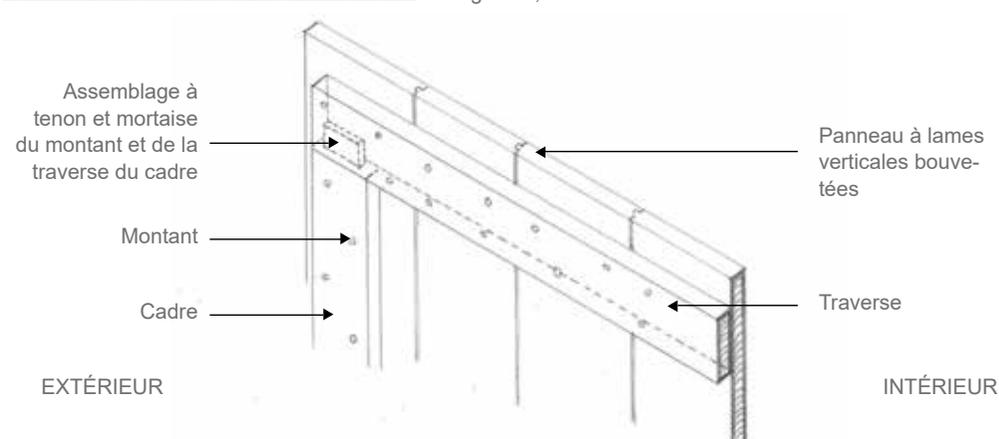
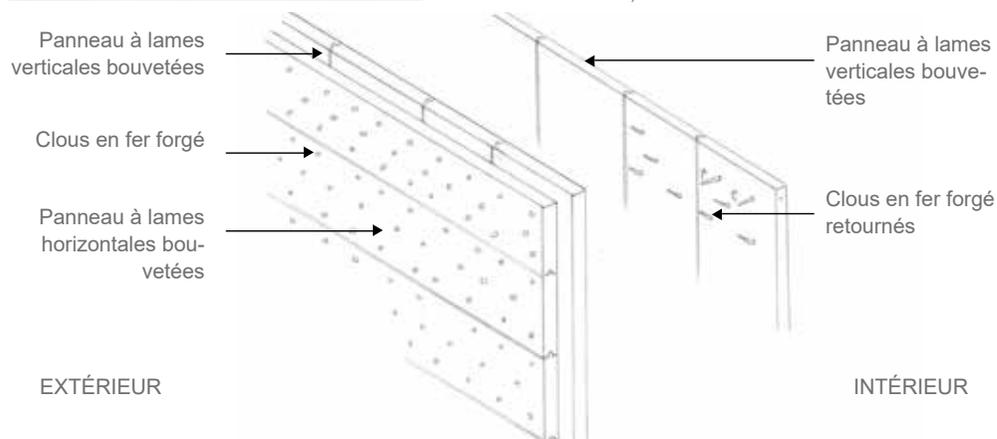
Vantail à lames croisées. Castelnau-de-Montmirail, Tarn.



Vantail à cadre :

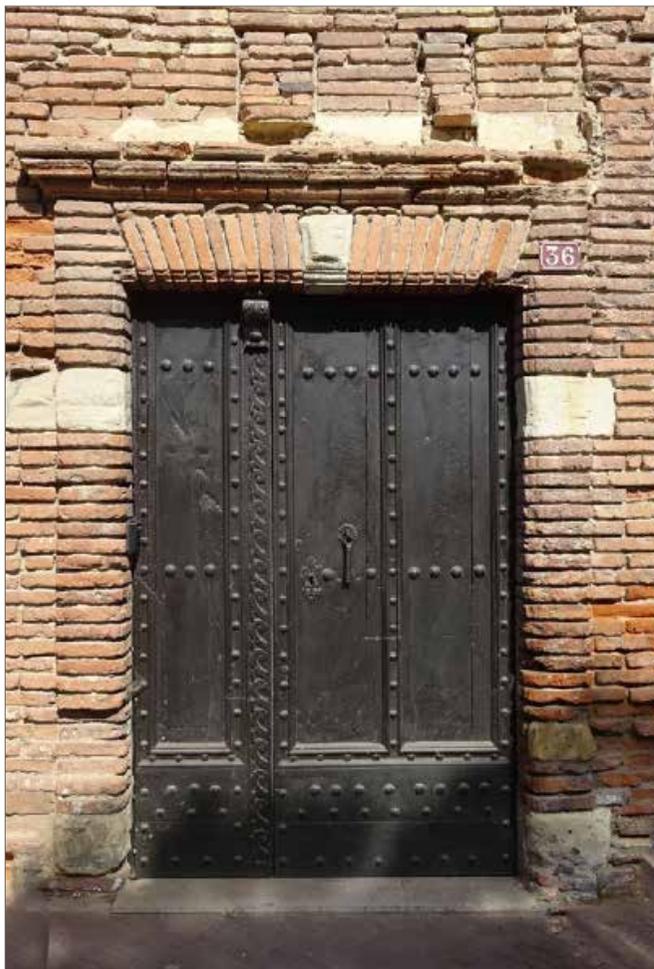
Un panneau à lames verticales renforcé côté extérieur par un cadre ; les panneaux sont assemblés par des clous forgés.

Vantail à cadre. Lagrasse, Aude.



A.2. Les portes au XVII^e siècle

Au XVII^e siècle, la menuiserie de la porte est positionnée dans l'ébrasement avec feuillure. Comme à l'époque médiévale, les vantaux sont à lames croisées ou à cadre.



Rue Etienne Compayre



Rue Raymond Lafage



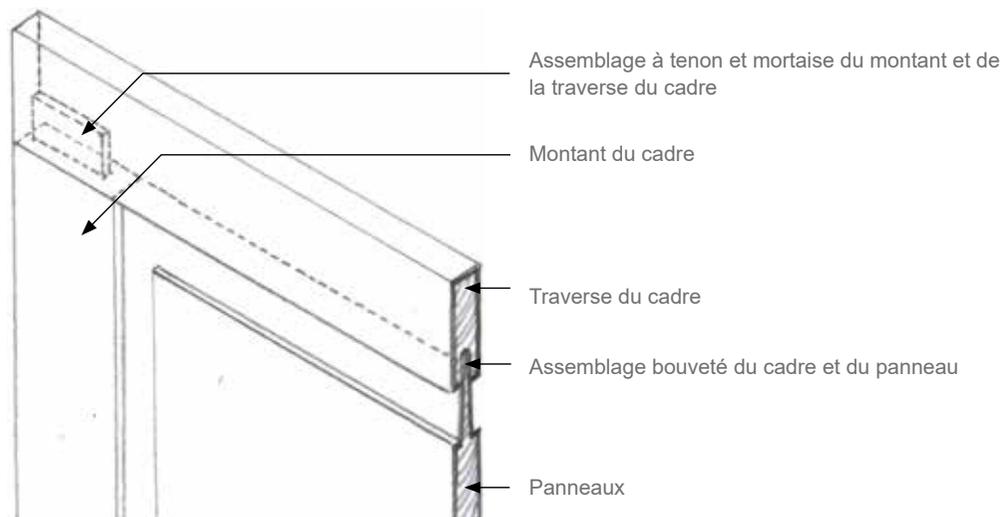
Rue du Vieil Hôpital

Trois portes batârdes en bois (à double battants) avec décor de clous en fer forgé à tête ronde, et parties du vantail sculptées

A.3. Les portes au XVIII^e siècle

Les menuiseries des portes ont majoritairement des vantaux à cadre. Une nouvelle manière d'assembler les pièces de bois du vantail apparaît avec la création du vantail à panneau. Ce type de menuiserie est surtout présent sur les façades des maisons bourgeoises et des hôtels particuliers : portes cochères, portes bâtarde. Autre nouveauté de cette période, la mise en œuvre d'une imposte vitrée qui permet d'éclairer l'entrée de la maison.

De nombreuses menuiseries de portes conservent leurs ouvrages en ferronnerie : organes de fermeture et de tirages, heurtoirs.



Détail d'un vantail à panneau.



Porte bâtarde : vantaux à cadre avec imposte vitrée protégée par des barreaux en fer verticaux



Organes de fermeture : Ils maintiennent le vantail fermé et empêchent les intrusions. A droite, entrée de serrure XVIII^e

Heurtoirs : Ils permettent de signaler la présence d'un visiteur. Heurtoir en fonte / coquille ST Jacques début XVIII^e

Organes de tirage : Ils sont destinés à faciliter l'ouverture et la fermeture.

A.4. Les portes au XIXe siècle

Les vantaux sont à cadre ou à panneaux avec une imposte vitrée. La partie vitrée est protégée par des grilles : simple barreaudage ou ferronnerie plus recherchée. A la fin du XIXème siècle les panneaux hauts des châssis sont vitrés et protégés par des grilles de défense en fonte moulée.



Porte batarde début XIXe à cadre



porte batarde milieu XIXe à impostes vitrées



Porte batarde XIXe à impostes vitrés, pan de bois

menuiserie début 20e tripartite à
thèmes fleur-ble-vigne



Porte piétonne début 19e à imposte
cintrée rayonnant

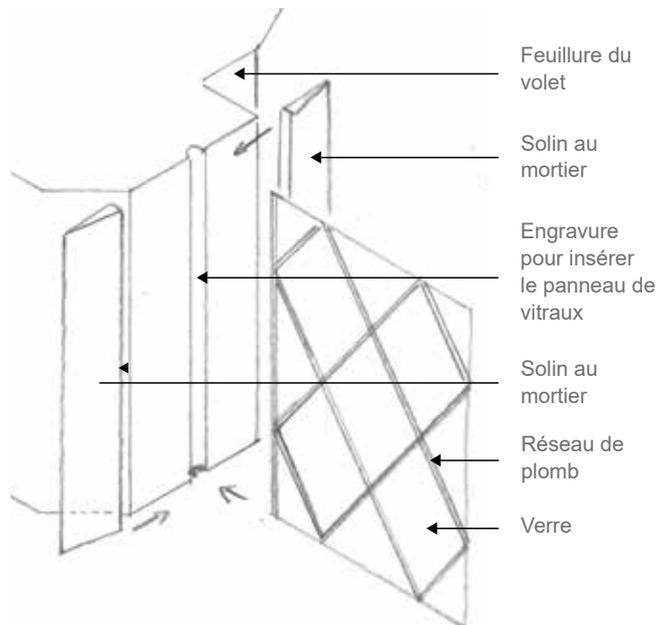


B. Les menuiseries des baies des étages

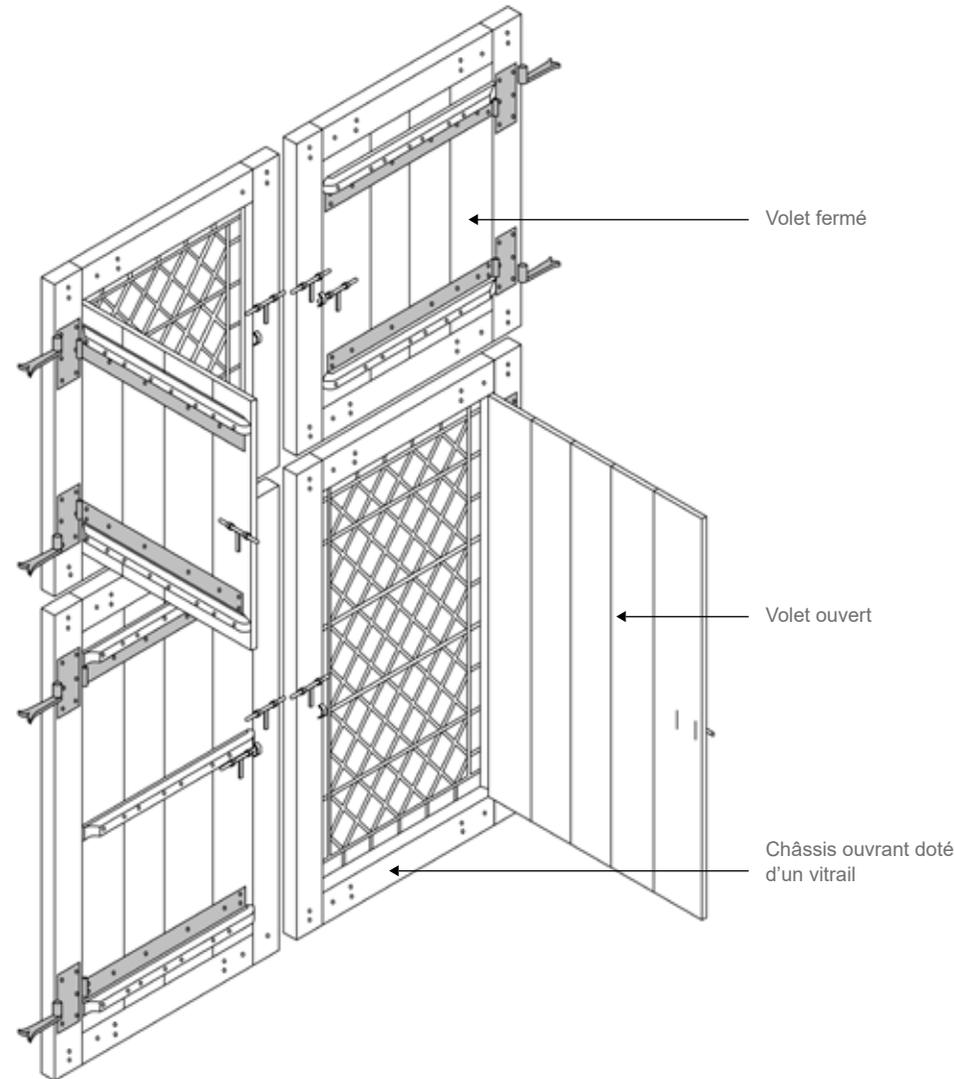
B.1. Volet plein, vitrail scellé, châssis vitré mobile à l'époque médiévale

Le plus souvent, l'occultation de la baie était réalisée par un volet en bois, posé en feuillure. Comme les vantaux des portes, ils pouvaient être à lames croisées ou à cadre. Pour améliorer les conditions d'habiter, des vitraux scellés dans le tableau assuraient une étanchéité à l'eau et à l'air. Pour empêcher les intrusions, ils étaient doublés côté intérieur par des volets.

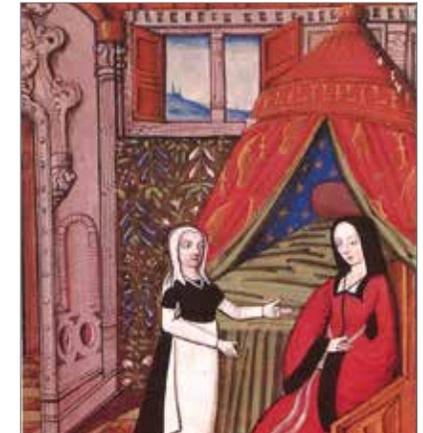
Volets : panneau pivotant sur un de ses bords verticaux, servant à condamner une baie ou à doubler intérieurement une châssis vitré.



D'après un dessin de Tiercelin Arnaud.



D'après des dessins de Tiercelin Arnaud.



Ouvertures condamnées par des volets à cadre.

Source : Œuvre de Hantone (XVe s.).
FERAY Jean, Architecture intérieure et décoration en France des origines à 1875



Vestige d'un volet à lames croisées.
Grange de Bargues, Assier, Lot.

B.2. Les menuiseries des étages au XVII^{ème} siècle

Au début du XVII^{ème} siècle, les châssis mobiles des quatre compartiments de la croisée sont, comme à l'époque médiévale, occultés par des panneaux de pièces de verre sertis au plomb. Les vitraux sont protégés par des volets se rabattant dans l'ébrasement.

A la fin du XVII^{ème} siècle, du fait de la suppression du meneau, la baie ne possède en partie basse qu'un seul compartiment occulté par une fenêtre ouvrant à la française. La partie haute de la baie, au-dessus de la traverse, conserve sa disposition avec deux compartiments séparés par un meneau. Durant cette période également l'amélioration des techniques de fabrication du verre favorise l'utilisation du verre à vitre fixé sur des petits bois. L'occultation des parties vitrées est toujours constituée de volets.



Châssis mobile à vitraux caractéristique de la première moitié du XVII^{ème} siècle.
« La liseuse » Joannes Vermeer (1632 / 1675).



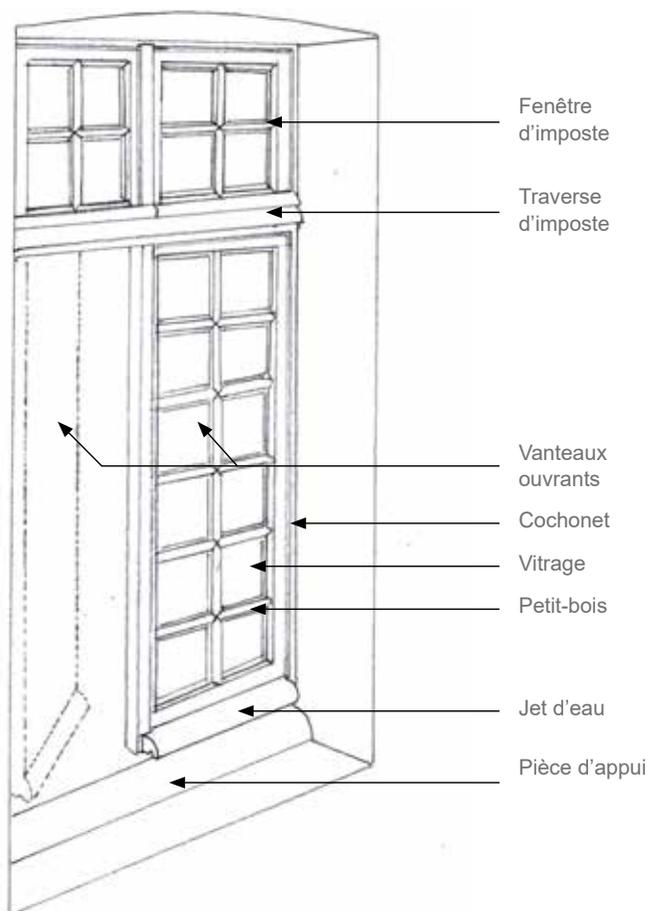
Imposte à denticules et châssis à petit bois de la fin du XVII^{ème} siècle - Revel, Haute-Garonne.



B.3. Le XVIII^{ème} siècle : menuiseries de fenêtres et porte-fenêtres des étages

Au XVIII^{ème} siècle, la baie ne possède qu'un seul compartiment occulté par un châssis vitré s'ouvrant vers l'intérieur, fenêtre dite ouvrant à la française. La conception de la menuiserie évolue pour améliorer l'étanchéité à l'air et à l'eau. Elle est composée d'un cadre dormant fixé dans la feuillure par des pattes de scellement et de deux vantaux, dits ouvrants. Ces derniers sont fermés par une espagnolette. Chaque ouvrant est divisé par des petit-bois qui reçoivent le vitrage. En partie basse, l'étanchéité à l'eau est renforcée par deux pièces de bois dont la fonction est d'éloigner l'eau de ruissellement. Sur la traverse basse du dormant se trouve la pièce d'appui et sur celle de l'ouvrant, le jet d'eau. Les châssis des fenêtres de grande hauteur sont redécoupés par une traverse d'imposte. Au XVIII^{ème} siècle, l'amélioration des techniques de fabrication du verre favorise l'utilisation du verre à vitre. La taille des vitres est réduite et la proportion proche du carré ou d'un rectangle allongé verticalement.

L'occultation des châssis vitrés est réalisée au moyen de volets ou de persiennes ou de contrevents à cadre ou à écharpes.



Crochet haut.



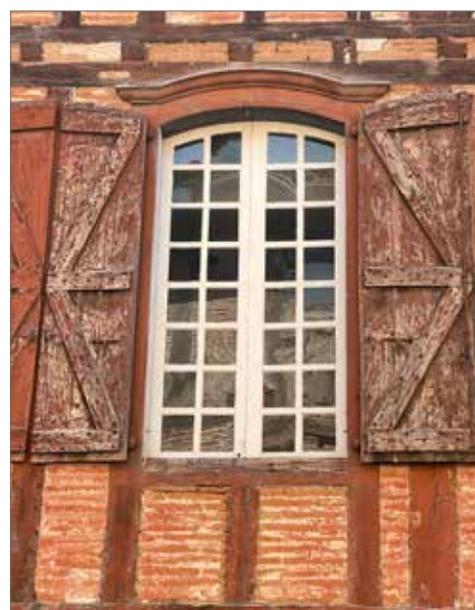
Poignée.



Crochet bas.
L'espagnolette,
organe de fermeture.



Pierre gafonnières
sous enduit piqueté
au sarment 18e



Menuiserie 18e à petit bois avec contrevent à écharpes



Menuiserie 18e à petit bois avec imposte

B.4. Les fenêtres et porte-fenêtres du XIXe siècle

Les châssis vitrés des fenêtres et porte-fenêtres du XIX^{ème} sont similaires à ceux du XVIII^{ème} siècle. La seule différence concerne la dimensions des vitres. Grâce au progrès industriel pour la fabrication du verre leur taille est plus importante mais leur proportion demeure inchangée : rectangle allongé verticalement ou carré. A la fin du XIX^{ème} siècle le rythme des petits bois change avec un grand carreau en partie centrale et un plus petit en parties haute et basse du châssis.

La menuiserie de la fenêtre est toujours doublée par un système d'occultation. Sa fonction première est de protéger les verres à vitre ; mais on peut lui attribuer d'autres usages comme se protéger du froid et de la chaleur, faire l'obscurité, filtrer la lumière, se soustraire au regard.

A Lisle-sur-Tarn, l'occultation des châssis vitrés est réalisée par des volets, des contrevents à cadre ou à écharpes, des persiennes. Deux types d'occultation apparaissent à la fin du XIX^{ème} siècle : les jalousies et le contrevent se repliant dans le tableau de la baie. Les portes-fenêtres sont quant à elles toujours dotées de volets, si la largeur ou la forme du balcon le permettent des contrevents ou persiennes.



fenêtre à sous arc segmentaire avec contrevent à écharpes croisées



restauration du menuiserie 19e dans le respect de la disposition de baie



Porte vitrée jardin début 19e sous arc plein cintre brique avec appareillage extradosse

Volet : panneau pivotant sur un de ses bords verticaux servant à doubler intérieurement un châssis vitré.

Contrevent : occultation extérieure pleine posée en applique ou en feuillure.

Persienne : contrevent ajouré par des lames qui filtrent la lumière et le soleil.

Jalousie : lames horizontales suspendues dans un réseau de chaînettes ou de cordes, elles sont orientables pour filtrer le soleil et la lumière.

Lambrequin : ouvrages en bois ou métal permettant de masquer la jalousie en position ouverte.

Contrevent persiennés inscrit dans un arc segmentaire



contrevent à cadre



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



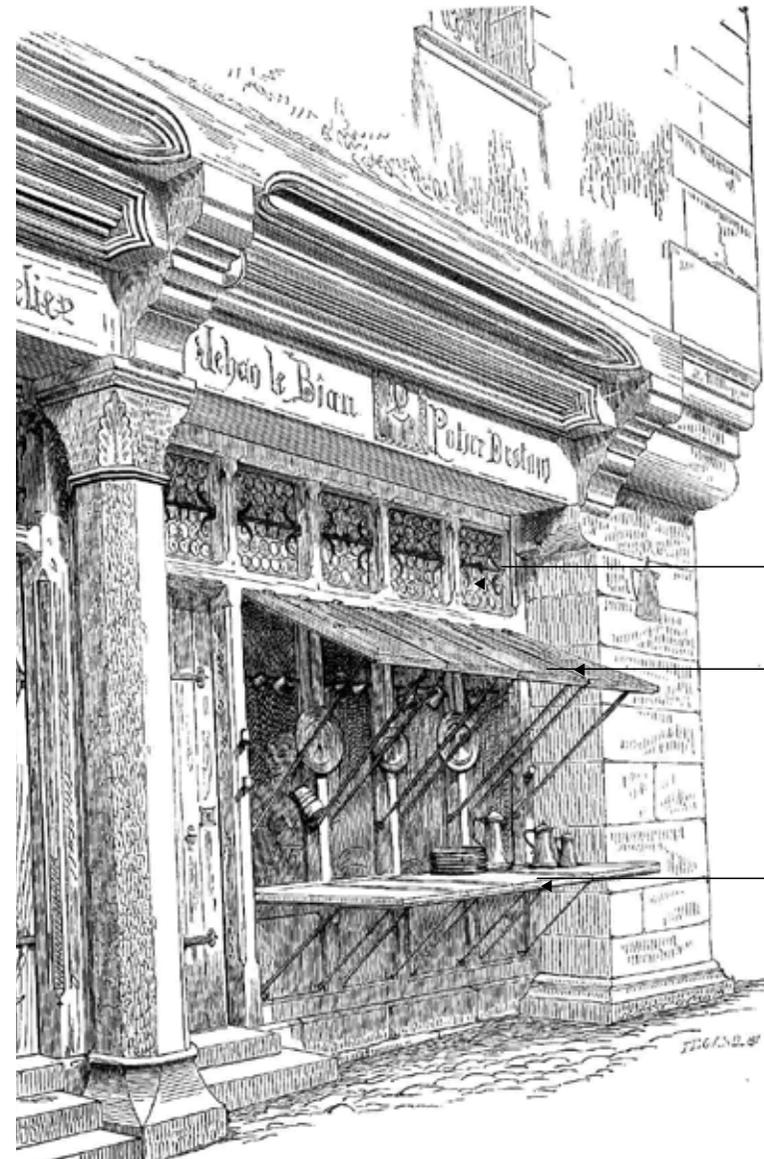
C. Les menuiseries des vitrines des ateliers ou boutiques

Ce dessin d'Eugène Viollet-le-Duc renseigne sur la nature des menuiseries des vitrines : des volets pour les parties ouvrantes et en imposte, pour apporter de la lumière quand les volets sont fermés, des vitraux. Devant ces derniers, des grilles empêchent les intrusions. Un fois ouverts les volets ont une seconde utilité. En partie basse, ils servent de tablettes pour présenter les marchandises et en partie haute, ils protègent ces dernières du soleil ou de la pluie (auvent).

A partir du XVII^{ème} siècle, l'achat des marchandises se fait à l'intérieur de la boutique. La menuiserie vitrée sert à éclairer la pièce et à présenter les marchandises positionnées derrière la vitrine. Aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, il existe deux types de devantures commerciales, la devanture en retrait, posée en feuillure, qui est la plus ancienne et la devanture en applique qui apparaît au XIX^{ème} siècle. Peu de menuiseries de baies commerciales du XIX^{ème} siècle sont conservées.



Porte bâtarde 17e avec devanture en applique 19e



Vitraux fermant l'imposte, les grilles empêchent les intrusions

Volets supérieurs faisant office d'auvent

Volets inférieurs ouverts servant de tablettes

E. Viollet-le-Duc, Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^{ème} au XVI^{ème} siècle, 1859, t. 2, pp. 236 et 237.

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



D. Les éléments de ferronneries

Un essor important au XVIIIe siècle

Le XVIIIème siècle est l'âge d'or de la ferronnerie. Les élévations de la ville conservent des éléments en fer forgé. Tout d'abord les grilles d'imposte qui protègent le châssis vitré situé au-dessus de la porte. Le décor de ces grilles est varié : simple barreaudage, motif de treille, avec volutes, barreaudage rayonnant. Le fer forgé sert également à réaliser les garde-corps des porte-fenêtres des étages et des balcons. Le motif en épingle est très courant.



Garde-corps de fenêtres reprenant un motif d'épingle



Grilles d'imposte ouvragées à quadrillage



Grille d'imposte ouvragée treillage



Grille d'imposte ouvragée motifs à volutes et fleurs

Les éléments de ferronneries du XIXe siècle

Au début du XIXème siècle, l'emploi de ferronnerie se développe pour réaliser les grilles d'imposte. A la fin du siècle, la production en grande série d'ouvrages en fonte moulée pouvant s'acheter sur catalogue favorise l'utilisation de la ferronnerie comme ornement de façade. Les panneaux vitrés des portes sont comme les impostes vitrés protégés par des grilles. L'allège des fenêtres s'abaisse pour la mise en œuvre de barres d'appui. Les portes-fenêtres s'ouvrent sur des balconnets ou un balcon munis de garde-corps.



Balcon filant à l'étage noble avec garde-corps en fonte moulé à motifs



Garde-corps de porte-fenêtre à barreaux et barre d'appui en fonte mouluré à motifs à courbes



Garde-corps de fenêtres en fonte mouluré avec motifs à courbes et contre-courbes



Garde-corps en fonte à motifs moulés courbes



Grille à motifs fleur-ble-vigne sur battant de porte

E. La palette de couleur

E.1. Les portes



Bois naturel huilé

Brun / noir



Ocre rouge / orangé



Vert printemps



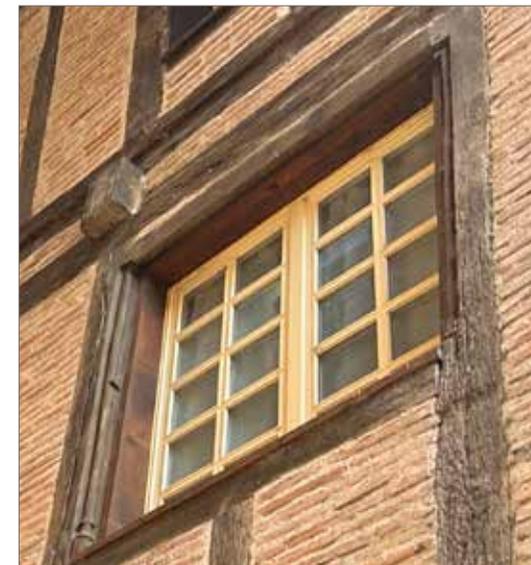
Nuances de gris



E.2. Les fenêtres et portes fenêtres



Vert printemps



Ocre jaune



Blanc



Bois naturel huilé



Brun / noir

E.3. Les occultations



Blanc et gris

Bleus / verts



Ocre rouge / ocre orangé / brun / noir

Bois naturel huilé

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

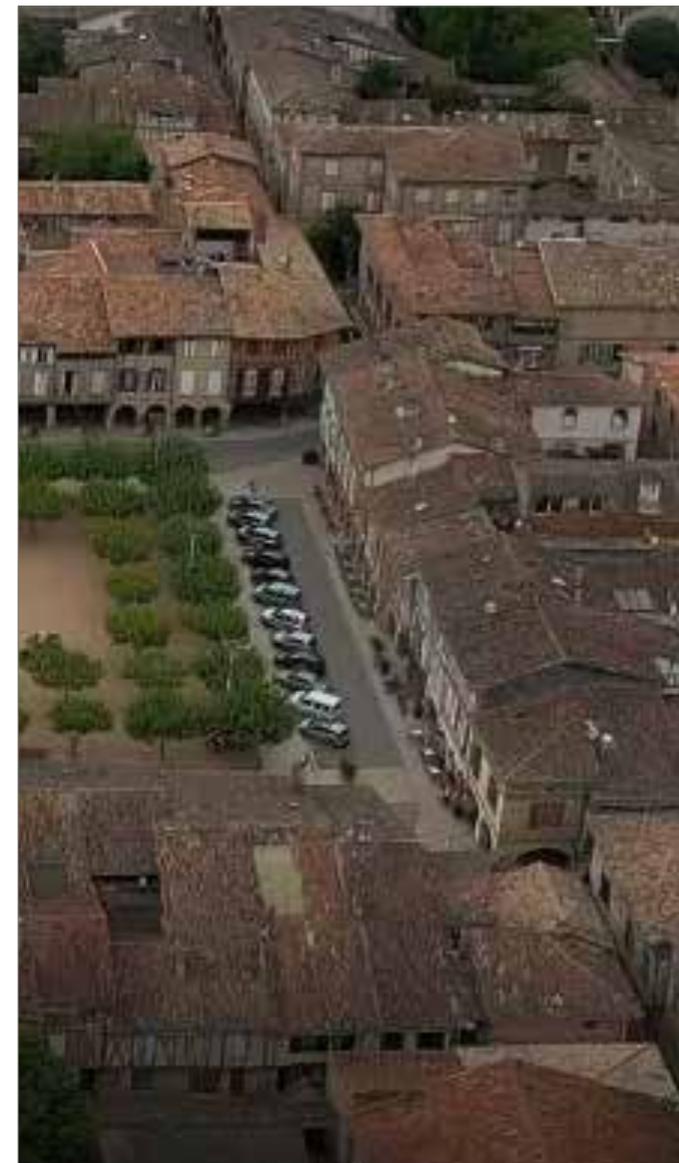
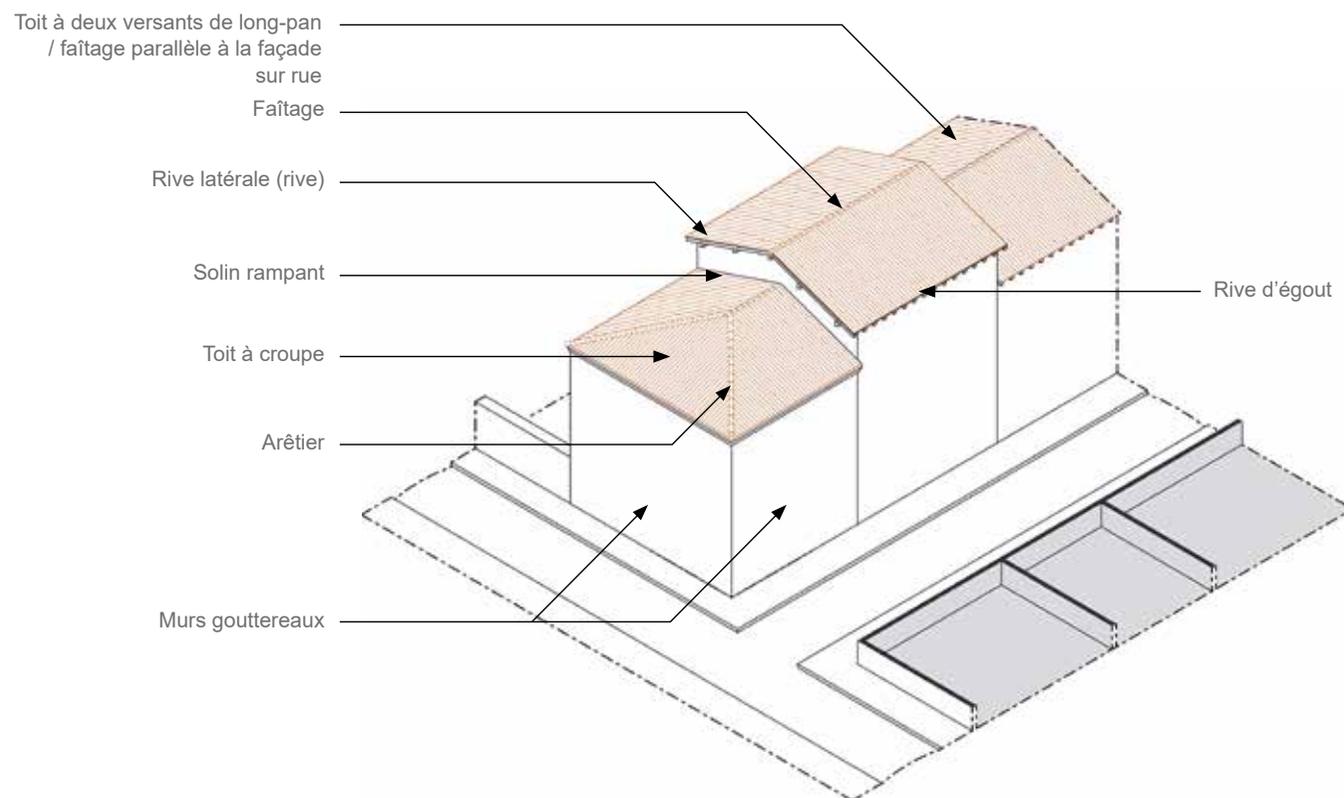
ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



4.4. LES TOITURES

Les toitures de la ville sont homogènes avec une forme à deux versants de long-pan et un faîtage parallèle au mur gouttereau. Seules les maisons édifiées sur des parcelles d'angle et les constructions isolées ont des toitures à croupe. Les faibles pentes des versants sont couvertes en tuile canal.

Dans l'architecture ancienne, toutes les toitures sont passantes pour protéger les façades des eaux de ruissellements. En effet, les dispositifs de recueillement (gouttières) et d'évacuation (descentes) des eaux de pluie en métal n'apparaissent que dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. A Lisle-sur-Tarn, les débords de toit importants sont relevés et principalement sur les édifices en pan de bois afin de protéger la façade des eaux de ruissellement

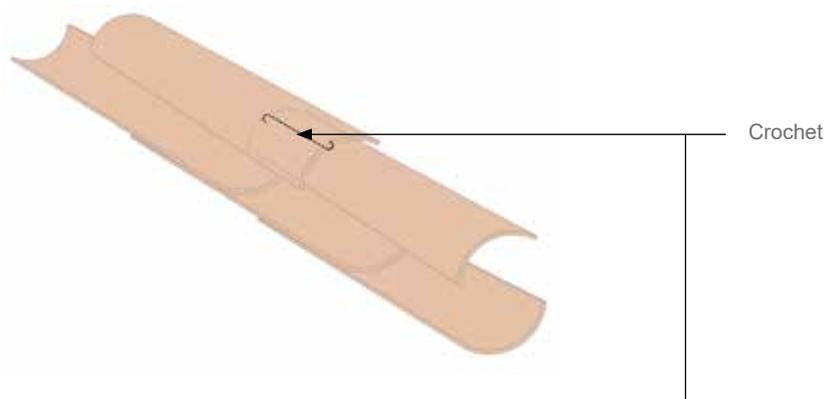




A. La réfection de couverture en tuiles canal s'inspirant de la pose traditionnelle

Pose des tuiles sur les longs pans

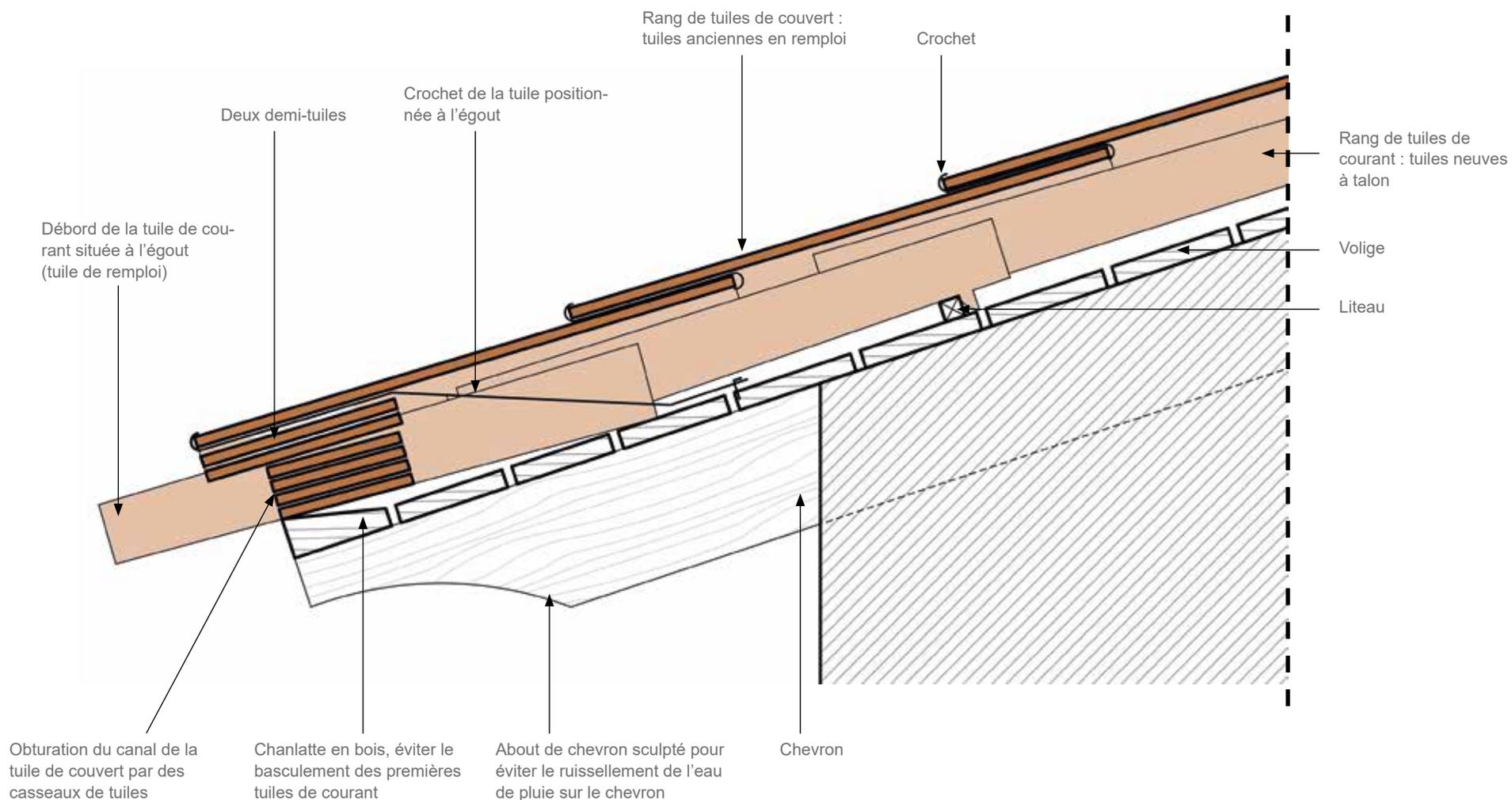
Lors de travaux de réfection, les tuiles anciennes peuvent être récupérées pour bâtir les rangs de couvert. Ces tuiles de réemploi seront fixées entre elles par des crochets. Les rangs de courant seront quant à eux réalisés avec des tuiles neuves à talon fixées sur des liteaux.



Tuiles de couvert : utilisation de tuiles anciennes qui sont fixées entre elles par des crochets.



Tuiles de courant : accrochage des tuiles neuves à talon sur des liteaux.



Détail d'un débord de toit charpenté, coupe sur un rang de couverts

Détail de la rive d'égout

Ce détail a été conçu pour éviter le basculement du premier rang de tuile et protéger le couronnement (corniche ou génoise) ou le débord de toit charpenté (volige, chanlate et chevrons) des eaux de ruissellement.



Deux demi-tuiles surélèvent la première tuile de couvert

La première tuile de courant est en débord d'une quinzaine de cm

Mise en œuvre des tuiles à l'égout.



La première tuile de courant est en débord d'une quinzaine de cm

Mise en œuvre des tuiles à l'égout.



Obturation des canaux des tuiles de couvert par des casseaux de tuile.



Obturation des canaux des tuiles de couvert par de la maçonnerie.

Détail de la rive latérale

Comme pour la mise en œuvre des tuiles d'égout, le détail est conçu pour protéger le mur du ruissellement des eaux de toiture. Le plus souvent, la rive latérale est à deux tuiles de couvert superposées.

Deux tuiles de couvert superposées



Détail du faîtage

Un demi-courant et un à deux casseaux sont positionnés sous les tuiles de faîtage.

L'objectif est :

- d'éviter le soulèvement des chapeaux sous l'effet du vent ;
- d'empêcher l'eau de pluie de s'infiltrer ;
- de condamner l'accès aux oiseaux.

Deux tuiles de couvert superposées

Casseau de tuile



Détail de l'arêtier

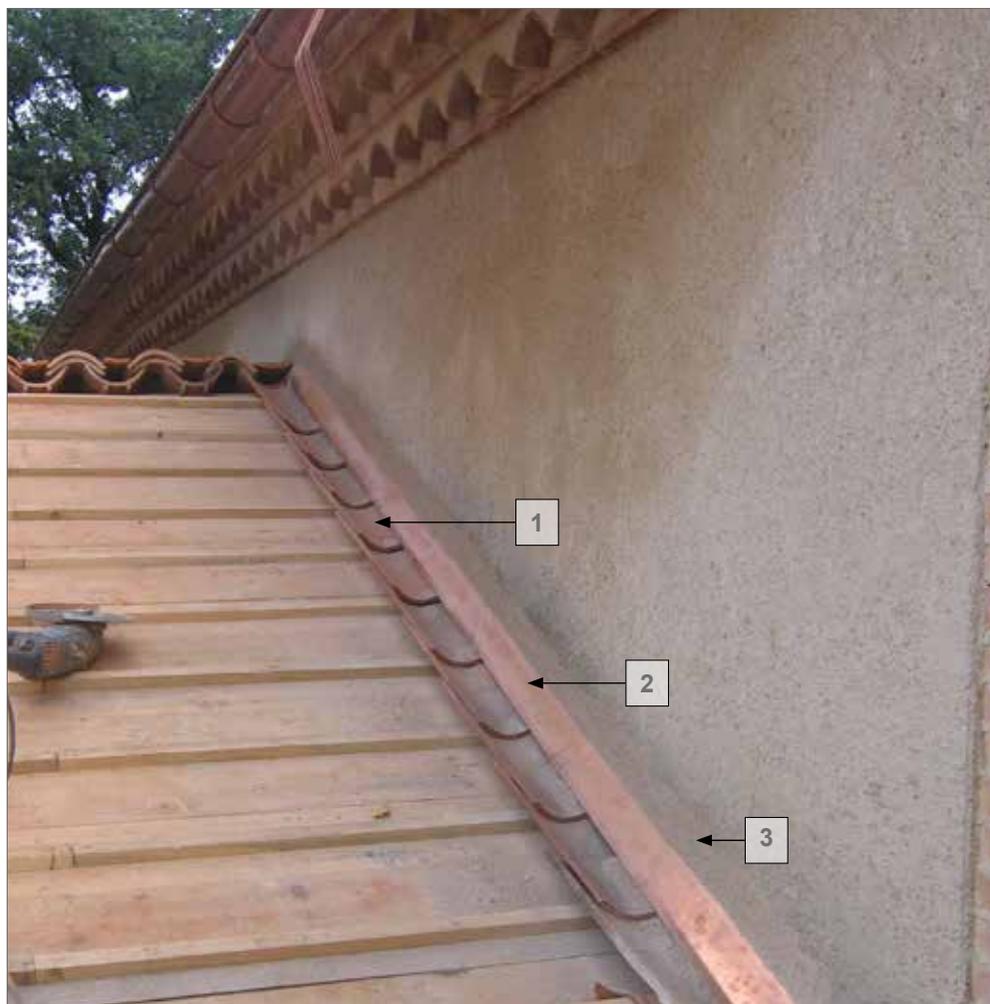
Les principes constructifs sont les mêmes que pour le détail du faîtage.



Demi-courant : demi-tuile de courant. Casseau de tuile : tuile recoupée en morceaux.

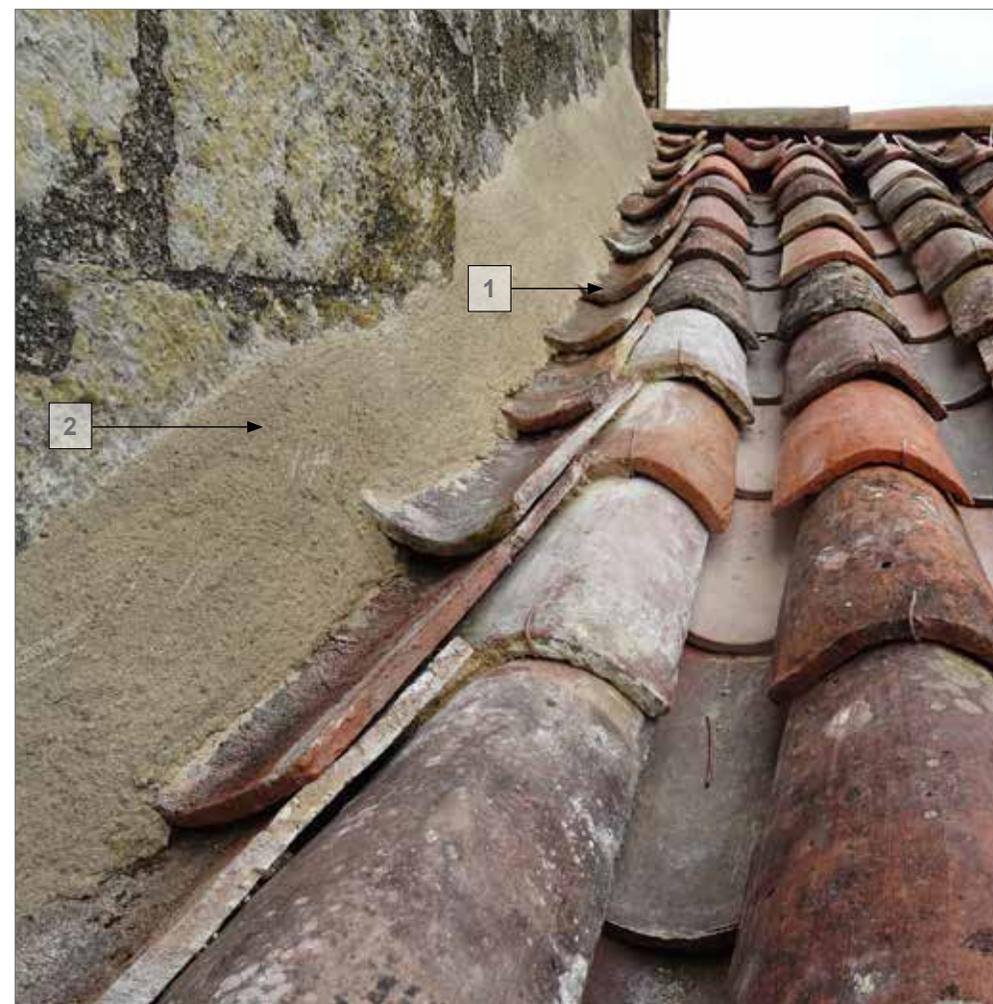
Principe de réalisation d'une rive en pénétration avec l'emploi de solins en métal

Cette photographie montre un exemple de réalisation d'une rive en pénétration avec un solin en métal.



1. Tuile de courant contre la paroi
2. Solin en cuivre encastré dans le mur
3. Engravure bouchée au mortier

Dans cet exemple, le solin en métal a été masqué par un rang de tuiles de couvert et un solin au mortier de chaux.



1. Doublement du rang de tuiles de courant
2. Solin au mortier de chaux

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

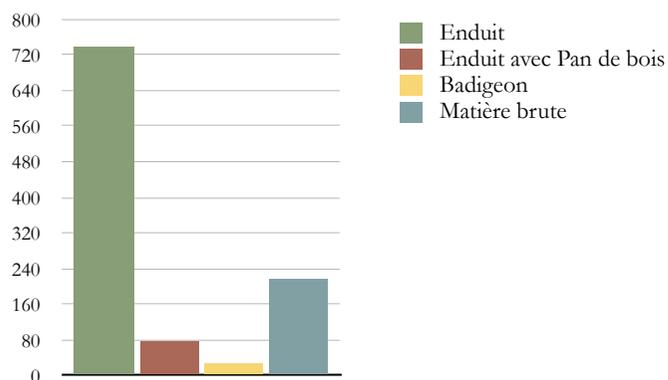
ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



En résumé, l'analyse des modes de bâtir à Lisle-sur-Tarn a mis en évidence plusieurs aspects importants caractéristiques de l'architecture de la ville. L'étude a notamment mis en avant l'importance de l'enduit comme revêtement de façade (736). On note dans un deuxième temps une proportion importante de façades avec les matières brutes apparentes (220), notamment en pan de bois apparent, ainsi qu'en enduit et pan de bois (78). Enfin, 28 façades ont été relevées comme présentant du badigeon ou des traces de badigeon.

Revêtement de façade

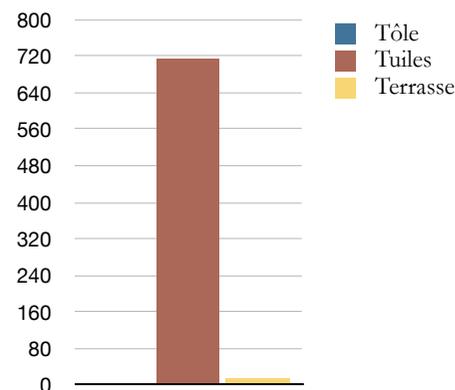
Enduit	Enduit avec Pan de bois	Badigeon	Matière brute
736	78	27	220



La plupart des toitures de la ville sont en tuiles (714 édifices), à quelques exceptions près, avec des toitures terrasses (11 édifices) notamment sur les toits de garages et des toitures en tôles associés à des lieux de stockage ou d'activités artisanales ou industrielles (5 édifices). Pour le pan de bois ou la construction en briques, le bâti est généralement couronné d'un avant toit (758 façades) et d'une toiture en tuiles (714 édifices).

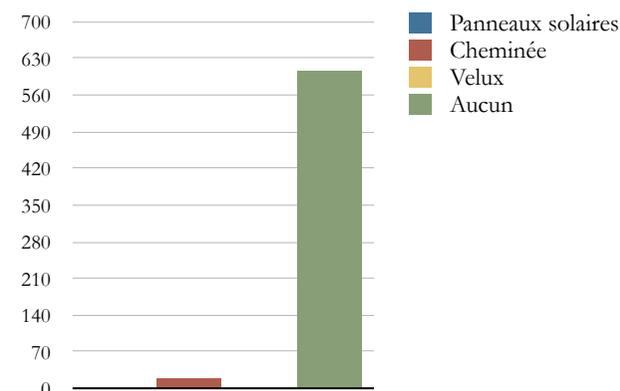
Toitures

Tôle	Tuiles	Terrasse
5	714	11



Éléments de toiture

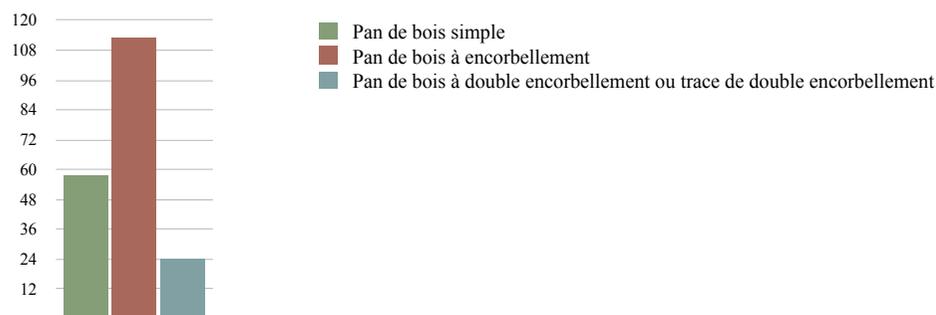
Panneaux solaires	Cheminée	Velux	Aucun
0	19	0	607



Pour ce qui est de la matérialité, le tissu du centre-bourg présente de nombreux bâtiments à pans de bois qui marquent l'identité de la ville (19,8% du tissu urbain). On trouve 58 façades à pan de bois simple, 113 façades à pan de bois avec encorbellement, 24 façades à pan de bois avec double encorbellement ou traces d'un double encorbellement, et 33 soleillous. La persistance d'autant de façades à encorbellement révèle la qualité du maintien et de la sauvegarde de cette typologie constructive dans la ville.

Pan de bois

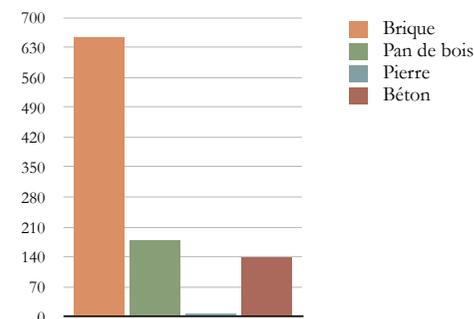
Pan de bois simple	Pan de bois à encorbellement	Pan de bois à double encorbellement ou trace de double encorbellement
58	113	24



La construction en briques est également une caractéristique de la ville avec 654 façades soit 66,6% du bâti étudié. Le remplissage en briques est également très important (755 façades), et est généralement enduit (736 façades). 11 façades sont enduites et piquetées au sarment de vigne.

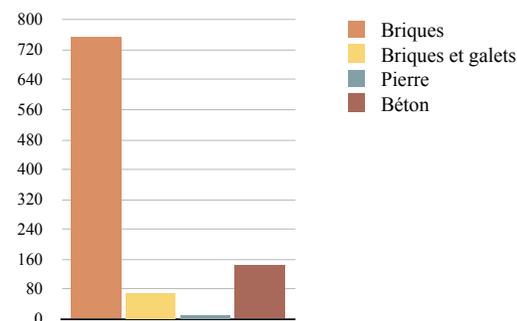
Matière de structure

Brique	Pan de bois	Pierre	Béton
654	180	7	140



Matière de remplissage

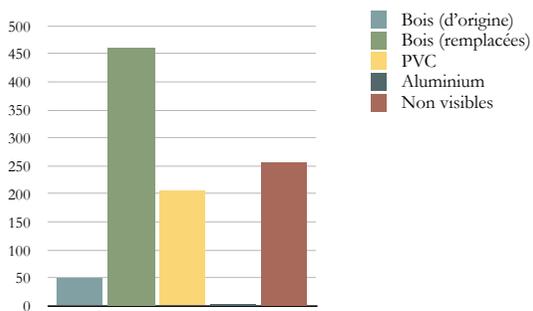
Briques	Briques et galets	Pierre	Béton
755	69	9	145



Malgré une grande part de menuiseries remplacées, la majorité d'entre elles sont tout de même en bois (460), même si 206 ont été repérées en PVC. Seulement 49 façades présentent des menuiseries en bois d'origine et la plupart se trouvent sur des édifices non restaurés voire abandonnés. Il est également important de noter qu'une grande part des menuiseries n'ont pas été accessibles visuellement en raison de la fermeture des contrevents (257).

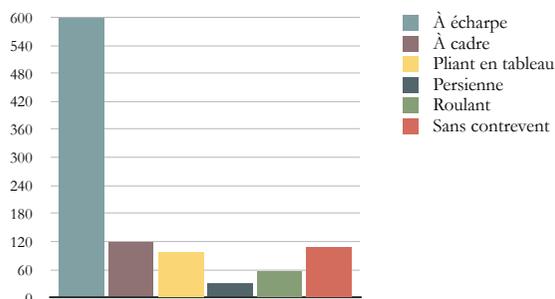
Type de menuiseries

Bois (d'origine)	Bois (remplacées)	PVC	Aluminium	Non visibles
49	460	206	5	257



Type de contrevents

À écharpe	À cadre	Pliant en tableau	Persienne	Roulant	Sans contrevent
600	120	99	29	56	110

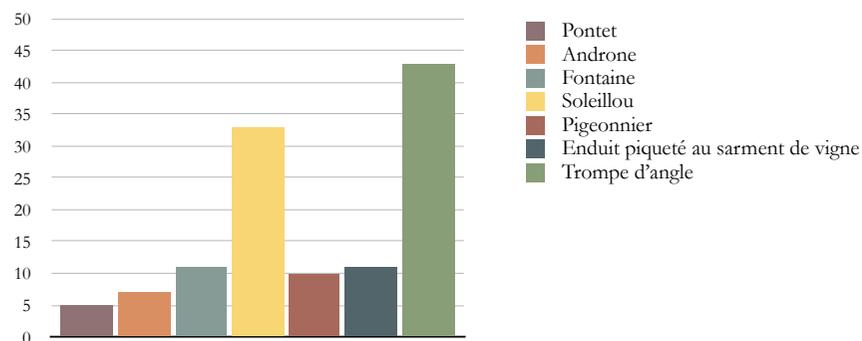


La grande majorité des contrevents sont à écharpe (600), mais on retrouve tout de même une diversité d'apparence avec des contrevents à cadre (120), des contrevents pliants en tableau (99) et des persiennes (29). 110 façades ont été recensées sans contrevent, et 56 façades présentent des volets roulants avec dans la plupart des cas une visibilité des coffres de volets placés à l'extérieur.

Outre les caractéristiques constructives, notamment avec le pan de bois, d'autres éléments fondent l'identité de la ville. Les pontets sont des éléments particulièrement emblématiques de l'architecture et de la composition urbaine de la ville. On en trouve encore 5 aujourd'hui. Les trompes d'angles sont les éléments les plus repérés dans la ville (43) et participent à la cohérence et l'harmonie d'ensemble. Les soleilloux caractéristiques de la construction en pan de bois sont encore bien présents dans la ville puisque nous avons pu en relever 33. On trouve également 11 fontaines réparties dans la ville, 7 andrones et 10 pigeonniers. L'identité de la ville se fait également au travers de nombreux jardins parmi lesquels 79 ont été identifiés comme à conserver.

Éléments remarquables

Pontet	Androne	Fontaine	Soleillou	Pigeonnier	Enduit piqueté au sarment de vigne	Trompe d'angle
5	7	11	33	10	11	43



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



5. Les Objectifs du PVAP

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



5.1. LES OBJECTIFS DU PVAP

Les objectifs d'inventaire et de mise en valeur du PVAP portent sur :

L'île comme topographie originelle de la bastide : des traces topographiques, paysagères et construites des anciens lits des ruisseaux du Rabisteau et du Vignal qui donnent avec le Tarn, la forme d'île à l'ensemble. les tracés de ces ruisseaux constitués de différentes séquences urbaines et paysagères : l'Allée des Promenades, les grands parcs des demeures-château du XIXe et la friche paysagère ; le végétal associé aux cours d'eau, aléatoire ou domestiqué, qui constitue les nouvelles limites de la bastide ;

La ripisylve du Tarn : la rivière et ses berges arborées sur ces deux rives, les traces des anciens ports, l'élévation urbaine sur le Tarn avec ses jardins en terrasses, le patrimoine architectural et industriel en covisibilité avec la bastide (le château de Belbèze et l'ancien moulin d'Arpud) ;

Le tracé de la ville avec son système de parcellaire et d'îlot régulier qui traversent le moyen-âge pour arriver jusqu'à nous : ce tracé fait patrimoine : La bastide pour sa valeur historique : fondation du début du XIIIème siècle appartenant à l'ensemble patrimonial des bastides du Sud-ouest.

Les espaces publics : L'ampleur et les proportions de la place centrale, (places à couverts, hiérarchie des rues, pontets),

Maisons à pans de bois : les maisons à pan de bois de la fin du XVème et début du XVIème siècles. Inventorier les bâtiments patrimoniaux à pans de bois en donnant des règles de réhabilitation adaptées. Il s'agit du patrimoine architectural témoin de la densification de la bastide mais aussi de la reconstruction de la ville sur elle-même : maisons de ville, hôtels particuliers et demeures des XVIIème, XVIIIème et XIXème siècles.

L'architecture de brique du 18e et du 19ème siècles, maçonnés en brique cuite ou crue et galets,

Les édifices protégés MH, église et hôtel particulier. L'église Notre-Dame de la Joncquière, les vestiges du couvent des Cordeliers.

Les chais et les granges qui appartiennent à l'histoire de la ville et qui forment

aujourd'hui un ensemble de bâtiments de service très utile : garages, granges, bâtiments d'appoints. Le patrimoine architectural lié au territoire viticole, présent dans la bastide et les faubourgs.

Le patrimoine de l'eau, des canaux aqueduc, des lavoirs, des sources et fontaines qui font partie de l'histoire du lieu

Les jardins et les clôtures qui donnent à la ville une respiration importante, qui donne aussi un caractère de « cité jardin ».

Les faubourgs du XIXe nés des nouvelles infrastructures (la gare, le pont sur le Tarn, le comblement du fossé et de la brèche) et d'un ensemble bâti homogène caractéristique de cette période. Sur les faubourgs 20 e, donner des règles simples sur la densité et les hauteurs pour laisser la primeur au centre ancien

Plus spécifiquement pour Puech du Taur :

Le hameau de Pech-du-Taur, commune de Montans, est englobé dans le périmètre du SPR du centre-bourg de Lisle-sur-Tarn car les deux noyaux urbains sont indissociables :

Les lieux de liens historiques entre les deux villes associées au franchissement du Tarn : d'abord par un bac, puis par la construction du premier pont qui a favorisé le développement du hameau au XIXème siècle ;

Les liens visuels : covisibilité des deux rives depuis le pont, vues sur la façade emblématique de la bastide depuis le chemin de Puech-du-Taur, vues sur le hameau depuis le sentier du port bas et les jardins en terrasses des demeures.

Le caractère champêtre du chemin de la Perie, se prolongeant en D13 avec de très beaux éléments arborés ;

La qualité de son patrimoine architectural composé d'anciennes exploitations agricoles ou viticoles (demeures ou fermes) mais aussi de maisons modestes constituant un front bâti homogène le long du Tarn ; l'identité des constructions caractéristiques du XIXème siècle utilisant un large panel de matériaux de constructions (brique foraine, adobe, galets, pierre...).

A un niveau administratif et réglementaire :

- Simplifier le régime patrimonial de la ville en supprimant le site inscrit et en réduisant ou éliminant les PDA.
- Délimiter les zones de préservation en donnant une réglementation adaptée
- Proposer des règles simples de réhabilitation et mise en valeur des bâtiments.
- Proposer des règles simples de réhabilitation et mise en valeur de l'espace public.
- Permettre au bâtiment d'évoluer vers une meilleure intégration des données de la transition écologique dans le respect du patrimoine (voir le chapitre spécifique sur cette question).
- Développer le verdissement et la perméabilité des sols pour une meilleur durabilité de l'espace public
- Prévoir un accompagnement architectural et paysager adapté pour les constructions nouvelles
- Intégrer la valeur d'usage à la patrimonialisation du SPR

5.2. LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU PVAP

A. Quelques points à étudier face à la transition climatique

La restauration des dispositifs patrimoniaux d'économie d'énergie

Les bâtiments anciens utilisaient des dispositifs passifs d'économie d'énergie que l'on cherchera au maximum à réactiver que ce soit sur l'ancien ou sur le neuf :

- Réduction de la déperdition thermique par l'implantation du bâti en continuité urbaine;
- Réduction de la déperdition thermique par l'application d'un enduit respirant;
- Réduction de la déperdition thermique par le maintien ou la mise en œuvre de contrevent et/ou des volets peints;
- Isolation des combles et respect des matériaux de couverture.

Le respect de la réglementation thermique dans le neuf

La RE 2020 est entrée en vigueur au 1er janvier 2023. Elle impose la construction de bâtiments à énergie positive et de maisons passives.

La mise en discrétion des éléments techniques ajoutés

Les éléments techniques comme les pompes à chaleur, paraboles et autres, seront intégrés de façon à ne pas être visibles depuis l'espace public et à ne pas générer de bruit pour le voisinage.

La gestion des eaux pluviales et la non-artificialisation des sols

La plus grande perméabilité des sols sera recherchée;

- Les eaux pluviales seront idéalement collectées et infiltrées par des noues ou des espaces publics ouverts participant à la qualité paysagère du projet;
- Les eaux pluviales dites «propres» (eaux de toiture notamment) seront, sauf en cas d'impossibilité technique, réutilisées ou infiltrées sur le terrain d'assiette de l'opération ou de la construction;
- La faisabilité des solutions alternatives aux bassins de rétention classiques et noues pourra être étudiée : rétention à la parcelle, chaussée réservoir, tranchée de rétention, bassins d'infiltration, espaces publics inondables, etc.

La gestion des ordures ménagères

- Prévoir la question des déchets et du tri sélectif;
- Collecte des bacs sur un point de regroupement ou à partir d'une borne enterrée.

L'emploi des matériaux géobiosourcés

Les matériaux géobiosourcés seront employés tant pour être au plus près des matériaux d'origine que pour tendre vers un bilan carbone neutre. Le PVC est proscrit et l'utilisation de l'aluminium doit être limitée. On favorisera la production de bois de construction, qui est un enjeu important.

Favoriser les mobilités douces

Que ce soit à l'échelle régionale ou à l'échelle des proximités, seront favorisés les mobilités douces et les transports collectifs.

L'utilisation de panneaux solaires au sol en individuel ou collectif

Favoriser l'usage des panneaux solaires au sol que ce soit à l'échelle individuelle ou au plus favorable en collectif.

La production d'énergie par géothermie, dans les gênes de la ville

La géothermie peut être employée soit à l'échelle d'immeuble (il existe des exemples à partir d'une dizaine de logements) soit à partir de centrale collective.

B. La restauration des dispositifs patrimoniaux d'économie d'énergie

Le bâti traditionnel ne se rénove pas comme une construction contemporaine. Toute intervention doit être réfléchie au regard des techniques de construction et des qualités naturelles des matériaux utilisés, qui déterminent un comportement spécifique du bâti ancien. Cette donnée est essentielle en matière de rénovation énergétique et il convient d'associer à la réflexion les éléments de préservation et de valorisation de ce patrimoine fragile. Les stratégies proposées ont pour objectif principal une amélioration importante de la performance énergétique du bâtiment sans désordres.

C. L'isolation thermique du bâti ancien en briques

Les combles

1,80m), deux possibilités pour isoler :

1. Isolation par l'intérieur :

- Le complexe isolant est positionné en rampant, contre la charpente. Dans ce cas, il faut utiliser un isolant en rouleau, qui sera fixé entre les chevrons de la charpente. Un film frein-vapeur permettra de réguler l'humidité dans l'isolant et la charpente.
- Si un pare-pluie est positionné entre l'isolant et la toiture, il doit être perméable à la vapeur d'eau sur les étiquettes des produits, plus le coefficient «Sd» (résistance qu'offre une couche de matériau à la diffusion de vapeur d'eau) est faible, plus un matériau est perméable à la vapeur d'eau.

2. Isolation par l'extérieur :

- Si la toiture doit être refaite, il est possible d'isoler par dessus les chevrons. Cela permet de récupérer de la hauteur dans les combles et de garder la charpente apparente. Toutefois, cela implique une sur-épaisseur de la couverture et des rives plus épaisses. Cela peut amener une modification de l'aspect architectural du bâtiment. Ce type d'isolation n'est pas compatible avec des avants-toits supportés par une génoise.

Dans le cas où les combles ne peuvent pas être utilisés, il est possible d'utiliser :

- de l'isolant en rouleau posé en couches croisées sur le plancher : laine en rouleaux de bois, de chanvre ou de mouton par exemple
- de l'isolant en vrac : ouate de cellulose, laine de mouton, soufflé en couche épaisse pour apporter de l'inertie.

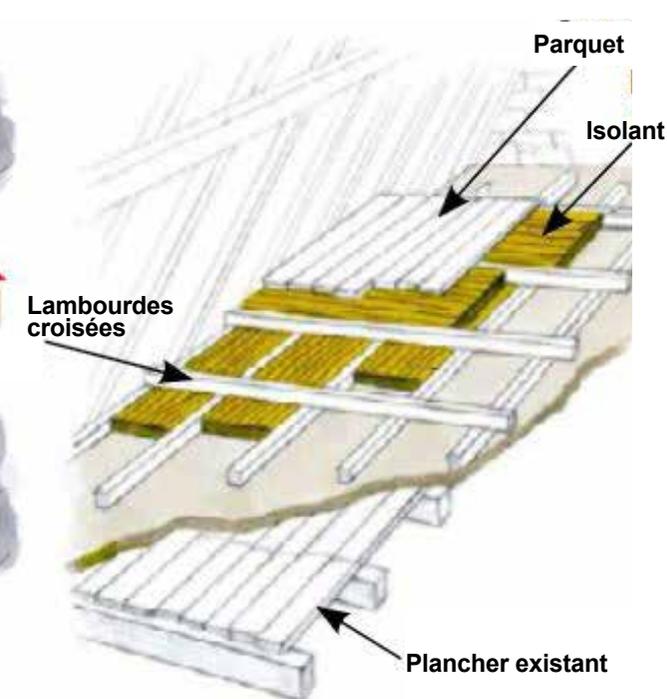
Isolation sur plancher



Isolation sous rampant



Dessins issus de la fiche ATHEBA
«Les combles dans le bâti ancien»



Dessin issu de la fiche du CAUE 09 «Rénovation du bâti ancien en Ariège»

Les murs

1. Isoler par l'intérieur :

- Si les déperditions par les murs sont importantes, une isolation par l'intérieur peut être mise en œuvre mais l'inertie du mur sera réduite. L'isolant doit être perméable à la vapeur d'eau afin de gérer l'humidité et les remontées capillaires. Celui-ci doit être recouvert d'un parement intérieur perspirant comme un enduit à la chaux ou du bois.

- Il est important de laisser une lame d'air entre le mur et l'isolant pour éviter tout risque de condensation. L'air chauffé dans une habitation en hiver est en surpression par rapport à l'extérieur et cherche donc à sortir ; au fur et à mesure qu'il se rapproche de l'extérieur, en traversant la paroi, il se refroidit et la vapeur d'eau qu'il contient se condense (phénomène du «point de rosée»). Si l'isolant touche le mur, la condensation se fait dans l'isolant ; l'eau peut s'accumuler et ruiner les propriétés isolantes de celui-ci et le détériorer rapidement.

2. Isoler par l'extérieur :

- L'ITE (isolation thermique par l'extérieur) est une solution performante d'un point de vue thermique : l'inertie de la paroi ancienne est préservée, ce qui assure le confort d'été. Toutefois, le respect de la qualité architecturale du bâti, lorsque celui-ci présente des éléments marquants (décors, débords, ornements...) exclut la mise en place d'une isolation par l'extérieur.

- Cette technique pourra être retenue sur certaines façades sans intérêt patrimonial. Toutefois, chaque intervention devra être traitée au cas par cas.

Les planchers

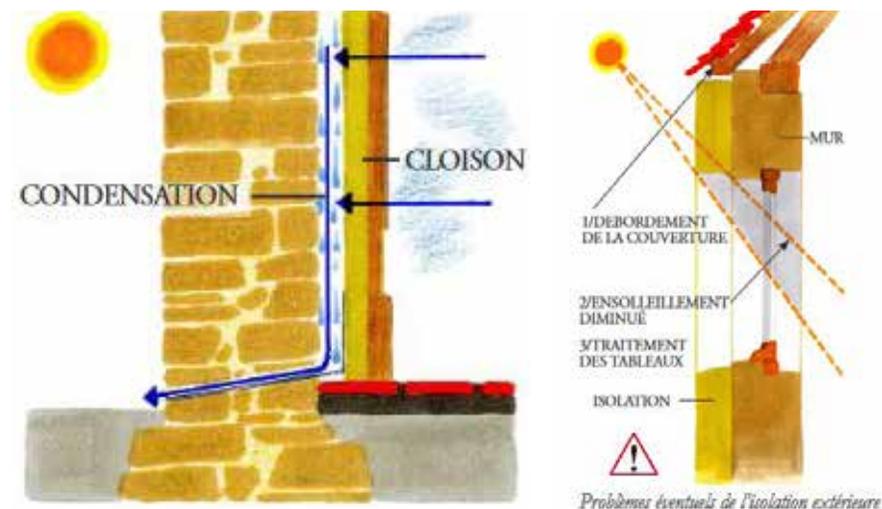
1. Plancher situé entre deux pièces chauffées :

- Il n'est pas indispensable d'isoler le plancher pour des questions thermiques. En revanche cela peut être envisagé pour des questions d'acoustique afin de limiter la propagation du bruit.

2. Plancher situé entre deux pièces dont l'une n'est pas chauffée (comble) :

- L'isolation peut être réalisée par «en dessous» si la sous-face du plancher ne doit pas être vue.

- Si le plancher doit être gardé en sous-face, il est possible de poser un nouveau plancher sur l'existant et d'isoler entre les lambourdes.

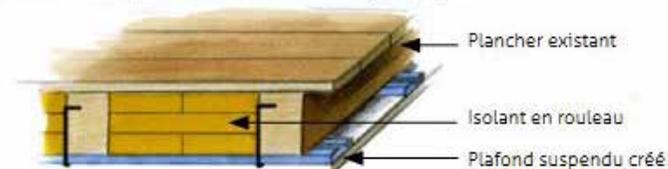


Dessins issus de la fiche ATHEBA «Les combles dans le bâti ancien»

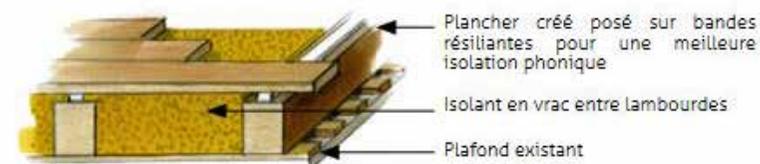
Interventions lors de la réfection d'un plancher intermédiaire

(source ATHEBA)

3 - Isolation sous plancher avec création d'un faux plafond



4 - Isolation sur plafond existant avec création d'un plancher



Dessins issus de la fiche du CAUE 09 «Rénovation du bâti ancien en Ariège»

Les menuiseries

1. La double fenêtre :

- Lorsque l'épaisseur du mur le permet, il est possible d'installer une seconde fenêtre côté intérieur, afin de mettre en place un élément étanche, tout en laissant à l'extérieur la fenêtre d'origine qui ne modifie pas la façade. Cela présente des propriétés intéressantes en terme d'isolation thermique et acoustique. L'ensemble de l'équipement est très performant puisque les capacités thermiques des équipements et de la lame d'air se cumulent.

2. Le remplacement du vitrage :

- Cette solution est applicable si la menuiserie ancienne est en bon état et que l'épaisseur des bois peut supporter un double vitrage. On remplace les vitrages d'origine par des doubles vitrages. Si la feuillure du châssis existante n'est pas assez large ni assez profonde pour recevoir le vitrage isolant, des modifications sont souvent nécessaires. Il faut poser un profil d'adaptation, ce qui permet d'avoir des menuiseries performantes sans modifier son aspect.

3. Les volets :

Ils jouent un rôle important dans la composition de la façade et en terme de protection : la nuit contre le froid, en été et en demi saison pour protéger du rayonnement solaire. Le remplacement des volets battants par des volets roulants banalise le bâti ancien.

L'isolation thermique du bâti ancien en pan de bois

Les techniques d'isolations des combles, des planchers et des menuiseries sont les mêmes que pour le bâti en maçonnerie de pierre.

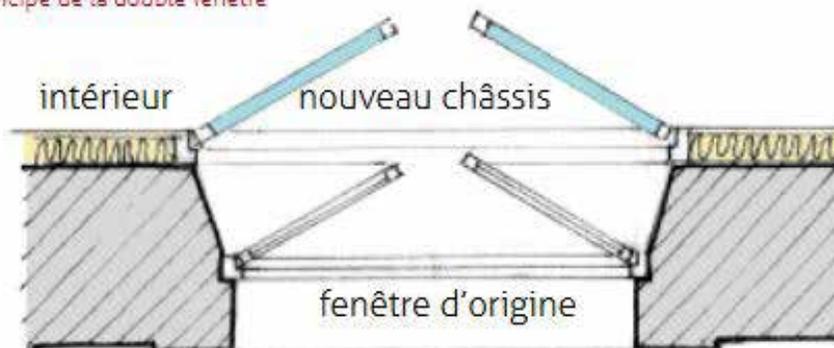
- Les murs :

Un mur de pan de bois et hourdis briques / torchis offre une isolation thermique excellente malgré sa faible épaisseur, généralement d'une quinzaine à une vingtaine de centimètres. Pour sauvegarder l'esthétique des façades tout en assurant l'isolation de la maison, le mieux est de choisir une isolation thermique intérieure, qui ne sera pas en contradiction avec les performances du pan de bois face à l'humidité.

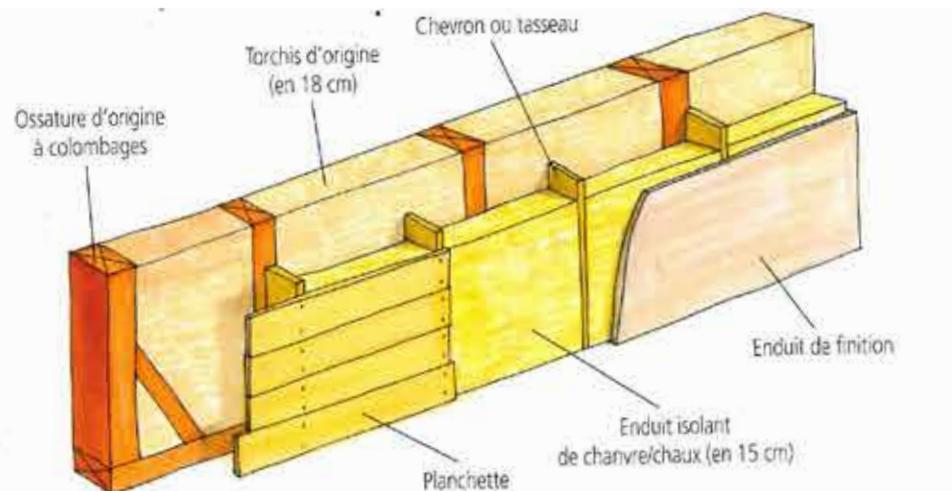
- Le polystyrène, le polyuréthane et les isolants minces réfléchissants sont des matériaux fermés à la diffusion de vapeur : les murs en pan de bois doivent conserver une capacité de séchage vers l'intérieur pour cela il faut assurer la continuité capillaire sur toute l'épaisseur du mur,

- Dans le cas où des isolants sont déjà présents, il convient de vérifier leur nature, leur compatibilité, leur état et leur perméance à la vapeur d'eau avant d'appliquer une sur-isolation. Les éléments comme les laines minérales avec pare-vapeurs ou les enduits ciments doivent être déposés.

Principe de la double fenêtre



Dessin issu de la fiche du CAUE 09 «Rénovation du bâti ancien en Ariège»



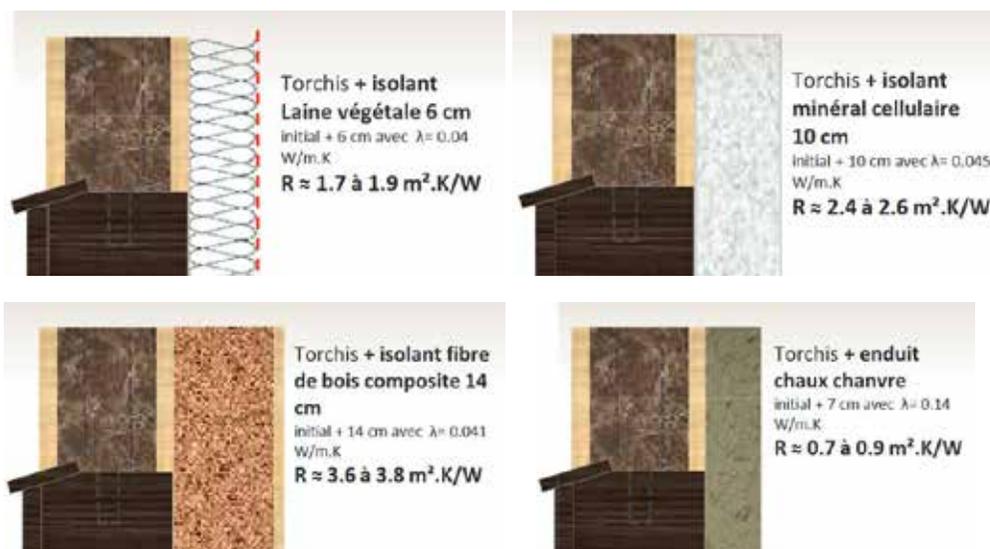
Dessin issu du livre «Le guide de la restauration écologique»

1. Dans le cas d'un pan de bois en bon état :

- Solution végétale : Il est possible d'appliquer un isolant hygroscopique et capillaire (type fibre de bois, laine végétale...) directement sur le mur, ne pas ménager de lame d'air pour assurer une continuité capillaire entre le mur et l'isolant, et mettre en œuvre une membrane frein-vapeur (hygrovariable ou hygroréglable) avec soin.

- Solution minérale : Il est possible de mettre en œuvre certains bétons cellulaires en panneaux (disponibles à partir de 60mm d'épaisseur) ou des produits silico-calcaires en panneaux (silicate de calcium microporeux, épaisseur à partir de 25mm). Ces panneaux se mettent en œuvre collés par un mortier adapté. Un primaire d'accrochage peut être nécessaire en fonction du support. Ceci ne peut être réalisé que sur des murs relativement plans et droits. A défaut, il faut procéder à un enduit de rattrapage pour ramener une bonne planéité de la paroi. Il ne faut pas créer de lame d'air derrière les panneaux isolants afin d'assurer une continuité capillaire.

- Si l'isolation avec de fortes épaisseurs est impossible pour des problèmes d'espace, la stratégie consiste en une correction thermique par l'application d'un enduit isolant de 5 à 8 cm, perméable à la vapeur d'eau, qui va renforcer le caractère isolant du mur



Dessins issus de la fiche du CODEM Picardie «Réhabiliter le bâti en pan de bois»

et diminuer la sensation de paroi froide. On recherchera alors des matériaux ouverts à la diffusion de vapeur pour conserver une capacité de séchage du mur vers l'intérieur et à faible effusivité thermique pour limiter la sensation de paroi froide et pour le côté isolant on prendra la conductivité thermique la plus faible. Il existe des solutions à partir d'enduits chaux-chanvre, d'enduits à base de chaux contenant de la perlite ou des silices expansées.

2. Dans le cas d'un pan de bois dégradé :

-Si les éléments structurels du pan de bois nécessitent des réparations, il paraît inévitable de déposer le hourdis (pierre ou torchis) et de le remettre en œuvre après les réparations structurelles. Les techniques d'isolation sont alors les mêmes que pour un pan de bois en bon état.

- Une alternative au torchis est de remplacer le le système lattis extérieur + torchis + lattis intérieur par un béton biosourcé (fibres végétales + chaux) qui sera mis en œuvre banché ou projeté et qui englobera les colombages. Par sa nature hygroscopique et capillaire ce béton biosourcé est compatible avec une structure en pan de bois et ne générera pas de désordres liés à l'humidité. Sa légèreté limite les efforts sur les éléments de structure et son caractère isolant le rend plus performant qu'un torchis traditionnel.

Le plus connu des bétons biosourcés est certainement le béton de chanvre, il dispose de règles professionnelles et peut donc être mis en œuvre facilement par un artisan qualifié. Il existe d'autres bétons biosourcés avec différents liants, le terre-paille (comme un torchis avec beaucoup de paille et très peu d'argile) et des bétons à la chaux dans lesquels les granulats pourront être de bois, de lin ou d'autres fibres végétales. Par leur nature hygroscopique et capillaire ces bétons biosourcés à la chaux sont compatibles avec une structure en pans de bois et ne généreront pas de désordres liés à l'humidité. Leur légèreté limite les efforts sur les éléments de structure et leur caractère isolant les rendent plus performants thermiquement qu'un torchis traditionnel. Enfin ils présentent une durabilité accrue car ils sont plus résistants mécaniquement et moins sensibles à l'eau qu'un torchis. Ces bétons acceptent de recevoir les enduits de finition traditionnels.

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



5.3. LES ÉTUDES ET RÉUNIONS DE TRAVAIL ET DE PRÉSENTATION

Etude de la ZPPAUP

Démarche de protection et de valorisation de l'architecture et du patrimoine engagée avec l'élaboration d'une ZPPAUP de 2002 à 2007,

Délimitation du SPR

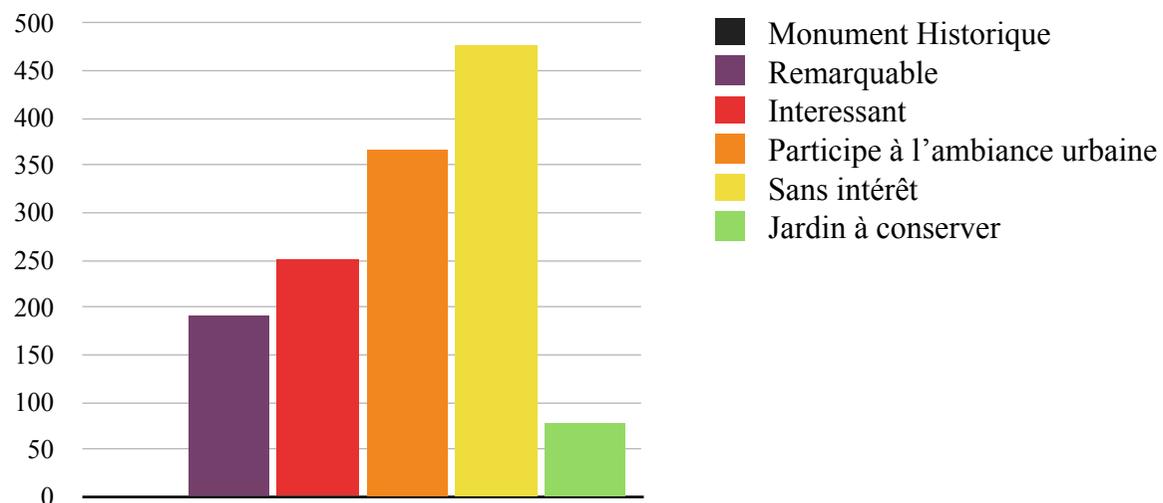
- Démarrage de l'étude février 2020.et Pré-étude durant le confinement.
- Réunion 1 : 2 juillet septembre 2020 / lancement du projet de SPR et première proposition pour le périmètre du SPR / réunion avec Elus, UDAP, DRAC
- Réunion 2 : 23 juillet 2020 / réunion sur site avec l'Architecte des Bâtiments de France pour regarder le périmètre du SPR
- Réunion 3 : septembre 2020 / présentation de l'analyse de site et du périmètre du SPR/ réunion avec Elus, UDAP, DRAC
- Réunion 4 : septembre 2020 / Présentation à Mme Marie-Laure Petit, Inspectrice des Patrimoines du périmètre du SPR en présence des Elus, UDAP, DRAC
- Réunion 6 : janvier 2021 / Périmètre du SPR et de ses zones en intégrant la commune de Montans / réunion avec Elus des deux communes, UDAP, DRAC
- Réunion 7 : 17 février 2021 / Restitution de l'étude du SPR rapport de présentation et plan de délimitation au conseil municipal de Lisle-sur-Tarn et du conseil municipal de Montans.
- Réunion 8 : Juillet 2021, projet de SPR en CNPA à Paris
- SPR délimitation a été arrêtée en CNPA le 15 mars 2023.

Etude du PVAP - SPR

- 2024-04-02 : Démarrage de de PVAP.
- 2024-06-10 Réunion de présentation de l'avancement du diag
- 2024-09-27 Réunion de présentation du Rapport de présentation et diagnostic ainsi que du plan de protection.
- 2024-12-20 Réunion de présentation du règlement du PVAP
- 2025-05 : Délibération du Conseil Municipal pour validation du PVAP
- 2025-07 : Délibération de la CCGG pour validation du PVAP et envoi à la DRAC
- 2025-10 : Passage en CRPA
- 2025-11 ; Enquête publique
- 2025-12 : Validation en Préfecture

Catégorie de patrimoine

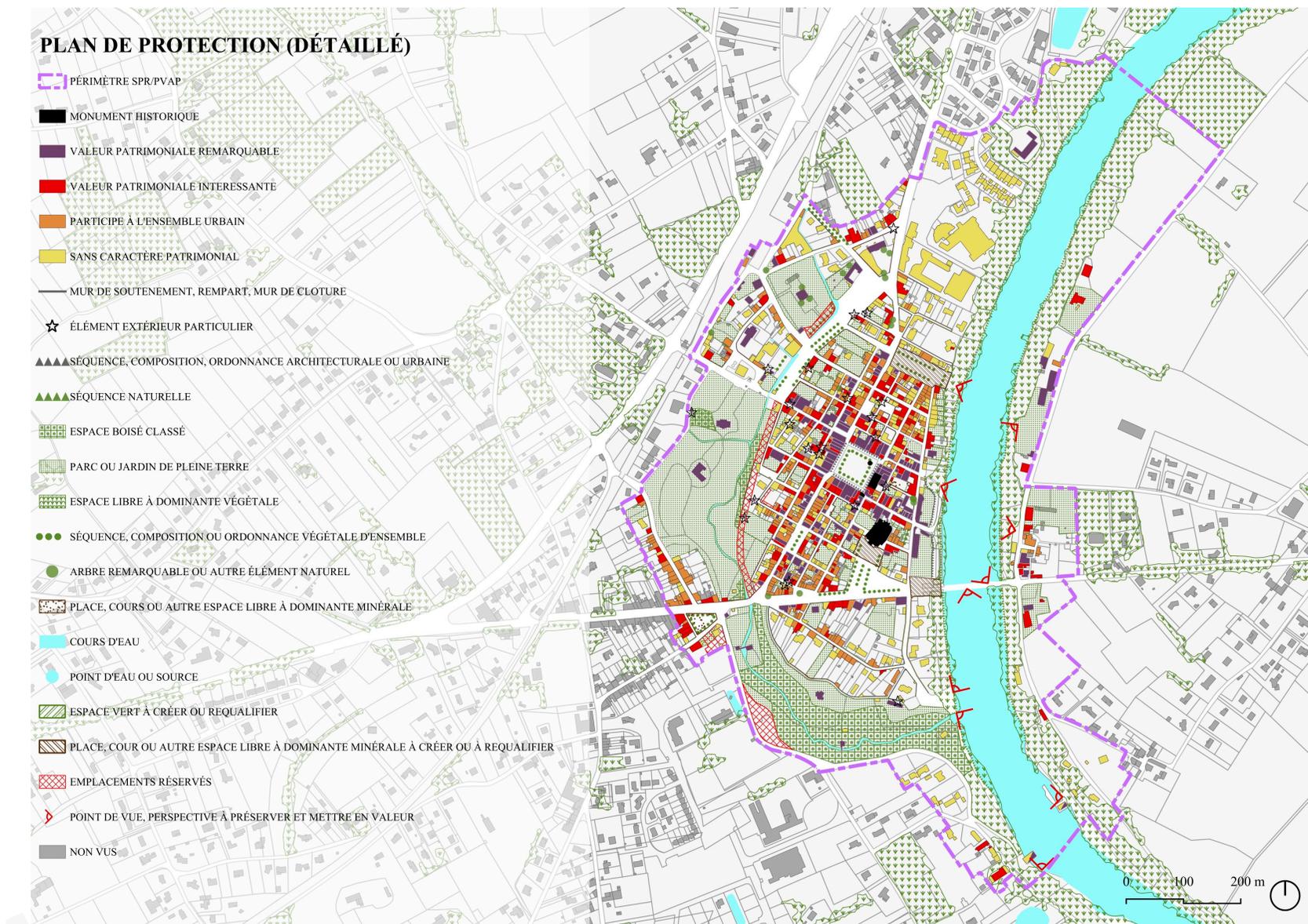
Monument Historique	Remarquable	Intéressant	Participe à l'ambiance urbaine	Sans intérêt	Jardin à conserver
3	190	251	366	478	79



Les éléments de diagnostic nous ont permis d'établir une classification des façades selon 4 catégories de valeurs patrimoniales. On trouve 190 édifices considérés comme remarquables, 251 classés comme intéressants, 366 qui participent à l'ensemble urbain et 478 qui ne présentent pas d'intérêt patrimonial.

5.4. LES MOYENS DE PRÉSERVATION

A. Le Plan de protection



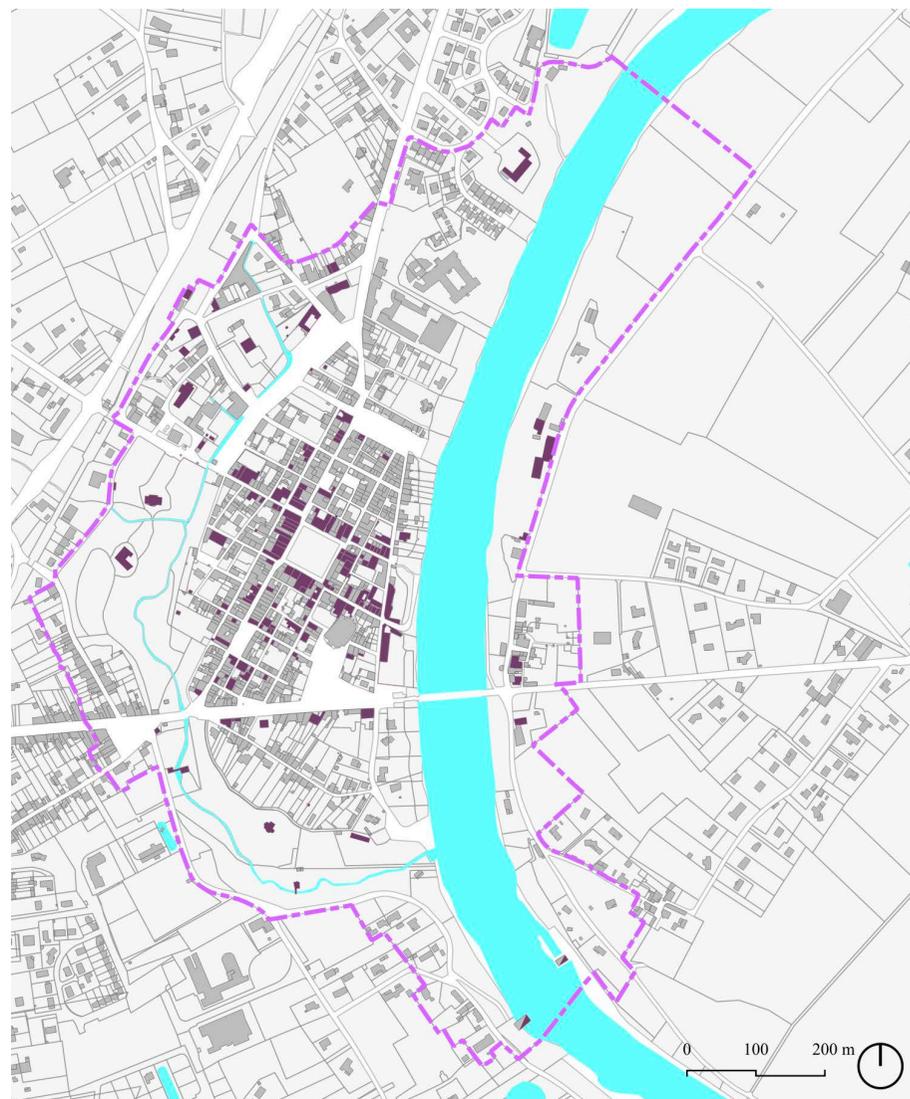
B. Les catégories de bâti

B.1. Valeur architecturale remarquable

Cette catégorie concerne les bâtiments qui se démarquent de part leur qualités autour des valeurs d'ancienneté, d'historicité, de personnalité du bâtisseur, d'écriture architecturale, de technicité ou encore de représentativité typologique. Ils doivent, lors de travaux, être restaurés au plus proche des dispositions d'origine ou de leurs qualités de palimpseste, pour tout ce qui concerne forme, matérialité et colorimétrie, à l'échelle du bâti et des abords, y compris murs de clôture.



Rue Victor Maziès



Rue des Grands Augustins



Rue Etienne Compayre

 PÉRIMÈTRE SPR/PVAP

 VALEUR ARCHITECTURALE REMARQUABLE

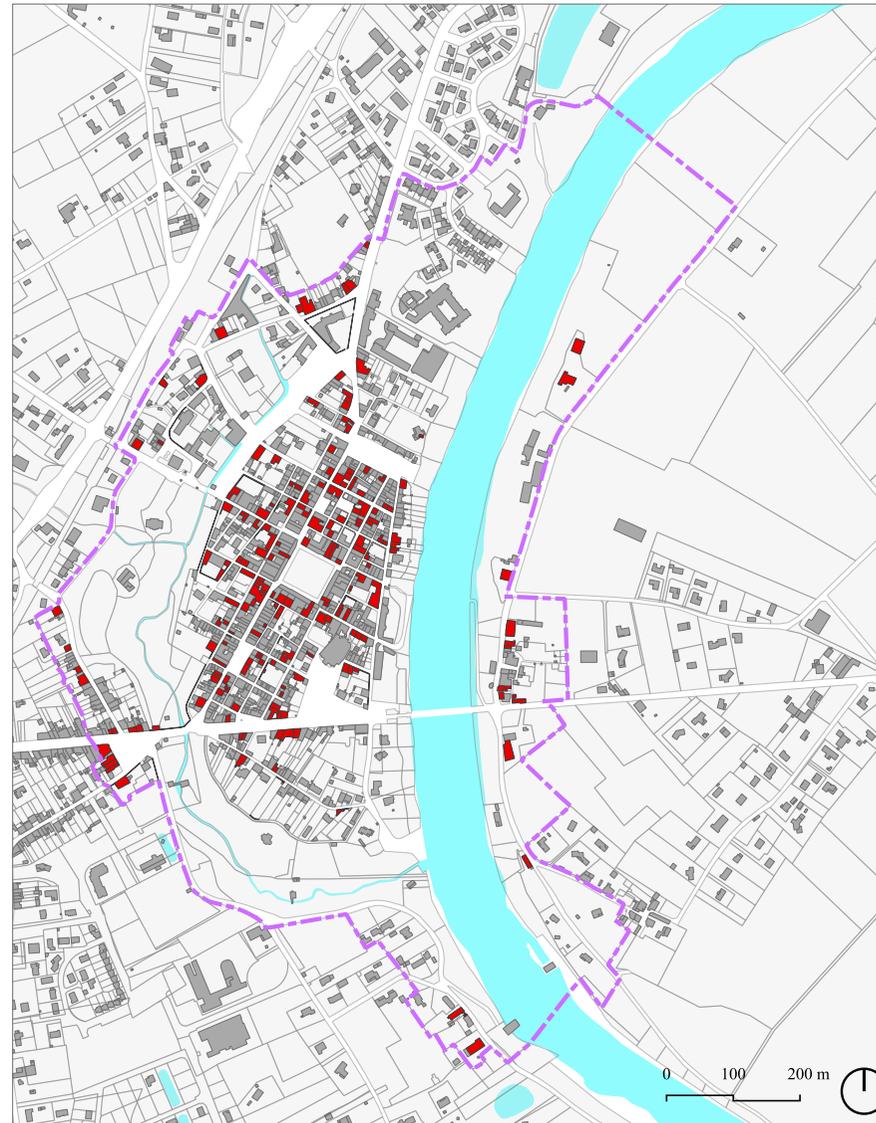
B.2. Valeur architecturale intéressante

Cette catégorie reprend les mêmes valeurs que la catégorie remarquable mais regroupe un bâti qui, pour des raisons de répétition typologique ou d'altérations architecturales, est de moindre importance. Dans cette catégorie on retrouve majoritairement des maisons de ville et des maisons de faubourg en brique ou pan de bois.

Ces édifices ne pourront pas être démolis mais leurs restaurations éventuelles pourront intégrer des extensions, des reprises d'ouvertures ou encore la modification de dispositifs architecturaux, selon le règlement et à la condition de ne pas mettre en péril la cohérence d'ensemble.



Rue Edouard Crouzet



Rue Saint Louis



Rue Porte Peyrole



Place Henri Maynard

 PÉRIMÈTRE SPR/PVAP

 VALEUR ARCHITECTURALE INTERESSANTE

B.3. Valeur architecturale limitée mais participant à l'ensemble urbain

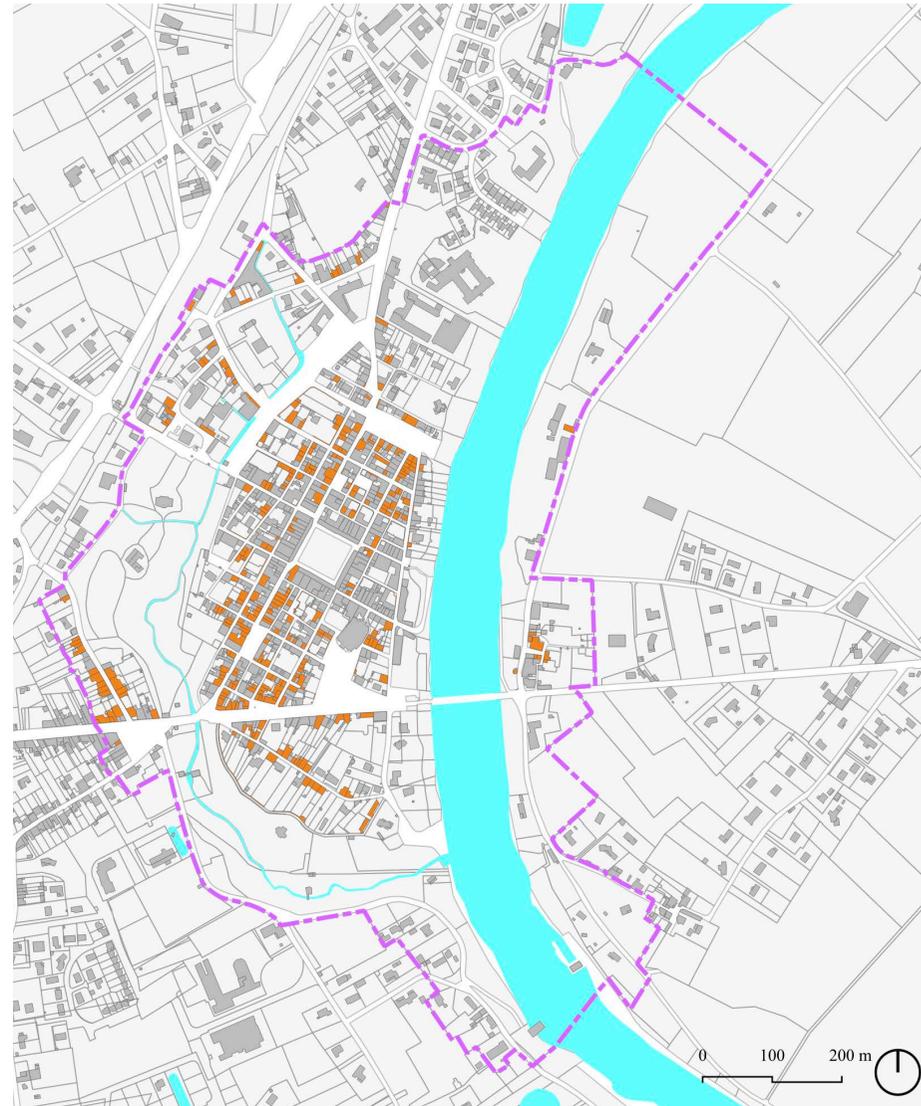
Cette catégorie concerne les bâtis dont l'architecture présente un intérêt limité mais qui participe à la continuité urbaine. Il s'agit le plus souvent de bâti ordinaire, sans dispositifs architecturaux particuliers, ou encore de bâtis altérés par un enduit ciment ou par des extensions disparates. Ces bâtis peuvent éventuellement être démolis. Ils devront être reconstruits dans le respect de la forme urbaine de la zone en question.



Rue Etienne Compayre



Place Emmanuel Turle



Place du Bary



Rue de l'Ancien College

— PÉRIMÈTRE SPR/PVAP

■ PARTICIPE À L'ENSEMBLE URBAIN

B.4. Sans valeur architecturale et en rupture avec la cohérence urbaine

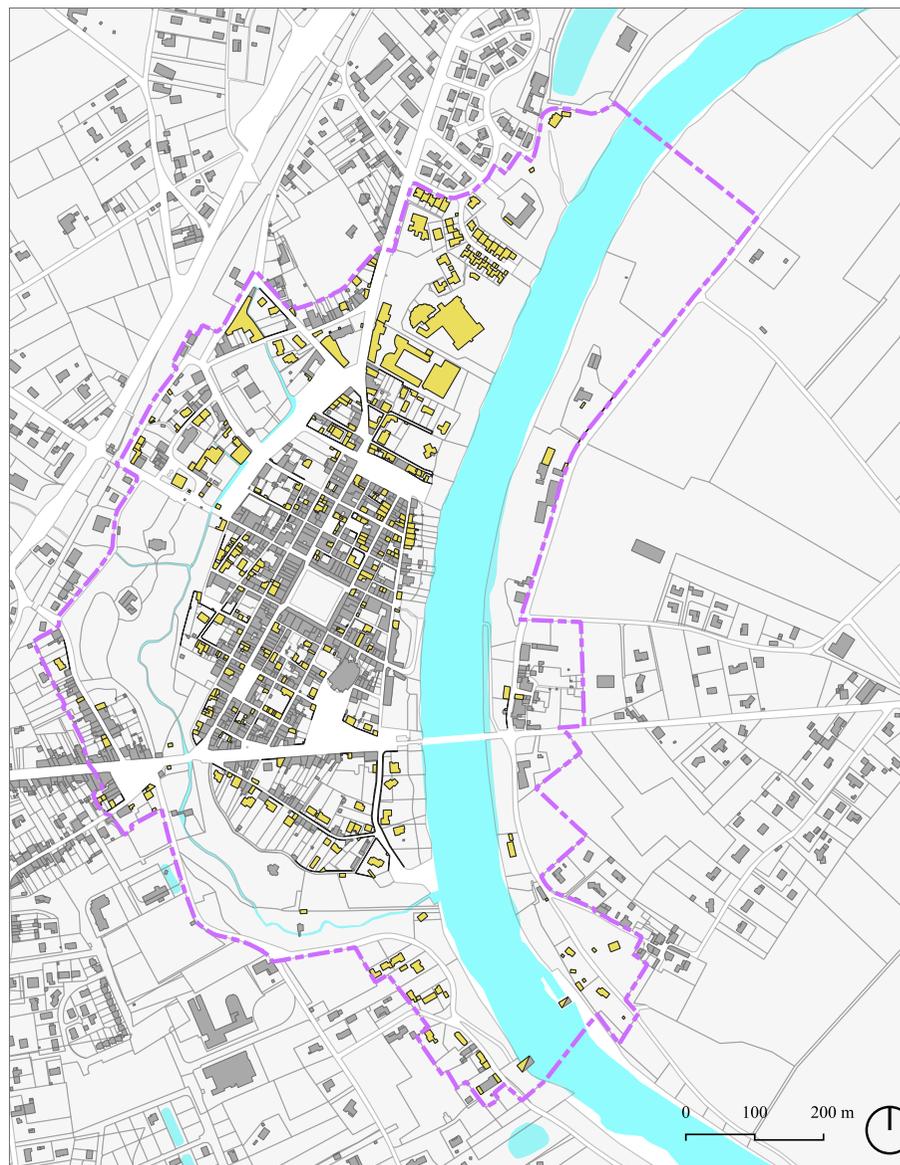
Cette catégorie concerne des bâtiments qui sont en rupture avec l'échelle urbaine de la zone dont ils dépendent. Ces bâtiments pourront être démolis et reconstruits en reprenant les règles vues auparavant.



Rue Joseph Rigal



Rue de l'Hirondelle



Rue de la Plume



Rue de la Verderie



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

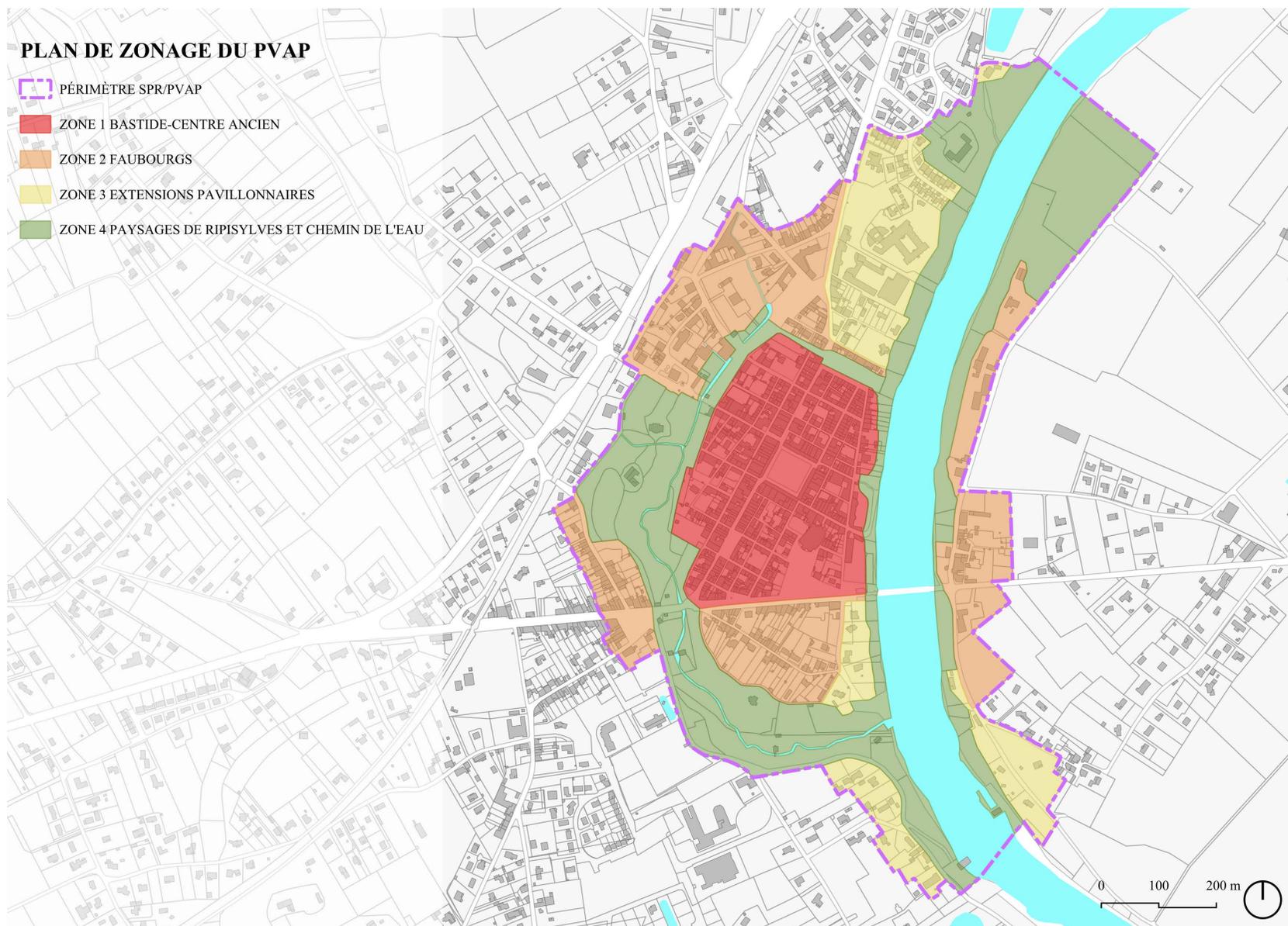
Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



5.4. LES QUATRE ZONES DU PVAP ET LEUR ORIENTATIONS



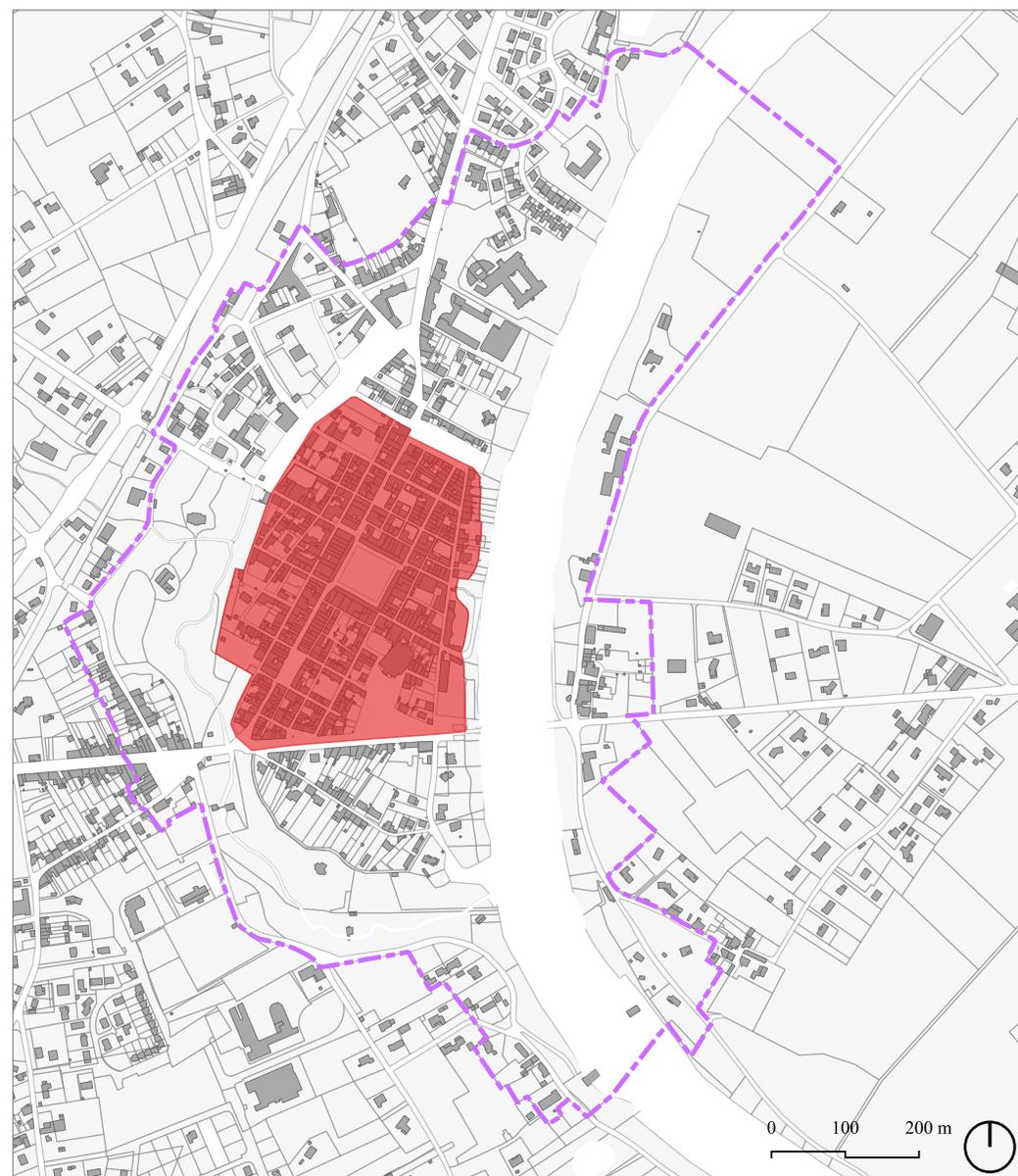
A. La zone 1 - La bastide, Le centre ancien

A.1. Présentation de la zone 1

Cette première zone d'une surface de 12,5 Ha correspond à l'empreinte de l'île façonnée autrefois par le Tarn. Reprenant le tracé de l'ancienne bastide, la zone 1 est délimitée à l'ouest par les berges abruptes de la rivière, et au nord, à l'ouest et au sud par les anciens ruisseaux (Vignal, Rabisteau). Au niveau urbain, le centre ancien a conservé son tracé originel avec ses îlots et parcelles, même si certaines ont été modifiées au cours du temps pour permettre la circulation, l'installation de places de stationnement ou de places publiques. Cela s'est produit notamment avec le plan d'alignement du XIXe siècle ou avec la création de la Place Henri Maynard fin XXe qui a entraîné la démolition d'un îlot. Le bâti reste néanmoins très dense et témoigne encore de l'évolution de la bastide de l'époque médiévale jusqu'au XIXe siècle. De nombreux îlots présentent un bâti traversant de rue à rue comme c'est particulièrement le cas le long des rues Etienne Compayre et de la Biade ou autour de la Place Paul Saissac. Du point de vue architectural cette zone abrite quatre protections au titre des monuments historiques : l'Église Notre-Dame de la Joncquière, la Maison Sise au coin sud de la place Paul Saissac, la Fontaine Griffoul ainsi que l'Ancien Hôtel de Boisset-Glassac.

A.2. Enjeux de la zone 1

Ce secteur concentre les enjeux majeurs de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine architectural et urbain, notamment avec la persistance du parcellaire et du tracé des rues, la présence de jardins privés au cœur du tissu urbain ou en bordure du Tarn, etc. Il conviendra notamment de protéger les murs de clôtures associés. Il s'agit plus globalement dans cette zone de conserver la valeur historique de Lisle-sur-Tarn au travers de son aspect de bastide. Pour valoriser l'ancienne bastide la zone 1 encourage la conservation et la réhabilitation des immeubles existants. Néanmoins, la ville étant en perpétuelle évolution, le PVAP devra prendre en compte son renouvellement à travers une transformation réfléchie de certaines constructions et les éventuelles réalisations de nouveaux bâtiments.



B. La zone 2 - Les faubourgs

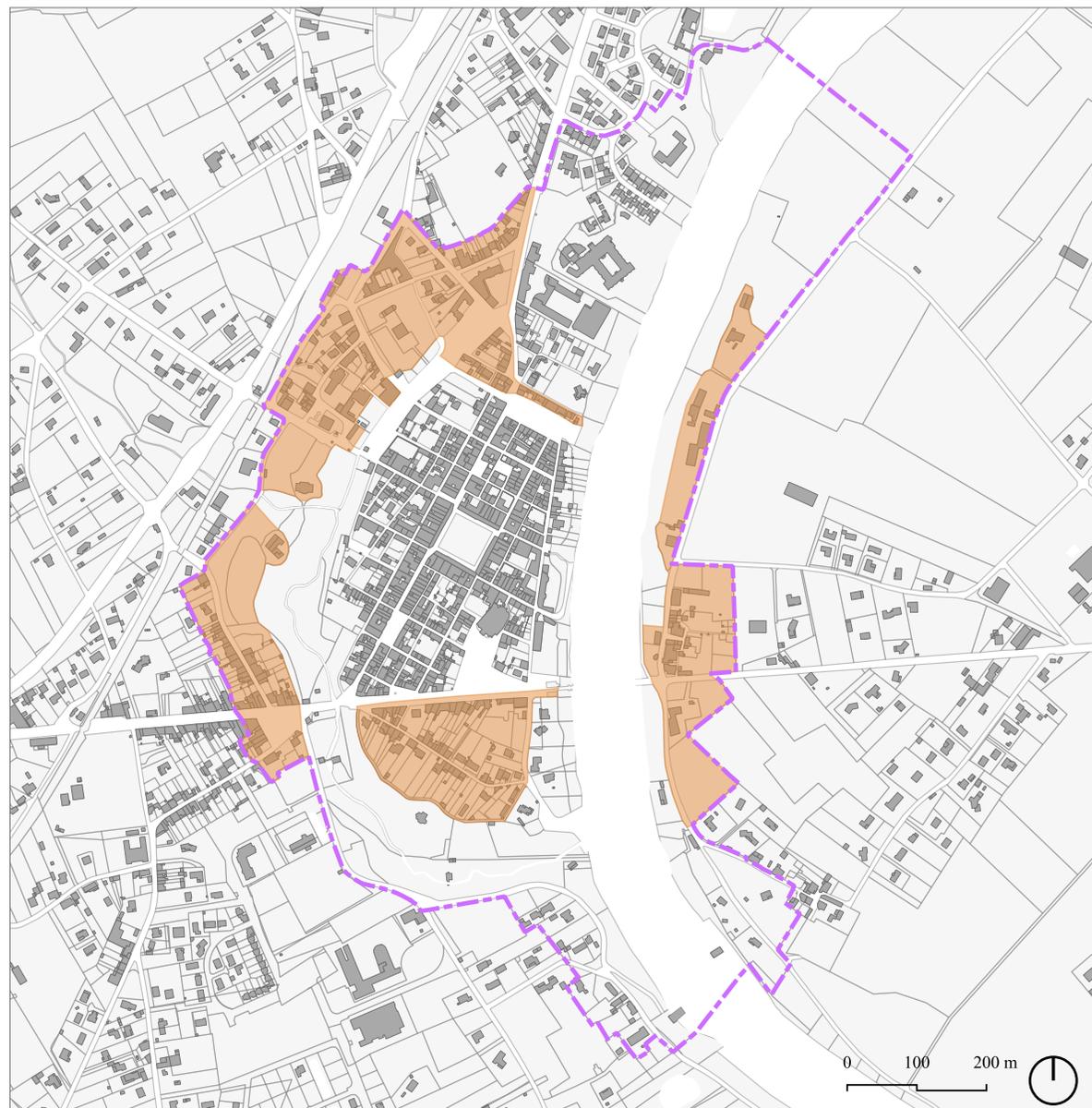
B.1. Présentation de la zone 2

La seconde zone correspond aux îlots et boulevard dessinés à partir du XIXe siècle comme premières extensions de la bastide. Ces secteurs s'étendent le long de la Route de Lisle-sur-Tarn (D14) et des Avenues Jules Ferry, de la Gare et de Griffoulet.

Il s'agit pour la plupart de constructions caractéristiques du XIXe siècle avec le proche du centre ancien un bâti modeste en R+1 et combles ou R+2 et en s'éloignant de maisons avec rez-de-chaussée à vocation agricole ou viticole ou bien de maisons bourgeoises avec parcelles arborées. La zone 2 comprend notamment le faubourg de Puech du Taur (commune de Montans). D'autres constructions en rupture avec l'ambiance urbaine des faubourgs ont pris place au XXe et XXIe siècles représentant majoritairement du logement ou du commerce. La zone des faubourgs englobe également un certain nombre d'équipements publics et privés dont la gare, l'école Jules Ferry et l'école du Sacré Cœur.

B.2. Enjeux de la zone 2

De même que pour le centre ancien cette seconde zone concentre des enjeux majeurs de conservation et de mise en valeur du patrimoine architectural et urbain. Il s'agit dans ce secteur de maîtriser l'urbanisation pour conserver la morphologie groupée du bâti autour du centre historique, de revaloriser les architectures à valeurs patrimoniales remarquables et intéressantes qui existent dans les faubourgs ainsi que de prévoir un accompagnement architectural et paysager adapté pour les constructions nouvelles.



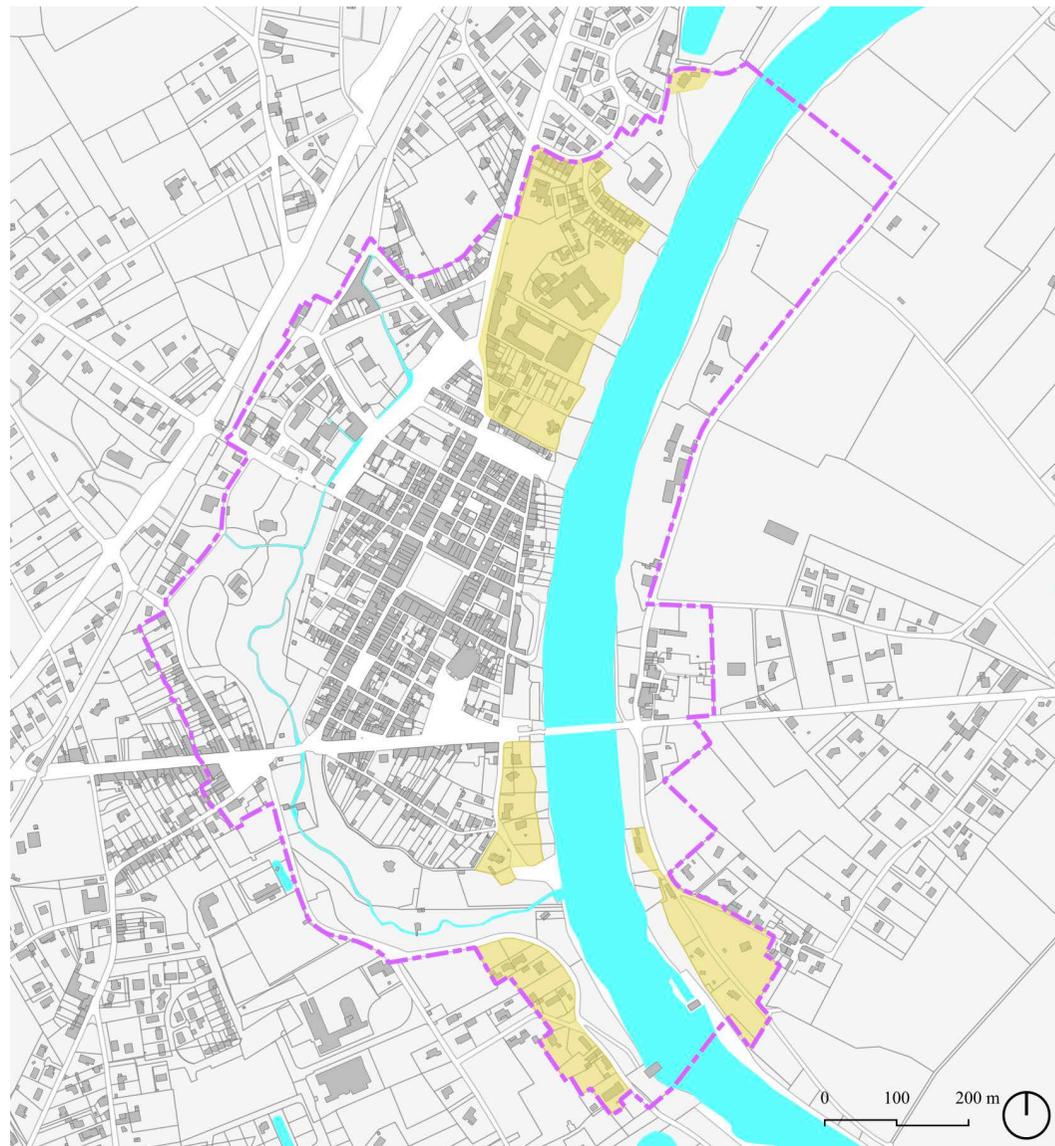
C. La zone 3 - Les extensions pavillonnaires

C.1. Présentation de la zone 3

La zone des extensions pavillonnaires correspond aux constructions entreprises au nord et au sud de la Bastide à partir des années 1950-1960 et dont l'expansion est parfois poursuivies jusqu'aujourd'hui. Ces constructions sont majoritairement implantées sans alignement ou cohérence avec la bastide. Ce secteur comprend de nombreux équipements publics et privés relativement récents tels que l'école maternelle Le Petit Prince, l'école primaire Galilée, la salle polyvalente Pierre Salvét ou encore la maison de retraite Sirpa.

C.2. Enjeux de la zone 3

Même si l'architecture et l'urbanisme de ce secteur sont en contradiction avec ceux de la bastide, ces deux poches situées au nord et au sud sont dans une forte covisibilité depuis de nombreux points du périmètre SPR. Il s'agit aussi de maîtriser l'urbanisation afin d'éviter l'effet de mitage du paysage ou d'aggraver la perte de cohérence avec le centre ancien et les faubourgs. L'enjeu est également d'y prévoir un accompagnement architectural et paysager adapté pour les constructions nouvelles pour tenir de «bout en bout» le cœur de la commune.



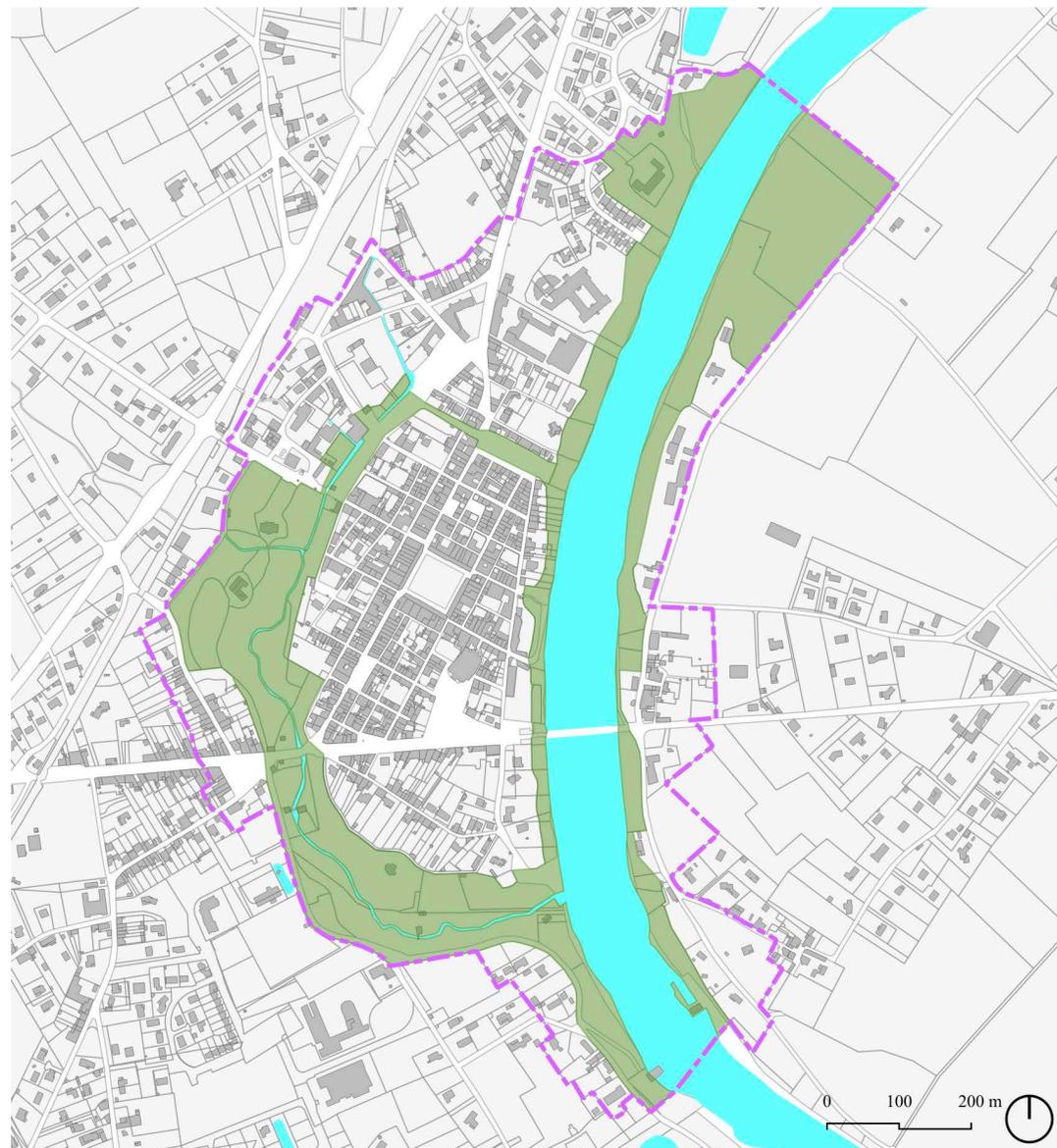
D. La zone 4 - Les paysages de ripisylves et le chemin de l'eau

C.1. Présentation de la zone 4

Cette dernière zone se compose des paysages de ripisylves qui accompagnent le Tarn et ses ruisseaux et s'intéresse à suivre le chemin de l'eau. Bien que les parties nord et ouest des ruisseaux aient été comblées et que seule la partie sud soit encore visible, la zone 4 reprend leurs empreintes. Elle comprend donc les paysages des berges avec les jardins en terrasse, les traces des anciens ports dont le secteur en bas de la Côte du Quai, l'ancien moulin d'Arpud et les espaces verts majeurs dont le parc le long du Rabisteau, les friches paysagères au nord de Lisle-sur-Tarn, et Puech-du-Taur ainsi que le patrimoine hydraulique avec le lavoir communal Place de la République, le lavoir du Sacré Cœur allée des Promenades et le lavoir du Pigeonnier rue Contrescarpe Sainte-Barbe. Le château de Bellevue est également positionné dans cette zone afin de pouvoir mettre en place une stratégie de préservation adaptée sachant que ce dernier est touché par les risques d'effondrement des berges.

C.2. Enjeux de la zone 4

L'enjeu avec la création de ce secteur et de préserver la lisibilité de l'ancienne île et de la bastide dans ses limites et d'éviter dans ces espaces de haute importance écologique des extensions contemporaines perturbatrices. Il s'agit également de préserver les espaces naturels et agricoles voisins du centre ancien et de mettre en valeur les rives du Tarn qui forment notamment l'entrée de ville, «la carte postale de la commune» et dispensent plus largement sur sa longueur, d'un côté comme de l'autre, de nombreuses vues paysagères intéressantes.



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



5.5. LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Effet sur le périmètre de protection du monument historique

La création du SPR a eu pour effet de suspendre l'application de la servitude des périmètres de 500m de protection des monuments historiques sur le territoire de celui-ci. Lors de l'élaboration du site patrimonial remarquable il a été noté que les édifices protégés au titre des MH n'étaient pas en élévation, avec une covisibilité peu évidente ce qui a mener à la proposition de création de périmètres délimités des abords (PDA). Pour le cas présent, il est souligné ici que l'article L. 621-30 prévoit la possibilité de créer un périmètre délimité des abords commun à plusieurs monuments historiques, à condition que le PDA commun constitue une entité territoriale d'un seul tenant. Ces projets de PDA sont menés par l'UDAP du Tarn sous la direction de l'Architecte des Bâtiments de France.

Enjeux communs au SPR-PVAP et PLUi

Les communes de Lisle-sur-Tarn et Montans sont couvertes par un PLUi dont la dernière modification date de novembre 2023. Une cohérence doit ainsi être trouvée entre les enjeux du SPR-PVAP et ceux du PLUi. Cette obligation répond au souhait :

- D'une part, de ne pas faire du SPR - PVAP une servitude indépendante de la démarche d'urbanisme,
- D'autre part, d'associer l'approche environnementale du SPR - PVAP à celle du PLUi; celui-ci étant exposé aux mêmes objectifs de protection environnementale et de développement durable.

Parmi ces enjeux communs on peut notamment citer la maîtrise de la croissance urbaine, la valorisation des paysages de la commune, le développement des activités économiques, la préservation de l'environnement (*Modification n°1 du PLU de Lisle-sur-Tarn, Notice explicative, p.9*). Ces enjeux comprennent particulièrement la protection du Tescou et du Rabisteau face aux constructions (*Modification n°1 du PLU de Lisle-sur-Tarn, Règlement écrit, Article A.2 p.38*), la protection des espaces boisés et verts (*Modification n°1 du PLU de Lisle-sur-Tarn, Règlement écrit, Article 13 p.10*) et la priorisation des énergies renouvelables (*Modification n°1 du PLU de Lisle-sur-Tarn, Notice explicative p.17*)

Pour aller plus loin nous précisons les enjeux suivants :

-Le paysage : Rechercher une qualité de l'environnement bâti et naturel, de préserver les vues, de valoriser les paysages de la commune et particulièrement le patrimoine lié à l'eau.

-L'environnement : Prendre en compte les plans de protection des risques, les inventaires de biodiversité et les études témoignant de la richesse écologique du territoire.

-L'économie et le commerce : Faciliter la reprise des locaux vacants et favoriser le développement d'activités économiques, Améliorer l'environnement bâti dans lequel s'inscrivent les commerces, Maintenir et renforcer l'armature commerciale existante en préservant et valorisant le tissu artisanal et les services pour renforcer leur rayonnement.

-Concernant le tourisme et les loisirs : Répondre à une tendance sociétale de fond liée au besoin de ressourcement, à la rupture avec le quotidien urbain, de recherche de destinations alternatives le tout notamment rendu possible par le train et la proximité avec l'agglomération Toulousaine.

-L'énergie, le climat et les ressources naturelles : Soutenir la rénovation énergétique des bâtiments, Favoriser des formes d'habitat moins consommatrices d'énergie, Prioriser le développement des énergies renouvelables sur les bâtiments et sites déjà artificialisés ou «dégradés», Permettre l'émergence de nouveaux projets en lien avec la valorisation de la ressource en eau.

-Les mobilités : S'appuyer sur les voiries et chemins existants pour structurer l'offre en mobilité active et sécuriser les déplacements, Adapter l'offre de stationnement à la morphologie urbaine et aux typologies bâties tout en anticipant les futurs besoins induits par le développement du territoire.

-L'habitat : Mettre en œuvre une politique d'amélioration du parc ancien pour éviter la vacance, Soutenir la création de petites opérations qualitatives en locatif ou en accession à la propriété, Encourager l'investissement en centre-bourg dans le logement permanent pour maîtriser la croissance urbaine.

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



Présentation des Annexes : Les fiches inventaires

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

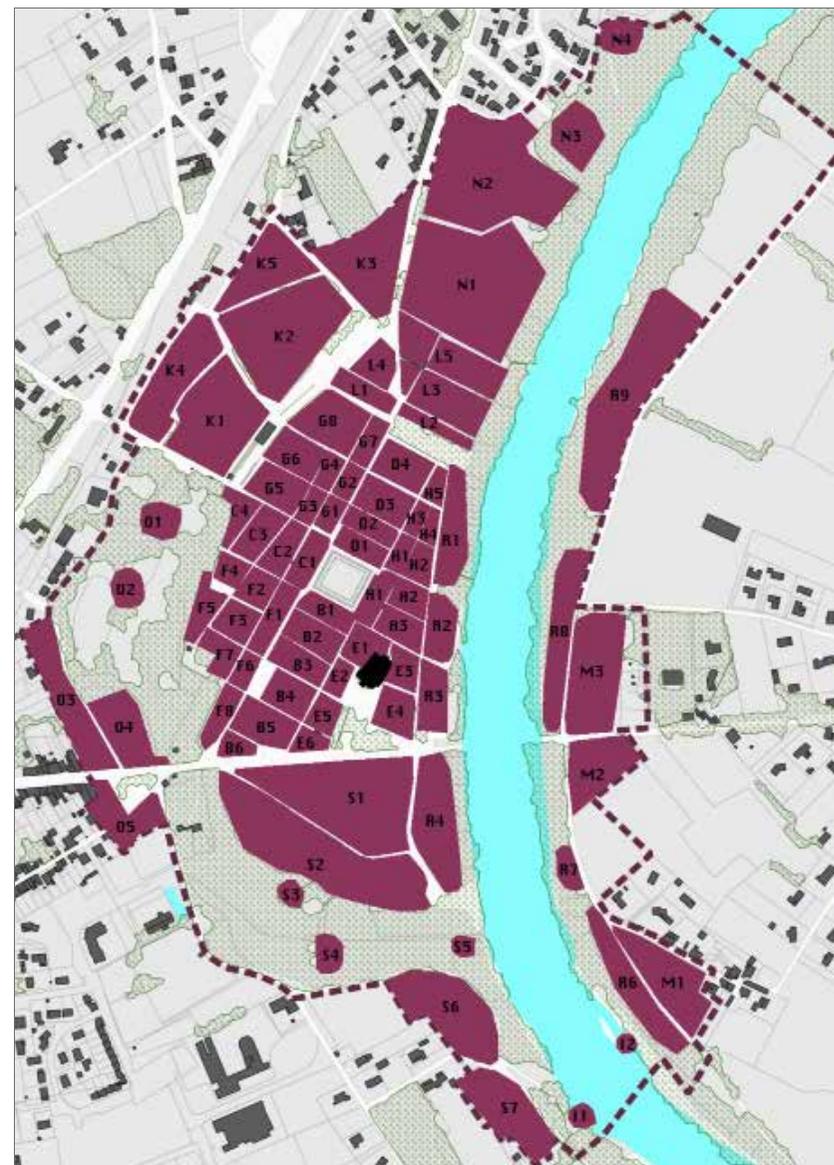


ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE

A. Méthodologie de l'inventaire

La méthodologie d'inventaire adoptée pour le périmètre de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) de Lisle-sur-Tarn repose sur une approche structurée et systématique. Elle a été organisée autour de la numérotation de 83 îlots d'étude, chacun faisant l'objet de visites sur place. Ces visites se sont déroulées le 02 avril, le 15 avril, le 08 mai, le 16 mai, le 28 mai, le 03 juin, le 10 juin ainsi que le 18 juillet 2024.

Au cours de ces visites, des fiches d'inventaire ont été remplies pour chaque édifice étudié, ces fiches étant composées de trois parties distinctes. La première partie concerne les renseignements standards, où sont consignées des informations telles que le numéro de l'îlot, le numéro cadastral, la ou les adresses des façades concernées, la période de construction visible, le caractère de la parcelle, la typologie bâtie, le type de toiture, le caractère des façades, le nombre de travées et de niveaux, ainsi que les matériaux de structure et de remplissage. De plus, des détails sur le revêtement de façade, le type de couronnement, les menuiseries et les contrevents sont également relevés, permettant ainsi de déterminer la catégorie patrimoniale à laquelle appartient une façade spécifique ou le bâti dans son ensemble selon les cas. La deuxième partie des fiches est dédiée aux descriptions et commentaires, apportant des précisions contextuelles et qualitatives. Enfin, la troisième partie est consacrée aux photographies qui documentent visuellement l'état des lieux. Pour couvrir l'ensemble du périmètre du PVAP, 692 fiches d'inventaire ont été élaborées, offrant une documentation riche et détaillée, accessible en annexes à ce rapport de présentation.



B. Organisation du document d'annexe

Informations générales	Caractéristiques								Description et Commentaires		
	N° Ilot	N° Cadastre	Nom	Adresse(s)							
	Façade 1 :										
	Façade 2 :										
	Façade 3 :										
	Façade sous portique :										
Période majoritaire	Médiévale	Renaissance	Classique	1 ^{ère} moitié XVIII ^e	2 ^{ème} moitié XVIII ^e	1 ^{ère} moitié XIX ^e	2 ^{ème} moitié XIX ^e	1 ^{ère} moitié XX ^e	2 ^{ème} moitié XX ^e	Non déterminée	
Caractère de la parcelle	Traversant	Mono orientée		Angle	Linière		Reولية	Autre			
Typologie	Maison de ville	Maison de faubourg	Hôtel particulier	Ordonnance sur place	Équipement	Mossament	Jardin	Autre			
Toiture	Tôle	Tuiles	Terrasse	Élément particulier			Autre				
				Poutres solaires	Omnisée	Velux					
Représentation des façades relevées	F1	F2		F3		FSP					
Dates des façades											
Caractère des façades	Sur rue	Entre rue et cour		Entre cour et jardin		Sur place	Sur jardin	Autre			
Nombre de travées	1		2		3		4		Autre		
Nombre de niveaux	RDC		R+1		R+2		R+3		Autre		
Matière structure	Brique		Pau de bois		Pierre		Béton		Métal	Autre	
	RDC										
Étages											
Matière remplissage	Brique		Briques et galets		Bois		Pierre		Béton	Métal	Autre
	RDC										
Étages											
Enduit	Enduit		Enduit avec pan de bois		Badigeon		Matière brute		Autre		
	RDC										
Étages											
Type de couronnement	Corniche		Génoise		Avant toit		Autre				
	RDC										
Étages											
Menuiserie majoritaire	Bois (origine)		Bois (remplacé)		Aluminium		PVC		Non visible		Autre
	RDC										
Étages											
Contrevents	Écharpe		Perrenne		Plat en tableau		Autre				
	RDC										
Étages											
Catégorie de patrimoine	Remarquable	Intéressant	Participe à l'ambiance urbaine		Sans intérêt		À remplacer		À démolir		
	Façade principale										
Façades secondaires											
Photographies											

Table des matières

Ilot A1.....	p.5	Ilot H3.....	p.436
Ilot A2.....	p.19	Ilot H4.....	p.446
Ilot A3.....	p.27	Ilot H5.....	p.459
Ilot B1.....	p.41	Ilot I1 et I2.....	p.472
Ilot B2.....	p.49	Ilot K1.....	p.473
Ilot B3.....	p.65	Ilot K2.....	p.484
Ilot B4.....	p.88	Ilot K3.....	p.490
Ilot B5.....	p.106	Ilot K4.....	p.506
Ilot B6.....	p.138	Ilot K5.....	p.515
Ilot C1.....	p.149	Ilot L1.....	p.523
Ilot C2.....	p.159	Ilot L2.....	p.532
Ilot C3.....	p.169	Ilot L3.....	p.540
Ilot C4.....	p.182	Ilot L4.....	p.542
Ilot D1.....	p.188	Ilot L5.....	p.550
Ilot D2.....	p.195	Ilot M1.....	p.558
Ilot D3.....	p.201	Ilot M2.....	p.559
Ilot D4.....	p.219	Ilot M3.....	p.560
Ilot E1.....	p.237	Ilot N1.....	p.573
Ilot E2.....	p.242	Ilot N2.....	p.574
Ilot E3.....	p.249	Ilot N3.....	p.575
Ilot E4.....	p.257	Ilot N4.....	p.576
Ilot E5.....	p.262	Ilot O1-O2.....	p.577
Ilot E6.....	p.274	Ilot O3.....	p.578
Ilot F1.....	p.279	Ilot O4.....	p.600
Ilot F2.....	p.295	Ilot O5.....	p.610
Ilot F3.....	p.303	Ilot R1.....	p.617
Ilot F4.....	p.313	Ilot R2.....	p.634
Ilot F5.....	p.316	Ilot R3.....	p.637
Ilot F6.....	p.319	Ilot R4.....	p.640
Ilot F7.....	p.327	Ilot R6.....	p.641
Ilot F8.....	p.339	Ilot R7.....	p.643
Ilot G1.....	p.352	Ilot R8.....	p.644
Ilot G2.....	p.357	Ilot R9.....	p.646
Ilot G3.....	p.366	Ilot S1.....	p.651
Ilot G4.....	p.369	Ilot S2.....	p.679
Ilot G5.....	p.383	Ilot S3.....	p.690
Ilot G6.....	p.398	Ilot S4.....	p.691
Ilot G7.....	p.406	Ilot S5.....	p.692
Ilot G8.....	p.415	Ilot S6.....	p.693
Ilot H1.....	p.422	Ilot S7.....	p.694
Ilot H2.....	p.428		

C. Exemples de fiches

	Caractéristiques										Description et Commentaires	
	N° Ilot	N° Cadastre	Nom	Adresse(s)								
Informations générales	B3	826	Façade 1 : 16 Rue Raymond Lafage									
			Façade 2 : Rue des couteliers									
			Façade 3 :									
			Façade sous portique :									
Période majoritaire	Médiévale	Renaissance	Classique	1ere moitié XVIIIe	2eme moitié XVIIIe	1ere moitié XIXe	2eme moitié XIXe	1ere moitié XXe	2eme moitié XXe	Non déterminée	<input checked="" type="checkbox"/>	
Caractère de la parcelle	Traversant	Mono orientée		Angle	Lamière		Bastide	Autre			<input type="checkbox"/>	
Typologie	Maison de ville	Maison de faubourg	Hôtel particulier	Ordonnance sur place	Équipement	Monument	Jardin	Autre			<input checked="" type="checkbox"/>	
Toiture	Tôle	Tuiles	Terrasse	Élément particulier			Autre			<input type="checkbox"/>		
	Panneaux solaires		Cheminée	Velux								
Repérage des façades relevées	F1		F2		F3			FSP			<input checked="" type="checkbox"/>	
Dates des façades	F1		F2		F3			FSP			<input type="checkbox"/>	
Caractère des façades	Sur rue	Entre rue et cour	Entre cour et jardin	Sur place	Sur jardin	Autre					<input type="checkbox"/>	
Nombre de travées	1		2		3		4		Autre		F2 : Mur de clôture	
Nombre de niveaux	RDC		R+1		R+2		R+3		Autre			
Matière structure	Brique		Pan de bois		Pierre		Béton		Métal		Autre	
	F1 F2		F1		F1 F2		F1 F2		F1 F2			
Matière remplissage	Brique		Briques et galets		Bois		Pierre		Béton		Métal	
	F1 F2		F1 F2		F1 F2		F1 F2		F1 F2		F1 F2	
Enduit	Enduit		Enduit avec pan de bois		Badigeon		Matière brute		Autre		Autre	
	F2		F1 F2		F1 F2		F1 F2		F1 F2			
Type de couronnement	Corniche		Génoise		Avant toit		Autre					
Menuiserie majoritaire	Bois (origine)	Bois (remplacé)	Aluminium	PVC	Non visible		Autre					
Contrevents	Écharpe		Persienne		Pliant en tableau		Autre					
Catégorie de patrimoine	Remarquable	Intéressant	Participe à l'ambiance urbaine	Sans intérêt	À remplacer	À démolir		F2 : Mur de clôture participe à l'ambiance urbaine et jardin à conserver				
Photographies												

	Caractéristiques										Description et Commentaires	
	N° Ilot	N° Cadastre	Nom	Adresse(s)								
Informations générales	B3	828	Façade 1 : 15 Rue Sadi Carnot									
			Façade 2 :									
			Façade 3 :									
			Façade sous portique :									
Période majoritaire	Médiévale	Renaissance	Classique	1ere moitié XVIIIe	2eme moitié XVIIIe	1ere moitié XIXe	2eme moitié XIXe	1ere moitié XXe	2eme moitié XXe	Non déterminée	<input checked="" type="checkbox"/>	
Caractère de la parcelle	Traversant	Mono orientée		Angle	Lamière		Bastide	Autre			<input type="checkbox"/>	
Typologie	Maison de ville	Maison de faubourg	Hôtel particulier	Ordonnance sur place	Équipement	Monument	Jardin	Autre			<input type="checkbox"/>	
Toiture	Tôle	Tuiles	Terrasse	Élément particulier			Autre			<input type="checkbox"/>		
	Panneaux solaires		Cheminée	Velux								
Repérage des façades relevées	F1		F2		F3			FSP			<input checked="" type="checkbox"/>	
Dates des façades	F1		F2		F3			FSP			<input type="checkbox"/>	
Caractère des façades	Sur rue	Entre rue et cour	Entre cour et jardin	Sur place	Sur jardin	Autre					<input type="checkbox"/>	
Nombre de travées	1		2		3		4		Autre		F1 : Traces de 5 travées à l'origine.	
Nombre de niveaux	RDC		R+1		R+2		R+3		Autre			
Matière structure	Brique		Pan de bois		Pierre		Béton		Métal		Autre	
	F1 F2		F1		F1 F2		F1 F2		F1 F2			
Matière remplissage	Brique		Briques et galets		Bois		Pierre		Béton		Métal	
	F1 F2		F1 F2		F1 F2		F1 F2		F1 F2		F1 F2	
Enduit	Enduit		Enduit avec pan de bois		Badigeon		Matière brute		Autre		Autre	
	F1 F2		F1 F2		F1 F2		F1 F2		F1 F2			
Type de couronnement	Corniche		Génoise		Avant toit		Autre					
Menuiserie majoritaire	Bois (origine)	Bois (remplacé)	Aluminium	PVC	Non visible		Autre					
Contrevents	Écharpe		Persienne		Pliant en tableau		Autre					
Catégorie de patrimoine	Remarquable	Intéressant	Participe à l'ambiance urbaine	Sans intérêt	À remplacer	À démolir		F1 : Traces des anciennes dimensions de baies avec encadrements bois et linteaux en arcs segmentaires au R+1.				
Photographies												

Caractéristiques											Description et Commentaires
Informations générales	N° lot	N° Cadastre	Nom	Adresse(s)							
	B3	851		Façade 1 : 19 Rue Etienne Compayre							
				Façade 2 : Rue du Canard							
				Façade 3 :							
Façade sous portique :											
Période majoritaire	Médiévale	Renaissance	Classique	1ere moitié XVIIIe	2eme moitié XVIIIe	1ere moitié XIXe	2eme moitié XIXe	1ere moitié XXe	2eme moitié XXe	Non déterminée	<input checked="" type="checkbox"/>
Caractère de la parcelle	Traversant	Mono orientée	Angle	Lanière	Bastide	Autre					
Typologie	Maison de ville	Maison de faubourg	Hôtel particulier	Ordonnance sur place	Équipement	Monument	Jardin	Autre			
Toiture	Tôle	Tuiles	Terrasse	Élément particulier			Autre				
				Panneaux solaires	Cheminée	Velux					
Repérage des façades relevées	F1		F2		F3			FSP			
Dates des façades	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>								
Caractère des façades	Sur rue	Entre rue et cour	Entre cour et jardin	Sur place		Sur jardin		Autre			
	F1	F2									
Nombre de travées	1	2	3	4	Autre						
		F1	F2								
Nombre de niveaux	RDC	R+1	R+2	R+3	Autre						
		F1	F2								
Matière structure	Brique	Pan de bois	Pierre	Béton	Métal	Autre					
RDC	F1	F2									
Étages	F1	F2									
Matière remplissage	Brique	Briques et galers	Bois	Pierre	Béton	Métal	Autre				
RDC	F1	F2									
Étages	F1	F2									
Enduit	Enduit		Enduit avec pan de bois		Badigeon		Matière brute		Autre		
RDC	F1	F2									
Étages	F1	F2									
Type de couronnement	Corniche		Génoise		Avant toit		Autre				
		F1	F2			F1					
Menuiserie majoritaire	Bois (origine)	Bois (remplacée)	Aluminium	PVC	Non visible		Autre				
		F1									
Contrevents	Écharpe		Persienne		Plant en tableau		Autre				
RDC											
Étages										F1	
Catégorie de patrimoine	Remarquable	Intéressant	Participe à l'ambiance urbaine	Sans intérêt	À remplacer	À démolir					
Façade principale	<input checked="" type="checkbox"/>		F1								
Façades secondaires				F2							
Photographies											

Caractéristiques											Description et Commentaires
Informations générales	N° lot	N° Cadastre	Nom	Adresse(s)							
	B3	833		Façade 1 : 5 Rue Sadi Carnot							
				Façade 2 :							
				Façade 3 :							
Façade sous portique :											
Période majoritaire	Médiévale	Renaissance	Classique	1ere moitié XVIIIe	2eme moitié XVIIIe	1ere moitié XIXe	2eme moitié XIXe	1ere moitié XXe	2eme moitié XXe	Non déterminée	<input checked="" type="checkbox"/>
Caractère de la parcelle	Traversant	Mono orientée	Angle	Lanière	Bastide	Autre					
Typologie	Maison de ville	Maison de faubourg	Hôtel particulier	Ordonnance sur place	Équipement	Monument	Jardin	Autre			
Toiture	Tôle	Tuiles	Terrasse	Élément particulier			Autre				
				Panneaux solaires	Cheminée	Velux					
Repérage des façades relevées	F1		F2		F3			FSP			
Dates des façades	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>								
Caractère des façades	Sur rue	Entre rue et cour	Entre cour et jardin	Sur place		Sur jardin		Autre			
	F1	F2									
Nombre de travées	1	2	3	4	Autre						
		F1	F2								
Nombre de niveaux	RDC	R+1	R+2	R+3	Autre						
		F1	F2								
Matière structure	Brique	Pan de bois	Pierre	Béton	Métal	Autre					
RDC	F1	F2									
Étages	F1	F2									
Matière remplissage	Brique	Briques et galers	Bois	Pierre	Béton	Métal	Autre				
RDC	F1	F2									
Étages	F1	F2									
Enduit	Enduit		Enduit avec pan de bois		Badigeon		Matière brute		Autre		
RDC	F1	F2									
Étages	F1	F2									
Type de couronnement	Corniche		Génoise		Avant toit		Autre				
		F1	F2			F1					
Menuiserie majoritaire	Bois (origine)	Bois (remplacée)	Aluminium	PVC	Non visible		Autre				
		F1									
Contrevents	Écharpe		À cadre		Plant en tableau		Autre				
RDC											
Étages										F1	
Catégorie de patrimoine	Remarquable	Intéressant	Participe à l'ambiance urbaine	Sans intérêt	À remplacer	À démolir					
Façade principale	<input checked="" type="checkbox"/>										
Façades secondaires											
Photographies											

Caractéristiques										Description et Commentaires	
N° Bot		N° Cadastre		Nom		Adresse(s)				Description et Commentaires	
C1		585				Façade 1 : 1 place Paul Saisaac Façade 2 : Rue Porte Peyrole Façade 3 : 20 rue des Grands Augustins Façade sous portique : Sur place Paul Saisaac					
Période majoritaire		Médiévale	Renaissance	Classique	1er moitié XVIIIe	2ème moitié XVIIIe	1er moitié XIXe	2ème moitié XIXe	1er moitié XXe		Non déterminée
Caractère de la parcelle		Traversant		Mono-orientée	Angle	Lançée	Baside	Autre			
Typologie		Maison de ville	Maison de faubourg	Hôtel particulier	Ondonnance sur place	Équipement	Monument	Jardin	Autre		
Toiture		Tôle	Tuiles	Terrasse	Élément particulier		Autre				
Reperage des façades relevées		F1	F2	F3	FSP						
Dates des façades		XVIIIe		XVIIIe		Début XVIIIe		XIXe			
Caractère des façades		Sur rue	Entre rue et cour	Entre cour et jardin	Sur place	Sur jardin	Autre				
Nombre de travées		1	2	3	4	Autre					
Nombre de niveaux		RDC	R+1	R+2	R+3	Autre					
Matériau structure		Brique		Pan de bois	Pierre	Béton	Métal	Autre			
Matériau remplissage		Brique		Biques et galets	Bois	Pierre	Béton	Métal	Autre		
Enduit		Enduit		Enduit avec pan de bois	Badgeon	Matière brute	Autre				
Type de couronnement		Corniche		Génoise	Avant toit	Autre					
Menuiserie majoritaire		Bois (origine)	Bois (remplacé)	Aluminium	PVC	Non visible	Autre				
Contrevents		Écharpe		Perron	À cadre	Autre					
Catégorie de patrimoine		Remarquable	Intéressant	Participe à l'ambiance urbaine	Sans intérêt	À remplacer	À démolir				
Photographies											

Caractéristiques										Description et Commentaires	
N° Bot		N° Cadastre		Nom		Adresse(s)				Description et Commentaires	
C1		587				Façade 1 : 3 place Paul Saisaac Façade 2 : 16 rue des Grands Augustins Façade 3 : Façade sous portique : Sur place Paul Saisaac					
Période majoritaire		Médiévale	Renaissance	Classique	1er moitié XVIIIe	2ème moitié XVIIIe	1er moitié XIXe	2ème moitié XIXe	1er moitié XXe		Non déterminée
Caractère de la parcelle		Traversant		Mono-orientée	Angle	Lançée	Baside	Autre			
Typologie		Maison de ville	Maison de faubourg	Hôtel particulier	Ondonnance sur place	Équipement	Monument	Jardin	Autre		
Toiture		Tôle	Tuiles	Terrasse	Élément particulier		Autre				
Reperage des façades relevées		F1	F2	F3	FSP						
Dates des façades		XVIIIe		Indéterminée		XIXe					
Caractère des façades		Sur rue	Entre rue et cour	Entre cour et jardin	Sur place	Sur jardin	Autre				
Nombre de travées		1	2	3	4	Autre					
Nombre de niveaux		RDC	R+1	R+2	R+3	Autre					
Matériau structure		Brique		Pan de bois	Pierre	Béton	Métal	Autre			
Matériau remplissage		Brique		Biques et galets	Bois	Pierre	Béton	Métal	Autre		
Enduit		Enduit		Enduit avec pan de bois	Badgeon	Matière brute	Autre				
Type de couronnement		Corniche		Génoise	Avant toit	Autre					
Menuiserie majoritaire		Bois (origine)	Bois (remplacé)	Aluminium	PVC	Non visible	Autre				
Contrevents		Écharpe		Perron	À cadre	Autre					
Catégorie de patrimoine		Remarquable	Intéressant	Participe à l'ambiance urbaine	Sans intérêt	À remplacer	À démolir				
Photographies											

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025



ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-151_2025-DE



Les sources

BIBLIOGRAPHIE

BEA Adeline, BONHOTE Jérôme, COURJAULT-RADE Pierre, DE LA TAILLE Alice, PECH, Rémy, SERVANT Sonia, « LE GAILLAC, vin de ville, vin des champs, une histoire de patrimoine du vignoble (XVIe – XXe siècles) », Cahier du Patrimoine – 108, Inventaire Général du Patrimoine Culturel, Edition Région Midi-Pyrénées, juin 2015

BERMOND André et FOURNIE Alain, « Lisle-sur-Tarn Regard sur le Passé », Edité par les « AMIS de LISLE », 3e trimestre 2000

CATALOGUE D'EXPOSITION (BENNETEU Brigitte, LASSERE Véronique, CADEILHAN Jeannie, FUNK Francis), « Voyage archéologique dans le canton de Lisle-sur-Tarn », Collection du Musée Lafage

LAURET Alain, MALEBRANCHE Raymond, SERAPHIN Gilles, Bastide, « Bastides : villes nouvelles du Moyen-Age », Editions Milan

LUCIEN Michel, « Pigeonnier en Midi-Pyrénées », Les essentiels du patrimoine, Edition Massin, février 2014

VEYRES Gérard, « Histoire d'une bastide – Lisle-sur-Tarn », livre édité par la mairie de Lisle-sur-Tarn, Edition 1998

PAPILLAULT Rémi, « Les hôtels particuliers de Toulouse au XVIe siècle », Edition Les Amis des Archives de la Haute-Garonne, 1996

LETELLIER Dominique et RIOU Patrick, « Pigeonniers de France », Editions Privat, 2003

ICONOGRAPHIE

Archives du Tarn, cadastre Napoléonien : http://archives.tarn.fr/fileadmin/templates/archives/img_arch81/export_html/FRAD081_3P.htm

Cartes postales anciennes : <https://www.delcampe.net/fr/cartes-postales/europe/france/81-tarn/lisle-sur-tarn>

ENSA Toulouse, Travaux des étudiants de L3, atelier de projet Sartre Marion, Péron Michel, Dumons-Assassin Sylvie

Inventaire National du Patrimoine Naturel, ZNIEFF : <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/730010124/tab/communes>

La Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, centre de recherche sur les Monuments Historiques : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee//PA00095593>

MONUMENTUM : <https://monumentum.fr>

MUSEE RAYMOND LAFAGE, Lisle-sur-Tarn

Photographies de la ville, Mairie de Lisle-sur-Tarn, <https://www.ville-lisle-sur-tarn.fr/>, office du tourisme, <https://www.la-toscane-occitane.com/villes-villages/lisle-sur-tarn>

RAPPORTS / ETUDES

LAMOUR Jean-François et MOULIS Isabelle, Documents de la ZPPAUP incluant rapport de présentation, règlement, plan de zonage, panneaux d'exposition, 2007

LABARTHE Valérie, « Lieux de beauté, Lieux de mémoire – Bilan des sites classés et inscrits du Tarn, décembre 2007 », DREAL Midi-Pyrénées

DREAL Midi-Pyrénées, « Atlas des paysages tarnais, diversité / évolutions / enjeux - tomes 1, 2 & 3 », 2004

ATELEIR URBAIN – SEGUI & COLOMB, Révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Lisle-sur-Tarn (règlement, Plan de zonage, PADD), approuvé le 14 juin 2012

CAUE du Tarn, « Inventaire thématique de l'architecture vigneronne du vignoble gaillacois : La ville de Lisle-sur-Tarn dossier d'étude sur l'architecture vigneronne », 2012

AARP, Marion Sartre Architectes, « Rapport de présentation du Site Patrimonial Remarquable de Lisle-sur-Tarn », 2021